
This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

GoogleTM books

<https://books.google.com>





A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

VIE
DU GLORIEUX PATRIARCHE
SAINT JOSEPH
ÉPOUX DE MARIE,

EXTRAITE DES RÉVÉLATIONS DE LA VÉNÉRABLE

MARIE DE JÉSUS

ABBESSE DU COUVENT DE L'IMMACULÉE-CONCEPTION D'AGRÈDA

ET TRADUITE DU TEXTE ORIGINAL ESPAGNOL

PAR

M. Auguste CARION, prêtre.

2^e ÉDITION

exactement conforme à la première imprimée à Arras avec l'approbation de
Monseigneur PARISIS, et reproduite en flamand avec l'approbation
de Son Eminence Monseigneur l'archevêque de Malines.

CAMBRAI
Librairie de N.-D.-de-Grâces
rue de Noyon, 11.

PARIS
WATTELER, libraire
rue de Sévres, 19.

1869

A 242/30

BIB. DOM.
LAVAL S. J.

VIE

DU GLORIEUX PATRIARCHE

SAINT JOSEPH

ÉPOUX DE MARIE.

VIE
DU GLORIEUX PATRIARCHE
SAINT JOSEPH
ÉPOUX DE MARIE,

EXTRAITE DES RÉVÉLATIONS DE LA VÉNÉRABLE

MARIE DE JÉSUS

ABBESSE DU COUVENT DE L'IMMACULÉE-CONCEPTION D'AGRÉDA

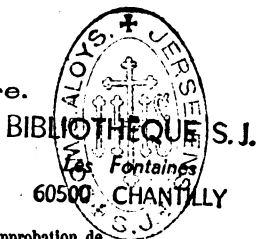
ET TRADUITE DU TEXTE ORIGINAL ESPAGNOL

PAR

M. Auguste CARION, prêtre.

2^e ÉDITION

exactement conforme à la première imprimée à Arras avec l'approbation de
Monseigneur PARISIS, et reproduite en flamand avec l'approbation
de Son Eminence Monseigneur l'archevêque de Malines.



CAMBRAI

TYPOGRAPHIE DE LOUIS CARION, RUE DE NOYON, 9.

1869

[37]

AVANT-PROPOS.

Quelle confiance peut-on accorder aux révélations de la vénérable Marie de Jésus, abbesse du couvent de l'Immaculée-Conception d'Agréda?

Comme l'intérêt qu'offrira la lecture de cette vie du glorieux Patriarche saint Joseph, dépend de la confiance avec laquelle on accueillera le récit des choses merveilleuses qu'on va lire, il convient de commencer par répondre à la question que nous venons de poser.

Désirant nous borner à ce qui est rigoureusement essentiel pour éclairer les esprits droits et sincères, nous dirons quelques mots : 1° de la vie et des vertus de la vénérable Religieuse qui nous atteste qu'elle n'a rien écrit que par l'ordre de Dieu, et d'après les révélations qui lui ont été faites ; 2° des contradictions qu'a subies la *Cite mystique*, et des approbations données à cet ouvrage.

Nous ajouterons, avant d'entrer en matière, que nous nous associons de tout cœur aux sentiments du savant

et pieux Ximenès Sanaiego, auteur de la *Vie de Marie d'Agréda*, en disant avec lui :

« Pour observer le décret de notre Très Saint-Père le Pape Urbain VIII, d'heureuse mémoire, je proteste, en faisant imprimer la Vie de la vénérable mère Marie de Jésus, que toutes les visions, révélations, miracles et faveurs extraordinaires au-dessus de l'ordre commun, que je rapporte et atteste, tant de ladite mère Marie de Jésus, que d'autres personnes qui ne sont ni canonisées, ni béatifiées, n'ont que cette simple autorité humaine, sans qu'il y en ait aucune de l'Eglise romaine, et j'entends qu'on prenne dans le même sens les raisons que j'expose dans cette Vie, pour persuader que les visions et révélations qui composent ledit ouvrage sont divines, puisqu'elles tendent à leur attirer l'autorité humaine pour prouver qu'elles le sont. Et si j'applique quelquefois les éloges de sainteté ou de béatitude à ladite Mère, ou à quelque autre personne non canonisée ou béatifiée, je proteste que ce n'est pas mon intention qu'ils tombent sur la personne, mais sur les mœurs et sur l'opinion qu'on en a. Et je sou mets le tout à la correction de la sainte Eglise romaine. »

QUELQUES MOTS
SUR LA VIE ET LES VERTUS
DE MARIE D'AGRÉDA

SA NAISSANCE, SON ENFANCE. — PREMIÈRES RÉVÉLATIONS.

Marie, qui en religion s'appela *Marie de Jésus*, naquit le 2 avril 1602, à Agréda, ancienne ville de Castille, sur les confins de l'Aragon et de la Navarre. Ses parents, François Coronel et Catherine d'Arana, étaient de bonnes familles, assez mal partagées des biens de ce monde, mais riches en piété et en vertus. Le Seigneur bénit leur union, et leur accorda onze enfants; plusieurs moururent en bas-âge : ils ne conservèrent que deux filles et deux fils.

La petite Marie se distingua, dès sa première enfance, par une piété et des vertus au-dessus de son âge. Dieu, sans attendre l'époque ordinaire du développement de la raison, illumina l'intelligence de la petite Marie, qui apprit ainsi à le connaître et à l'aimer, avant que ses parents l'aient crue capable d'être instruite des vérités de la religion. Dès lors, ce qui domina dans les vertus de cette enfant privilégiée, ce fut une profonde humilité, de très-bas sentiments d'elle-même et une crainte filiale de perdre, par son indignité, la grâce de Dieu, son unique trésor.

Si l'obéissance lui arracha plus tard l'aveu des faveurs extraordinaires reçues dès ses premières années, elle sut jusque-là les cacher avec grand soin ; mais sa patience

angélique dans ses aridités spirituelles, et dans les maladies qui la tourmentèrent dès sa sixième année, avait donné une haute idée de sa perfection, aux personnes qui la connurent dans son enfance.

SON VŒU DE VIRGINITÉ, SON ENTRÉE EN RELIGION.

Vers l'âge de huit ans, dans la nuit de Noël, elle s'attacha à Dieu plus étroitement par le vœu de virginité, et elle pria son confesseur, homme d'une rare vertu, d'agréer qu'elle s'abandonnât entièrement à sa direction, pour être plus assurée de faire en tout, ce qui était le plus agréable au Seigneur.

Quand elle eut atteint sa treizième année, elle demanda et obtint la permission de suivre sa vocation bien manifeste, en entrant au couvent. Comme ses pieux parents disposaient tout pour lui faire prendre l'habit des Carmélites, le Seigneur révéla à la mère de la jeune Marie, qu'il voulait que son mari allât rejoindre ses deux fils religieux de l'ordre de Saint-François, et qu'elle-même, avec Marie et sa sœur, devaient être religieuses Franciscaines dans sa maison transformée en couvent, consacrant ainsi au service de Dieu la famille entière et son bien.

Au bout de trois ans de difficultés, tout se fit selon la parole et la volonté du Seigneur, et le lendemain de l'Assomption, en 1618, trois religieuses de l'ordre de l'Immaculée Conception vinrent prendre la direction de la nouvelle communauté. Marie, sa sœur et sa mère reçurent l'habit le 13 janvier de l'année suivante. De son côté, le digne chef d'une si sainte famille prit l'habit religieux chez les Récollets.

SA PROFONDE HUMILITÉ ; FAVEURS EXTRAORDINAIRES QUE DIU
LUI ACCORDE.

On suppose aisément quel progrès dut faire dans la perfection, *Marie de Jésus*, aidée de tous les secours de la vie religieuse, dans un ordre fervent et austère. Qu'il nous suffise de dire que toujours elle fut remarquable par sa profonde humilité, et par l'esprit d'obéissance qui en est le fruit : cet esprit d'obéissance est, comme on le sait, la preuve la plus assurée d'une vertu sincère et solide.

Cependant, pour donner une idée des faveurs extraordinaires qu'il plut au Seigneur d'accorder à son humble et fidèle servante, nous croyons utile de citer le fait suivant que la critique la plus sévère ne peut révoquer en doute, à cause des témoignages dont il a été appuyé.

MISSIONS MERVEILLEUSES AU NOUVEAU MEXIQUE.

Vers l'an 1630, des missionnaires franciscains, employés aux missions dans le nouveau Mexique, virent venir à eux une troupe d'Indiens d'une race qu'ils n'avaient pas encore rencontrée dans leurs excursions. Ces Indiens exposèrent qu'ils venaient au nom de leur nation, supplier les missionnaires de se rendre parmi eux pour leur accorder la grâce du baptême ; surpris d'une pareille demande, et désireux de savoir comment ce peuple avait eu connaissance de l'Évangile, les bons religieux pressèrent les envoyés de questions à ce sujet. Ceux-ci expliquèrent que, depuis longtemps, une femme s'était présentée dans leur pays et leur avait enseigné la doctrine de Jésus-Christ. « Cette femme, dirent-ils, disparaissait par moments et l'on n'a jamais pu découvrir le lieu de sa retraite : après nous avoir instruits,

c'est encore elle qui nous a persuadés de nous rendre auprès de vous, pour solliciter le sacrement qui remet les péchés et nous rend enfants de Dieu.»

Les missionnaires ayant interrogé les Indiens, les trouvèrent effectivement bien instruits de toutes les vérités dont la connaissance est nécessaire pour le salut. D'après ce qu'ils dirent du costume de la femme merveilleuse qui les avait catéchisés, les missionnaires soupçonnèrent que c'était une religieuse, et l'un d'eux, qui avait sur lui le portrait de la vénérable mère Louise de Carrion, dont la sainteté faisait alors l'admiration de toute l'Espagne, montra cette peinture aux Indiens. Ils reconnurent le costume, mais les traits du visage de la femme mystérieuse étaient, dirent-ils, différents : elle était plus jeune et d'une grande beauté.

Quelques-uns des missionnaires partirent avec les Indiens pour aller recueillir cette moisson qu'une autre avait semée. Après plusieurs jours de chemin, ils arrivèrent au sein de cette tribu qui soupirait après le baptême. Ils furent accueillis avec de grandes démonstrations de joie et de reconnaissance. Le chef de la nation qui avait été l'objet des soins particuliers de la femme qui prêchait l'Evangile, voulut être baptisé le premier avec toute sa famille, et, en peu de jours, cette peuplade entière, qui se trouvait suffisamment instruite, reçut aussi le bienfait de la régénération.

Cependant, on ignorait toujours quel était ce personnage mystérieux dont Dieu s'était servi pour faire briller la lumière de sa loi parmi ces heureux Indiens dont les missionnaires ne soupçonnaient même pas l'existence. Le supérieur, le P. Alonzo de Bénavidès, s'embarqua pour l'Espagne et vint à Madrid, afin de communiquer au général de son Ordre cette merveilleuse histoire. Le général que sa charge même avait mis en position d'examiner à fond les vertus et les grâces

singulières qui rendaient illustre Marie d'Agréda, en dépit de tous les efforts de son humilité, le général, disons-nous, pensa qu'elle pouvait bien être cette femme apôtre des bons Indiens : mais, comme il savait que l'obéissance seule pourrait forcer Marie d'Agréda à parler des faveurs extraordinaires que Dieu lui accordait, il remit au P. Bénavidès une lettre par laquelle, il l'établissait son représentant, y joignant l'ordre exprès, pour Marie d'Agréda, de répondre en toute simplicité et avec une entière ouverture, à toutes les questions qu'il jugerait à propos de lui adresser.

Le P. Bénavidès, après avoir communiqué au provincial, et au confesseur de la sainte religieuse la lettre dont il était porteur, se rendit avec eux au couvent, fit appeler Marie d'Agréda à la grille du parloir, et lui signifia les ordres du général de l'Ordre. L'humble servante du Seigneur, immolant tout à l'obéissance, avoua ingénument que, dans ses oraisons, le Seigneur lui avait fait voir dans le monde entier la grande quantité d'hommes qui n'étaient point encore entrés dans le sein de l'Eglise, et qui étaient en grand danger de se perdre ; qu'à ce triste spectacle, le cœur percé de douleur, elle multipliait ses prières les plus ferventes ; que Dieu lui avait révélé que les peuples du nouveau Mexique présentaient moins d'obstacles que le reste des hommes, à leur conversion ; qu'alors elle avait imploré du fond de son âme la divine miséricorde en faveur de ce pauvre peuple ; qu'enfin, un jour, en l'an 1622, tandis qu'elle priait pour le salut de ces âmes, le Seigneur l'avait ravie en extase, et qu'elle s'était sentie transportée, sans savoir comment, dans une région lointaine et inconnue. Elle se trouva alors, dit-elle, dans un climat qui n'était plus celui de la Castille, et elle se sentit exposée aux rayons d'un soleil plus ardent. Des hommes d'une race inconnue étaient devant elle, et

Dieu lui ordonnant de satisfaire son désir du salut des âmes en prêchant la foi à ce peuple, elle leur avait parlé en espagnol, et sa parole avait été comprise et reçue avec respect : les conversions furent nombreuses. Des extases de ce genre s'étaient répétées plus de cinq cents fois dans le cours de huit années. Voyant que le nombre des convertis s'était prodigieusement augmenté, et qu'une nation entière, le roi en tête, manifestait sa résolution d'embrasser la religion de Jésus-Christ, elle avait engagé ce peuple à envoyer une députation aux religieux franciscains espagnols qui travaillaient au salut des âmes, bien loin de cette tribu, mais que Dieu lui avait fait voir malgré cette distance.

Le P. Bénavidès interrogea Marie d'Agréda sur les particularités des lieux qu'elle avait tant de fois visités dans ses extases. Toujours forcée de répondre en vertu de l'obéissance, l'humble religieuse dut entrer dans le détail de la topographie de ces contrées ; elle en parla, en citant tous les lieux par leurs noms propres, comme aurait pu le faire un voyageur après un séjour de plusieurs années. Elle dut encore ajouter que Dieu lui avait fait voir plusieurs fois le P. Bénavidès et ses religieux ; elle précisa les lieux, les jours, les heures, les circonstances, et donna des détails particuliers sur chacun des missionnaires.

Le P. Bénavidès rédigea une déclaration de tout ce qu'il avait constaté en Amérique et dans le couvent de la ville d'Agréda, et c'est ainsi que le récit authentique de ces faits prodigieux, mais certains, nous a été transmis.

Ces faits suffisent pour donner une idée des voies sublimes par lesquelles il a plu à Dieu de conduire son humble servante ; car on en trouverait difficilement de plus merveilleux dans l'histoire de la vie des Saints.

COMMENT MARIE D'AGRÉDA A ÉTÉ AMENÉE A ÉCRIRE LE LIVRE DE LA CITÉ MYSTIQUE, D'OU L'ON A EXTRAIT CETTE VIE DE SAINT JOSEPH.

Après avoir purifié de plus en plus l'âme de cette vénérable religieuse par une longue série de peines spirituelles et de souffrances physiques, après avoir permis que sa vertu fût éprouvée et fortifiée par les plus horribles tentations, Dieu, sur ces solides fondements d'humilité, éleva cette pauvre fille si simple aux connaissances les plus sublimes de la théologie dogmatique et mystique, lui communiquant la science infuse avec l'usage des termes propres, reçus et employés par les docteurs de l'Eglise; de sorte qu'elle put exprimer et faire comprendre ce qui lui était révélé sur les plus grands mystères, et particulièrement sur tout ce qui avait rapport à la très-sainte Vierge.

Marie d'Agreda reçut de Dieu l'ordre d'écrire les grandes choses qui lui étaient manifestées; mais épouvantée par le sentiment de son indignité, se regardant sincèrement comme une créature trop misérable et trop ignorante pour parler de choses si relevées, elle supplia le Seigneur de daigner choisir un instrument plus proportionné à la grandeur de cet ouvrage. Cette répugnance de l'humilité dura dix ans : pendant ces longues années, le Seigneur manifesta plusieurs fois sa volonté à cette sainte âme, qui toujours représentait au Seigneur son incapacité, en le suppliant de ne point lui imposer une tâche trop au-dessus de ses forces. Enfin, le Seigneur lui fit comprendre qu'il n'agréait pas son excuse et qu'il voulait que, sans plus tarder, elle se mît à l'œuvre.

Craignant par-dessus tout de déplaire à son Dieu, Marie exposa simplement à son confesseur le nouvel ordre qu'elle avait reçu. Ce saint homme, qui avait

suivi pendant dix ans tout le travail de la grâce dans l'âme de sa pieuse pénitente, crut prudent de consulter ses supérieurs dans une matière si importante et si délicate ; leur jugement fut conforme au sien : tous crurent que c'était réellement la volonté divine que *Marie de Jésus* écrivît l'histoire de la très-sainte Vierge. Le confesseur ordonna alors à sa pénitente d'obéir à l'ordre qu'elle avait reçu de Dieu, et cette véritable fille de l'obéissance, convaincue qu'on ne peut s'égarer quand on se laisse conduire par son directeur spirituel et ses supérieurs, déposa toutes ses appréhensions, toutes ses perplexités, et se mit à l'œuvre sans retard, comme on le lui commandait.

PREMIER MANUSCRIT DE LA CITÉ MYSTIQUE ; COMMENT IL
EST BRULÉ.

Ce fut en l'an 1637 que *Marie de Jésus* commença à écrire l'histoire de l'auguste Reine du ciel : elle intitula son ouvrage : *la Cité mystique de Dieu*, faisant par là allusion à ce que saint Jean dit dans son Apocalypse au sujet de la Vierge Immaculée qu'il représente comme une cité sainte qui descend du ciel. La première partie de la *Cité mystique*, qui forme la matière de deux volumes in-8, fut écrite en vingt jours : on ne pouvait comprendre, d'après le nombre d'heures consacrées à ce travail, comment la main avait pu avoir assez de célérité pour jeter sur le papier toutes ces pages, et cependant le style était d'une correction admirable, et la justesse des expressions parfaite, dans les matières les plus délicates et les plus sublimes où l'auteur s'élevait à la hauteur des plus grands théologiens, qui n'ont rien de plus beau, peut-être, que la page sur la sainte Trinité, par exemple.

La *Cité mystique* resta alors secrète : il n'en fut tiré qu'une copie pour le roi d'Espagne.

En l'année 1645, le confesseur de *Marie de Jésus* ayant dû faire une absence assez longue, notre fervente religieuse fut obligée de s'adresser à un autre confesseur. Celui-ci, qui n'était pas au courant de tout ce que Dieu avait opéré dans cette âme privilégiée, trouva imprudent de permettre à une femme d'écrire sur des sujets si relevés, et il lui ordonna de tout brûler. Immédiatement, avec sa prompte obéissance qui ne discutait jamais, l'humble Marie jeta au feu son manuscrit de la *Cité mystique*, et tous les autres papiers qui renfermaient le récit d'une partie des choses admirables que le Seigneur lui avait révélées, ou qu'il avait opérées en elle.

MARIE DE JÉSUS ÉCRIT DE NOUVEAU LA PREMIÈRE PARTIE DE LA CITÉ MYSTIQUE, ET ELLE ACHÈVE L'OUVRAGE.

En apprenant, à son retour, la perte de tant d'écrits précieux, le confesseur ordinaire de *Marie de Jésus* fut profondément affligé, et il lui reprocha comme une faute cet acte d'obéissance héroïque. L'humble fille reçut cette réprimande avec autant de soumission qu'elle en avait montrée dans le sacrifice qui lui avait été demandé. Sans comprendre cette contradiction apparente dans les ordres que Dieu lui donnait par ses ministres, elle resta ferme dans ce principe qu'on ne peut errer en obéissant, bien que ceux qui commandent puissent se tromper.

Quant au confesseur, ce qui le consolait un peu, c'est qu'il savait que le roi Philippe IV conservait dans ses archives une copie de la *Cité mystique*; mais dans un ouvrage si important, l'original avait une valeur que rien ne pouvait remplacer. Il ordonna à sa pénitente de se remettre à l'œuvre, et d'écrire de nouveau l'histoire de la Mère de Dieu. L'humble religieuse eut la bonne volonté d'obéir encore; mais elle fut si accablée de souff-

frances et d'infirmités continuelles pendant dix-huit mois, qu'elle ne put prendre la plume. A cette époque, son confesseur passa de ce monde à l'éternité, et elle eut de nouveau pour directeur, celui qui lui avait fait brûler tous ses écrits : il ne fut plus question alors de recommencer la *Cité mystique*.

Cependant, Dieu qui éprouvait la foi de sa servante, restait immuable dans sa volonté.

Le second confesseur mourut à son tour, et celui qui le remplaça, reconnaissant les marques d'une inspiration véritable, consulta ses supérieurs (ce que n'avait pas fait le directeur par l'ordre duquel le premier manuscrit avait été brûlé). Après avoir tout pesé devant Dieu, et fortifié son propre jugement par l'avis des supérieurs, ce confesseur dit à *Marie de Jésus* d'écrire de nouveau son livre de la *Cité mystique*. En même temps, Dieu lui réitéra le commandement de commencer au plus tôt.

Malgré le délabrement de sa santé, la religieuse, toujours obéissante, reprit la plume, composa de nouveau la première partie de son admirable livre qu'elle mena à bonne fin cette fois, sans qu'on pût comprendre comment elle avait trouvé la force d'aller jusqu'au bout, épuisée et souffrante comme elle était. Le R. P. de Arriola, chargé par l'évêque d'examiner les sentiments et les actes de la vénérable abbesse, nous assure que, pendant l'espace d'une heure, elle écrivait quarante feuilles entières (1) Quand on compara plus tard la copie de la première partie avec le nouvel original, elle fut trouvée, d'un bout à l'autre, entièrement conforme.

(1) Unius duntaxat horæ spatio, quadraginta folia integra, et hoc non semel illi accidit.

MORT DE MARIE D'AGRÉDA. ELLE EST DÉCLARÉE VÉNÉRABLE.

La fin de notre fervente épouse de Jésus-Christ fut digne de sa vie. Il y a lieu de croire que le Seigneur lui fit connaître le moment où elle devait quitter ce lieu d'exil et de souffrance, pour entrer heureusement dans la céleste patrie. Dans son humilité, *Marie de Jésus* ne dit rien de cette faveur : mais elle annonça à plusieurs reprises que sa mort approchait. Elle obtint de son confesseur la permission de faire une retraite de trente-trois jours, après quoi la maladie commença, dans la vigile de l'Ascension.

Toute la ville s'émut à l'appréhension de la mort d'une personne si vénérée. On fit plusieurs processions et entre autres une générale, à laquelle prirent part toutes les paroisses et les communautés religieuses de la ville et des villages voisins : une grande multitude de peuple suivait ces processions ; tous conjuraient le Seigneur de laisser encore auprès d'eux celle qu'ils regardaient comme une personne d'une sainteté éminente.

Mais ces prières publiques ne servirent qu'à assurer à *Marie de Jésus*, une mort précieuse aux yeux du Seigneur.

Le jour de la Pentecôte 1665, après avoir reçu avec une grande dévotion les derniers Sacrements, elle sembla voir son céleste Epoux venir à elle : car, en disant avec une admirable douceur : « Venez, venez, venez ! » elle rendit son âme à son Créateur.

Le pape Clément X décerna à cette fidèle servante du Seigneur, le titre de Vénérable, et il signa les lettres pour introduire la cause de la béatification.

Dans le procès apostolique qui fut entrepris pour cette cause, on cita un assez grand nombre de miracles que Dieu a opérés pendant la vie et après la mort de *Marie de Jésus*, afin de faire connaître au monde ses mérites et la puissance de son intervention.

CONTRADICTIONS

QUE SUBIT LA CITÉ MYSTIQUE.

En 1670, cinq ans après la mort de la vénérable abbesse du couvent d'Agréda, on imprima le texte espagnol du manuscrit de la *Cité mystique de Dieu*, tel qu'il était sorti de sa plume. L'ouvrage avait été scrupuleusement examiné par des hommes d'une science éminente et d'une grande piété. Mais, à cette époque, on était occupé, non sans motifs, de grandes appréhensions au sujet de tous les ouvrages mystiques, surtout quand ils étaient écrits par une femme.

La *Cité mystique* causa donc une profonde émotion par la nouveauté des choses merveilleuses qu'elle révélait au monde : des esprits inconsiderés ou peu éclairés exprimèrent des craintes, et hasardèrent quelques critiques. Alors, par prudence, bien que l'ouvrage eût déjà été examiné comme nous l'avons dit, le tribunal de l'Inquisition d'Espagne, dont la charge spéciale consistait à veiller sur le dépôt de la foi et l'intégrité de la doctrine, fit séquestrer les exemplaires de cette première édition, et en commença l'examen.

La *Cité mystique* fut de nouveau étudiée par les plus savants théologiens, avec la dernière exactitude, et après avoir tout pesé avec maturité, au bout de quatorze ans, le tribunal de l'Inquisition d'Espagne leva le séquestre, et permit ainsi la lecture de l'ouvrage dans toutes les éditions conformes à celle qui avait été imprimée à Madrid en 1670.

A Rome on s'occupa beaucoup aussi de cet ouvrage si extraordinaire. Comme nous l'avons dit, le pape Clément X ayant permis d'introduire la cause de la béatification de la vénérable abbesse du couvent d'Agréda, la

Sacrée Congrégation des Rites, dès le 16 janvier 1677, avait chargée une commission présidée par le cardinal Porto Carrero, de faire examiner la *Cité mystique*, suivant la règle générale en vertu de laquelle on doit soumettre à un examen sévère, les écrits de ceux dont on sollicite la béatification.

Tandis qu'on travaillait à cet examen, on envoya d'Espagne un exemplaire annoté, et l'on fit sentir que cet ouvrage excitait une grande agitation dans les esprits. Alors (par déférence pour l'Inquisition d'Espagne qui avait mis l'ouvrage sous le séquestre, en attendant qu'elle eût achevé de l'examiner), le Saint-Office de Rome, *sans examiner lui-même l'ouvrage et sans aucune censure spéciale*, en défendit provisoirement la lecture, en le mettant à l'Index, en 1681, par un décret qu'Innocent XI approuva.

Cependant, cette mesure parut trop rigoureuse, et au bout de trois mois environ, le Pape leva la défense faite par la Congrégation de l'Index.

L'Inquisition d'Espagne qui, à son tour, par déférence pour Rome, avait interrompu son travail d'examen, à la nouvelle de ce décret regardé à tort comme une condamnation absolue de l'ouvrage, l'Inquisition d'Espagne, disons-nous, reprit ses études sur la *Cité mystique*, et enfin, comme nous l'avons dit plus haut, le 3 juillet 1686, elle leva le séquestre : c'était reconnaître que l'on pouvait, en toute confiance, lire et propager l'œuvre admirable de la vénérable *Marie de Jésus*, abbesse du couvent de l'Immaculée-Conception d'Agrèda.

Le pape Alexandre VIII, successeur d'Innocent XI, déclara que l'ouvrage pouvait être lu en toute sûreté : *impune legi posse*.

En 1704, l'imprimeur de l'Index ayant laissé paraître le titre de la *Cité mystique* parmi les ouvrages prohibés, le Pape, qui était alors Clément XI, ordonna

que l'ouvrage de la vénérable Marie d'Agréda fût *absolument* rayé du livre de l'*Index*, et il défendit en même temps à la Congrégation de l'*Index* de s'en occuper désormais. (Comme nous l'avons dit, il y avait, selon l'usage, une commission spéciale chargée d'examiner les écrits de la vénérable religieuse, pour la cause de sa béatification; il était dès lors superflu qu'une autre Congrégation s'occupât de cet examen.)

Cependant un évêque d'Italie publia par erreur, dans son diocèse, « qu'il était défendu de lire la *Cité mystique*, en vertu de l'ancien décret de l'*Index*. » L'imprimé de l'évêque fut révoqué par un décret du Saint-Office de Rome, en date du 26 septembre 1713, et la Sacrée Congrégation de l'*Index* déclara, à cette occasion, que le décret par lequel le pape Innocent XI avait permis de lire la *Cité mystique* restait dans toute sa vigueur dans l'Eglise universelle.

Plus les théologiens examinaient l'ouvrage de Marie d'Agréda, plus la parfaite exactitude de la doctrine devenait évidente. Toutes les objections avaient été réfutées, tous les doutes étaient levés. En 1729, le pape Benoît XIII, par le rescrit dans lequel il ordonnait de poursuivre l'affaire de la béatification de la vénérable auteur, ordonna en même temps que la *Cité mystique* ne fût plus soumise à d'autre examen.

Mais les postulateurs de la cause de la béatification de la vénérable Marie d'Agréda, supplièrent le Souverain Pontife de revenir sur cette décision, pour que l'on examinât les réponses qu'ils avaient proposées au sujet des censures et des difficultés énoncées précédemment par le Saint-Office. Benoît XIII y consentit, et, pour examiner ces réponses, il créa une nouvelle Congrégation composée de plusieurs cardinaux et de théologiens distingués. Ceci se passait dans la dernière année du pontificat de Benoît XIII.

Son successeur, Clément XII, confirma la Congrégation récemment nommée.

Benoît XIV nomma une Congrégation qui devait traiter devant lui l'affaire de Marie d'Agréda. Après un mûr examen, cette Congrégation déclara, en 1757, que la vénérable servante de Dieu était bien réellement l'auteur de la *Cité mystique*. La mort empêcha ce grand Pape de mener à bonne fin la cause de la béatification de Marie d'Agréda, pour laquelle il avait conçu une grande et tendre vénération, comme il le dit en termes très-expressifs : (*Propter nimiam affectionem quam erga Ancillam Domini merito fovemus.*)

Clément XIV, par un décret en date de 1771, confirma ce qui avait déjà été reconnu sous son prédécesseur, touchant l'authenticité de la *Cité mystique* : le décret constate qu'il est prouvé que l'ouvrage a été réellement composé par la servante de Dieu.

L'affaire de la béatification arrivée presque à sa conclusion, s'est trouvée indéfiniment ajournée, d'abord par les agitations qui annonçaient la grande Révolution de 1789, ensuite par la ruine des ordres religieux et la dévastation des couvents, qui entraîna la perte des documents de la cause et des fonds nécessaires pour la poursuivre.

PRINCIPALES APPROBATIONS QUI RECOMMANDENT LA CITÉ MYSTIQUE
COMME UN LIVRE IRRÉPROCHABLE ET ÉDIFIANT.

Comme on vient de le voir, la permission de répandre et de lire la *Cité mystique* fut accordée par l'Inquisition d'Espagne, et, ce qui est bien plus décisif, par le Saint-Siège lui-même ; plusieurs papes ont confirmé cette permission, et la Sacrée-Congrégation de l'Index a déclaré, dès 1713, que le décret par lequel le pape Inno-

cent XI avait permis de lire la *Cité mystique* restait dans toute sa vigueur pour l'Eglise universelle.

Quant à l'approbation solennelle de la *Cité mystique*, c'est une affaire des plus graves, qui est liée intimement à la cause de la béatification de la vénérable servante de Dieu.

Mais, ce que nous croyons utile de montrer ici, c'est qu'il y a peu d'ouvrages autorisés par un aussi grand nombre d'approbations remarquables et par la source d'où elles émanent, et par la discussion approfondie de toutes les parties du livre : ce sont, comme on va le voir, des juges compétents et éminemment capables qui prononcent après l'examen le plus complet et le plus rigoureux. Ces approbations à elles seules formeraient un volume : nous ne parlerons que de trois ou quatre.

D'abord, l'Ordinaire, c'est-à-dire l'évêque du diocèse où résidait Marie d'Agréda, donna, le 6 mai 1667, son approbation longuement et sagement motivée. Le texte de cette approbation, qui renferme l'analyse et la discussion des différentes parties de la *Cité mystique*, remplirait environ 30 pages comme celles-ci.

En 1699, pour lever les doutes que pouvait faire naître la censure de quelques docteurs de Sorbonne, (non pas sur le texte, mais sur la première partie d'une traduction française), le roi d'Espagne, Charles II, demanda aux deux célèbres universités de Salamanque et d'Alcala d'examiner les propositions censurées, et la défense de la *Cité mystique*, présentée par le Père Gabriel de Noboa et différents théologiens.

Les docteurs des universités procédèrent avec toute la maturité convenable pour des matières si importantes. Après l'étude faite en particulier par chaque gradué, et plusieurs réunions générales, il fut reconnu et déclaré, « que les propositions signalées par Messieurs de Sorbonne étaient entièrement libres de tout soupçon de fausseté ou d'erreur. »

La censure émanée de quelques docteurs de Sorbonne, connus par l'antipathie que leur inspirait la dévotion envers la sainte Vierge, fut un acte déplorable contre lequel protestèrent les docteurs les plus respectables de cette savante compagnie (1). Cette censure, qui ne portait du reste que sur une partie de la traduction, fut contrebalancée en France par la déclaration des docteurs de l'Université de Toulouse, dont on verra plus bas un extrait.

Enfin, en 1715, les régents de la fameuse Université de Louvain, après un mûr examen de l'ouvrage et des critiques dont il avait été l'objet, publièrent un magnifique éloge de la *Cité mystique*, déclarant que ce Livre « servirait très-utilement à entretenir et à augmenter la piété des fidèles, le culte de la sainte Vierge et le respect dû à nos mystères. » On lira avec plaisir les derniers paragraphes de ce document remarquable par la piété, la science et l'humilité de ses doctes auteurs :

« Nous avouons que, dans ce livre, il y a quelques passages sur lesquels on peut aisément soulever des controverses; il en est même qui nous ont offert des difficultés embarrassantes que nous ne sommes pas encore parvenus à résoudre (2). Mais en présence de la

(1) Nous avons publié, dans l'*Ami des livres*, une analyse d'une brochure du temps, qui renferme à ce sujet les renseignements les plus précis et les plus curieux. Nous avons montré aussi, dans le même recueil, que les notes de Bossuet contre la *Cité mystique* n'étaient rien moins qu'authentiques; car, la brochure que nous possédons parle explicitement « du respect et de l'estime bien connus de M. de Meaux pour le livre de Marie d'Agréda. » Comme les fameuses notes sont plutôt du style de Dupin que de celui de Bossuet, et qu'elles ne paraissent qu'à la seconde édition de ses œuvres, ne faudrait-il pas les regarder comme une interpolation?

(2) « Inter quos (passus scripturæ) quidam etiam nobis laborem dederunt et adhuc faciunt. » Dans la traduction de cette approbation, en tête de la nouvelle édition de la traduction du P. Croset, il nous semble qu'on a dénaturé le sens de cette phrase, en faisant dire aux docteurs de Louvain : « Il y en a même quelques-uns (passages) qui nous ont fait peine et elle nous reste encore. »

beauté et de l'utilité de l'ensemble, nous avons pensé que ces passages peu nombreux ne devaient point nous empêcher d'accorder à l'ouvrage les éloges qu'il mérite; d'autant plus que dans ce qui nous semble prêter à la critique, il peut se faire que nous nous trompions nous-mêmes.

« Cela nous paraît d'autant plus raisonnable que tout, dans ce livre, nous porte à croire qu'il y a là quelque chose de plus qu'humain. Un ouvrage si beau, si sublime, dont toutes les parties se soutiennent parfaitement, ne saurait être légèrement regardé comme un jeu d'imagination. On peut encore moins supposer qu'un fourbe ait réussi à composer une œuvre aussi vaste, traitant constamment des matières les plus difficiles et les plus diverses, en marchant toujours d'un pas égal, sans s'égarer jamais et sans se contredire, malgré la quantité innombrable de détails et de circonstances qu'il embrasse.

« Il y a dans cette divine histoire tant de choses sublimes qui ravissent l'âme, et tout s'enchaîne si rigoureusement, qu'il est impossible de n'y voir qu'une fiction ingénieuse. Enfin, il serait absurde d'attribuer au démon un livre qui, d'un bout à l'autre, ne respire et n'inspire que l'humilité, la patience et l'amour des souffrances. Deux choses nous paraissent démontrées : c'est bien la vénérable mère d'Agréda qui a écrit cet ouvrage, mais il est impossible qu'elle l'ait composé sans une assistance particulière de Dieu. Nous jugeons donc que l'intérêt public demande la publication de la *Cité mystique*, à cause du grand bien qui en résultera. »

EST-ON OBLIGÉ DE CROIRE TOUT CE QUI EST CONNU PAR UNE
RÉVÉLATION PARTICULIÈRE.

D'après l'abrégé de la vie de la vénérable *Marie de Jésus*, abbesse d'Agréda, et l'aperçu historique des examens minutieux et des solennelles approbations dont sa *Cité mystique* a été l'objet, nous croyons qu'on sera porté à reconnaître que ces révélations ont, au plus haut degré, tous les caractères d'authenticité.

Cela ne prouve pas que l'on soit *obligé* d'y croire, la croyance n'est rigoureusement *obligatoire* que pour les articles de foi définis par l'Eglise. Pour les révélations privées, lorsqu'elles réunissent tous les caractères qui établissent qu'elles viennent de Dieu, et qu'il n'y a aucune possibilité d'illusion, la personne même qui reçoit de Dieu ces faveurs est obligée d'y croire; parce qu'elle sait, sans l'apparence d'aucun doute, que c'est Dieu qui l'éclaire directement. Mais les autres personnes restent libres d'ajouter au récit de ces révélations, une confiance plus ou moins entière. Toutefois, il serait téméraire de les rejeter légèrement, et il ne convient qu'à des impies de les tourner en dérision.

Les hommes savants et pieux souscriront aux paroles si sages qu'on va lire : nous les extrayons de l'approbation motivée, donnée par les docteurs de l'Université de Toulouse, au beau travail de Grenier sur la *Cité mystique*.

Extrait de l'approbation donnée à l'ouvrage intitulé :
Abrégé et examen de la Mystique Cité de Dieu (1).

« Nous ne disconvenons pas qu'il n'y ait dans

(1) Cet ouvrage, imprimé à Perpignan, en 1695, est devenu excessivement rare; nous avons eu le bonheur d'en acquérir un exemplaire

« cet ouvrage des faits nouveaux dont nous n'avions
 « point ouï parler, et des révélations extraordinaires
 « qui vont au-delà de ce que nous avons cru jus-
 « qu'à présent ; mais , ni dans ces nouveaux faits ,
 « ni dans ces révélations extraordinaires , nous ne
 « voyons rien qui choque les principes de la Foi
 « ou des bonnes mœurs, rien même qui soit au-
 « dessus des grandeurs de Marie, et qui ne s'accorde
 « parfaitement avec l'idée confuse et générale que nous
 « avons de l'excellence de la Mère de Dieu, que les
 « Pères traitent d'incompréhensible, et que l'Eglise re-
 « garde toujours comme la créature la plus distinguée
 « et la plus privilégiée qui fut jamais; de sorte que cet
 « ouvrage, à le bien prendre, ne fera que développer
 « cette idée confuse et générale, en nous faisant voir
 « plus distinctement et en détail, ce que nous ne voyons
 « que confusément et en gros, c'est-à-dire la conduite
 « toute divine de la Mère de Dieu, et les merveilles
 « surprenantes qu'il a plu au Seigneur d'opérer en elle.
 « C'est un secours qu'elle nous envoie elle-même; se-
 « cours qui vient à propos et dont nous avons besoin
 « dans ces derniers temps, pour une plus ample ins-
 « truction des fidèles, pour le soutien et l'augmentation
 « de son culte, et pour la confusion de ses ennemis.

« Cette vie admirable de Marie sera un modèle uni-
 « versel, pour parler avec saint Ambroise, où chacun
 « trouvera des traits qui seront pour lui. *Mariæ vita*
 « *omnium disciplina*. Ces grandes distinctions que
 « Dieu a faites d'elle, ranimeront le zèle languissant
 « des fidèles, à lui rendre ce culte distingué qu'ils lui
 « doivent, et la vue de cette parfaite conformité qu'elle
 « a avec son Fils, confondra les envieux de sa gloire,

tout récemment. L'auteur, M. Grenier, conseiller du Roi et son pro-
 cureur au bureau des finances, était un de ces anciens magistrats qui
 faisaient leurs délices de l'étude de la théologie.

« certains faux zélés qui semblent avoir pris à tâche de
 « la dégrader et de la réduire au train commun, préten-
 « dant que son abaissement doit servir à l'élévation de
 « Jésus, cet aimable Fils qui s'est étudié à se la rendre
 « semblable, et qui n'est jamais plus glorifié que par
 « son élévation.

« Au reste, nous déclarons ici avec l'auteur que
 « nous n'avons garde non plus que lui, de prétendre
 « que l'on doive ou que l'on puisse croire de foi divine,
 « les révélations nouvelles qui sont contenues dans ce
 « livre. Nous savons que cette foi divine est un tribut
 « uniquement dû à ces anciennes révélations que l'Eglise
 « propose comme contenues dans l'Ecriture ou dans la
 « tradition divine venue jusqu'à nous par le ministère
 « des Apôtres qui ont eu, comme parlent les Pères,
 « toute la plénitude de la foi.

« On ne demande ici et l'on ne peut demander
 « qu'une foi humaine et arbitraire, ou pour mieux dire,
 « une créance pieuse fondée sur le témoignage de la
 « vénérable abbesse d'Agréda, qui dépose que la Mère
 « de Dieu elle-même lui a dicté ou révélé ce qu'elle a
 « écrit.....

« Donné à Toulouse, le 25 novembre 1694.

« CASEMAJOU, professeur royal en la Faculté
 de Théologie de l'Université de Toulouse
 et Doyen.

« RABY, professeur royal de Théologie en
 l'Université de Toulouse.

« J. GISBERT de la Compagnie de Jésus, pro-
 fesseur royal de Théologie de l'Université
 de Toulouse. »

Tout ce que disent ces illustres docteurs touchant les
 merveilles de la vie de la très-sainte Vierge Marie,
 s'applique nécessairement, dans le degré convenable,

aux merveilles de la vie de saint Joseph; puisque c'est en vue de le rendre le digne époux de Marie qu'il a été élevé à un état de sainteté si éminent, et surtout parce que les révélations qui concernent ce grand Patriarche sont présentées dans le même ouvrage, et avec les mêmes caractères vénérables, que les autres faits rapportés par l'abbesse d'Agréda.

UN MOT SUR LA FIDÉLITÉ DE NOTRE TRADUCTION.

Plein de respect pour le texte de la Vénérable Marie d'Agréda, non-seulement nous nous sommes fait scrupule de modifier ou d'ajouter une pensée à son texte, mais nous nous sommes astreint à rendre le plus exactement possible toutes les expressions, ainsi que le mouvement du style et toutes ses nuances. Il nous a paru que la traduction du P. Croset, qui a pu être louée en son temps, n'était plus suffisante aujourd'hui, parce que ses expressions et ses tours également surannés, rendent la lecture pénible et même insupportable, tandis que le texte est peut-être encore aujourd'hui ce qu'il y a de plus pur, de plus correct et de plus élégant dans la littérature espagnole.

Pour que le lecteur puisse juger par lui-même, nous plaçons sous ses yeux deux courtes citations :

TRADUCTION DU P. CROSET,
Revue et réimprimée chez Pous-
sielgue, 1857.

Elle s'en alla avec son *époux* Joseph à Nazareth, patrie des deux nouveaux *époux*, et bien que saint Joseph fut né en ce lieu, néanmoins, par la disposition du Très-Haut, il était allé demeurer à Jérusalem à cause de quelques revers de fortune, où elle lui fut si favorable (1), qu'il eut le bonheur d'être l'époux de celle que Dieu avait choisie pour être sa propre mère. (Tome 2, § 755, p. 389.)

TEXTE ESPAGNOL,
Mystica ciudad de Dios, en Madrid,
1725.

... Con su mismo Esposo Joseph, caminaron à Nazarèth, Patria natural de los dos felicissimos desposados. Y aunque san Joseph avia nacido en aquel Lugar, però disponiendolo el Altissimo por medio de algunos sucessos de fortuna, avia ido à vivir algun tiempo à Jérusalèn, paraque alli la mejorasse tan dichosamente, como llegando à ser Esposo, de la que avia elegido el mismo Dios para Madre suya.

(1) Non-seulement ce tour est incorrect, mais il rend la pensée obscure.

TRADUCTION QUE NOUS PROPOSONS.

Avec Joseph qu'elle venait d'épouser, Marie partit pour Nazareth la ville natale de ces époux les plus heureux entre tous. Bien que saint Joseph fut né en ce lieu, par une secrète disposition du Très-Haut, quelques revers de fortune l'avaient amené à vivre momentanément à Jérusalem, où l'attendait le comble de la prospérité, puisqu'il y devint l'époux de Celle que Dieu même avait choisie pour sa Mère.

LE P. CROSET.

Etant arrivés à Nazareth où la Princesse du ciel avait les maisons et les autres biens de ses bienheureux parents, ils y furent reçus et visités de toute leur parenté et de leurs amis, avec les réjouissances et les applaudissements qu'on a coutume de témoigner en de semblables occasions; après s'être acquittés fort saintement de tous les devoirs que la civilité demande et avoir satisfait à ces obligations temporelles de la conversation et du commerce des hommes avec beaucoup d'honnêteté, nos très-saints mariés Joseph et Marie se trouvèrent libres et débarrassés dans leur maison. (*id. id.*, § 756.)

TEXTE.

Llegando à su Lugar de Nazareth, donde la Princesa del Cielo tenía la hazienda, y casas de sus dichosos Padres, fueron recibidos, y visitados de todos los amigos, y parientes con el regocijo, y aplauso, que en tales ocasiones se acostumbra. Y aviendo cumplido con la natural obligacion, y urbanidad santamente, satis faciendo à estas deudas temporales de la conversacion, y comercio de los hombres, quedaron libres, y desocupados los dos Santissimos Esposos Joseph, y Maria en su casa.

TRADUCTION QUE NOUS PROPOSONS.

Arrivés à Nazareth où la Princesse du ciel avait son patrimoine et les maisons de ses bienheureux ancêtres, nos époux furent accueillis et visités par tous leurs amis et leurs parents, avec tous les témoignages de joie et de satisfaction qui se produisent en pareille circonstance. Après s'être acquittés saintement des devoirs qu'imposent les liens du sang et la civilité, en se prêtant à tout ce que requièrent les bienséances et le commerce de la société, nos très-saints époux Joseph et Marie, libres et débarrassés de tout souci, restèrent seuls dans leur maison.

La foi simple et naïve n'est pas le privilège de notre époque légère, ignorante et orgueilleuse, portée à la raillerie et au sarcasme; il faut donc bien prendre garde d'y prêter par la forme, surtout quand on parle de choses tout à la fois savantes, extraordinaires et sublimes.

Il est fâcheux que nous n'ayons pas une traduction supportable du livre écrit avec tant d'élégance et une si noble simplicité par la vénérable Marie d'Agréda. Les éditeurs de la réimpression du Père Croset, dans une seconde édition qu'ils viennent de publier (1862), ont corrigé notamment les deux passages que nous avons transcrits d'après l'édition de 1857. Il y a plusieurs pages améliorées dans cette toute récente édition, mais généralement les défauts subsistent. Les honorables éditeurs actuels n'ont-ils pas encore trop de respect pour une œuvre qui fut loin de réunir tous les suffrages, même à son apparition, alors qu'elle était dans toute la fleur de sa jeunesse? Y a-t-il sérieusement beaucoup d'onction dans des locutions triviales comme *la naissance du petit Baptiste* (1)? — Est-il utile, pour l'esprit de piété, de fuir des paragraphes par la forme banale *très-fidèle et très-reconnaissant serviteur* (2)? — L'autorité du Père Croset est-elle assez vénérable pour que l'on craigne de corriger son style inexact, quand il nous parle du jour où *le Saint-Esprit vint au monde* (3)? — Quel délicieux parfum de bon style a-t-on trouvé dans des tours comme celui-ci : *qu'il n'avait jusque là pas découverts* (4)?

Or, on rencontre bien rarement, dans les six volumes de l'édition de 1862, une page exempte de l'un de ces défauts choquants, qui rendent pénible la lecture des plus belles choses. Cela n'est pas surprenant, car le Père Croset déclarait lui-même, dans son avertissement, qu'il n'avait point songé au style, mais seulement au sens. Pour nous, il nous semble que la fidélité de la traduction consiste à faire passer une œuvre d'une langue dans une autre, en conservant non-seule-

(1) II^e P., n° 889, édit. de 1862. — (2) II^e P., n° 413, édit. de 1862.

(3) III^e P., n° 59, édit. de 1862. — (4) II^e P., n° 304, édit. de 1862.

ment l'exactitude du fond, mais autant que possible les agréments, le charme de la forme, et surtout le mouvement du style qui donne souvent à la pensée une nuance qui a beaucoup de valeur. C'est pour cela que nous nous sommes efforcé de conserver toutes les métaphores, toutes les figures de style, toutes les expressions et autant que possible l'ordre même des mots; travail ingrat, sans doute, mais utile pour donner au lecteur une idée assez juste du texte original.

NOTA. (Après avoir pris connaissance de notre première édition, l'abbé Pierre-Marie de Torrecilla, docteur et ancien professeur de l'Université de Valence, auteur d'un cours comparé de langue espagnole et de langue française, a bien voulu nous adresser, au sujet de notre traduction, l'approbation la plus complète, mais en termes trop élogieux pour que nous puissions les reproduire ici.)

HISTOIRE

DU

GLORIEUX PATRIARCHE JOSEPH

ÉPOUX DE MARIE.

CHAPITRE I^{er}.

**Ce qui précéda le Mariage de saint Joseph avec
la très-sainte Vierge.**

ANCÊTRES DE SAINT JOSEPH.

La famille dans laquelle naquit Joseph, descendait, comme celle de Marie, de la race royale de David. Elle habitait la petite ville de Nazareth. Le saint Evangile nous apprend que le Père de Joseph se nommait Jacob.

MOTIFS DE L'EXCELLENCE DE SAINT JOSEPH.

C'est en considérant l'amour de notre adorable Sauveur pour sa sainte Mère, qu'on peut apprécier l'éminente sainteté de Joseph. Toute la plénitude des vertus et des grâces dont fut comblé le saint Patriarche, lui fut accordée dans le but de le rendre le digne époux de Marie. S'il se fût trouvé un homme plus parfait que lui, le Seigneur l'eût choisi pour l'époux de sa Mère.

Puisque le saint patriarche Joseph a été l'époux de Marie, il fut sans contredit le plus grand des élus que le Seigneur eut sur la terre. La fin sublime pour laquelle Dieu l'a créé et prédestiné, nous dit assez que la droite du Tout-Puissant le rendit capable de répondre à ses vues, en proportionnant la sainteté de Joseph à sa mission ; c'est-à-dire en mesurant d'après cela les vertus, les dons, les grâces dont la Majesté divine se plut à le combler. Pour être digne de devenir l'époux de la très-sainte vierge Marie, pour recevoir le dépôt sacré de ce trésor céleste, il fallait qu'il fût un prodige de sainteté, et il le fut en effet.

SA CONCEPTION ET SA SANCTIFICATION.

Les prodiges commencèrent dans le sein de sa mère, dès la formation de son corps. Le Seigneur présida à sa conception par une providence toute spéciale pour lui donner un tempérament parfait, une complexion et des qualités excellentes : Dieu fit de ce petit corps une terre bénie, il le doua d'une âme bonne et d'inclinations droites.

Joseph fut sanctifié dans le sein de sa mère, au septième mois. Dès lors, le foyer du péché fut comme éteint en lui : aussi n'éprouva-t-il jamais aucune révolte des sens, aucun mouvement désordonné. Il ne reçut pas l'usage de la raison au moment de cette première sanctification, mais il fut seulement délivré du péché originel. Sa mère ressentit alors un nouveau mouvement de joie que le Saint-Esprit excita dans son âme ; sans comprendre tout le mystère, elle fit en cette circonstance des actes admirables de vertu, et elle comprit que l'enfant qu'elle portait serait grand devant Dieu et devant les hommes.

SA NAISSANCE ET SES PREMIÈRES ANNÉES.

Joseph naquit à Nazareth : on admira la beauté de ce petit enfant qui paraissait doué de toutes les perfections naturelles ; sa naissance causa à ses parents une joie extraordinaire, semblable à celle que produisit la nati- vité de saint Jean-Baptiste, bien que les hautes desti- nées de Joseph fussent beaucoup plus cachées.

Le Seigneur avança en faveur de notre saint, le mo- ment où la raison se développe ordinairement. Dès sa troisième année, Joseph fut doué de l'usage parfait de l'intelligence ; de plus, Dieu lui communiqua une science infuse (c'est-à-dire acquise immédiatement sans travail, sans étude) ; en même temps le saint enfant reçut un nouvel accroissement de grâce et de vertu.

Il commença dès lors à connaître Dieu par la foi : il le connut aussi par le raisonnement naturel, qui le lui fai- sait concevoir comme la cause première et l'auteur de toutes les créatures. Il saisissait facilement et avec beaucoup de profondeur tout ce qu'on lui disait de Dieu et de ses œuvres.

Dans cette première enfance, Joseph fut élevé à un haut degré d'oraison et de contemplation , et il prati- quait d'une manière admirable toutes les vertus, autant que son âge si tendre le permettait.

Ainsi, tandis que chez les autres enfants, la raison ne paraît guère avant la septième année, le petit Joseph, à trois ans, était sous le rapport intellectuel, un homme d'un jugement et d'une sainteté rares.

SON CARACTÈRE. — SA PURETÉ ANGÉLIQUE.

Le caractère de Joseph offrait un heureux ensemble de douceur, de charité, d'honnêteté et de droiture, ses

inclinations étaient non seulement vertueuses , mais même angéliques. Par la perfection de son innocence et les prérogatives de sa chasteté, il surpassa les plus sublimes séraphins ; car la pureté dont sont doués ces esprits célestes, Joseph la possédait dans un corps terrestre et dans une chair mortelle. A l'âge de douze ans il fit vœu de virginité, et jamais aucune image impure, aucune impression fâcheuse du monde sensible, ne troubla la sérénité des puissances de son âme. C'est en lui accordant cette simplicité de colombe et cette candeur angélique, que Dieu préparait Joseph à vivre dans la compagnie et l'intimité de la plus pure des créatures.

POURQUOI JOSEPH FUT CHARPENTIER , ET COMMENT IL FUT AMENÉ A
VIVRE A JÉRUSALEM.

Comme il était pauvre des biens de la terre, Joseph apprit dans sa jeunesse l'état de charpentier, qui lui parut un des plus honnêtes et des plus convenables pour l'aider à subsister. Dieu, dans sa sagesse, permit que son fidèle serviteur, par suite de quelques revers de fortune, se vît contraint de quitter Nazareth, pour venir s'établir à Jérusalem.

Fidèle à la grâce, Joseph avançait toujours dans les voies de la sainteté et de la perfection ; enfin il arriva, par une vie irrépréhensible, à l'âge auquel Dieu avait résolu de le donner pour époux à la très-sainte vierge Marie. Pour accroître alors en lui les dons de la grâce, et l'aider à y correspondre constamment, notre divine Dame intervint par ses prières : elle supplia instamment le Très-Haut, s'il voulait lui imposer l'état de mariage, de sanctifier celui qui devait être son époux, afin qu'il se conformât à ses très-justes sentiments et à ses désirs.

LE SEIGNEUR MANIFESTE SA VOLONTÉ AU SUJET DU MARIAGE DE LA
TRÈS-SAINTÉ VIERGE.

Marie avait été présentée au Temple, et offerte au Seigneur, après avoir accompli sa troisième année. Son enfance s'était écoulée à l'ombre du sanctuaire, dans les appartements où l'on élevait les aînées de la tribu royale de Juda et de la tribu sacerdotale de Lévi. Entourées de soins vigilants, ces jeunes vierges restaient dans la retraite, appliquées à de pieuses occupations, jusqu'à l'âge où l'on pouvait les établir convenablement.

La plus pure des créatures, Marie, achevait sa quatorzième année quand Dieu parla dans un songe au souverain-prêtre qui était saint Siméon. Le Seigneur lui commanda de choisir un époux pour Marie, fille de Joachim et d'Anne, de Nazareth, faisant connaître que sa divine Majesté veillait sur elle avec un soin et un amour tout particuliers.

Le grand Prêtre supplia le Seigneur de désigner lui-même celui qui devait être l'époux de cette vierge admirable : Dieu lui ordonna d'assembler les autres prêtres et les docteurs ; de leur faire connaître que cette jeune fille était seule et orpheline, et qu'elle n'avait aucunement la volonté de s'engager dans le mariage ; mais que la coutume étant qu'aucune fille aînée ne sortît du Temple sans se marier, il convenait de lui faire contracter une union avec celui qu'ils en jugeraient le plus digne.

Siméon, obéissant aux ordres du ciel, rassembla les prêtres et les docteurs, et leur manifesta la volonté du Seigneur, au sujet de la sainte Vierge. Par une inspiration divine, tous s'accordèrent à dire que, l'affaire étant d'une haute importance, et le Seigneur ayant ma-

nifesté son bon plaisir, il convenait de consulter sa volonté sainte et de le prier d'indiquer, par quelque signe, celui qui était le plus digne d'être l'époux de Marie ; ajoutant *que cet homme* devait être de la maison et de la race de David, afin que la loi fût accomplie.

Ils fixèrent donc un jour où tous les jeunes gens de la famille de David, qui résidaient à Jérusalem, devaient s'assembler dans le Temple : il se trouva que ce jour était précisément celui où la Reine du ciel accomplissait sa quatorzième année. Il était nécessaire de lui faire connaître la résolution qui avait été prise, et de lui demander son consentement. Le prêtre Siméon la fit donc venir et lui déclara l'intention qu'il avait, lui et les autres prêtres, de lui donner un époux, avant qu'elle sortît du Temple.

La très-prudente Marie, le visage tout couvert d'une pudeur virginale, répondit au grand prêtre, avec beaucoup de modestie et d'humilité : « Monseigneur, dit-elle, quant à moi, ma volonté et mon désir sont de garder, pendant toute ma vie, la chasteté perpétuelle, en me consacrant à Dieu pour le service de ce saint Temple, par reconnaissance pour les grands biens que j'y ai reçus. Je n'ai jamais eu aucun désir, aucun goût pour l'état du mariage, et je me crois inhabile à remplir les devoirs qu'il impose. Voilà mes inclinations ; mais, Monseigneur, c'est à vous que Dieu éclaire, de m'enseigner ce qui est le plus conforme à sa sainte volonté. »

« Ma fille, repartit le grand-prêtre, vos désirs sont saints, et le Seigneur les aura pour agréables ; mais remarquez qu'aucune des filles d'Israël ne renonce au mariage, parce que nous attendons, selon les divines prophéties, la venue du Messie ; et c'est pour cela que, parmi notre nation, on estime heureuse et bénie celle à

qui Dieu accorde des enfants. Dans l'état du mariage, vous pouvez servir Dieu avec beaucoup de perfection, et pour que celui qui doit vous être uni, seconde vos bonnes intentions, nos prières demanderont au Seigneur, comme je vous l'ai dit, qu'il daigne nous faire connaître lui-même l'époux qui sera le plus conforme à sa divine volonté, parmi les descendants de David. De votre côté, ma fille, demandez la même chose par des prières continuelles, afin d'attirer sur vous les regards du Très-Haut, et pour qu'il nous dirige tous. »

Ceci se passait neuf jours avant celui qui avait été fixé pour prendre une dernière résolution, et pour exécuter ce qui venait d'être arrêté.

LA NEUVAINNE QUI PRÉCÈDE LE MARIAGE.

Pendant cette neuvaine, Marie multiplia ses prières au Seigneur, lui demandant, avec des torrents de larmes et de profonds soupirs, que sa sainte volonté s'accomplît dans une affaire qui la jetait dans de si pénibles perplexités, et qui était si importante pour elle.

Un des jours de cette neuvaine, le Seigneur lui apparut et lui dit : « Mon épouse et ma colombe, dilatez votre cœur affligé ; éloignez-en le trouble et la tristesse. J'ai entendu vos désirs et vos prières : je gouverne tout, et le grand-prêtre est dirigé par ma lumière. Je vous donnerai un époux de ma main : loin de s'opposer à vos saints désirs, il vous y affermira à l'aide de ma grâce. Je vous le chercherai parfait et selon mon cœur ; je le choisirai entre tous mes serviteurs : mon pouvoir est infini, et ma protection ne vous manquera jamais. »

—

CHAPITRE II.

Le Mariage de saint Joseph et ce qui se passa jusqu'à l'Incarnation.

UN PRODIGE DÉSIGNE SAINT JOSEPH. — MARIE LUI EST DONNÉE POUR ÉPOUSE.

Au jour marqué, qui était celui où notre princesse Marie accomplissait sa quatorzième année, on vit se réunir tout ce qu'il y avait à Jérusalem d'hommes de la tribu de Juda et de la famille de David, de laquelle Marie elle-même descendait. Joseph, originaire de Nazareth, mais habitant de la sainte cité, se trouvait parmi eux, parce qu'il était un des descendants de la famille de David.

Il avait alors trente-trois ans. Il était bien fait, et d'une physionomie agréable : on admirait sa modestie incomparable et sa gravité. Joseph était parent de la Vierge Marie au troisième degré. Sa vie avait été très-pure, sainte, irréprochable aux yeux de Dieu et des hommes.

Tous les jeunes gens assemblés dans le Temple, s'unissant aux prêtres, demandaient au Seigneur que son divin Esprit indiquât ce qu'il y avait à faire. Dieu parla au cœur du souverain-prêtre et lui inspira de faire prendre à chacun des jeunes hommes une baguette sèche, et de demander tous ensemble, avec une foi vive, à sa divine Majesté, qu'il lui plût de leur montrer par ce moyen celui qu'il avait choisi pour être l'époux de Marie.

La bonne odeur des vertus de cette aimable Vierge,

sa réputation parfaite, le bruit qui s'était répandu de sa beauté, de ses biens, son double titre de fille aînée et unique de sa maison, tout faisait souhaiter à chacun de l'avoir pour épouse.

Il n'y eut que l'humble Joseph qui se crut indigne de cette faveur. Se souvenant de son vœu de chasteté, et se proposant de nouveau de l'observer toute sa vie, il se résignait à la volonté divine, s'abandonnant entièrement aux dispositions de Dieu à son égard. En même temps il conçut, plus que tous les autres, une haute estime et une grande vénération pour la très-vertueuse Vierge Marie.

Tandis que toute l'assemblée était en prières, on vit fleurir la baguette du pieux Joseph, et l'on aperçut une blanche colombe, éblouissante de splendeur qui vint se reposer sur la tête du saint. En même temps Dieu lui parla intérieurement et lui dit : « Joseph, mon-serviteur, Marie sera votre épouse ; recevez-la avec beaucoup d'égards et de respect parce qu'elle est agréable à mes yeux, juste, très-pure de corps et d'esprit ; faites tout ce qu'elle vous dira. »

A la vue du prodige par lequel le Ciel manifestait sa volonté, les prêtres déclarèrent que Joseph était l'époux choisi par le Seigneur lui-même pour la Vierge Marie, et ils la firent appeler pour les épousailles. Celle qui est radieuse comme le soleil et plus belle que la lune, sortit donc de sa retraite, et elle parut en présence de tous avec une majesté plus qu'angélique ; rien de comparable à la beauté, à la modestie, à la grâce de cette Vierge sainte. Les prêtres célébrèrent son mariage avec le plus chaste et le plus saint des hommes, l'heureux Joseph.

ADIEUX DE MARIE AU TEMPLE.

D'un air modeste et attendri, l'auguste Marie prit

congé des prêtres et d'Anne, sa maîtresse ; quoique plus pure que les étoiles du firmament, elle les pria, dans son humilité, de lui donner leur bénédiction. Elle fit plus, elle demanda pardon à ses compagnes, les remerciant toutes des bienfaits qu'elle avait reçus de leurs mains, durant son séjour dans le Temple. Marie s'acquitta de tout cela avec un visage où se peignait toute l'humilité de son cœur, et en quelques mots pleins de sagesse ; puis, elle sortit du Temple, bien affligée de quitter ce saint lieu, contre toutes ses inclinations et ses désirs. Quelques ministres des plus distingués parmi ceux qui étaient attachés au Temple pour les choses temporelles, l'accompagnèrent avec Joseph qu'elle venait d'épouser.

JOSEPH ET MARIE S'ÉTABLISSENT A NAZARETH.

Marie partit pour Nazareth, ville natale de ces époux les plus fortunés entre tous. Bien que saint Joseph fût né en ce lieu, par une secrète disposition du Très-Haut, quelques revers de fortune l'avaient amené à vivre momentanément à Jérusalem, où l'attendait le comble de la prospérité, puisqu'il y devint l'époux de Celle que Dieu même avait choisie pour sa Mère.

Arrivés à Nazareth, où la Princesse du ciel avait son patrimoine et les maisons de ses bienheureux ancêtres, nos époux furent accueillis et visités par leurs amis et leurs parents, avec tous les témoignages de joie et de satisfaction qui se produisent en pareille circonstance. Après s'être acquittés saintement des devoirs qu'imposent les liens du sang ou la civilité, en se prêtant à tout ce que requièrent les bienséances et le commerce de la société, nos très-saints époux, Joseph et Marie, libres et débarrassés de tout souci, restèrent seuls dans leur maison.

LES PREMIERS ENTRETIENS DES SAINTS ÉPOUX.

D'après une coutume reçue chez les Hébreux, pendant les premiers jours du mariage les époux étudiaient réciproquement leurs mœurs et leur caractère, afin de mieux s'accommoder l'un à l'autre.

Pendant ces jours d'épreuve, saint Joseph s'adressant à Marie, lui dit : « Mon épouse et ma Dame (1), je rends grâces au Très-Haut de la faveur qu'il m'a faite en me choisissant, sans aucun mérite de ma part, pour votre époux, moi qui me jugeais indigne de votre compagnie ; mais sa divine Majesté qui peut, quand il lui plaît, élever le pauvre, a fait éclater sa miséricorde sur moi. Je désire que vous me secondiez, comme je l'attends de votre prudence et de votre vertu, pour témoigner à Dieu ma juste reconnaissance, en le servant avec un cœur droit. Pour cela, je vous prie de me regarder comme votre serviteur, de suppléer à mon insuffisance et de m'aider à acquérir tout ce qui me manque pour devenir un époux digne de vous. Faites-moi connaître, ma Dame, votre volonté, afin que je l'accomplisse. »

La divine Épouse écouta ce discours avec une grande humilité de cœur ; et, d'un air plein de douceur et de gravité, elle répondit : « Mon Seigneur, je suis bien aise que le Très-Haut, m'ayant placée dans l'état du mariage, ait daigné vous choisir pour mon époux et mon maître, et que je puisse vous servir avec l'assu-

(2) Nous écrivons *ma Dame* en deux mots, parce que l'expression *Madame* est devenue trop vulgaire dans notre langage moderne. Comme les termes de politesse ne sont que l'expression des égards et de la considération que se doivent ceux qui se respectent, il n'est pas surprenant de les rencontrer dans les entretiens des saints époux Joseph et Marie. La vraie politesse n'est que la mise en pratique du précepte formulé par l'Apôtre : « Prévenez-vous les uns les autres par des témoignages d'honneur et de déférence. »

rance de me conformer à la volonté divine. Je vous exposerai donc, si vous le permettez, les intentions et les pensées que je désire vous communiquer à ce sujet. »

Le Très-Haut prévenait par sa grâce le cœur simple et droit de saint Joseph, et par les paroles de la très-sainte Marie, il l'enflammait de plus en plus de son divin amour ; aussi répondit-il en s'écriant :

« Parlez, ma Dame, votre serviteur écoute. »

MARIE, POUR S'ENTREtenir AVEC JOSEPH, RÉCLAME LA PRÉSENCE
VISIBLE DES ANGES.

En cette circonstance, la Reine de l'univers était assistée par les mille anges de sa garde, en forme visible, comme elle l'avait demandé. Deux motifs la portèrent à réclamer cette faveur : le Très-Haut, voulant que cette vierge très-pure agit en tout avec plus de grâce et de mérite, lui avait fait connaître avec quel respect et quelle déférence elle devait parler à son époux ; d'un autre côté, Dieu lui laissait cette timidité, cette appréhension qui l'avait toujours empêchée de s'entretenir avec les hommes (ce qui ne lui était encore jamais arrivé, si ce n'est peut-être avec le grand-prêtre).

MARIE ET JOSEPH SE COMMUNIQUENT LEURS RÉOLUTIONS TOUCHANT
LA VIRGINITÉ.

Les saints anges obéirent à leur Reine, et ne se rendant visibles qu'à elle, ils l'assistèrent de leur présence. Au milieu de cette nombreuse compagnie, Marie adressa la parole à son époux, saint Joseph, et lui dit : « Mon Seigneur et mon époux, il est juste qu'avec un profond respect nous offrions nos actions de grâces et nos

louanges à notre Dieu et Créateur qui est infini dans sa bonté, incompréhensible dans ses jugements et qui sur nous, ses pauvres créatures, a daigné faire éclater sa grandeur et sa miséricorde, en nous choisissant pour le servir. Je me reconnais plus redevable à sa Majesté qu'aucune autre créature, et plus que toutes ensemble, car bien que je sois la plus dépourvue de mérite, j'ai reçu de ses mains très-libérales plus de bienfaits que les autres. Dès mes plus tendres années, poussée par la force de cette vérité qui, en me désabúsant de tout ce qui est visible, me communiqua la divine lumière, je me consacrai à Dieu par le vœu que je fis de garder la chasteté perpétuelle d'esprit et de corps. Je suis à lui ; je le reconnais pour mon époux et mon maître, et ma volonté inébranlable est de lui garder la foi de la chasteté. Pour accomplir ce vœu, je désire, mon Seigneur, que vous me veniez en aide, et en tout je serai votre fidèle servante, prenant grand soin de votre vie, tant que la mienne durera. Agréez, mon époux, cette sainte détermination et confirmez-la par la vôtre, afin qu'en nous offrant ainsi en sacrifice agréable à notre Dieu, il nous reçoive en odeur de sainteté, et que nous obtenions les biens éternels, objets de notre espérance. »

Le très-chaste époux Joseph, tout rempli de joie par ce discours de sa divine Epouse, lui dit : « Ma Dame, en me déclarant quelles sont vos chastes pensées et votre résolution, vous avez pénétré et découvert le secret de mon cœur qui ne voulait pas s'ouvrir à vous avant d'avoir lu dans le vôtre. Et moi aussi je suis entre tous les hommes celui qui doit le plus de reconnaissance au Seigneur de l'univers, car il m'a appelé de fort bonne heure, en m'éclairant de sa pure lumière, afin que je l'aimasse dans toute la simplicité de mon cœur. Sachez donc, ma Dame, que dès ma douzième année, je m'engageai aussi à servir le Très-Haut en observant la chas-

teté perpétuelle. Je renouvelle maintenant ce même vœu, pour ne pas mettre d'obstacle au vôtre : au contraire, en présence de la Majesté divine, je vous promets de vous venir en aide, autant qu'il dépendra de moi, afin que, dans la pureté la plus parfaite, vous puissiez le servir et l'aimer selon votre désir. Je serai, avec la grâce de Dieu, votre très-fidèle serviteur et votre compagnon : je vous prie d'agréer mon affection toute chaste, de me regarder comme votre frère sans ouvrir votre cœur à aucun autre amour qu'à celui que vous devez à Dieu et ensuite à moi. »

Pendant cet entretien, le Très-Haut affermit de nouveau dans le cœur de saint Joseph le vœu de chasteté et l'amour saint et pur dont il devait être pénétré envers son épouse, la très-sainte Marie ; aussi Joseph fut-il doué de cet amour dans un degré très éminent. De plus en plus Notre Dame, par ses très-sages entretiens, s'emparait suavement de ce cœur qu'elle ravissait d'admiration.

LES SAINTS ÉPOUX FONT DES LIBÉRALITÉS AVEC LA MAJEURE PARTIE
DE LEURS BIENS.

Grâce à la vertu divine que le bras du Tout-Puissant faisait agir en eux, les très-saints et très-chastes époux ressentirent une joie et une consolation incomparables. La divine Princesse promit à saint Joseph de correspondre à ses désirs comme il convenait à la Maîtresse des vertus, qui, sans éprouver en elle aucune contradiction, les pratiquait toutes dans ce qu'elles ont de plus relevé et de plus excellent. Dieu donna aussi à l'époux de Marie une pureté toute nouvelle et un empire absolu sur ses passions, afin que, exempt des révoltes de la chair et des aiguillons de la concupiscence, comblé de grâces aussi admirables qu'extraordinaires, il servit

parfaitement son épouse Marie, accomplissant ainsi la volonté et le bon plaisir du Seigneur.

Ils firent le partage des biens que saint Joachim et sainte Anne avaient laissés à leur très-sainte fille. Une partie fut offerte au Temple, où elle avait demeuré ; l'autre fut distribuée aux pauvres, et la troisième part resta à la disposition de saint Joseph. Notre Reine ne se réserva que le soin de servir son époux et de gouverner l'intérieur de la maison ; car pour les choses du dehors, pour tout ce qui était vente ou achat, la très-prudente Vierge s'en abstint toujours.

JOSEPH REPREND L'ÉTAT DE CHARPENTIER.

Comme on l'a vu, saint Joseph avait appris, dans sa jeunesse, le métier de charpentier. Il demanda à son épouse si elle trouvait bon qu'il exerçât cette profession, pour la servir, et pour amasser quelque chose en faveur des pauvres, tout en obéissant à l'obligation du travail et en évitant l'oisiveté. La très-prudente Vierge y consentit ; toutefois, elle avertit saint Joseph que le Seigneur ne voulait pas qu'ils fussent riches, mais pauvres, et amis bienfaisants des pauvres, autant que leurs ressources le permettraient.

ADMIRABLE CONTESTATION SUR L'OBÉISSANCE.

Cependant, une pieuse discussion s'éleva entre les saints époux, car chacun voulait obéir à l'autre, comme à son supérieur. Mais la très-pure et très-humble Marie, qui excellait en humilité, l'emporta dans cette lutte de soumission. Dieu ayant établi l'homme chef de la famille, elle ne voulut pas consentir à ce que l'ordre de la nature fût renversé : elle détermina son époux à agréer son obéissance en toutes choses, lui demandant seule-

ment la permission de faire l'aumône aux pauvres du Seigneur, ce que le saint lui accorda.

JOSEPH ADMIRE DE PLUS EN PLUS L'EXCELLENCE DE SA TRÈS-SAINTE ÉPOUSE.

Pendant ces premiers jours de leur union, saint Joseph avait reconnu, par une nouvelle lumière du ciel, l'heureux naturel de Marie son épouse, sa rare prudence, sa profonde humilité, sa pureté incomparable et tout cet ensemble de vertu qui dépassait ce que l'on peut imaginer ; aussi était-il comme hors de lui-même et tout ravi d'admiration. L'esprit rempli de joie, le cœur enflammé des plus saintes affections, il ne cessait de louer le Seigneur, et de lui rendre de nouvelles actions de grâces pour le don d'une telle épouse, sans qu'il eût rien fait qui pût le mériter. Afin d'amener à leur entière perfection ces dispositions de saint Joseph, qui devaient concourir à la plus grande des œuvres du Tout-Puissant, ce même Dieu voulut que notre Princesse du ciel imprimât, par sa présence et ses exemples, une telle crainte respectueuse dans le cœur de son époux, que nous n'avons pas de termes pour l'exprimer. Ce qui inspirait à saint Joseph ces sentiments, c'est qu'il voyait sortir du visage de notre Reine, comme un rayon de lumière divine, qui rehaussait encore cette majesté ineffable qu'elle conservait toujours. Marie était revêtue de ce merveilleux éclat avec bien plus de raison que Moïse descendant de la montagne, puisque son entretien avec Dieu était continuel et plus intime.

LE SEIGNEUR INSTRUIT LA TRÈS-SAINTE VIERGE DE L'OBLIGATION QU'ELLE EST, A TITRE D'ÉPOUSE, D'OBÉIR A SAINT JOSEPH.

A la suite de ce que nous venons de rapporter, Marie

eut une vision où elle entendit la voix du Seigneur qui lui dit : « Ma très-chère épouse, voyez combien je suis fidèle dans mes paroles envers ceux qui m'aiment et qui me craignent ; répondez donc maintenant à ma fidélité et montrez-vous ma digne épouse, en sainteté, en pureté, en toute perfection : la compagnie de mon serviteur Joseph que je vous ai donné, vous aidera à y parvenir. Obéissez-lui comme vous le devez, soyez sa consolation, car telle est ma volonté. »

Marie répondit : « Mon très-haut Seigneur, je vous loue, je vous glorifie pour ce conseil admirable, et pour votre bonté paternelle envers moi, pauvre créature. Tous mes désirs sont de vous obéir et de vous plaire, comme votre servante qui vous doit plus de reconnaissance qu'aucun des autres êtres créés. Accordez-moi, mon Seigneur, votre divin secours, qu'il m'assiste et me conduise en toutes choses, selon ce qui vous sera le plus agréable. Afin que je puisse remplir les obligations de l'état où vous m'avez placée, et que votre esclave ne s'écarte jamais de vos ordres ni de votre bon plaisir, donnez-moi votre bénédiction ; avec ce secours, j'obéirai à votre serviteur Joseph et je le servirai, ô mon Maître et mon Créateur, comme vous venez de me le commander. »

INTÉRIEUR DE LA MAISON DE SAINT JOSEPH.

L'humble mais heureuse maison de Joseph ne consistait guère qu'en trois chambres : les deux saints époux y faisaient leur demeure ordinaire. Saint Joseph couchait dans l'une de ces chambres, et il travaillait dans une autre où se trouvaient ses outils de charpentier ; la troisième était occupée par la Reine du ciel, son épouse : elle y couchait dans un lit que saint Joseph avait travaillé de ses mains. Nos saints époux n'avaient

ni serviteur, ni servante ; quand il fallait se procurer quelque chose du dehors, leurs commissions étaient faites par une bonne femme, leur voisine, qui fut magnifiquement récompensée de ses services : car, non seulement elle parvint elle-même à une très-haute perfection, mais toute sa famille éprouva les heureux effets de la protection de Marie. La Reine du ciel veilla sur cette femme d'une manière spéciale, profita du voisinage pour la soigner dans plusieurs maladies, et la combla, elle et toute sa maison, des bénédictions célestes.

[* Ce fut dans cette pauvre petite maison de saint Joseph que l'ambassadeur du Très-Haut vint saluer la Reine des anges, et lui demander son consentement pour l'Incarnation du Verbe ; ce fut là que Marie, en prononçant ces mots : *Qu'il soit fait selon votre volonté*, devint le tabernacle vivant du Verbe qui se fit chair dans son sein virginal, et y resta caché pour tous, même pour saint Joseph qui n'eut d'abord aucune connaissance de ce grand mystère.]

CHAPITRE III.

Depuis l'Incarnation jusqu'à la naissance de saint
Jean-Baptiste

[Dans une vision, Marie connut qu'il serait agréable à Dieu qu'elle allât visiter sa cousine Elisabeth, afin

* Nous mettons entre crochets [] les quelques lignes nécessaires parfois pour établir la liaison du récit traduit littéralement d'après le texte de la Vénérable Marie d'Agréda ; bien que ces transitions ne soient que le résumé des pages de la sainte abbesse.

que celle-ci et le fils qu'elle portait dans son sein fussent sanctifiés par la présence du Rédempteur.]

MARIE DEMANDE A SON ÉPOUX LA PERMISSION DE VISITER SA
COUSINE ÉLISABETH.

La sainte Vierge se soumit de grand cœur à la volonté divine ; elle pria seulement le Seigneur de l'autoriser à demander à saint Joseph son agrément. — Sans révéler l'ordre qu'elle avait reçu, l'humble épouse, dans son admirable prudence, ne dit que ces mots : « Seigneur, mon époux, la lumière divine m'a fait connaître que le Très-Haut a daigné accorder à ma cousine Elisabeth, femme de Zacharie, l'enfant qu'elle demandait ; elle a conçu un fils. J'espère de la bonté immense de Dieu que ce bienfait extraordinaire accordé à ma cousine, jusqu'ici stérile et maintenant féconde, tournera à la plus grande gloire du Seigneur. Dans cette circonstance, il me semble que je ne puis décemment m'abstenir de l'aller visiter, pour l'entretenir de plusieurs choses importantes pour sa consolation et son profit spirituel. Si cela vous est agréable, seigneur, je partirai avec votre permission, car je reste soumise en tout à votre bon plaisir et à votre volonté. Voyez ce qui est pour le mieux, et commandez-moi ce que je dois faire. » Cette parfaite discrétion de la très-sainte Vierge, jointe à tant d'humilité, plut beaucoup au Seigneur : Marie montrait ainsi qu'elle était capable de conserver le dépôt sacré des secrets sublimes du souverain Roi. Aussi le Seigneur, se confiant dans la fidélité de notre grande Dame, disposa le cœur très-pur de Joseph, en l'éclairant, par sa divine lumière, sur ce qu'il devait faire pour se conformer à sa volonté sainte. C'est la récompense de l'humble qui demande conseil, que de trouver toujours un guide sage et sûr ; et c'est

le privilège de celui qui est animé d'un zèle saint et discret, que de donner un avis prudent, quand on a recours à lui.

Ainsi éclairé d'en-Haut, le saint époux répondit à notre Reine : « Vous savez, ma Dame et mon épouse, que mon plus grand désir est de vous servir avec tout le soin et le zèle dont je suis capable ; parce que me confiant, comme je le dois, dans votre grande vertu, je suis certain que votre volonté parfaitement réglée se portera toujours vers ce qui sera pour la plus grande gloire du Très-Haut : c'est ce qui se vérifiera, j'en ai la confiance, dans ce voyage. Mais de crainte qu'on ne soit surpris de vous voir voyager sans être accompagnée de votre époux, j'irai avec vous, bien volontiers, pour vous servir en tout sur la route. Fixez le jour, et nous partirons ensemble. »

JOSEPH ET MARIE SE METTENT EN ROUTE.

La très-sainte Vierge remercia son prudent époux, Joseph, de sa tendre sollicitude, et du zèle avec lequel il coopérait à la volonté de Dieu, dans une affaire qui regardait son service et sa gloire. Ils convinrent ensemble de partir aussitôt pour se rendre à la maison d'Élisabeth, et préparèrent sans retard les provisions du voyage : quelques fruits, du pain et des petits pois-sons qu'acheta saint Joseph ; il amena aussi une petite monture qu'on lui prêta pour porter le bagage et son épouse, la Reine de tout ce qui est créé. Ces préparatifs achevés, ils partirent de Nazareth pour se rendre en Judée.

En sortant de sa pauvre maison, la souveraine Maîtresse du monde se mit à genoux aux pieds de saint Joseph, lui demandant sa bénédiction, afin de commencer la journée au nom du Seigneur. Le Saint fut

confondu en voyant cette humilité prodigieuse de son épouse, dont il connaissait pourtant les vertus par une longue expérience, et il hésita quelque temps. Vaincu enfin par la douceur et les tendres instances de Marie, il finit par la bénir au nom du Très-Haut.

PEINES ET FATIGUES DU VOYAGE.

Marie et Joseph se mirent donc en chemin à travers les montagnes de la Judée, pour se rendre à la maison de Zacharie, qui était à vingt-sept lieues de Nazareth : une grande partie de la route était fort âpre et bien rude pour une femme aussi délicate, aussi jeune que la sainte Vierge. Son unique ressource au milieu de si grandes fatigues, consistait dans la petite monture qui lui servit durant tout le voyage. Cette monture n'avait été prise que pour elle, dans le but de la soulager dans ses fatigues ; mais Marie, la plus humble et la plus modeste des créatures, mettait souvent pied à terre, pour prier son époux Joseph de partager les commodités du voyage, comme il en partageait les peines, et de se reposer un peu en se faisant porter à son tour. Le prudent époux n'y coudent jamais ; seulement, pour condescendre en quelque chose aux prières de notre divine Dame, il permettait, de temps en temps, qu'elle cheminât à pied comme lui, autant qu'il lui semblait que son corps délicat pouvait le supporter sans une trop grande fatigue. Ensuite, notre Saint, avec les plus grands égards et le plus profond respect, la priait de ne point se refuser ce faible soulagement, et la Reine du ciel, obéissant, reprenait sa monture pour continuer le voyage.

ENTRETIENS SPIRITUELS DE MARIE ET DE JOSEPH.

Ce fut dans ces saintes luttes d'humilité que s'ac-

complit le voyage de la très-pure Marie et de Joseph : leurs journées étaient si bien distribuées, qu'ils ne laissèrent aucun instant à l'oisiveté. Ils cheminaient dans la solitude, privés de la compagnie de toute créature humaine ; mais ils avaient, pour les assister en tout, les mille anges qui veillaient autour de la très-sainte Vierge. Quoique ces esprits célestes marchassent sous une forme visible, pour servir leur grande Reine et son adorable Fils caché dans son sein, elle seule les apercevait. Attentive à la présence des anges et à celle de Joseph, son époux, la Mère de grâce s'avancait, l'esprit sans cesse occupé des louanges divines, et sa présence embaumait les plaines et les monts des parfums les plus suaves. Parfois, conversant avec ses anges, elle chantait alternativement avec eux des cantiques célestes, sur différents sujets tirés des mystères de la nature divine, ou des œuvres de la création ou de l'Incarnation ; et, de plus en plus, les flammes de l'amour divin embrasaient le cœur si pur de notre très-chaste Dame. Elle était secondée, dans ces saintes occupations, par Joseph son époux : gardant un silence discret, il marchait profondément recueilli, et se livrait à une sublime contemplation, pour laisser toute liberté à sa pieuse épouse d'en faire autant.

Cependant nos deux époux s'entretenaient quelquefois de divers sujets relatifs au salut de leur âme, aux miséricordes du Seigneur, à la venue du Messie, aux prophéties qui l'avaient annoncé aux anciens patriarches, et à d'autres mystères ou secrets du Très-Haut.

DISCRÉTION ADMIRABLE DE SAINT JOSEPH

Pendant ce voyage, saint Joseph éprouva quelque chose d'extraordinaire dont il ne put se rendre compte.

Il aimait tendrement son épouse, d'un amour saint et très-chaste, heureux fruit d'une grâce spéciale et d'une disposition de l'amour divin lui-même. Joseph était, d'ailleurs, d'un naturel très-noble, serviable, plein d'affabilité et de douceur : toutes ces bonnes qualités lui inspiraient une sollicitude prudente et affectueuse, à laquelle le portaient d'ailleurs la sainteté et l'excellence de sa divine épouse, en qui il reconnaissait l'objet privilégié des plus beaux dons du ciel. Aussi, tout en marchant, il veillait sans cesse sur la très sainte Vierge, lui demandant souvent si elle se fatiguait, si elle n'était pas incommodée, en quoi il pourrait l'aider ou la servir. Or, comme la Reine du ciel portait dans son sein virginal le feu du Verbe incarné, saint Joseph éprouvait, sans en connaître la cause, des effets tout nouveaux que produisaient dans son âme les paroles et la conversation de son épouse bien-aimée; il se sentait plus embrasé du divin amour, et élevé à une plus sublime connaissance des mystères dont ils s'entretenaient : c'était comme une flamme intérieure et une lumière nouvelle qui le spiritualisaient et régénéraient tout son être. Plus ils avançaient dans leur chemin, plus ils prolongeaient ces entretiens célestes, plus aussi ces faveurs augmentaient, et le Saint comprenait qu'il les recevait par l'entremise de son épouse, dont les suaves paroles pénétraient son cœur et enflammaient sa volonté du feu de l'amour divin.

Il y avait là quelque chose de trop étrange, pour ne pas attirer fortement l'attention d'un homme aussi éclairé que notre saint époux Joseph; bien qu'il comprît que tout cela arrivait par l'intermédiaire de la très-sainte Vierge, dans l'étonnement où le jetaient ces prodiges, c'eût été pour lui une consolation d'en apprendre la cause, et il pouvait la demander sans vaine curiosité; mais son extrême modestie l'empêcha de

faire aucune question à ce sujet : le Seigneur le voulut ainsi, parce que le temps n'était pas encore venu de lui découvrir le secret du grand Roi, caché dans le sein virginal de Marie.

ACTES DE CHARITÉ DES SAINTS VOYAGEURS.

Pendant le trajet qui dura quatre jours, nos voyageurs, la divine Marie et Joseph, ne pratiquèrent pas seulement les vertus qui ont Dieu même pour objet, et les autres vertus intérieures ; mais ils exercèrent beaucoup d'actes de charité envers le prochain, parce que Marie ne pouvait rester inactive en présence de ceux qui avaient besoin de secours. Les saints époux ne trouvaient pas partout le même accueil : les uns, grossiers par nature, les congédiaient brusquement, se laissant aller à leur insouciance naturelle ; mais d'autres, obéissant aux mouvements de la grâce, les accueillaient affectueusement. Pourtant, la mère de miséricorde ne repoussait aucun des misérables, tous étaient l'objet de sa tendre sollicitude, et, quand elle le pouvait décemment, elle visitait les pauvres, les affligés, les infirmes, pour les secourir, les consoler, les guérir de leurs maladies.

ILS ARRIVENT A LA VILLE DE JUDA.

Enfin, nos voyageurs, la très-pure Marie et Joseph, son époux, arrivèrent le quatrième jour à la cité de Juda où demeuraient Elisabeth et Zacharie. Juda, est bien le nom propre de la ville qu'habitaient alors les parents de saint Jean, et que l'évangéliste saint Luc désigne d'une manière précise, bien que les commentateurs aient cru que ce nom n'indiquait que la province où était située la ville natale de Jean-Baptiste ;

ils ont compris à tort *ville de Judée*, comme l'on nomme *montagnes de Judée* celles qui sont situées au sud de Jérusalem. Ce qui a donné lieu à cette interprétation, c'est que la ville de Juda fut détruite quelques années après la mort de Notre-Seigneur. Mais Dieu n'a pas permis que la mémoire de lieux si vénérables fût entièrement effacée ; la maison de Zacharie et d'Elisabeth, où se fit la Visitation, subsista. Elle était réellement située aux lieux vénérés comme témoins de ces mystères, par les fidèles de Palestine et par les pèlerins. Cette ville de Juda, comme je l'ai dit, était à vingt-sept lieues de Nazareth, et à deux lieues environ de Jérusalem, dans cette partie des montagnes de Judée où le torrent de Sorec a sa source.

PREMIÈRE ENTREVUE.

En approchant de la maison de Zacharie, Joseph prit un peu le devant, et il appela ceux qui y demeuraient en les saluant par ces paroles : « Que le Seigneur soit avec vous, et qu'il comble vos âmes de sa divine grâce ! » Sainte Elisabeth était déjà avertie ; car le Seigneur lui avait révélé que Marie de Nazareth, sa parente, était en route pour la visiter ; mais elle avait seulement connu dans cette vision combien la divine Dame était agréable aux yeux du Très-Haut : quant au mystère de la maternité divine, il ne lui fut révélé que lorsqu'elles se saluèrent en particulier.

Elisabeth se hâta donc de s'avancer, avec quelques personnes de sa famille, pour recevoir la très-sainte vierge Marie qui, comme la plus humble et la plus jeune, prévint sa parente en la saluant la première par ces paroles : « Le Seigneur soit avec vous, ma très-chère cousine. » — « Que le même Seigneur, répondit Elisabeth, vous récompense d'être venue me donner

cette consolation. » Après s'être ainsi saluées, elles montèrent à la maison de Zacharie.

ENTREVUE SECRÈTE DE MARIE ET D'ÉLISABETH. — LE MAGNIFICAT.

Marie et Elisabeth se retirèrent ensemble dans un appartement séparé, et c'est dans cette entrevue secrète que les paroles de Marie furent comme l'instrument dont se servit le Verbe incarné, pour sanctifier l'enfant d'Elisabeth : cette heureuse mère, remplie elle-même du Saint-Esprit, connut alors le mystère de l'Incarnation, et dans ses transports d'admiration, elle adressa à Marie les paroles citées par l'Évangéliste : « Vous êtes bénie entre toutes les femmes et le fruit de votre sein est béni. Et d'où me vient ce bonheur que la Mère de mon Seigneur me visite? » Notre grande Reine, la maîtresse de la sagesse et de l'humilité, répondit en renvoyant toutes ces louanges à l'Auteur même de ces merveilles : d'une voix pleine de douceur et de la plus suave mélodie elle entonna ce cantique du *Magnificat*, rapporté par saint Luc. — Tout ceci se passa dans l'entretien secret des deux saintes cousines.

VÉNÉRATION DE SAINTE ÉLISABETH POUR SAINT JOSEPH. — DÉPART DE NOTRE SAINT.

Quand l'auguste Marie et Elisabeth sortirent de leur retraite, on était à l'entrée de la nuit : car leur entretien avait été fort prolongé. Sainte Elisabeth, qui connaissait le bonheur du très chaste époux Joseph (bonheur qu'alors lui-même ignorait encore), le combla de marques de vénération, et des attentions les plus délicates et les plus affectueuses. Après avoir passé trois jours dans la maison de Zacharie, il demanda à sa divine épouse Marie la permission de s'en retourner à

Nazareth, tandis qu'elle resterait auprès d'Élisabeth, pour l'assister à l'époque de la naissance de son fils.

Le saint époux prit donc congé de la Reine du ciel, en lui promettant de venir la chercher aussitôt qu'elle le ferait avertir. Sainte Élisabeth lui offrit quelques présents, le priant de les emporter ; mais Joseph n'accepta que fort peu de chose, malgré les plus vives instances ; car cet homme de Dieu n'était pas seulement amoureux de la pauvreté, mais il avait, de plus, le cœur très-haut et très-généreux. — Il reprit le chemin de Nazareth emmenant la petite monture qu'il avait empruntée. De retour chez lui, il fut servi, en l'absence de son épouse, par cette voisine, sa parente, qui faisait leurs commissions quand la très-sainte vierge Marie se trouvait au logis.

CHAPITRE IV.

Depuis la naissance de saint Jean-Baptiste jusqu'à l'époque des inquiétudes de saint Joseph.

SAINT JOSEPH VIENT RECHERCHER SA TRÈS-SAINTE ÉPOUSE.

Après la naissance et la circoncision de Jean-Baptiste, la très-sainte Vierge se disposa à retourner dans sa maison de Nazareth. Son heureux époux, Joseph, se hâta d'en partir, sur l'avis que lui fit transmettre sainte Élisabeth. En arrivant chez Zacharie, où il était attendu, il fut accueilli avec des témoignages de respect et de vénération extraordinaires, par Élisabeth et Zacharie ; car le saint prêtre savait alors que ce grand Patriarche

était le dépositaire des mystères et des trésors du ciel, qui ne lui avaient pas encore été manifestés.

Sa divine épouse le reçut avec une joie dont l'expression fut réglée par son humilité et sa prudence ordinaires ; elle s'agenouilla à ses pieds, lui demanda sa bénédiction, selon sa coutume, et le pria de lui pardonner de ne pas l'avoir servi elle-même pendant les trois mois qu'elle avait consacrés à assister sa cousine Elisabeth. Il n'y avait assurément en cela aucune faute, aucune imperfection, tant s'en faut : Marie avait accompli la volonté divine d'une manière très-parfaite, selon le désir du Seigneur et avec l'agrément de son époux ; mais, par ces témoignages de tendresse respectueuse, la très-prudente Dame voulut dédommager son époux des consolations dont elle l'avait privé pendant son absence. Saint Joseph lui répondit qu'en la voyant il oubliait toutes les peines de son absence, et que sa présence le comblait de consolation. Après avoir pris quelques jours de repos, il fixa, de concert avec Marie, le moment de leur départ.

RETOUR DE MARIE ET DE JOSEPH A NAZARETH.

Toute la maison de Zacharie fut sanctifiée par la présence de la très-sainte vierge Marie et du Verbe incarné dans son sein. Le chaste époux Joseph s'était concilié la vénération de Zacharie, d'Elisabeth et de Jean-Baptiste qui connurent sa dignité, avant qu'elle lui fût révélée à lui-même. Après avoir pris congé de tous, l'heureux Patriarche, joyeux de posséder son trésor (bien qu'il n'en connût pas toute la valeur) partit pour Nazareth. Mais avant de se mettre en route, la très-sainte vierge Marie demanda à genoux la bénédiction à son époux,

selon sa coutume en pareille circonstance, et après qu'elle l'eut reçue ils commencèrent leur voyage.

Pour retourner de la ville de Juda à Nazareth, cette sainte Vierge, vivant tabernacle du Dieu vivant, traversa les montagnes, en compagnie de son très-fidèle époux Joseph. Ils firent le trajet en quatre jours comme la première fois, dans le même recueillement, interrompu seulement par leurs célestes entretiens. Dans les luttes d'humilité qui s'élevaient entre eux, notre Reine triomphait toujours, à moins que le saint époux n'interposât son autorité pour être obéi, car en ce cas l'obéissance devenait l'acte le plus parfait d'humilité.

RÉCOMPENSE OBTENUE PAR UN HÔTELIER QUI ACCUEILLE MARIE

ET JOSEPH.

Sur leur chemin, nos divins voyageurs s'arrêtèrent dans une hôtellerie dont le maître avait un caractère mauvais, et des mœurs dépravées. Son bonheur commença par la grâce que Dieu lui fit de le disposer à recevoir, avec des sentiments de compassion et de bienveillance, la très-sainte vierge Marie et Joseph son époux. Il se montra envers eux plus honnête, plus serviable qu'il n'avait coutume de l'être avec les autres étrangers. Pour que la récompense surpassât le bienfait, notre grande Reine, qui connut le mauvais état de la conscience de son hôte, pria pour lui et lui laissa le fruit de son oraison en paiement de son bon accueil, de sorte qu'elle lui procura la justification de son âme, l'amendement de sa vie et l'accroissement de sa fortune; car, pour les légers services qu'il avait rendus à ses illustres hôtes, Dieu fit prospérer son établissement dans la suite.

VIE HUMBLE ET CACHÉE DE MARIE ET DE JOSEPH

A NAZARETH.

Enfin ils arrivèrent à Nazareth, et la Princesse du ciel s'occupa de faire régner l'ordre et la propreté dans sa maison, avec l'aide de ses saints anges qui, dans ces occupations si basses, la secondaient toujours, émules de son humilité et jaloux de lui prouver leur zèle à la servir, ainsi que leur vénération. De son côté, saint Joseph se livrait à ses travaux ordinaires, pour subvenir à la subsistance de notre Reine, qui répondait par sa tendresse au dévouement affectueux de son saint époux.

EFFORTS DU DÉMON CONTRE MARIE ET JOSEPH.

[La très-sainte Vierge, par ses éminentes vertus, excitait la rage et l'envie de Lucifer et de tous ses anges. Sans entrer dans le détail des différents assauts que tout l'enfer conjuré livra à Celle qui devait un jour écraser la tête du serpent, nous dirons seulement quelque chose des tentations dont le saint époux eut connaissance.]

L'ennemi de la paix excita, dans le ménage de certains voisins de saint Joseph, une querelle vraiment diabolique, qui brouilla maris et femmes, au sujet de quelques intérêts temporels ; puis le démon, prenant les traits d'une amie commune de ces voisins en discorde, leur représenta qu'il n'y avait au fond aucun sujet de se fâcher de la sorte ; qu'ils n'avaient point de torts réciproques, mais que Marie, femme de Joseph, était l'unique cause de leur malentendu.

LES VOISINES DE SAINT JOSEPH VIENNENT ACCUSER
SA DIVINE ÉPOUSE.

Le Seigneur ne permit point qu'on attaquât la réputation de sa sainte Mère en des choses importantes ; mais, pour augmenter sa gloire et ennoblir sa couronne, il toléra en cette occasion que ces personnes abusées exerçassent sa patience. Elles vinrent donc ensemble chez saint Joseph, et ayant appelé la très-innocente Marie, elles lui adressèrent, en présence de son époux, des paroles pleines d'aigreur, l'accusant de porter le trouble dans leurs familles, et de ne pas les laisser vivre en paix.

COMMENT LA SAINTE VIERGE CALME L'IRRITATION DE SES
VOISINES.

Ce reproche fut sensible à notre très-innocente Dame, à cause de la peine que saint Joseph en éprouvait. Elle s'efforça, dans sa sagesse et sa prudence, de triompher de ces soupçons et de dissiper ces fantômes d'inquiétudes, par l'humilité, la patience et une foi vive. Loin de chercher à se disculper et à établir son innocence, elle s'humilia et pria ses voisines abusées de lui pardonner si elle les avait offensées en quelque chose, et de calmer leur irritation ; puis, par quelques paroles pleines de douceur et de sagesse, elle les éclaira et amena leur réconciliation en leur faisant comprendre qu'elles n'avaient réellement aucun tort l'une vis-à-vis de l'autre. Satisfaites de ces explications, et édifiées de l'humilité avec laquelle Marie leur avait répondu, ces femmes rentrèrent en paix chez elles, et le démon prit

la fuite, ne pouvant supporter une si haute sainteté, et une sagesse si céleste.

LE DÉMON SUGGÈRE A SAINT JOSEPH DE SOMBRES PENSÉES.

Saint Joseph demeura triste et pensif, se laissant aller à de pénibles réflexions dont nous dirons tout à l'heure la cause. Le démon ignorait ce principal motif de la peine de saint Joseph, mais il voulait profiter de l'occasion (il n'en perd aucune) pour l'inquiéter. Il conjectura que ce chagrin pourrait bien être l'effet de quelque déplaisir éprouvé de la part de son Epouse ou bien l'ennui de la pauvreté à laquelle il était réduit. Il dressa donc des embûches d'après ces deux suppositions également fausses. Il suggéra à saint Joseph de sombres pensées, pour le dégoûter de sa pauvreté et la lui faire supporter avec impatience et tristesse ; en même temps il lui représenta que Marie, son épouse, consacrait trop de temps à ses exercices de recueillement et à ses oraisons ; qu'elle ne travaillait guère, et, qu'en égard à leur pauvreté, elle n'était assurément ni assez active ni assez laborieuse.

SAINT JOSEPH RÉSISTE A CES TENTATIONS.

Mais saint Joseph avait le cœur droit et magnanime, et il était parvenu déjà à une haute perfection : aussi méprisa-t-il toutes ces suggestions qu'il rejeta facilement. D'ailleurs, la peine secrète qu'il éprouvait suffisait pour lui faire oublier tout le reste, et le Seigneur tout en lui laissant l'inquiétude qui le préoccupait, le délivra de la tentation du démon, à la prière de la très-sainte Marie : attentive à tout ce qui se passait dans le cœur de son fidèle époux, elle supplia son très-saint Fils de se contenter des soucis qui commençaient à le tourmenter, et de le délivrer des autres.

CHAPITRE V.

**Récit des tourments de saint Joseph jusqu'au moment où le
Mystère de l'Incarnation lui est révélé****INQUIÉTUDES ET ANXIÉTÉS DE SAINT JOSEPH.**

[Nos saints époux, comme on l'a vu, confirmèrent, après la cérémonie du mariage, leur vœu de chasteté, et, en s'obligeant ainsi à vivre comme frère et sœur, ils renonçaient au droit d'avoir des enfants. Or, le mystère de l'Incarnation n'avait pas encore été révélé à saint Joseph, lorsqu'il s'aperçut que sa très-sainte épouse serait mère prochainement. Il ne pouvait concevoir comment cela se conciliait avec leur vœu et leur engagement réciproques : c'était là le motif de son profond chagrin. Il y avait environ cinq mois que Marie, tabernacle vivant, portait dans son sein le Fils de Dieu incarné, quand Joseph commença à découvrir qu'elle devait être mère.]

Un jour qu'elle sortait de son oratoire, son saint et chaste époux la regarda avec les préoccupations qui l'affligeaient : il reconnut alors la nouveauté de l'état où se trouvait Marie, avec une grande certitude, sans que sa raison pût démentir à ses yeux des signes trop manifestes. L'homme de Dieu en eut le cœur pénétré d'une profonde douleur, et il ne put écarter les pénibles réflexions qui se présentaient à son esprit. Dès les premiers jours de leur union, il avait donné irrévocablement tout son cœur à Marie ; le caractère aimable, la sainteté sans égale de notre auguste Dame, avaient encore resserré les liens qui attachaient saint Joseph à

son service. Une perfection si accomplie brillait en cette Vierge modeste, douce et grave, qu'au milieu des soins respectueux dont il l'entourait, saint Joseph nourrissait le désir, si naturel à son amour, de voir son épouse y correspondre. Le Seigneur le voulait ainsi, afin que la préoccupation d'obtenir cette réciprocité de tendresse, portât le saint à témoigner, de plus en plus, à la divine Dame, son zèle et son respect pour elle.

Plus Joseph était attentif à servir et à honorer son épouse, plus son amour était pur, chaste, saint et juste, plus aussi il éprouvait le désir qu'elle y répondît ; cependant il n'osa jamais s'ouvrir là-dessus, tant était profond le respect que lui inspirait cette majesté que Notre-Dame savait unir à l'humilité la plus profonde. Dans cette circonstance embarrassante, quoique convaincu du fait, il ne permit pas à son raisonnement d'aller au-delà des apparences : en homme saint et juste il suspendit son jugement ; s'il eût été convaincu que son épouse fût coupable (d'avoir violé la promesse qu'elle avait faite à Dieu et à lui), il serait sans doute mort de douleur.

SES CRAINTES CRUELLES POUR SON AUGUSTE ÉPOUSE.

Il considérait l'impossibilité où il était de se reconnaître père de l'enfant dont la naissance s'annonçait comme prochaine, et l'infamie qui en rejaillirait sur son épouse comme sur lui-même. Mais ce qui torturait le plus le saint Patriarche, c'était la crainte d'exposer cette épouse chérie à être lapidée, ainsi que le voulait la loi, si l'on savait qu'il n'était pas réellement le père de cet enfant.

Toutes ces réflexions, comme autant de flèches aiguës, transperçaient le cœur de saint Joseph ; c'était une douleur cruelle, ou plutôt mille douleurs réunies, aux-

quelles il ne trouvait de soulagement qu'en se représentant la conduite irréprochable de Marie.

Mais, comme tous les signes extérieurs attestaient une nouveauté étrange, à laquelle le saint homme ne trouvait aucune explication plausible, et qu'il n'avait pas même la consolation de pouvoir communiquer à qui que ce fût sa douloureuse anxiété, il se trouvait comme environné des douleurs de la mort, et il ressentait par sa propre expérience, que la jalousie est dure comme l'enfer.

SAINT JOSEPH A RECOURS A DIEU. — SON ORAISON.

Le saint époux Joseph, dans l'excès de ses peines, eut recours au tribunal du Seigneur par la voie de l'oraison (1), et s'étant mis en la présence de Dieu, il dit : « Dieu Très-Haut et mon Seigneur éternel, mes désirs et mes gémissements ne sont point cachés à votre divine Majesté. Je me trouve assailli d'une violente tempête qui, par mes sens, a bouleversé mon cœur. Ce cœur, je l'ai donné avec sécurité à l'épouse que je reçus de votre main. Je me suis confié à sa grande sainteté ; mais les signes du changement que je découvre en elle me jettent dans une profonde perplexité, et me font craindre d'être frustré dans mes espérances. Parmi tous ceux qui l'ont connue jusqu'ici, personne ne saurait douter de sa prudence, ni de ses éminentes vertus ; mais je ne puis pas non plus douter qu'elle ne soit bientôt mère. Admettre qu'elle ait été infidèle et qu'elle vous ait offensé, ce serait un jugement téméraire que

(1) L'esprit de piété est si rare de nos jours (même parmi ceux qui ont encore des *sentiments* religieux) qu'il n'est peut-être pas inutile de dire que l'oraison consiste dans un entretien familier de l'âme avec Dieu, vers lequel le cœur s'élève dans le recueillement.

repousse son admirable pureté et sa sainteté extraordinaire ; nier ce que mes yeux m'attestent, c'est impossible, mais il ne me le sera pas de mourir par l'excès de ma peine ; à moins qu'il n'y ait en ceci quelque mystère qui m'échappe. La raison la disculpe, et les sens la condamnent. Elle me cache la cause du changement survenu en elle, je le vois bien : que dois-je faire ?

« Nous nous communiquâmes, au premier moment de notre mariage, les vœux de chasteté que nous avions faits pour votre gloire : s'il était possible qu'elle eût violé ses promesses à vous et à moi, je défendrais votre honneur, en sacrifiant le mien pour l'amour de vous. Mais comment pourrait-elle conserver en tout le reste tant de pureté et de sainteté, si elle avait commis un crime si énorme ? D'un autre côté, comment se fait-il qu'étant si sainte et si prudente elle veuille me cacher ce secret ?

« Je suspends mon jugement, et je m'arrête parce que j'ignore la cause de ce que je vois. J'épanche devant vous mon cœur affligé, ô Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. Recevez mes larmes comme un sacrifice agréable, et si mes péchés ont mérité votre indignation, ayez égard, Seigneur, à votre propre clémence et à votre bonté, ne méprisez pas des peines si vives. Je ne crois pas que Marie vous ait offensé ; mais en songeant que c'est moi qui suis son époux, je ne puis présumer aucun mystère dont je ne saurais être digne. Dirigez mon esprit et mon cœur par votre divine lumière, afin que je connaisse et que j'exécute ce qui sera le plus conforme à votre bon plaisir. »

Saint Joseph persévéra dans cette oraison, en y ajoutant plusieurs pieuses affections et quelques demandes. Il se prenait parfois à penser qu'il pouvait bien y avoir quelque mystère caché pour lui, dans l'état de sa très-

sainte épouse ; mais il ne pouvait s'en assurer, car toutes les raisons que lui suggérait la sainteté de Notre-Dame, suffisaient tout au plus pour lui persuader qu'elle n'avait pas commis de faute : il ne vint jamais à la pensée du saint Patriarche qu'elle pût être la mère du Messie.

AVEC QUEL RESPECT LA SAINTE VIERGE SERVAIT SON ÉPOUX.

Quelquefois il repoussait ses soupçons ; mais bientôt l'évidence les faisait renaître plus fermes et plus nombreux. Comme notre grande Dame le servait à table, et vaquait aux autres travaux domestiques, saint Joseph, attentif à tous ses mouvements, se convainquait de plus en plus de la vérité, et l'affliction de son âme croissait toujours. Quoiqu'il fût saint et juste, depuis son mariage avec l'auguste Marie il se laissait honorer et servir par elle, conservant en tout, comme chef de famille et comme homme, son autorité légitime, qu'il tempérerait d'ailleurs par une humilité et une prudence admirables. Tant qu'il ignora le mystère accompli en son épouse, il crut devoir toujours agir en maître, mais avec la modération convenable, à l'exemple des anciens patriarches dont il ne devait pas dégénérer : chez eux, on le sait, les femmes étaient obéissantes et soumises à leurs maris.

Il eût fait sagement de gouverner ainsi sa maison, si la très-sainte Marie, notre Dame, eût ressemblé aux autres femmes. Mais quoiqu'elle leur fût si supérieure, il n'y en eut et il n'y en aura jamais d'aussi obéissante, d'aussi humble, d'aussi soumise à son mari, que notre très-auguste Reine le fut à son époux. Elle le servait avec un respect et un empressement incomparables, souvent à genoux ; bien que ces prévenances consolassent saint Joseph jusqu'à un certain

point, elles augmentaient, d'un autre côté, ses motifs d'affliction, en lui faisant mieux sentir combien il avait de raisons d'aimer et d'estimer celle dont il n'était pas sûr d'avoir à se plaindre.

JOSEPH LAISSE PERCER SON CHAGRIN. — CALME, DOUCEUR ET
PRUDENCE DE SA TRÈS-SAINTE ÉPOUSE.

Saint Joseph ne parvenait pas toujours à cacher entièrement son amer chagrin ; il était souvent pensif, triste, inquiet, et, cédant à sa douleur, il parlait à sa divine Epouse d'un ton un peu plus sévère qu'auparavant : c'était comme par un effet inévitable de la désolation de son cœur, et non par colère, ni par vengeance ; car il ne connut jamais de pareils sentiments, comme on le verra dans la suite. Cependant, la très-prudente Dame ne changea rien dans ses procédés, et ne témoigna aucun ressentiment ; au contraire, elle redoubla de soins pour son époux. Elle le servait à table, lui avançait un siège, lui offrait à manger et lui versait à boire : après qu'elle s'était acquittée de tout cela avec une grâce incomparable, saint Joseph lui ordonnait de s'asseoir, toujours plus convaincu du changement survenu en elle.

La divine Providence fournissait à la très-sainte vierge Marie et à son très-fidèle époux Joseph, l'occasion de faire briller, par des actes héroïques, chacun selon sa portée, les vertus et les dons qui leur avaient été départis ; Dieu se plaisait (pour parler suivant notre manière de comprendre) à considérer la foi, l'espérance et la charité, l'humilité, la patience, la paix et la sérénité de ces cœurs si purs, au milieu d'une si cruelle affliction.

LA SANTÉ DE SAINT JOSEPH EST ALTÉRÉE PAR L'EXCÈS
DE SA DOULEUR.

Enfin il devint impossible à saint Joseph de conserver l'apparence d'un doute. Quoique son esprit se conformât toujours à la volonté de Dieu, la faiblesse de la chair succombait sous l'excessive douleur de l'âme. Il sentit que son corps abattu perdait sa vigueur : sans aucune maladie déterminée, il s'affaiblit et maigrit beaucoup ; sa physionomie révélait la sombre et profonde tristesse qui le consumait. Or, comme il la tenait secrète, sans chercher à la communiquer à personne pour soulager son cœur oppressé (ainsi que le font ordinairement les hommes), il en résultait que les tribulations de notre Saint étaient plus accablantes et plus incurables.

PROFONDE DOULEUR ET DISCRÉTION HÉROÏQUE DE MARIE.

Une douleur non moins vive faisait gémir la sainte vierge Marie dans le secret de son cœur. Mais quel que fût l'excès de sa peine, dans sa généreuse magnanimité elle tenait peu de compte de sa propre affliction, pour se préoccuper uniquement de celle de saint Joseph, son époux ; elle résolut de redoubler ses soins affectueux auprès de lui, et de veiller à tout ce qui pouvait contribuer à sa santé, à son bien-être.

Cependant, comme notre très-prudente Reine s'était fait une loi inviolable de régler toutes ses actions selon la plus parfaite sagesse et la plus haute perfection, elle continuait à garder le silence sur le mystère accompli en elle, parce qu'il ne lui était pas ordonné de le manifester. Aussi, bien que seule elle eût pu, par cette révélation, dissiper le chagrin de son époux Joseph,

elle garda le silence pour conserver religieusement le secret du Roi céleste.

En ce qui dépendait d'elle, la sainte Vierge s'efforçait de consoler saint Joseph : elle s'informait souvent de l'état de sa santé, lui demandait ce qu'il désirait qu'elle fit pour son service, et pour la guérison de ce malaise qui le réduisait à un tel état de faiblesse. Elle l'engageait à prendre un peu de repos et de nourriture, lui représentant qu'il est juste de subvenir aux besoins du corps et de réparer ses forces épuisées, afin de pouvoir travailler ensuite pour l'amour du Seigneur.

SAINT JOSEPH CONÇOIT LE PROJET DE QUITTER SA
TRÈS-SAINTE ÉPOUSE.

Rien n'échappait à saint Joseph au milieu de toutes les attentions délicates de sa divine Epouse ; en considérant tant de vertu et de discrétion, en éprouvant la sainte influence des entretiens et de la présence de Marie, il se disait : « Est-il possible qu'une femme si vertueuse, en qui se manifeste avec tant d'éclat la grâce du Seigneur, me jette dans une si étrange tribulation ! Comment concilier cette prudence, cette sainteté avec les signes manifestes qui la font paraître infidèle à Dieu et à moi, qui l'aime de tout mon cœur ?

« Si je veux la renvoyer ou m'éloigner je perds sa compagnie si douce, toute la consolation de ma vie, ma maison et mon repos. Quel bien trouverai-je qui lui soit comparable, si je me retire ? Quelle consolation possible, si celle-ci me manque ? Pourtant tout cela me touche moins que l'infamie de mon malheureux sort, et le danger de laisser croire que j'ai été complice d'une faute grave.

« Cacher le fait est impossible ; d'ailleurs le temps ne le manifesterait-il pas, quand bien même je parviendrais pour le moment à tout dissimuler et à tout cacher ? Me reconnaître père de l'enfant dont la naissance s'annonce, ce serait un mensonge contraire à ma conscience et à ma réputation. Je ne puis m'attribuer la paternité, ni remonter à une cause que j'ignore. Que faire dans une circonstance si embarrassante ? Le parti le moins fâcheux, c'est de m'éloigner, en quittant ma maison avant le moment de la naissance ; car alors je me trouverais plus confus, plus affligé, sans savoir quel parti prendre, en voyant chez moi un enfant dont je ne serais pas le père. »

MARIE ORDONNE A SES ANGES DE CONSOLER SON ÉPOUX.

La Princesse du ciel (à qui Dieu permettait de voir ce qui se passait dans l'âme de saint Joseph), considérait avec une vive douleur la détermination de son époux disposé à la quitter, et prêt à partir. S'adressant aux saints anges ses gardiens, elle leur dit : « Esprits bienheureux, ministres du souverain Roi, qui vous a élevés à la félicité dont vous jouissez, et qui, par un ordre de sa bonté infinie, m'accompagnez ici-bas, comme ses fidèles serviteurs et mes gardes vigilants, je vous prie, vous mes amis, de représenter à sa divine clémence les afflictions de mon époux Joseph. Suppliez le Très Haut de le regarder véritablement en Dieu et en père.

• O vous, si prompts à obéir à toutes ses paroles, écoutez aussi mes prières : au nom de Celui qui, tout infini qu'il est, a bien voulu s'incarner dans mon sein, je vous demande, je vous supplie, je vous conjure de tirer au plus tôt de l'anxiété dans laquelle il gémit, le cœur de mon très-fidèle époux, d'adoucir ses peines

et de le faire renoncer au projet de s'éloigner de moi. »

Les anges choisis pour cette mission obéirent fidèlement à leur Reine ; ils firent naître secrètement, dans le cœur de saint Joseph, plusieurs bonnes pensées, lui persuadant de nouveau que son épouse Marie était sainte et d'une perfection accomplie ; qu'on ne pouvait soupçonner en elle rien qui fût indigne de sa haute vertu ; que Dieu est incompréhensible dans ses œuvres, et impénétrable dans ses voies toujours équitables ; qu'il se montre du reste toujours fidèle envers ceux qui se confient en lui, qu'il ne méprise et n'abandonne personne dans l'affliction.

SAINT JOSEPH REVIENT A SON PROJET. — MARIE S'ADRESSE A SON TRÈS-SAINT FILS LUI-MÊME.

Ces pieuses réflexions et d'autres semblables calmaient quelque peu l'esprit agité de saint Joseph, bien qu'il ignorât par quel ordre elles lui étaient inspirées. Mais comme l'objet de sa tristesse subsistait toujours, il retombait aussitôt dans ses perplexités, parce qu'il ne voyait aucun motif précis et certain de se rassurer. Il revint donc au projet de partir, et d'abandonner son épouse la très-sainte vierge Marie.

En voyant cette résolution, notre divine Dame jugea qu'il était nécessaire de prévenir ce danger, et de prier à cet effet le Seigneur avec instance. S'adressant à son très-saint Fils, qu'elle portait dans son sein, elle lui parla en ces termes pleins de tendresse et de ferveur : « Seigneur, souverain bien de mon âme, si vous me le permettez, quoique je ne sois que cendre et poussière, je parlerai en votre royale présence, je vous ferai entendre mes gémissements, qui ne peuvent vous être cachés. Il est juste, mon divin Maître, que je ne néglige

pas de venir en aide à l'époux que j'ai reçu de votre main. Je vois dans quelle tribulation il se trouve, par une disposition secrète de votre providence, et il serait cruel de ma part de le laisser en cet état. Si j'ai trouvé grâce devant vous, je vous en supplie, Seigneur, Dieu éternel, par cet amour qui vous a porté à venir dans le sein de votre servante pour le salut des hommes, daignez consoler votre serviteur Joseph, préparez-le à coopérer à l'accomplissement de vos grandes œuvres. Il ne serait pas convenable que votre servante restât sans un époux pour la protéger, la soutenir et servir de sauvegarde à son honneur. Ne permettez pas, mon Seigneur et mon Dieu, qu'il exécute sa résolution, ne permettez pas qu'il m'abandonne ! »

RÉPONSE DU TRÈS-HAUT A LA SAINTE VIERGE.

Le Très-Haut répondit ainsi à cette prière : « Ma colombe et ma bien-aimée, je consolerais bientôt mon serviteur Joseph : quand je lui aurai annoncé, par l'intermédiaire de mon ange, le mystère qu'il ignore, vous pourrez lui en parler ; vous lui expliquerez tout ce que j'ai opéré en vous, car vous ne devrez plus désormais vous renfermer à cet égard dans le silence. Je remplirai votre époux de mon Esprit, et je le rendrai capable du rôle qu'il doit remplir dans l'accomplissement de ce mystère. Il vous aidera et vous assistera dans tout ce qui doit vous arriver. » Grâce à cette promesse du Seigneur, la très-sainte Vierge fut réconfortée et remplie de consolation : elle rendit de très-humbles actions de grâce à ce Dieu dont la sagesse, suivant un ordre admirable, dispose toutes choses avec poids et mesure ; car non-seulement elle fut consolée en se voyant délivrée d'une peine si sensible ; mais elle comprit, de plus, combien il étoit avantageux pour son époux Joseph

d'avoir subi cette tribulation qui avait éprouvé sa vertu, tout en dilatant son âme, pour le rendre capable des grandes choses qui devaient lui être confiées.

SAINT JOSEPH FAIT SES PRÉPARATIFS POUR SON DÉPART.

Cependant saint Joseph repassait dans son esprit tous ses motifs de doute et de crainte. Depuis deux mois déjà en proie à cette affliction, il cède enfin, en présence de ces difficultés inextricables : « Je ne trouve pas, se dit-il, de meilleur remède à ma douleur que de m'absenter. Mon épouse, je le confesse, a toutes les perfections, et je ne vois rien en elle qui n'atteste sa sainteté ; mais enfin elle doit bientôt être mère, et il y a là quelque mystère que je ne comprends pas. Je ne veux pas offenser sa vertu en la soumettant à l'application de la loi ; mais je ne puis attendre le moment de la naissance de l'enfant. Partons, sans plus attendre, et abandonnons-nous à la providence du Seigneur qui prendra soin de moi. »

Il fixe son départ à la nuit suivante, et prépare pour le voyage un vêtement et quelques hardes de rechange, dont il fait un petit paquet. Il y joint un peu d'argent qu'il venait de recevoir en paiement de son travail, et, avec ces modestes provisions, il se dispose à partir vers minuit.

MÉDITATION ET PRIÈRE DE SAINT JOSEPH.

La préoccupation de son étrange position et sa pieuse coutume, portèrent Joseph à se recueillir pour méditer sur ce qu'il allait faire ; adressant ensuite sa prière au Seigneur, il lui dit : « O Dieu Très-Haut et Eternel, Dieu de nos pères Abraham, Isaac et Jacob, unique et véritable protecteur des pauvres et des affligés, la douleur dont mon cœur est accablé n'est point cachée à votre

divine clémence. Vous connaissez, Seigneur (quelque misérable que je sois), mon innocence dans ce qui fait le sujet de ma peine, ainsi que l'infamie et le danger dont je suis menacé par l'état dans lequel se trouve celle que vous m'avez donnée pour épouse. Je ne puis l'accuser d'adultère, parce que je reconnais en elle les vertus les plus éminentes et une haute perfection ; mais cependant je vois évidemment qu'elle doit être mère. Comment ? par quel prodige ? je l'ignore, et je ne trouve aucune explication qui puisse ramener le calme dans mon âme. Je prends le parti qui me paraît le moins fâcheux, en m'en allant, loin de cette épouse, en quelque lieu où je ne sois connu de personne ; me confiant à votre Providence, j'achèverai ma vie dans un désert. Ne m'abandonnez pas, mon Seigneur, Dieu éternel, vous savez que mon unique désir est de me dévouer à votre service et à votre plus grande gloire. »

Se prosternant jusqu'à terre, saint Joseph fit vœu d'aller offrir au Temple de Jérusalem une partie de la petite somme qu'il avait pour son voyage. Son intention était d'obtenir par là que Dieu garantît son épouse des calomnies des hommes, et qu'il la préservât de tout mal : touchant témoignage de la droiture de cet homme de Dieu, et de son estime pour notre Dame. Après avoir achevé sa prière, il prit un peu de repos, comptant se lever à minuit pour partir à l'insu de sa très-sainte épouse.

L'ARCHANGE GABRIEL RÉVÈLE A SAINT JOSEPH LE MYSTÈRE DE
L'INCARNATION.

Notre divine Souveraine attendait la fin des souffrances de son époux, et elle appelait cet heureux instant en priant humblement ; car elle savait que les peines qui troublaient l'esprit de notre Saint étant à leur comble, le

moment de la miséricorde était proche, et que la consolation céleste allait guérir ce cœur si désolé. Le Très-Haut envoya le saint archange Gabriel, le chargeant de porter à saint Joseph endormi la révélation divine du mystère accompli en Marie.

L'archange, s'acquittant de cette mission, apparut à saint Joseph dans un songe (comme le dit saint Mathieu) et lui annonça tout le mystère de l'Incarnation et de la Rédemption, dans les termes que rapporte l'évangéliste. Saint Joseph dans son sommeil entendit et comprit tout ce que disait saint Gabriel : « Qu'il ne craignît point de demeurer avec son épouse Marie, parce que c'était par l'opération du Saint-Esprit qu'elle avait conçu un Fils qu'elle mettrait au jour, et qu'il nommerait Jésus ; que ce Fils serait le Sauveur de son peuple, et que, dans tout ce mystère, se trouverait l'accomplissement de la prophétie d'Isaïe : — Une vierge concevra, et elle mettra au monde un fils qui sera appelé *Emmanuel*, ce qui signifie : *Dieu avec nous*. »

Saint Joseph ne vit pas l'ange sous une forme sensible ; seulement il entendit une voix intérieure qui lui fit connaître le mystère.

CHAPITRE VI.

Admirables sentiments de saint Joseph dès qu'il connaît le mystère de l'Incarnation. — Son entretien sublime avec la sainte Vierge. — Il voit et adore le Verbe incarné.

JOIE ET REGRETS DE SAINT JOSEPH.

A son réveil saint Joseph se trouva convaincu du mystère qui lui avait été révélé, et il crut fermement

que celle qui était son épouse était en même temps la vraie Mère de Dieu. Partagé entre la joie de son bonheur si peu espéré, et le regret amer de sa conduite, il se prosterna jusqu'à terre : troublé par son humble repentir, tremblant et joyeux à la fois, il exprima ses sentiments par des actes héroïques d'humilité et de reconnaissance.

Il rendit grâce au Seigneur pour le mystère qui lui était révélé, et pour l'honneur que lui avait fait la majesté divine en le choisissant comme époux de la Mère de Dieu, lui qui ne méritait pas d'être son esclave. Par cette révélation et ces actes de vertu, l'esprit du saint recouvra sa sérénité, et se trouva disposé à recevoir de nouvelles faveurs de l'Esprit Saint. Les doutes et les agitations par lesquels il avait passé, servirent à jeter en lui les fondements de cette profonde humilité qui était nécessaire à celui qui devenait le ministre du Seigneur dans ses voies les plus sublimes ; le souvenir de cette épreuve fut pour lui une leçon qu'il médita pendant tout le reste de sa vie.

REPROCHES QUE SAINT JOSEPH S'ADRESSE A LUI-MÊME.

Après avoir adressé sa prière au Seigneur, notre Saint commença à se faire d'amers reproches à lui-même : « O ma divine épouse, disait-il, très-douce colombe, choisie par le Très-Haut pour devenir son tabernacle, pour être sa Mère, comment votre indigne esclave a-t-il eu la hardiesse de mettre en doute votre fidélité ? Comment celui qui n'est que cendre et poussière a-t-il pu se laisser servir par celle qui est la Reine du ciel et de la terre, la Maîtresse de toutes les créatures ? Pourquoi n'ai-je pas baisé la terre qu'ont touchée vos pieds sacrés ? Qu'avais je de mieux à faire que de vous servir à genoux ? Comment oserai-je lever les

yeux en votre présence, demeurer en votre compagnie, et ouvrir la bouche pour vous parler ?

« Seigneur, Dieu éternel, accordez-moi les grâces et la force dont j'ai besoin pour la prier de me pardonner; inspirez-lui de se montrer miséricordieuse envers moi, et de ne point repousser, comme il le mériterait, son serviteur repentant. Malheureux que je suis ! pleine de lumière et de grâce, portant dans son sein le soleil de justice, comme elle devait lire clairement dans toutes mes pensées ! Elle avait vu que j'avais pris la résolution bien formelle de l'abandonner, comment oser encore paraître devant elle ? Je reconnais combien ma conduite fut inconvenante, et mon erreur grossière, lorsqu'à la vue d'une sainteté si éminente, j'accueillis d'indignes pensées et des doutes sur la fidélité d'un attachement que je ne méritais pas. Ah ! si, pour me punir, votre justice eût permis que j'exécutasse mon imprudente résolution, quel ne serait pas maintenant mon malheur ! Je vous rendrai d'éternelles actions de grâces, ô mon souverain Seigneur, pour cet incomparable bienfait. O Roi tout-puissant, rendez-moi capable d'acquitter la dette de ma reconnaissance. Allons me présenter devant celle qui est ma souveraine et mon épouse : me confiant en la douceur de sa clémence, je me prosternerai à ses pieds, je la supplierai de me pardonner ; afin qu'à sa considération, vous-même, mon Dieu, Seigneur éternel, vous me traitiez en père, et que vous oubliiez mes égarements. »

SAINT JOSEPH ATTEND LE MOMENT D'ENTRER DANS L'APPARTEMENT
DE SA DIVINE ÉPOUSE.

Ainsi tout changé de dispositions, saint Joseph sortit de son humble appartement : après s'être endormi accablé de tristesse, il se trouvait le plus heureux des hom-

mes, à son réveil. Mais comme la Reine du ciel se tenait toujours dans la retraite, il n'osa pas l'interrompre dans sa douce contemplation, avant qu'elle en sortît d'elle-même. En attendant, l'homme de Dieu se mit à dénouer le petit paquet qu'il avait préparé ; ses larmes coulaient encore en abondance, mais qu'elles étaient différentes de celles qu'il avait versées auparavant ! Tout en pleurant il commença à exprimer sa vénération pour sa divine épouse, en arrangeant la maison, en nettoyant le sol qu'elle devait toucher de ses pieds sacrés, et en s'occupant d'une foule de menus détails dont il laissait la charge à notre auguste Dame, lorsqu'il ne connaissait pas sa dignité. Il résolut de changer de façons et de conduite envers elle, en se faisant le serviteur pour lui laisser le commandement. Rien de ce qui se passait en Joseph n'échappait à la Reine du ciel : elle voyait ses pensées et tous ses mouvements.

PAROLES QUE SAINT JOSEPH ADRESSE A LA SAINTE VIERGE.

Quant il crut que la sainte Vierge était sortie de son recueillement, saint Joseph ouvrit la porte de la petite chambre qu'occupait la Mère du Roi du ciel. Le saint époux se jeta humblement à ses pieds, et, pénétré de vénération, il lui dit : « Ma Dame et mon épouse, mère véritable du Verbe éternel, voici votre serviteur prosterné à vos pieds, implorant votre clémence. Au nom de ce Dieu même, votre Seigneur, que vous portez en votre sein virginal, je vous supplie de me pardonner ma témérité. Je suis assuré, ma Dame, qu'aucune de mes pensées ne peut être cachée à votre sagesse et à la lumière divine qui vous éclaire. Oui, je fus bien téméraire en songeant à vous quitter et j'ai été aussi bien inconvenant en vous traitant jusqu'ici comme mon inférieure, au lieu de vous servir comme la mère de mon

Seigneur et mon Dieu. Mais vous savez que j'ai fait tout cela par ignorance : je ne connaissais pas jusqu'ici le mystère du Roi du ciel, et la grandeur de votre dignité, quoique je révérasse en vous les autres dons du Très-Haut. Oubliez, ma Dame, les tristes suites de l'ignorance d'une vile créature, qui reconnaît ses torts, et vous offre son cœur et sa vie pour les consacrer à vous plaire et à vous servir. Je resterai prosterné à vos pieds jusqu'à ce que j'aie la certitude que je suis rentré en grâce avec vous, et qu'après m'avoir pardonné mes torts vous m'accordiez votre bienveillance et votre bénédiction. »

RÉPONSE DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE.

Ce langage si humble de saint Joseph fit naître, dans le cœur de la très-sainte Vierge Marie, divers sentiments : elle se réjouissait beaucoup, dans le Seigneur, de ce que son époux était informé du mystère de l'Incarnation, qu'il confessait et vénérât avec une foi si sublime et une si profonde humilité ; mais elle s'affligeait un peu de la résolution qu'il avait prise de la traiter à l'avenir avec ce respect et cette soumission qu'il la priait d'agréer. Par ce changement de procédé, l'humble Marie voyait échapper l'occasion d'obéir et de s'humilier comme servante de son époux. L'obligeant à se relever, elle se prosterna elle-même à ses pieds : malgré toutes ses instances, saint Joseph ne put l'en empêcher, car lorsqu'il s'agissait d'humilité Marie était invincible. Elle lui répondit donc à genoux : « C'est moi seigneur, mon époux, c'est moi qui dois vous demander pardon des peines et des chagrins amers que je vous ai causés. Je vous en supplie, prosternée à vos pieds, oubliez vos tristes soucis, puisque le Très-Haut a exaucé vos désirs ; oubliez tous vos tourments. »

MARIE CONSOLE SON ÉPOUX ET LE SUPPLIE DE LA TRAITER COMME
AUPARAVANT.

Notre divine Dame crut devoir consoler son époux, et c'est pour cela, mais non pour se disculper, qu'elle continua son discours en ces termes : « Pour ce mystère caché qu'a renfermé en moi le bras du Tout-Puisant, malgré mon désir, je ne pouvais rien en faire connaître de moi même : servante de la Majesté divine, il était juste que j'attendisse la manifestation de sa volonté toujours sainte et parfaite. Si j'ai gardé le silence, ce n'est pas que j'aie jamais cessé de voir en vous mon maître et mon époux : je suis et serai toujours votre fidèle servante, prête à me conformer à tous vos désirs, à toutes vos volontés si pieuses et si droites. Mais ce que je vous demande du fond du cœur, au nom du Seigneur que je porte en mon sein, c'est que, dans nos rapports et dans tous vos procédés envers moi, vous agissiez comme auparavant. Le Très-Haut ne m'a pas élevée à la maternité divine pour que je sois servie et que je commande ici-bas ; je dois être au contraire la servante de tous et particulièrement la vôtre. Voilà, mon Seigneur, ce qu'il convient que je fasse : si vous vous y opposez, vous me priverez de ma plus douce consolation. Il est juste que vous me laissiez dans mon rôle, puisque le Très-Haut l'a ordonné ainsi, en m'assurant vos soins et votre protection, afin que je vive tranquille à l'ombre de votre nom, et qu'avec votre aide je puisse nourrir le fruit que je porte, mon Seigneur et mon Dieu. »

Par ces paroles et d'autres encore, pleines d'éloquence et de douceur, la très-sainte vierge Marie consola et rassura son saint époux. Ensuite elle se releva pour lui enseigner tout ce qu'il devait savoir.

CANTIQUE INSPIRÉ DE SAINT JOSEPH.

Comme notre divine Souveraine n'était pas seulement remplie de l'Esprit-Saint, mais qu'elle portait dans son sein maternel le Verbe divin, dont le Saint-Esprit procède aussi bien que du Père, elle éclaira d'une manière merveilleuse l'intelligence de saint Joseph, qui reçut en ce moment une abondante effusion des grâces divines. Le cœur tout renouvelé par une ferveur extraordinaire, il s'écria : « Vous êtes bénie, ma Dame, entre toutes les femmes ; heureuse et bienheureuse parmi toutes les nations et toutes les générations. Que des louanges éternelles glorifient le Créateur du ciel et de la terre, qui, du haut de son trône royal, a daigné vous regarder et vous choisir pour sa demeure. En vous seule il a accompli les promesses qu'il a faites à nos pères et aux prophètes. Que toutes les générations le bénissent de ce qu'il lui a plu d'exalter votre humilité, de vous préférer à toute autre créature, et de me choisir dans sa bonté divine, moi le plus misérable des hommes, pour être votre serviteur. »

LA SAINTE VIERGE RÉPOND PAR LE *Magnificat*. — ELLE ENTRE EN EXTASE EN PRÉSENCE DE SAINT JOSEPH.

Ces bénédictions et ces louanges furent inspirées à saint Joseph par l'Esprit Saint, de même que la réponse de sainte Elisabeth à la salutation de notre Reine ; mais la lumière et la science que reçut le saint Epoux furent admirables, étant proportionnées à sa dignité et au ministère qu'il devait remplir. Notre divine Dame entendant les paroles de notre bienheureux patriarche, lui répondit par le cantique du *Magnificat* qu'elle répéta tel qu'elle l'avait dit à sainte Elisabeth, en ajou-

tant de nouveaux versets. Pendant qu'elle parlait, elle fut toute enflammée du feu céleste et ravie en une extase sublime ; élevée de terre dans un globe d'éclatante lumière qui l'environnait, elle y fut toute transformée comme si elle eût déjà participé aux dons de la gloire.

Le spectacle d'un objet si divin remplit saint Joseph d'une admiration et d'une joie incomparables ; car il n'avait pas encore vu sa très-sainte Epouse dans un état de gloire si sublime, si privilégié. C'est alors qu'il comprit clairement et entièrement toute sa grandeur, parce qu'il découvrit tout ensemble l'intégrité et la pureté virginales de la Reine du ciel, et le mystère de sa dignité ; il vit et reconnut en son sein virginal la très-sainte humanité de l'Enfant-Dieu, et l'union des deux natures dans la personne du Verbe.

PRÉROGATIVES ACCORDÉES A SAINT JOSEPH EN CETTE OCCASION.

Pénétré d'une humilité profonde et d'un saint respect Joseph adora cet enfant, le reconnut pour son véritable Rédempteur, et avec des actes d'amour héroïques il s'offrit tout entier à sa divine Majesté. Le Seigneur le regarda avec plus de bonté et de clémence qu'aucune autre créature, car il l'accepta pour son père putatif, et il lui en donna le titre : pour qu'il portât dignement un nom si extraordinaire, il le combla de la plénitude de la science et des dons célestes que la piété chrétienne peut et doit supposer. Tout son être fut renouvelé et éclairé, afin qu'il devînt digne de converser avec celle qui était en même temps la Mère de Dieu et son épouse, et pour le rendre capable d'exécuter, de concert avec elle, tout ce qui se rapportait au mystère de l'Incarnation, ainsi qu'aux soins de l'enfance du Verbe fait homme.

SAINT JOSEPH RECONNAIT QUE TOUS LES DONS SPIRITUELS QU'IL A
REÇUS LUI ONT ÉTÉ ACCORDÉS EN VUE DE LA TRÈS-SAINTÉ
VIERGE.

Pour mieux le disposer à remplir sa mission, et pour qu'il comprît l'obligation où il était de servir sa divine épouse, il lui fut manifesté que tous les dons et tous les bienfaits qu'il avait reçus de la main du Très-Haut, lui avaient été accordés par son entremise en vue d'elle ; il vit que toutes les faveurs divines dont il avait été prévenu avant de lui être uni, il les devait au bonheur d'avoir été choisi pour cette dignité ; et que les nouvelles faveurs qu'il recevait en ce moment, c'était elle qui les lui avait aussi attirées et méritées. Il apprécia en ce moment l'incomparable prudence de Marie dans tous ses rapports avec lui, non seulement quand elle le servait avec une obéissance si constante et une si profonde humilité, mais encore lorsqu'elle l'avait consolé dans son affliction, en obtenant pour lui la grâce et le secours de l'Esprit-Saint, tout en évitant, avec une admirable discrétion, de laisser paraître ce qui se passait dans son âme ; enfin il vit comment elle avait ramené le calme et la paix dans son cœur, pour le disposer à recevoir avec fruit les influences du divin Esprit. Comme notre grande Reine avait été l'instrument dont Dieu s'était servi pour sanctifier Jean-Baptiste et sa mère sainte Elisabeth, de même ce fut par son entremise que saint Joseph fut comblé des dons de la grâce, mais avec une plus grande abondance. Le très-heureux époux comprit tout cela, et il en témoigna sa vive reconnaissance par une fidélité parfaite.

CHAPITRE VII.

Comment saint Joseph, malgré toute son humilité, fut contraint de se laisser servir par la Mère de Dieu.

SAINT JOSEPH PREND LA RÉOLUTION DE SERVIR EN TOUT LA
SAINTÉ VIERGE AVEC LE PLUS GRAND RESPECT.

Le très-fidèle époux conçut une si haute estime pour la très-sainte vierge Marie, après la révélation de sa dignité et du mystère de l'Incarnation, qu'il devint, pour ainsi dire, un homme tout nouveau ; quoiqu'il eût toujours été d'une sainteté et d'une perfection éminentes. Il prit la résolution d'apporter un changement complet dans ses procédés à l'égard de la divine dame, et de la traiter avec une profonde vénération. Rien n'était plus conforme à la sagesse de notre saint, rien de plus juste, si l'on considère l'excellence de son épouse : car il n'était qu'un serviteur, tandis qu'elle était la souveraine du ciel et de la terre, ainsi qu'il l'avait reconnu à la clarté de la lumière céleste. Or, pour satisfaire son désir d'honorer et de vénérer celle qu'il reconnaissait pour Mère de Dieu, dans l'intimité de leur intérieur, quand il lui parlait ou qu'il passait devant elle, il fléchissait le genou avec un profond respect, et il ne pouvait souffrir qu'elle le servît, qu'elle s'occupât du ménage ni des travaux humiliants, comme balayer la maison, laver la vaisselle et autres choses semblables ; le bienheureux époux se réservait tous ces soins qui lui semblaient incompatibles avec la dignité de notre Reine.

CONTESTATIONS D'HUMILITÉ ENTRE LES SAINTS ÉPOUX.

Mais notre divine Dame, qui fut la plus humble

entre toutes les humbles, et qui ne pouvait être surpassée en humilité, disposa les choses de manière à remporter toujours la palme de toutes les vertus. Elle pria donc saint Joseph de ne pas lui rendre cet honneur de fléchir le genou devant elle, alléguant pour motif, que ce témoignage de vénération était bien dû au Seigneur qu'elle portait en son sein ; mais que, tant qu'il y demeurerait sans se manifester, on ne pouvait distinguer si cet hommage se rapportait à la personne de Jésus-Christ ou à elle-même. Notre Saint, docile à ces observations, se conforma au désir de la Reine du ciel ; seulement, quand elle ne pouvait s'en apercevoir, il rendait encore cet hommage religieux au Seigneur qu'elle portait dans son sein, et à elle comme Mère de Jésus, adorant l'Enfant et vénérant sa Mère. Sur divers autres points, et surtout pour les travaux du ménage, il y eut, entre les saints époux, bien des contestations d'humilité. Saint Joseph ne pouvait se résoudre à consentir que notre grande Reine s'en acquittât, et il s'efforçait pour cela, de la prévenir. La divine épouse, de son côté, faisait aussi tout son possible pour le devancer. Mais comme pendant le temps qu'elle consacrait à l'oraison, saint Joseph avait le loisir de s'acquitter d'une foule de petits travaux, il contrariait ces désirs continuels qu'elle avait de travailler comme la servante chargée de toute la besogne de sa maison.

LA TRÈS-SAINTE VIERGE DEMANDE AU SEIGNEUR D'ORDONNER A SON ÉPOUX DE LUI LAISSER PRATIQUER L'HUMILITÉ.

Affligée de ne pouvoir pratiquer sa vertu chérie, la divine Dame adressa au Seigneur ses respectueuses plaintes, et le pria d'obliger son époux de ne point l'empêcher de pratiquer, comme elle le désirait, l'humilité. Cette vertu est si puissante auprès du tribunal de Dieu,

où elle a toujours ses entrées libres, qu'il n'est point de prières inefficaces quand elle les accompagne ; elle suffit pour les élever jusqu'au ciel, en même temps qu'elle incline l'Etre immuable de Dieu vers la clémence. La prière de Marie fut donc exaucée : le Seigneur ordonna à l'ange gardien du bienheureux époux de lui parler intérieurement et de lui dire : « Ne contrariez pas, dans son désir de s'humilier, celle qui est supérieure à toutes les créatures du ciel et de la terre. Dans les rapports extérieurs, laissez-la vous servir, mais conservez toujours intérieurement un souverain respect pour elle ; en tout temps, en tout lieu rendez le culte qui lui est dû au Verbe fait homme qui veut, comme sa divine Mère, venir en ce monde pour servir et non pour être servi, afin d'enseigner au monde la science de la vie et l'excellence de l'humilité. Vous pouvez cependant aider votre épouse dans quelques-uns de ses travaux ; mais surtout honorez toujours en elle le Seigneur de tout ce qui est créé. »

SAINT JOSEPH SE SOUMET A L'ORDRE DU SEIGNEUR.

Grâce à cette instruction et à l'ordre du Très-Haut, saint Joseph ne s'opposa plus aux exercices d'humilité de notre divine Reine. Ils eurent ainsi occasion d'offrir tous les deux au Seigneur un sacrifice agréable de leur volonté : — la très-sainte vierge Marie en pratiquant toujours la plus profonde humilité, et l'obéissance la plus parfaite à son époux, dans tous ses actes de vertu qu'elle accomplissait avec une perfection héroïque, sans laisser échapper aucune occasion ; — saint Joseph, en se soumettant à l'ordre du Très-Haut, avec une juste et sainte confusion de se voir soigné et servi par celle qu'il reconnaissait pour sa souveraine, la Reine de toute créature et la mère du Créateur lui-même.

C'est par cet acte d'obéissance aux ordres de Dieu, que notre saint savait se dédommager de la privation qu'il éprouvait du côté de l'humilité, en renonçant aux travaux et aux soins qu'il abandonnait à son épouse, ce qui l'humiliait profondément et le forçait, en quelque sorte, à s'abîmer dans le mépris de lui-même ; il se pénétrait de plus en plus de la crainte respectueuse que lui inspirait la présence de la très-pure Marie et du Seigneur caché dans son sein virginal où il l'adorait, lui rendant l'honneur et la gloire qui lui sont dus.

LE DIVIN ENFANT SE MANIFESTE A SAINT JOSEPH.

Quelquefois, pour récompenser cette sainteté de Joseph et cette crainte respectueuse, tout en l'y affermissant, l'adorable enfant, le Dieu fait homme se manifestait à lui d'une manière merveilleuse : Joseph le contemplait alors dans le sein de sa Mère, la plus pure des créatures, comme à travers le cristal le plus limpide. De son côté, notre admirable Reine s'entretenait plus intimement, avec son glorieux époux, du mystère de l'Incarnation ; car elle n'avait plus de motifs de réserve dans ces célestes entretiens, depuis que l'heureux Joseph avait reçu la révélation des secrets divins de l'union hypostatique de la nature humaine, dans le sein virginal de Marie.

BONHEUR INCOMPARABLE DE SAINT JOSEPH.

Qui pourrait exprimer ce qu'éprouvait le cœur si tendre et si pieux de notre saint ? Non-seulement il se trouvait l'époux de celle qui était véritablement mère de son Créateur, mais il se voyait même servi par elle, comme si elle n'eût été qu'une simple servante, tandis qu'il reconnaissait en Marie une sainteté sublime et une

dignité qui l'élevaient tellement au-dessus des séraphins, que Dieu seul était au-dessus d'elle ! Si la droite du Tout-Puissant combla de tant de bénédictions la maison et la personne d'Obédédon, pour avoir gardé quelques mois chez lui l'arche figurative de l'Ancien-Testament, de quelle bénédiction ne devait-elle pas combler saint Joseph à qui fut confiée l'Arche véritable et l'Auteur même de la Loi, qui s'y était renfermé ! Quel sort plus digne d'envie, quelle félicité comparable à celle de notre saint ? Non seulement il possédait dans sa maison l'Arche vivante et véritable du Nouveau-Testament, l'autel, le sacrifice et le temple ; car tout cela lui était réellement confié ; mais il sut garder fidèlement ce trésor, en bon et prudent serviteur ; c'est pourquoi le Seigneur lui donna l'autorité sur sa famille pour qu'il en prit soin pendant tout le temps convenable, en fidèle intendant, afin que toutes les nations et les générations le reconnaissent, qu'elles le bénissent et publient ses louanges, car le Très-Haut n'a fait pour aucun autre, ce qu'il fit pour saint Joseph.

SAINT JOSEPH DEVIENT PLUS ASSIDU AUPRÈS DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE. — PRODIGES DONT IL EST TÉMOIN.

Comme nous l'avons vu, une des trois chambres dont se composait la petite maison de saint Joseph, formait l'appartement de la Reine du Ciel.

Tant qu'il ignora la dignité de son admirable épouse, notre saint la voyait rarement ; car Marie ne quittait pas sa retraite, et Joseph restait appliqué à son travail, à moins que quelqu'affaire pressante ne l'obligeât de la consulter. Mais lorsqu'il eut appris la cause de son bonheur, le saint homme se montra beaucoup plus assidu ; sa plus douce consolation était d'aller très-souvent à la petite cellule de notre auguste Dame, pour la

voir et prendre ses ordres. Cependant, il ne l'abordait jamais qu'avec une extrême humilité et une crainte respectueuse, et avant de lui adresser la parole il observait toujours, en silence, à quoi elle s'occupait. Maintes fois il la contempla ravie en extase, élevée de terre, toute radieuse d'une éblouissante lumière; d'autres fois il la trouvait environnée de ses anges, et occupée d'entretiens tout divins; ou bien encore il la voyait prosternée contre terre, les bras en croix, conversant avec le Seigneur. Le bienheureux époux Joseph eut part à toutes ses faveurs. Quand l'auguste Dame était dans ces états extraordinaires, et dans ces saintes occupations, il se bornait à la regarder avec un profond respect. Plus d'une fois il mérita d'entendre l'harmonieux concert des anges qui charmaient leur Reine par leurs accords, et de respirer l'odeur merveilleuse d'un parfum délicieux qui le fortifiait en le remplissant de consolation et de joie spirituelles.

CHAPITRE VIII.

Avec quelle humilité admirable la sainte Vierge donne des leçons à son Epoux.

LA TRÈS-SAINTE VIERGE LIT ET EXPLIQUE A SON DIGNE ÉPOUX
LES SAINTES ÉCRITURES.

Avant que saint Joseph fût instruit du Mystère de l'Incarnation, la Reine du ciel avait coutume de choisir quelques moments convenables pour lui faire la lecture de l'Ecriture sainte, mais particulièrement des Psaumes et des prophéties que, sublime interprète, elle lui expliquait avec beaucoup de sagesse. De son

côté, le saint patriarche, éminemment capable de goûter cette science céleste, adressait une foule de questions à Marie, dont les réponses divines le remplissaient d'admiration et de consolations spirituelles ; et les saints époux louaient et bénissaient tour à tour le Seigneur.

Mais depuis que le bienheureux Joseph avait été éclairé par la révélation de l'ineffable Mystère, notre Reine lui parlait comme au ministre choisi pour être le coadjuteur des œuvres et des mystères admirables de notre rédemption, lui expliquant avec plus de clarté toutes les prophéties et les oracles divins touchant la conception du Verbe par une mère vierge, sa naissance, son éducation et sa vie toute simple. Notre Dame développait tout cela, prévoyant et déterminant ce qu'ils devaient faire, quand arriverait ce jour si désiré, où le divin Enfant viendrait au monde, où elle le porterait dans ses bras et le nourrirait de son lait virginal, où enfin le saint époux, seul entre tous les mortels, participerait à cette félicité suprême.

C'était sur la mort et la passion du Sauveur, et sur ce qu'en ont écrit Isaïe et Jérémie, que notre très-prudente Reine s'étendait le moins, craignant d'affliger le cœur si tendre et si sensible de son époux, en s'arrêtant à l'avance sur ces tristes tableaux ; elle n'ajoutait rien sur ce point à ce qu'il pouvait avoir appris dans les conférences que les anciens avaient entre eux sur la venue du Messie et sur ce qui devait lui arriver. D'ailleurs, la très-prudente Vierge voulait attendre que le Seigneur éclairât là-dessus son serviteur, ou qu'il lui fit connaître à elle-même sa divine volonté.

DOUCEUR SPIRITUELLE QUE GOUTE SAINT JOSEPH EN ÉCOUTANT
SA DIVINE ÉPOUSE.

Dans ces délicieuses conversations, dans ces confé-

rences célestes, le cœur du très-fidèle et heureux époux s'enflammait de l'amour divin, et versant des larmes de joie, il disait à la très-sainte Vierge : « Est-il possible, ma Dame, qu'entre vos très-chastes bras, je voie un jour mon Dieu, mon Rédempteur? que je puisse l'y adorer? Quoi! j'entendrai sa voix, je toucherai son corps, mes yeux verront sa divine face, et j'aurai le bonheur de consacrer la sueur de mon front à son service et à son entretien. Comment! il demeurera avec nous, nous mangerons à sa table, nous lui parlerons, il causera avec nous! D'où me vient ce bonheur que personne n'a jamais pu mériter? Oh! que je regrette d'être si pauvre! Que n'ai-je de riche palais pour le recevoir, et de grands trésors à lui offrir. »

LA TRÈS-SAINTÉ VIERGE EXPLIQUE POURQUOI LE DIVIN SAUVEUR
VEUT NAITRE DANS LA PAUVRETÉ ET L'HUMILITÉ.

Notre auguste Reine lui répondit : « Mon seigneur et mon époux, il est juste que votre tendre sollicitude recherche tout ce qu'il vous est possible d'imaginer pour le service de notre Créateur ; mais ce grand Dieu, notre Seigneur, ne veut pas venir au monde au sein des richesses, avec une majesté temporelle et une pompe mondaine : il n'a pas besoin de tout cela, et ce n'est point pour ces vanités qu'il descend du ciel sur la terre. Il ne vient que pour sauver le monde, et remettre les hommes dans les droits sentiers de la vie éternelle ; or cela se doit faire par le moyen de l'humilité et de la pauvreté ; il y veut naître, vivre et mourir, pour bannir du cœur des hommes ces convoitises grossières, et cet esprit d'orgueil qui s'opposent à leur félicité. C'est pourquoi il a choisi notre humble et pauvre maison, et il ne veut pas que nous soyons riches des biens apparents, trompeurs et passagers, qui ne sont que vanité

et affliction d'esprit, propres seulement à appesantir et à obscurcir notre intelligence, en l'empêchant de connaître et de recevoir la véritable lumière. »

INGÉNIEUSE HUMILITÉ DE LA DIVINE MARIE.

D'autres fois le Saint priait la très-pure Marie de l'instruire sur la nature et l'essence des vertus. mais surtout sur l'amour de Dieu, afin de savoir comment il devrait se comporter envers le Très-Haut fait homme, et ne point s'exposer à être rejeté comme un serviteur inutile ou incapable. Ces demandes étaient favorablement accueillies par la Reine et la Maîtresse des vertus : elle les enseignait à son époux, en lui montrant comment on devait les pratiquer pour s'élever à la plus sublime perfection. Mais, dans ces instructions, elle apportait tant de discrétion et d'humilité, qu'elle ne paraissait pas donner des leçons à son époux (bien qu'elle le fit en réalité) : c'était sous forme de causerie qu'elle l'instruisait, ou elle parlait au Seigneur, ou bien encore elle interrogeait saint Joseph, et l'éclairait par ses questions mêmes. Ainsi se trouva toujours sauvegardée son incomparable humilité.

ZÈLE DE MARIE POUR SOULAGER SAINT JOSEPH DANS LES FATIGUES DE SON MÉTIER.

Ces entretiens, ou la lecture de l'Écriture sainte, se mêlaient aux travaux manuels de notre saint, quand il était forcé d'exercer son métier. Il eût suffi, pour le soulager dans ses fatigues, de voir combien notre très-aimable Dame compâtissait à ses peines, et comment son ingénieuse tendresse savait exprimer la peine qu'elle éprouvait de le voir ainsi travailler pour elle, à la sueur de son front ; cependant elle s'empressait d'ajouter à

cette consolation les douceurs de la doctrine céleste, et son bienheureux époux l'écoutait avec une si religieuse attention, que, pendant les heures de travail, son âme, absorbée dans l'étude et la pratique des vertus, était encore plus active que ses bras. Notre très-douce colombe, Marie, dans sa prudence et sa sagesse, soutenait ainsi le courage de son époux par cet aliment divin, et lui montrait le fruit inestimable qu'on peut tirer des occupations manuelles. S'estimant indigne d'être nourrie par le travail de son époux, notre Reine ne cessait de s'humilier, en considérant combien elle était redevable aux sueurs de saint Joseph ; et, recevant ainsi tout de son époux à titre d'aumône et de libéralité absolument gratuite, elle se tenait obligée, comme si elle eût été la créature la plus inutile sur la terre.

Elle ne pouvait pas venir en aide à notre Saint dans les travaux de son métier, qui ne s'accordaient pas avec la faiblesse de son sexe, et bien moins encore avec sa modestie et sa dignité de Reine ; mais en tout ce qu'elle pouvait faire convenablement, elle le servait comme une simple servante : sa parfaite humilité et sa reconnaissance profonde ne permettaient pas à son cœur si généreux de faire moins, pour témoigner à son fidèle époux qu'il était payé de retour.

CONCERTS MIRACULEUX DES OISEAUX.

Entre autres merveilles qui furent manifestées à saint Joseph tandis qu'il conversait avec la très-sainte vierge Marie, il arriva qu'un jour, au temps dont nous parlons, un grand nombre d'oiseaux de différentes espèces vinrent récréer la Reine et la Maîtresse de toutes les créatures : voltigeant autour d'elle, comme pour former un chœur de musique, ils se mirent à chanter avec une admirable harmonie, ainsi qu'ils l'avaient déjà fait plu-

sieurs fois : ce chant des oiseaux était toujours miraculeux, aussi bien que leurs visites à notre divine Dame.

NOTRE SAINT EXPRIME SON ADMIRATION.

Saint Joseph n'avait point encore été témoin de cette merveille : plein d'admiration et de joie, il dit à son incomparable épouse : « Est-il possible, ma Dame, que de simples petits oiseaux, des créatures sans raison, remplissent mieux que moi leurs devoirs envers vous ! Puisqu'elles vous reconnaissent, vous servent et vous honorent autant qu'elles le peuvent, n'est-il pas juste que vous me permettiez de m'acquitter de ce que je vous dois à si juste titre ? »

HUMBLE RÉPONSE DE LA DIVINE ÉPOUSE.

La très-prudente Vierge lui répondit : « Mon seigneur, par ce que font ces petits oiseaux du ciel, leur Créateur nous donne une leçon efficace : il veut nous porter, nous qui le connaissons, à employer dignement toutes nos forces, toutes les puissances de notre âme pour célébrer ses louanges, à l'exemple de ces petits oiseaux qui viennent le reconnaître dans mon sein. Quant à moi je ne suis qu'une simple créature, l'honneur ne m'est pas dû, il n'est donc pas juste que je le reçoive ; mais je dois m'efforcer de porter tout ce qui existe à bénir le Très-Haut, de ce qu'il a daigné regarder sa servante, et l'enrichir des trésors de sa divinité. »

CHAPITRE IX.

**Indigence de nos saints Époux et secours merveilleux
qu'ils reçoivent.**

DÉNUMENT EXTRÊME DES SAINTS ÉPOUX.

Souvent aussi la divine Dame et son époux saint Joseph se trouvèrent si pauvres, qu'ils manquaient même du nécessaire ; cela s'explique, et par leur générosité admirable envers les pauvres à qui ils donnaient ce qu'ils avaient, et par l'absence de ces soins inquiets des enfants du siècle qui se préoccupent de la nourriture et du vêtement, cherchant à s'assurer tout, de longue main, avec autant d'avidité de ces biens, que de défiance des soins de la Providence. D'un autre côté, le Seigneur ne voulait pas que la foi et la patience de sa très-sainte Mère et de saint Joseph restassent sans exercice.

Notre divine Dame trouvait dans ce dénûment une consolation ineffable, non seulement à cause de son amour pour la pauvreté, mais aussi par l'effet de sa prodigieuse humilité qui la portait à se juger indigne des choses nécessaires à la vie : il lui semblait très juste que seule elle en fût privée, comme ne les méritant pas ; et en reconnaissant ainsi son indignité, elle bénissait le Seigneur dans son indigence. Mais pour son époux, saint Joseph, qu'elle estimait digne des dons de Dieu, à cause de sa sainteté et de sa justice, elle priait le Très-Haut de lui accorder, dans cet extrême besoin, le secours qu'il attendait de sa main libérale.

COMMENT LA PROVIDENCE VIENT A LEUR SECOURS.

Le Tout-Puissant n'oubliait pas ses pauvres dans leur

détresse ; tout en leur ménageant l'occasion d'augmenter leurs mérites et d'exercer leurs vertus, il ne manquait pas de leur accorder la nourriture au moment convenable. La Providence pourvoyait à tout par divers moyens. Quelquefois elle touchait le cœur des voisins et des connaissances de la très-sainte vierge Marie et du glorieux saint Joseph, leur inspirant la pensée de les secourir en leur offrant avec délicatesse quelques présents. Le plus souvent, c'était sainte Elisabeth qui leur envoyait des provisions de sa maison ; car, depuis le séjour qu'y avait fait la Reine du ciel, sa cousine, pleine d'une tendre vénération pour elle, ne manqua pas d'assister les saints époux en leur envoyant de temps en temps de petits présents, et notre humble souveraine répondait à ces envois par le don de quelques ouvrages travaillés de ses mains.

LA TRÈS-SAINTÉ VIERGE USE DE SON POUVOIR SUR LES
CRÉATURES.

En certaines occasions, lorsqu'elle le jugeait convenable pour la plus grande gloire de Dieu, Marie usait du pouvoir qu'en sa qualité de Reine, elle possède sur toutes les créatures : elle ordonnait aux oiseaux qui voltigent dans l'air, de lui apporter les fruits de la terre ou quelques poissons de la mer, et elle était obéie ponctuellement ; parfois les oiseaux apportèrent dans leur bec du pain qu'ils avaient trouvé par la volonté du Seigneur. Bien souvent notre saint et heureux époux fut témoin de tous ces prodiges.

LES SAINTS ÉPOUX SONT SERVIS PAR LES ANGES.

La Reine du ciel et son époux étaient aussi secourus par le ministère des anges. Avant de raconter un des

nombreux miracles de ce genre, il est utile de savoir que le digne époux de Marie avait tant de noblesse de cœur, tant de foi et de générosité, que son âme ne connut jamais la moindre convoitise des biens de la terre, ni aucun souci de l'avenir. Tous deux s'appliquaient au travail ; mais ils ne demandaient rien pour leurs ouvrages, et ne voulaient pas même en estimer le prix. En travaillant ils n'avaient pas pour mobile le gain, mais l'obéissance, et la charité envers ceux qui en avaient besoin ; aussi s'en rapportaient-ils à l'acquéreur pour déterminer leur rémunération. Avec un pareil système, il arrivait que leur travail n'était réellement pas payé, et ils se trouvaient bien souvent réduits à un si grand dénûment qu'à l'heure du repas ils n'avaient rien à manger, jusqu'à ce que le Seigneur y pourvût.

Un jour qu'ils se trouvaient ainsi sans nourriture, longtemps après l'heure ordinaire de leur repas, nos très-saints époux, fidèles à remercier le Seigneur de cette épreuve, en attendant qu'il ouvrit sa main toute puissante, prolongèrent très-tard leur oraison. Mais pendant ce temps-là les anges leur préparaient à manger : ils mirent la table, la garnirent de quelques fruits, du pain blanc le plus exquis, de poissons, enfin d'une espèce de conserve qui avait un goût délicieux et des propriétés merveilleuses. Dès que tout fut prêt, quelques-uns des anges allèrent appeler leur Reine, d'autres, saint Joseph. Les heureux Époux sortirent chacun de leur retraite, admirant la bonté du ciel à leur égard ; les yeux remplis de larmes, l'esprit plein de ferveur, ils rendirent au Très-Haut de vives actions de grâces : après quoi ils se mirent à table, et le repas achevé, ils composèrent de sublimes cantiques de louanges.

Les merveilles de cette nature n'étaient point rares chez les saints époux : comme ils vivaient seuls, et qu'il n'y avait dans leur maison aucun témoin à qui il fallût

les cacher, le Seigneur ne se montrait point avare de miracles envers ceux qu'il avait choisis pour coopérer au plus grand des prodiges qu'ait opérés son bras tout-puissant.

CHAPITRE X.

On prépare les langes du divin Enfant.

MARIE NE VEUT RIEN ENTREPRENDRE SANS CONSULTER DIEU ET SON ÉPOUX.

Le moment approchait où la Mère du Verbe éternel, la très-sainte vierge Marie devait donner le jour à son adorable Fils. Pour agir selon toute la plénitude de sa prudence céleste, bien qu'elle sût qu'il fallait préparer les langes de l'Enfant, et tout ce qui était nécessaire pour cette naissance si désirée, elle voulut, avant de rien commencer, connaître la volonté et prendre les ordres du Seigneur et de son saint époux, afin de se comporter en tout comme la plus obéissante et la plus fidèle des servantes. Comme il ne s'agissait ici que de ses devoirs de mère, et qu'elle était devenue mère de son très-saint Fils, sans la participation d'aucune créature, elle aurait pu agir d'elle-même ; cependant elle ne voulut rien faire sans en prévenir Joseph.

EN QUELS TERMES MARIE DEMANDE A SON ÉPOUX LA PERMISSION DE PRÉPARER LES LANGES POUR SON DIVIN FILS.

« Mon seigneur, lui dit-elle, il est temps de préparer tout ce qui est nécessaire pour le moment de la naissance de mon très-saint Fils. Bien que sa Majesté infinie

veuille être traitée comme les autres enfants des hommes, et s'humilier jusqu'à souffrir les peines qu'ils ont méritées, il est juste, pourtant, que, de notre côté, en le servant avec respect, en veillant sur son enfance, en lui prodiguant tous nos soins, nous montrions que nous le reconnaissons pour notre vrai Dieu, Roi et Seigneur. Si vous le permettez, je vais commencer à préparer les maillots et les langes pour le recevoir et l'élever. J'ai une toile filée de ma main qui servira pour les premiers ; mais vous, seigneur, veuillez chercher, pour le reste, une étoffe bien souple, bien douce, et d'une couleur foncée. Plus tard je lui ferai une tunique sans couture, que je tisserai exprès pour lui. Afin de réussir en tout ceci, faisons une prière spéciale en suppliant le Très-Haut de nous inspirer, de nous diriger et de nous manifester sa divine volonté, de manière que nous agissions selon ce qui lui sera le plus agréable. »

TOUCHANTE RÉPONSE DE SAINT JOSEPH.

« Mon épouse et ma souveraine, répondit saint Joseph, s'il fallait donner tout le sang de mon cœur pour le service de mon Seigneur et de mon Dieu, et à ce prix répondre parfaitement à vos justes désirs, je le ferais avec joie ; oui, je m'estimerais heureux de verser pour lui jusqu'à la dernière goutte de mon sang au milieu des plus atroces supplices. Mais puisque ce bonheur ne m'est pas accordé, je voudrais du moins posséder de grandes richesses et de magnifiques tissus d'or, pour consacrer tout à son service dans cette circonstance. Voyez et jugez vous-même ce qui est le plus convenable, et je vous obéirai en tout comme votre serviteur. »

LE SEIGNEUR DÉCLARE SA VOLONTÉ.

Ils se mirent donc en prière, et chacun d'eux de son

côté entendit la réponse du Très-Haut par la même voix : c'était la répétition de cette leçon de science divine que notre auguste souveraine avait déjà reçue plusieurs fois ; de nouveau la divine Majesté dit à Marie et à son époux Joseph :

« Je suis venu du ciel sur la terre pour glorifier l'humilité et humilier l'orgueil ; pour mettre en honneur la pauvreté et enseigner le mépris des richesses ; pour détruire le règne de la vanité et établir celui de la vérité, en faisant apprécier les avantages des souffrances. Afin d'atteindre ce but, ma volonté est que dans l'humanité dont je me suis revêtu, vous me traitiez extérieurement comme si j'étais votre commun fils, mais que dans votre cœur vous me reconnaissiez pour Fils de mon Père éternel et Dieu véritable, avec les sentiments de vénération et d'amour qui me sont dus et comme homme et comme Dieu. »

AVEC QUELLE PERFECTION LES SAINTS ÉPOUX SE CONFORMENT A LA VOLONTÉ DE DIEU.

La très-sainte Vierge et Joseph, grâce à cette voix divine, furent assurés de ce qu'ils devaient faire pour se conduire avec sagesse dans les soins qu'ils devaient donner à l'Enfant-Dieu : ils résolurent donc de l'honorer comme leur véritable Dieu infini, par un culte plus élevé et plus parfait que celui qui avait été rendu au Seigneur jusqu'alors par de pures créatures, et de le traiter en même temps, aux yeux du monde, comme s'il était leur commun fils, puisque c'était là l'opinion des hommes et que le Seigneur le voulait ainsi. Ils se comportèrent en tout d'une manière si parfaitement conforme à leur résolution et à l'ordre divin qu'ils furent un sujet d'admiration pour le ciel.

Ils convinrent aussi que tout en restant dans les con-

venances de leur condition et de leur pauvreté, il était juste qu'ils témoignassent leur respect pour l'Enfant-Dieu, autant qu'il leur serait possible, sans faire ni trop, ni trop peu ; de sorte qu'en cachant le secret du grand Roi sous le voile de l'humble pauvreté, le feu de l'amour divin qui les embrasait, pût cependant se manifester autant que le permettrait la prudence.

AVEC QUELLE TENDRE DÉVOTION MARIE SECONDÉE PAR SAINT JOSEPH,
PRÉPARE LES LANGES POUR SON DIVIN FILS.

Sans perdre de temps, saint Joseph, avec l'argent qui lui revenait pour quelques-uns des ouvrages de ses mains, alla acheter deux pièces d'étoffe de laine, selon les indications de sa divine épouse ; l'une, d'une couleur blanche, et l'autre, d'une nuance foncée, qui tirait plus sur le violet que sur le gris, c'était du reste ce qu'il put trouver de mieux. Notre divine Reine en fit des langes pour son très-saint Fils, et dans la toile qu'elle avait filée et tissée, elle coupa des petites chemises et les bandes pour l'emballer.

Cette toile était d'une finesse remarquable et digne des mains qui l'avaient faite ; la très-sainte Vierge l'avait commencée le jour de son installation dans la maison de saint Joseph, dans le but d'aller l'offrir au Temple. Elle ne renonça à cette pieuse intention que pour une plus sainte encore, et de tout ce qui resta, après qu'elle eut coupé les langes de l'Enfant-Dieu, elle fit une offrande au saint Temple de Jérusalem. Quand elle eut ainsi réuni et préparé tous les objets nécessaires pour le moment de la divine Nativité, notre auguste Souverain voulut, de ses propres mains, tout découper, tout coudre et arranger, se tenant constamment à genoux, et versant des larmes d'une dévotion incomparable.

Saint Joseph prépara les fleurs, les herbes odorifé-

rentes qu'il put se procurer, et d'autres aromates dont la diligente Mère composa une eau de senteur d'un parfum céleste, et elle en arrosa les langes consacrés à l'Hostie et au Sacrifice qu'elle attendait : puis elle les plia et les rangea dans un petit coffret qu'elle emporta plus tard à Bethléem.

Mère de la Sagesse même et Reine des vertus, Marie offrait le sacrifice de la nouvelle dédicace et du Temple du Dieu vivant en la très-sainte humanité de son Fils qui allait naître bientôt. Tout ce que figuraient les sacrifices et les trésors innombrables prodigués dans le Temple de Salomon, l'auguste Marie l'accomplit, non en accumulant l'or, l'argent et les étoffes précieuses (car alors Dieu ne demandait plus ces offrandes), mais par des actes de vertus héroïques, avec les richesses de la grâce et les dons du Très-Haut qui lui inspiraient des cantiques de louange. Elle offrait en holocauste les sentiments de son cœur tout embrasé de l'amour divin. Elle appelait et conviait toutes les créatures à louer Dieu, à honorer, à chanter, à glorifier leur Créateur, qui allait les sanctifier en venant en ce monde. Et souvent, dans ces actes sublimes, l'heureux Joseph s'associait à sa céleste épouse.

CHAPITRE XI.

Saint Joseph apprend qu'il doit faire avec sa divine épouse le voyage de Bethléem.

PUBLICATION DE L'ÉDIT QUI REND NÉCESSAIRE LE VOYAGE A
BETHLÉEM.

Il était arrêté, dans la volonté immuable du Très-Haut, que le Fils unique du Père naîtrait dans la ville

de Bethléem ; les anciens prophètes l'avaient annoncé depuis bien longtemps, en vertu de ce décret infailible, dont l'exécution fut préparée au moyen d'un édit que l'empereur César-Auguste fit publier dans l'Empire romain, et par lequel, comme le rapporte saint Luc, il ordonnait le dénombrement des habitants de toute la terre. L'Empire s'étendait alors sur la majeure partie du monde connu des Romains, et c'est pour cela qu'ils se proclamaient les maîtres du monde, sans tenir compte du reste. La formalité à remplir consistait à se reconnaître sujet de l'empereur, et à lui payer un certain tribut comme au maître naturel pour les choses temporelles ; à cette fin, chacun devait aller se faire inscrire sur le registre public de la ville d'où il tirait son origine.

AFFLICTION DE SAINT JOSEPH ; MARIE LE CONSOLE.

L'édit parvint à Nazareth, et saint Joseph en ayant eu connaissance, rentra tout affligé dans sa maison (car il était dehors quand il en ouït parler) ; il fit part à sa divine épouse de la triste nouvelle de la publication de l'édit. La très-prudente Vierge lui répondit : « Il ne faut pas vous inquiéter, mon seigneur et mon époux, de cet édit de l'empereur de la terre, puisque tous les événements de notre vie sont réglés par la sagesse du Seigneur, le Roi du ciel et de la terre : sa Providence nous assistera et nous guidera en toute occasion. Abandonnons-nous à elle avec confiance, et notre espérance ne sera pas confondue. »

POURQUOI LA SAINTE VIERGE NE RÉVÉLA PAS À SON ÉPOUX LE
LIEU OÙ DEVAIT NAÎTRE SON ADORABLE FILS.

La divine Dame était instruite de tous les mystères qui concernaient son très-saint Fils : elle connaissait

les prophéties, et de quelle manière elles s'accompliraient; elle savait que ce Fils unique du Père et le sien naîtrait à Bethléem, comme étranger et pauvre. Mais elle ne le fit pas connaître à saint Joseph, parce que, sans l'ordre du Seigneur, elle ne voulait pas révéler ses secrets. Tout ce dont il ne lui avait pas été commandé de parler, elle le taisait avec une prudence admirable, malgré son désir de consoler son très-fidèle et saint époux Joseph; elle se plaisait à s'abandonner à la Providence, et à ne faire qu'obéir, afin de ne pas être prudente à ses propres yeux, contrairement au conseil du Sage.

SAINT JOSEPH EXPRIME A LA SAINTE VIERGE SON DÉSIR DE NE PAS LA QUITTER UN SEUL INSTANT.

Ils s'entretenaient de ce qu'ils devaient faire, parce que le moment de la naissance de l'Enfant était très-prochain; saint Joseph dit à sa divine épouse: « Reine du ciel et de la terre, ô ma chère Souveraine, si le Très-Haut ne vous a rien ordonné de contraire, il me semble que je dois aller accomplir les formalités prescrites par l'édit de l'empereur. Il suffirait que j'y allasse seul (puisque cet ordre ne regarde que les chefs de famille); mais je n'oserai point vous quitter et renoncer au bonheur de vous servir; il me serait impossible de vivre privé de votre présence; et si je m'éloigne, je n'aurai pas un instant de repos, mon cœur sera dans de continuelles alarmes.

« Quant à ce qui est de vous rendre avec moi dans notre ville de Bethléem pour obéir aux ordres de l'empereur, je crois que le moment de la naissance de votre fils est trop prochain; dans votre situation, vu surtout ma grande pauvreté, ce serait vous exposer à un danger trop évident. Si cette naissance avait lieu

pendant le voyage, sans que j'eusse le moyen de subvenir à tous vos besoins, j'en serais inconsolable. Ce souci m'afflige. Je vous en supplie, ma Dame, exposez mon embarras au Très-Haut, et priez-le d'exaucer le désir que j'ai de ne pas me priver de votre douce compagnie. »

L'humble épouse se hâta d'obéir aux ordres de saint Joseph : ce n'est pas qu'elle ignorât la volonté divine, mais elle se garda bien de perdre cette occasion de pratiquer l'obéissance et la soumission la plus parfaite.

RÉPONSE DU SEIGNEUR A MARIE : IL PORTE LE NOMBRE DES
ANGES DE SA GARDE A DIX MILLE.

Elle exposa donc au Seigneur les désirs de son très-fidèle époux ; et la Majesté divine lui répondit : « Ma bien-aimée et ma colombe, obéissez à mon serviteur Joseph, conformez-vous à ce qu'il propose et à son désir. Accompagnez-le dans ce voyage ; je serai avec vous, vous serez soutenue par ma tendresse paternelle et ma protection dans les fatigues et les tribulations que vous allez essuyer pour l'amour de moi ; quelque grandes qu'elles soient, vous en sortirez glorieusement par l'appui de mon bras tout-puissant. Vos pas seront beaux et agréables à mes yeux ; soyez sans crainte et partez, car telle est ma volonté. »

Le Seigneur en présence de Marie, réitéra aux anges de sa garde l'ordre de la servir pendant ce voyage, et il leur adjoignit neuf mille autres anges pour l'escorter, dès qu'elle se mettrait en route. La très-sainte vierge Marie fut élevée en même temps à la connaissance de plusieurs mystères douloureux qui devaient suivre la naissance de son Fils.

JOIE ET ESPÉRANCES DE SAINT JOSEPH.

L'auguste Reine du ciel fit part à saint Joseph de la réponse qu'elle avait reçue et lui annonça que la volonté du Très-Haut était qu'elle lui obéît en l'accompagnant dans son voyage à Bethléem. Cette nouvelle combla de joie et de consolation le saint époux, et pour témoigner sa reconnaissance de la faveur insigne que lui accordait la main libérale du Seigneur, il lui offrit ses actions de grâces avec des actes admirables de l'humilité la plus profonde. S'adressant ensuite à sa divine épouse, il lui dit :

« Souveraine bien-aimée, ô vous qui faites toute ma joie, ma félicité et ma richesse, il ne me reste plus qu'une seule chose qui m'afflige dans ce voyage ; ce sont les fatigues qu'il vous fera endurer, parce que je suis trop pauvre pour vous en préserver en me procurant, comme je le voudrais, toutes les commodités possibles pour la route. Mais nous trouverons des parents, des connaissances, des amis à Bethléem : j'espère qu'ils nous recevront avec charité, et que vous pourrez vous reposer chez eux des fatigues du chemin, si le Très-Haut dispose les choses selon le désir de votre serviteur. »

Telles étaient les suppositions consolantes qu'inspirait à saint Joseph sa tendre affection pour sa divine épouse ; mais le Seigneur avait tout réglé d'une manière que notre saint ignorait alors ; aussi, quand il se vit trompé dans son attente, sa douleur fut doublement amère, comme on le verra dans la suite.

CHAPITRE XII.

Préparatifs du voyage à Bethléem.

LA SÂNTE VIERGE RASSURE ET ENCOURAGE SAINT JOSEPH.

La très-sainte vierge Marie, qui prévoyait les circonstances de la naissance de son Fils, ne tira pas Joseph de sa douce illusion ; elle chercha au contraire à l'encourager, en lui disant : « Cher époux, mon seigneur, il m'est bien doux de vous accompagner ; nous voyagerons comme de pauvres gens au nom du Très-Haut ; sa divine Majesté ne méprise pas cette pauvreté qu'il vient chercher sur la terre avec tant d'amour. Sa protection ne nous manquera pas. Le Tout-Puissant sera avec nous dans toutes nos nécessités et dans toutes nos peines ; mettons en lui notre espérance. Confiez-vous, mon Seigneur, en cette divine Providence, et bannissez toutes vos inquiétudes. »

LA MONTURE DE LA REINE DU MONDE.

Ils arrêterent alors le jour de leur départ, et le saint époux se hâta d'aller à Nazareth, chercher une petite monture pour porter la Reine de l'univers : il eut bien de la peine à en trouver une, à cause du grand nombre de personnes qui partaient pour différentes villes, afin d'obéir à l'édit de l'empereur. Cependant, à force de démarches et de peines, saint Joseph finit par trouver un pauvre petit âne, qu'on pourrait appeler heureux entre tous les animaux irraisonnables. Non-seulement il porta la Reine de toutes les créatures, et avec elle le Roi céleste, le Roi des rois, le Seigneur des seigneurs, mais même il assista à la naissance du divin

Enfant, et rendit à son Créateur le service que les hommes lui refusèrent, comme nous le verrons bientôt.

PROVISIONS DE VOYAGE.

Nos très-saints époux préparèrent ce qui était nécessaire pour le voyage qui dura cinq jours. Leurs provisions étaient à peu près les mêmes que celles dont ils s'étaient munis lors de leur premier voyage, pour se rendre chez Zacharie : ils n'emportèrent que du pain, du fruit et quelques poissons : c'était là leur nourriture ordinaire et tout le luxe de leur table. Mais comme la très prudente Vierge savait qu'elle resterait longtemps hors de sa maison, elle ne se contenta point de se munir des langes et des maillots préparés pour la naissance de son Fils, mais elle prit secrètement toutes les mesures pour se conformer aux desseins et à la volonté du Seigneur, dans la suite des événements qu'elle attendait. Enfin ils chargèrent une personne de garder et de soigner leur maison, jusqu'à leur retour.

SOLLICITUDE DE SAINT JOSEPH A L'ÉGARD DE SA DIVINE ÉPOUSE.

Le jour et l'heure fixés pour le départ étaient arrivés : notre fidèle époux, le très-heureux Joseph devenait de plus en plus attentif et respectueux envers sa divine épouse ; en serviteur vigilant et zélé, il cherchait tout ce qui pouvait lui plaire ou lui servir ; il la priait, avec beaucoup de tendresse, de lui exprimer tous ses désirs qu'il ne pourrait deviner, pour lui adoucir les peines, les fatigues du voyage, et surtout pour se conformer au bon plaisir du Seigneur qu'elle portait dans son sein virginal.

LA TRÈS-SAINTE VIERGE DEMANDE A SAINT JOSEPH SA BÉNÉDICTION
AU MOMENT DU DÉPART.

Notre humble Reine, sensible à tous ces pieux témoignages d'affection de son époux, les rapporta à la gloire de son Très-saint Fils et au zèle de son service : elle consola saint Joseph, l'encouragea à accepter généreusement les fatigues de la route ; lui répétant d'ailleurs que le Seigneur avait pour agréables tous ses soins empressés, mais qu'ils devraient supporter avec résignation et même avec joie les inconvénients auxquelles leur pauvreté les exposerait durant ce voyage.

Avant de l'entreprendre, prosternée à deux genoux, la Souveraine des cieux supplia saint Joseph de lui accorder sa bénédiction. En vain l'homme de Dieu, tout confus, voulut-il s'en défendre à cause de l'éminente dignité de son épouse : l'humilité de Marie triompha, et il fut forcé de se rendre à ses désirs. Saint Joseph la bénit donc, pénétré d'une crainte religieuse et de la plus profonde vénération ; puis, tout baigné de larmes, il se prosterna contre terre, suppliant sa divine épouse de l'offrir de nouveau à son très-saint Fils, de lui obtenir le pardon de ses fautes et sa divine grâce. Ainsi saintement préparés, ils partirent de Nazareth pour Bethléem, au milieu de l'hiver, ce qui rendait le voyage plus pénible et plus incommode. Mais la Mère de la vie, qui en portait l'auteur dans son sein, n'était attentive qu'aux opérations divines et à ses entretiens avec son fils qu'elle contemplait en ce pur tabernacle, l'imitant dans ses actes, et lui procurant, à elle seule, plus de délices et de gloire que toutes les autres créatures ensemble.

CHAPITRE XIII.

**Ce qui arriva de plus remarquable sur la route de
Nazareth à Bethléem.**

ESCORTE CÉLESTE DE NOS SAINTS VOYAGEURS.

A leur départ de Nazareth pour Bethléem, la très-pure Marie et le glorieux saint Joseph, aux yeux du monde semblaient être tout seuls et bien pauvres. Modestes voyageurs, ils n'obtenaient pas, de la part des hommes plus de considération et d'estime que n'en attirent d'ordinaire l'obscurité et la pauvreté.

Mais, ô admirables secrets du Très-Haut, cachés aux superbes et incompréhensibles pour la prudence de la chair ! en réalité nos voyageurs, loin d'être seuls, pauvres et méprisables, se trouvaient les plus heureux, les plus riches : les plus glorieux des mortels.

Ils étaient le plus digne objet du regard du Père éternel et de son amour immense, ce qu'il y avait de plus estimable à ses yeux ; ils portaient avec eux le trésor du ciel et de la divinité même ; toute la cour de la Cité céleste les entourait de ses hommages ; toutes les créatures insensibles elles-mêmes reconnaissaient l'Arche vivante et véritable du Testament, bien mieux que le Jourdain n'en reconnut la figure et l'ombre lorsque ses eaux, saisies de respect, se divisèrent pour livrer un libre passage à l'arche figurative et à ceux qui la suivaient.

Ils avaient pour compagnons les dix mille anges, que Dieu lui-même avait chargés de servir Notre-Seigneur et sa très-sainte Mère, durant tout le voyage. Ces légions célestes marchaient revêtues de la forme humaine, visibles pour notre divine Souveraine, dont

ces anges, plus resplendissants que des soleils, formaient la radieuse escorte. Marie s'avancait au milieu d'eux, bien mieux gardée et défendue que ne l'était le lit de Salomon, entouré des soixante hommes les plus vaillants d'Israël, armés de leurs épées.

C'est au milieu de cette pompe royale, cachée aux yeux des mortels, que voyageaient la très - sainte vierge Marie et Joseph, bien assurés que leurs pieds ne heurteraient pas contre la pierre de la tribulation ; car le Seigneur avait ordonné à ses anges de les porter dans leurs mains, et de veiller sur eux. Prompts à obéir, les fidèles ministres du Seigneur servaient leur grande Reine comme des sujets respectueux, témoignant leur admiration et leur joie à la vue de si augustes mystères réunis dans une seule créature.

PENDANT LES NUITS, SAINT JOSEPH JOUIT DE LA VUE DES ANGES ET DE LA CLARTÉ QU'ILS RÉPANDENT.

Le voyage dura cinq jours, parce que, par égard pour l'état dans lequel se trouvait la Vierge-Mère, son époux voulut aller à petites journées. Il n'y eut point d'obscurité pour notre auguste Souveraine pendant toute la route ; car, lorsque nos saints voyageurs marchaient pendant la nuit, les anges répandaient une clarté aussi vive que la plus belle lumière du soleil, dans tout l'éclat du midi d'un jour serein. Saint Joseph profitait alors du prodige, et jouissait aussi de la vue des anges : formant tous ensemble un chœur céleste, notre grande Reine et son époux chantaient alternativement avec les esprits bienheureux d'admirables cantiques et des hymnes de louanges, de sorte que les champs qu'ils traversaient se changeaient en nouveaux cieux.

A ces faveurs admirables, à ces délicieuses consola-

tions, le Seigneur mêlait quelques peines, quelques contrariétés qui s'offrirent à sa divine Mère dans le cours du voyage. Le concours de tant de gens qui se pressaient dans les hôtelleries, cette foule de voyageurs qui couvraient la route pour obéir à l'édit de l'empereur, tout cela était bien pénible, bien mortifiant pour l'angélique retenue et la modestie incomparable de la très-pure Mère, toujours vierge, qui souffrait en outre des peines de son époux.

MAUVAIS ACCUEIL DANS LES HÔTELLERIES.

Pauvres et timides, ils étaient moins bien reçus que les autres, et exposés à plus d'incommodités que les riches ; car le monde, qui juge d'après les apparences , le plus souvent distribue ses faveurs en raison inverse du mérite, et avec une partialité choquante. Nos saints voyageurs étaient accueillis avec des paroles dures dans les hôtelleries, où ils arrivaient harassés de fatigue. Dans quelques-unes on refusait de les recevoir, on les repoussait comme gens de rien et dignes de mépris ; souvent on reléguait la Souveraine du ciel et de la terre dans un coin de vestibule ; mais cela ne lui était pas toujours accordé.

Quand elle était ainsi repoussée, Marie se retirait avec son époux dans les réduits les plus humbles, et les moins convenables aux yeux du monde ; mais quelque misérable que fût le lieu de leur repos, la cour des Esprits célestes s'y trouvait avec son divin Roi et notre auguste Souveraine. Tous ces glorieux Esprits, rangés autour de nos voyageurs, formaient comme une enceinte impénétrable, et la couche du véritable Salomon se trouvait assurée et protégée contre les terreurs de la nuit. Le fidèle et vigilant époux, Joseph, voyant la reine du ciel si bien gardée par l'armée cé-

leste, prenait quelque repos et s'abandonnait au sommeil : Marie l'y engageait elle-même, parce qu'elle désirait qu'il se remit un peu des fatigues du voyage. Quant à notre Reine, elle persévérait dans ses entretiens célestes avec les dix mille anges de sa garde.

LES ANIMAUX SE MONTRENT PLUS RESPECTUEUX ET MOINS
INSENSIBLES QUE LES HOMMES.

Pour mettre le comble à la honte de l'ingratitude humaine, il arriva quelquefois, que voyageant ainsi en plein hiver, et frappant en vain aux hôtelleries, tout transis de froid à cause des neiges ou de la pluie (car le Seigneur ne voulut pas qu'ils fussent exempts de cette souffrance), nos saints époux se virent réduits à se retirer dans les misérables abris où se trouvaient les bestiaux, puisqu'on ne leur accordait pas de meilleur gîte. Mais les égards et les sentiments d'humanité qu'ils n'avaient point trouvés chez les hommes, ils les rencontraient alors chez les bêtes : elles s'écartaient avec respect pour faire place à leur Créateur et à sa Mère qui le portait dans son sein virginal.

SOUFFRANCES VOLONTAIRES DE MARIE. — SOINS VIGILANTS
DE SAINT JOSEPH ET DE L'ARCHANGE SAINT MICHEL

Souveraine maîtresse de toutes les créatures, Marie aurait bien pu commander aux vents, à la gelée, à la neige de ne pas l'incommoder ; mais elle n'en fit rien pour ne point se priver de la consolation d'imiter son très-saint Fils dans ses souffrances, avant même qu'il sortît de son très-chaste sein ; elle eut donc à subir assez souvent des intempéries de la saison sur la route de Bethléem.

Pourtant, dans son zèle affectueux, son époux, saint

Joseph, ne négligeait rien pour la soulager : il était admirablement secondé par les anges, et spécialement par saint Michel, qui toujours se tint à la droite de sa Reine, sans la quitter un seul instant durant le voyage. Souvent il eut occasion de la servir : il la soutenait dès qu'elle était un peu fatiguée ; quand le Seigneur le jugeait à propos, il la préservait des rigueurs de la saison ; enfin, par toutes sortes de bons offices, il montrait son dévouement respectueux pour notre divine Dame, et pour le fruit béni de son sein, Jésus.

ARRIVÉE A BETHLÉEM : VAINS EFFORTS POUR TROUVER UN
LOGEMENT.

A travers cette suite, cette alternative de merveilles, nos voyageurs, la très-sainte vierge Marie et Joseph, arrivèrent à la cité de Bethléem, le cinquième jour de leur voyage, à quatre heures du soir, le jour du sabbat ; au moment où, à cette époque du solstice d'hiver, le soleil baisse déjà et la nuit approche. Ils entrèrent dans la ville, cherchant où se loger : ils parcoururent plusieurs rues, s'adressant non-seulement aux hôtelleries et aux plus humbles auberges, mais frappant aussi à la porte de leurs connaissances et de leurs parents les plus proches : personne ne voulut les recevoir, et même ils furent généralement repoussés avec dureté et mépris.

Notre vénérable Reine suivait son époux, allant de maison en maison, frappant de porte en porte, à travers la cohue formée par l'affluence des étrangers. Elle n'ignorait pas que les cœurs et les demeures des hommes resteraient fermés pour eux ; cependant, par obéissance envers saint Joseph, elle voulut se soumettre à cette fatigue, et à la confusion que lui inspirait son exquise pudeur et sa modestie ; car se voir exposée à tant de

regards dans l'état dans lequel elle se trouvait, et à son âge, c'était pour elle une peine bien plus sensible que de ne pas trouver de logement.

MARIE ET JOSEPH SE FONT INSCRIRE ET PAIENT LE
TRIBUT.

En parcourant la ville, ils arrivèrent à la maison où se trouvaient le registre et le rôle pour le recensement; afin de ne plus avoir à y revenir, ils se firent inscrire et s'acquittèrent envers le fisc, en payant le tribut. Débarrassés de ce souci, ils recommencèrent leurs recherches, et se présentèrent à d'autres hôtelleries; mais en vain frappèrent-ils à plus de cinquante maisons, partout ils furent mal reçus et éconduits. Les esprits bienheureux contemplaient avec admiration l'incompréhensible abaissement du Seigneur, la patience, la douceur inaltérable de sa Mère la très-sainte Vierge, et la dureté impitoyable des hommes. En même temps ils bénissaient le Très-Haut dans ses œuvres et dans ses voies mystérieuses; car ils comprenaient que le Seigneur voulait en ce jour recommander et mettre en grand honneur l'humilité et la pauvreté, si méprisées par les mortels.

SAINT JOSEPH PROPOSE A SON ÉPOUSE D'ALLER CHERCHER UN
ABRI DANS LA GROTTÉ PRÈS DE LA VILLE,

Il était neuf heures du soir quand le fidèle époux Joseph, accablé d'amertume, la douleur dans l'âme, se tourna vers la très-prudente Vierge, et lui dit: « Ma Dame et très-chère épouse, mon cœur succombe cette fois à la douleur, car je vois que, loin de vous trouver le logement que vous méritez et que mon affection désirerait, je ne puis pas même vous procurer un de

ces misérables abris, où l'on ne refuse presque jamais quelques instants de repos aux gens les plus pauvres et les plus méprisés. Il faut qu'il y ait ici quelque mystère, pour que le ciel permette que les cœurs des hommes n'aient point été portés à nous recevoir dans aucune maison. Je me souviens, ma Dame, d'avoir vu, hors des murs de la ville, une grotte où les pasteurs vont ordinairement se retirer avec leurs troupeaux ; allons-y : peut-être aurons-nous le bonheur de la trouver inoccupée, et le ciel nous ménagera alors l'asile et l'abri que les habitants de la terre nous refusent. »

RÉPONSE DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE.

La très-prudente Vierge lui répondit : « Cher époux et mon maître, que votre cœur si sensible ne s'afflige pas, en voyant l'impossibilité de satisfaire les désirs ardents que vous inspire votre amour pour le Seigneur. Puisque je le porte dans mon sein, c'est en son nom que je vous supplie de vous joindre à moi pour lui rendre grâces d'avoir tout disposé de la sorte. Le lieu dont vous me parlez s'accorde parfaitement avec mes souhaits. Séchez vos larmes, et réjouissez-vous en embrassant avec amour la pratique de la pauvreté, ce riche et inestimable trésor de mon très-saint Fils. Pour venir le chercher, il descend du ciel ; il faut donc le lui préparer avec un cœur joyeux ; c'est mon unique consolation, laissez-moi en savourer la douceur. Allons avec bonheur là où le Seigneur nous conduit. » Les saints Anges escortèrent les divins époux en leur servant de brillants flambeaux ; arrivés à l'entrée de la grotte, ils la trouvèrent inoccupée et solitaire. Pleins d'une joie céleste, Marie et Joseph rendirent grâces au Seigneur de ce nouveau bienfait.

CHAPITRE XIV.

Naissance de N.-S. Jésus-Christ.

DESCRIPTION DE LA GROTTÉ DE BETHLÉEM. — LES ANGES
S'Y RENDENT VISIBLES A SAINT JOSEPH.

Cette grotte n'était qu'une excavation taillée par la nature dans la roche brute, sans art, telle enfin que les hommes ne l'avait jugée propre qu'à loger des bœufs ; mais le Père éternel l'avait choisie pour servir d'abri et de demeure à son propre Fils. Les deux saints voyageurs, en entrant dans cet asile, se mirent à genoux et louèrent le Seigneur. La milice céleste, c'est-à-dire les saints Anges qui gardaient leur Reine, se rangèrent sur plusieurs lignes pour former une garde d'honneur dans ce palais du grand Roi.

SAINT JOSEPH JOUIT DE LA VUE DES ANGES.

Sous cette forme corporelle et humaine dont ils s'étaient revêtus, ils se manifestèrent alors au saint époux Joseph : en cette occasion, il était convenable qu'il jouît de cette faveur, d'abord pour diminuer sa peine par le spectacle de l'admirable décoration de ce pauvre réduit paré des richesses du ciel, ensuite afin de relever son courage, et d'élever son cœur à la hauteur des grands événements que le Seigneur préparait pour cette nuit, dans ce lieu si méprisé.

LA SAINTE VIERGE ET SAINT JOSEPH SECONDÉS PAR LES
MÊMES ANGES NETTOIENT LA GROTTÉ DE BETHLÉEM.

Notre grande Reine, la souveraine du ciel, instruite

du mystère dont la grotte devait être témoin, voulut balayer de ses propres mains cette caverne qui allait bientôt servir de trône royal et de propitiatoire sacré. Elle ne voulait pas se priver elle-même de pratiquer l'humilité, ni refuser à son Fils unique tout le culte et les marques de respect qu'il était possible de lui offrir en cette occasion, en donnant du moins à son temple, à défaut d'ornements, la parure de la propreté.

Saint Joseph, considérant la majesté de sa divine épouse, qu'elle semblait oublier elle-même dès qu'elle voyait moyen de s'humilier, la supplia de lui laisser ce soin et ce travail qui, en ce moment, lui revenaient naturellement ; et à l'instant, il se mit à balayer le sol et à nettoyer les recoins de la grotte ; mais il ne put empêcher notre humble Souveraine de le seconder.

De leur côté, les saints Anges, qui se trouvaient - là sous la forme humaine et visible, confus en quelque sorte à la vue de cette lutte d'humilité entre leur Reine et son époux, se hâtèrent, avec une sainte émulation, d'aider à la besogne, ou, pour mieux dire, nettochèrent en quelques instants cette caverne, et la rendirent toute nette, toute propre et embaumée de parfums délicieux.

SAINT JOSEPH ALLUME DU FEU.

REPAS DU SOIR.

Saint Joseph alluma du feu, car il avait eu soin de se munir de ce qu'il fallait pour cela. Comme le froid était intense, nos voyageurs s'approchèrent de ce petit foyer, afin de profiter de sa chaleur bienfaisante ; puis, avec les modestes provisions qu'ils avaient apportées, ils se mirent à souper, le cœur tout rempli d'une sainte allégresse. La Reine du ciel et de la terre, sachant qu'elle touchait à l'heure où elle devait mettre son Fils au jour, était tellement absorbée dans la contemplation

de ce mystère, qu'elle n'aurait rien su prendre alors, si l'obéissance à son époux ne l'eût déterminée à se faire violence. Après leur repas, nos saints voyageurs offrirent au Seigneur leurs actions de grâces accoutumées.

SAINT JOSEPH PRÉPARE LA CRÈCHE ET SE RETIRE.

IL ENTRE EN EXTASE.

Après avoir consacré quelques instants à cette prière d'actions de grâces, et à de pieux entretiens sur les mystères du Verbe incarné, la très-prudente Vierge reconnut que le moment de l'heureuse naissance de son Fils était arrivé. Elle engagea son époux Joseph à prendre quelque repos, et à dormir quelques heures, car la nuit était déjà bien avancée. L'homme de Dieu se rendit à ce conseil de son épouse, mais il la pria d'en faire autant de son côté, et pour qu'elle pût reposer, il garnit, avec les vêtements qu'ils avaient emportés, une crèche assez large, disposée dans la grotte pour les animaux qui s'y réfugiaient.

Laissant alors la très-sainte vierge Marie à genoux sur ce lit improvisé, saint Joseph se retira dans un enfoncement, près de l'entrée de la grotte et se mit en oraison. Il fut aussitôt visité de l'Esprit divin ; il sentit une force pleine de douceur et tout-à-fait extraordinaire qui le ravit en une extase sublime, dans laquelle il assista en esprit à tout ce qui arriva cette nuit dans cette grotte fortunée. Ce mystérieux sommeil envoyé à saint Joseph, fut bien plus sublime et plus heureux que celui d'Adam dans le paradis terrestre.

SAINT JOSEPH ASSISTE EN ESPRIT A LA NAISSANCE DU
SAUVEUR.

Dans ce ravissement, sans aucun usage de ses sens,

Joseph connut les merveilles qui s'accomplissaient en sa divine épouse. [Voici l'esquisse de la scène sublime à laquelle il assista en esprit (1). L'auguste Marie, ravie en extase, s'éleva jusqu'à la claire vision de la divinité. Après avoir joui pendant une heure de cette vision béatifique, elle reprit l'usage de ses sens, mais son âme et son chaste corps éprouvèrent des effets si divins, si sublimes, qu'ils surpassent tout ce que l'on peut imaginer.

Son corps se spiritualisa, et elle devint si belle, si resplendissante, qu'elle ne paraissait plus une créature humaine et terrestre. Son visage rayonnait d'un éclat comparable aux feux du soleil traversant un cristal teinté du plus riche incarnat. Tout en elle respirait une gravité solennelle, une majesté incomparable ; tout annonçait le feu de l'amour divin qui embrasait son âme].

A genoux dans la crèche, les yeux levés vers le ciel, les mains jointes sur la poitrine, l'esprit transporté dans la divinité qui la transformait, notre très-auguste Reine donna au monde le Fils unique du Père et le sien, Notre Sauveur JÉSUS-CHRIST, vrai Dieu et réellement homme, mais, en cet instant, glorieux et transfiguré.

[Ce divin soleil de justice, radieux de beauté et de pureté, paré des dons de la gloire, comme il se montra plus tard sur le Thabor, traversa, sans les altérer, les parois du tabernacle immaculé où il était resté enfermé jusqu'alors, laissant sa sainte Mère dans toute son intégrité virginale qu'il ne fit que consacrer davantage :

(1) Nous ne faisons que traduire fidèlement les expressions de la vénérable Marie d'Agreda dans tout ce récit admirable de la naissance de notre divin Sauveur ; mais nous omettons les réflexions et les considérations qui sont toutes spéciales à la très-sainte Vierge, parce que nous n'avons à reproduire que ce qui concerne saint Joseph.

ainsi les rayons du soleil, sans briser une lame de cristal limpide, la traversent en ajoutant encore à son éclat et à sa beauté.

Les deux princes du ciel, saint Michel et saint Gabriel, revêtus de la forme humaine, assistaient au mystère de cette naissance. Au moment où le Verbe fait chair, traversant, par sa propre vertu, le tabernacle virginal où il reposait, parut au jour, les deux archanges, à une distance convenable, le reçurent dans leurs mains avec un respect incomparable ; et comme le prêtre présente au peuple la sainte Hostie à adorer , ainsi ces ministres célestes présentèrent aux regards de la divine Mère, son Fils glorieux et resplendissant.

Après un mystérieux entretien de Marie avec Jésus et le Père éternel, l'Enfant divin fit cesser le miracle ; ou plutôt, par un miracle continu, il suspendit pour son corps les dons de la gloire, les concentrant dans son âme, et se montra ainsi dans son état naturel et passible. A cette vue, sa très-sainte Mère, avec la plus profonde humilité et pénétrée de respect, après l'avoir adoré, toujours prosternée à deux genoux, le reçut des mains des saints Anges.

Marie adressa à son divin Fils une tendre prière , puis elle l'offrit au Père éternel, et touchant de ses divines et chastes lèvres le visage du divin Enfant, elle lui prodigua ces tendres et affectueuses caresses qu'il attendait comme son fils véritable. Le gardant ainsi dans ses bras, la très-heureuse Mère devint l'autel et le sanctuaire où les dix mille anges, revêtus de la forme humaine, adorèrent leur Créateur fait homme.]

SAINT JOSEPH VOIT D'UNE MANIÈRE NATURELLE L'ENFANT
DIVIN ET L'ADORE.

Il était temps que la très-prudente Souveraine appe-

lât son fidèle époux saint Joseph qui, comme nous l'avons dit, ravi en extase, avait connu par révélation tous les mystères de la sainte Nativité, accomplis dans cette nuit. Il était convenable qu'il vît de ses yeux et touchât de ses mains, en l'adorant avec respect, le Verbe fait chair, avant qu'aucun autre mortel ne jouît de ce bonheur ; car, seul entre tous, il avait été choisi pour être le dispensateur fidèle d'un mystère si sublime.

Il fut donc rappelé de son extase par la volonté de son épouse, et, dès qu'il eut recouvré l'usage de ses sens, le premier objet qu'il vit, ce fut l'Enfant - Dieu dans les bras de sa mère, appuyé sur son visage sacré et sur son sein. C'est là qu'il l'adora, avec la plus profonde humilité, les yeux baignés de larmes. Il lui baisa les pieds, avec de tels transports de joie et d'admiration qu'il eût succombé à l'excès de son bonheur, si la vertu divine ne lui avait conservé la vie. Dieu ne permit pas même qu'il perdît connaissance, parce qu'il était utile qu'il gardât en ce moment l'usage de ses sens.

SAINT JOSEPH PRÉSENTE LES LANGES POUR EMMAILLOTER
L'ENFANT JÉSUS.

Après que saint Joseph eut adoré l'Enfant, la très-prudente Mère demanda à son Fils la permission de s'asseoir (car elle était restée jusqu'alors à genoux). Saint Joseph avança à sa divine épouse les maillots et les langes qu'ils avaient apportés, et elle emmaillota son Fils avec un respect, une dévotion admirables et les soins les plus délicats. Puis, guidée par la Sagesse divine, la très-sainte mère coucha l'Enfant dans la crèche, comme le rapporte l'évangéliste saint Luc, en garnissant une pierre d'un peu de paille et de foin, afin

de rendre moins incommode le premier lit qui s'offrit sur la terre à l'Homme-Dieu, hors des bras de sa mère.

LE BŒUF ET L'ÂNE RÉCHAUFFENT DE LEUR HALEINE LE
CORPS DU DIVIN ENFANT .

Ce fut alors que, par une disposition du ciel, un bœuf accourut des champs en toute hâte, entra dans la grotte et se joignit au petit âne qui avait porté la Reine du Ciel. Elle leur ordonna d'adorer leur Créateur, avec tout le respect dont ils étaient capables, et de lui rendre hommage. Obéissant aux ordres de notre divine Dame, ces pauvres bêtes se prosternèrent devant l'Enfant, de leur haleine elles le réchauffèrent, et lui rendirent ainsi les services que les hommes lui refusaient. Ainsi, le Dieu fait homme fut enveloppé de langes et couché dans une crèche entre deux animaux, de sorte que cette prophétie se trouva miraculeusement accomplie : « Le bœuf a connu son maître et l'âne la crèche de son Seigneur ; mais Israël m'a méconnu, et mon peuple est resté sans intelligence. »

CHAPITRE XV.

Ce qui suivit la Nativité de Notre-Seigneur jusqu'à
la Circoncision.

LES ANGES SONT ENVOYÉS POUR ANNONCER LA BONNE
NOUVELLE.

Dès que les Esprits de la cour céleste eurent célébré, dans la grotte de Bethléem, la naissance de leur Dieu

fait homme, notre adorable Rédempteur, plusieurs d'entre eux furent envoyés par le Seigneur lui-même, en divers lieux, pour annoncer l'heureuse nouvelle à ceux que la volonté divine avait disposés à l'entendre. Le prince de la sainte milice, Michel, fut chargé de descendre aux limbes. Un autre ange de la garde de la divine Mère fut envoyé vers sainte Elisabeth et Jean son fils.

SAINTE ÉLISABETH ENVOIE UN EXPRÈS A BETHLÉEM.

Aussitôt, sainte Elisabeth fit partir pour Bethléem un exprès, chargé d'offrir quelques présents à l'heureuse mère de l'Enfant Dieu : c'était un peu d'argent, du linge et d'autres menus objets utiles pour ce nouveau-né, pour sa mère si pauvre, et pour son époux. Sainte Elisabeth s'était contentée de recommander à l'exprès de visiter sa cousine et Joseph ; de s'informer de ce qui pouvait leur être utile ou nécessaire, et de lui rapporter des nouvelles de leur santé. Aussi, cet homme ne connut-il du mystère que ce qui tomba sous ses yeux ; mais il fut cependant frappé d'admiration, et, par l'efficacité d'une force divine, il s'en retourna tout changé intérieurement. Ce fut avec une joie inexprimable qu'il parla à sainte Elisabeth de la pauvreté et de l'amabilité de sa parente, de l'Enfant et de Joseph, et des effets merveilleux que leur vue seule avait produits dans son âme.

Parmi les petits présents qu'elle avait reçus, notre divine Reine prit ce qui lui était nécessaire dans son extrême dénûment, mais, pour le reste, elle le distribua aux pauvres ; car elle n'avait pas voulu être privée de leur compagnie pendant le temps qu'elle passa dans la grotte de la Nativité.

BONHEUR DES BERGERS INSTRUITS DE LA NAISSANCE DU
SAUVEUR.

Qu'ils furent heureux entre tous, les bergers de cette contrée, qui veillaient pour la garde de leurs troupeaux à l'heure même de la Nativité ! Heureux, non-seulement parce que leurs veilles étaient consacrées à un travail honnête, dont ils supportaient les fatigues en vue de Dieu, mais heureux surtout parce que pauvres, humbles, peu considérés, justes et simples de cœur, ils étaient de ceux qui, parmi le peuple d'Israël, soupiraient après la venue du Messie, cher objet de leurs plus fréquents entretiens.

Ils avaient d'autant plus de ressemblance avec l'Auteur de la vie, qu'ils étaient plus éloignés du faste, de la vanité, de la pompe du monde et de ses ruses diaboliques.

Par ces nobles qualités, ils représentaient l'office que venait exercer le bon Pasteur qui devait dire bientôt : « Je connais mes brebis et mes brebis me connaissent. »

C'est parce qu'ils étaient dans des dispositions si convenables, qu'ils méritèrent d'être appelés et conviés, comme les prémices des saints, par le Seigneur lui-même ; de sorte que, entre tous les mortels, ils fussent les premiers à qui le Verbe Eternel fait homme daignât se manifester et communiquer ses faveurs, les premiers dont il voulût recevoir les louanges, les hommages et les adorations.

L'archange saint Gabriel leur fut envoyé pour leur annoncer, comme il est dit au saint Evangile, la naissance du Sauveur, et un grand nombre d'Esprits célestes firent entendre le cantique : « Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté. »

COMMENT LES BERGERS RECONNAISSENT LE SAUVEUR AU
SIGNE QUI LEUR EST DONNÉ.

Le signe donné aux bergers par le messager céleste, ne semblait point, aux yeux de la chair, le plus convenable pour faire reconnaître la grandeur du nouveau-né. Etre couché dans une crèche, enveloppé de langes simples et pauvres, ce n'eût point été assurément une marque évidente de la majesté du grand Roi, si ces bergers n'eussent pénétré le secret de cet abaissement, grâce à la clarté de la lumière céleste qui les instruisait intérieurement. Mais comme ils n'étaient pas remplis de l'orgueil et de la fausse sagesse du monde, ils furent bientôt éclairés par la sagesse divine.

ADORATION DES BERGERS.

Ils partirent donc sans retard pour Bethléem, et, en entrant dans la grotte, ils trouvèrent, comme le dit l'évangéliste saint Luc, Marie et Joseph, et l'Enfant couché dans sa crèche : ils reconnurent alors la vérité de ce qui leur avait été annoncé au sujet de cet Enfant adorable. Au moment où ils arrêtaient leurs regards sur lui, le divin Enfant les regarda de son côté, en donnant à son visage une splendeur admirable dont les rayons illuminèrent le cœur simple et droit de ces pauvres gens, heureux privilégiés du ciel ; par la vertu divine de cet Enfant, ils furent régénérés ; ils devinrent, par la grâce et la sainteté, des hommes tout nouveaux, élevés à une science sublime des choses de Dieu ; ils furent remplis de lumière sur les mystères ineffables de l'Incarnation du Verbe et de la Rédemption du genre humain.

Ils se prosternèrent tous ensemble et adorèrent le Verbe incarné : ce n'étaient plus des hommes grossiers

et ignorants; mais, pleins d'une sagesse et d'une science merveilleuse, ils célébraient ses louanges, ils le reconnaissaient et le glorifiaient comme vrai Dieu et homme véritable, restaurateur et rédempteur du genre humain.

VISITE DES BERGERS A LA SAINTE FAMILLE.

Pendant leur séjour dans la grotte, la très - sainte vierge Marie, l'Enfant et Joseph reçurent plusieurs fois la visite des saints bergers, qui leur apportaient quelques présents proportionnés à leur pauvreté. Quand l'évangéliste saint Luc nous dit l'admiration dont furent pénétrés tous ceux qui entendirent leurs récits au sujet de ce qu'ils avaient vu, il faut remarquer que cela n'arriva qu'après que notre Reine, son Fils et saint Joseph eurent quitté Bethléem ; car, par une secrète disposition de la Sagesse divine, les bergers gardèrent le silence jusqu'alors.

OCCUPATIONS DE LA SAINTE VIERGE ET DE SAINT JOSEPH DANS LA GROTTE DE LA NATIVITÉ.

La Mère de la Sagesse, notre divine Reine, pénétrant les profondeurs de si sublimes mystères, bénissait et glorifiait le Seigneur de ce qu'il les cachait aux superbes et aux présomptueux, et les révélait aux hommes humbles et pauvres, commençant ainsi à détruire le règne tyrannique du démon.

La miséricordieuse Mère faisait aussi de ferventes prières pour tous les mortels, que leurs propres péchés rendaient indignes de connaître la lumière qui venait de paraître dans le monde pour leur salut, et elles les offrait au cœur si tendre de son Fils, avec un amour incomparable et une grande compassion pour ces

pauvres pécheurs. C'était là son occupation pendant la majeure partie du temps qu'elle passa dans la grotte de la Nativité.

Cependant, comme cette retraite était incommode et exposée aux intempéries de l'air, notre auguste Reine cherchait tous les moyens de soustraire aux rigueurs de la saison son tendre et cher Enfant. Pour le préserver du froid, sa rare prudence l'avait portée à se munir d'un petit manteau, en sus des maillots et des langes ordinaires ; ainsi enveloppé, elle le tenait continuellement dans le tabernacle sacré de ses bras, excepté quand elle le confiait à son époux ; car, pour mettre le comble au bonheur de saint Joseph, elle voulut bien se faire aider par lui, et lui fournir ainsi l'occasion de remplir, envers le Dieu fait homme, le doux office de père.

SAINT JOSEPH REÇOIT LE DIVIN ENFANT DANS SES BRAS.

La première fois que ce saint époux dut recevoir l'Enfant-Dieu dans ses bras, la très-sainte vierge Marie lui dit : « Cher époux, mon protecteur, recevez dans vos bras le Créateur du ciel et de la terre ; jouissez de son aimable compagnie et de sa douceur ineffable, car mon Seigneur et mon Dieu trouvera dans vos soins son plaisir et ses délices. Recevez le trésor du Père éternel, et jouissez d'une manière toute spéciale du don inestimable qui est fait au genre humain. »

Puis, parlant intérieurement à l'Enfant-Dieu, elle lui dit : « Très-doux amour de mon âme, lumière de mes yeux, reposez entre les bras de votre serviteur et ami, Joseph, mon époux ; prenez en lui vos délices, afin d'oublier toutes mes irrévérances. Il m'est bien pénible d'être sans vous un seul instant, mais comme il est digne de vous servir, je ne veux pas lui enlever

la consolation de partager le bonheur qui m'est accordé. »

Le très-fidèle époux, plein de reconnaissance pour cette nouvelle faveur, s'humilia profondément, et répondit : « Reine et Maîtresse de l'univers, chère épouse, comment oserai-je, malgré mon indignité, tenir dans mes bras ce même Dieu en la présence duquel tremblent les colonnes du ciel ? Comment un misérable ver-misseau aura-t-il l'audace d'accepter une faveur si extraordinaire ? Je ne suis que cendre et poussière ; mais vous, ma Dame, suppléez à mon insuffisance, et daignez supplier sa Majesté divine de me regarder avec clémence, afin de me disposer, par sa grâce, à cet honneur inouï. » Ainsi partagé entre le désir de recevoir l'Enfant-Dieu, et la crainte respectueuse qui le retenait, le saint Epoux fit des actes sublimes d'amour, de foi, d'humilité et de vénération profonde. Dans ces sentiments, tremblant d'une juste et sainte émotion, prosterné à deux genoux, il reçut l'Enfant des mains de sa très-sainte Mère, en versant de douces et abondantes larmes qui témoignaient de la joie de son âme inondée de délices toutes nouvelles, tout extraordinaires, comme le privilège qui lui était accordé.

L'Enfant-Dieu le regarda avec tendresse, et en même temps, par sa puissance divine, il régénéra entièrement son âme d'une manière si sublime qu'il m'est impossible de trouver des paroles pour l'exprimer. Le saint Epoux composa de nouveaux cantiques de louanges, en se voyant enrichi de dons si magnifiques, et de faveurs si singulières.

SAINT JOSEPH REMET LE DIVIN ENFANT A SA MÈRE.

Après avoir joui quelque temps, dans le secret de son âme, des effets délicieux qu'il ressentait en tenant entre

ses bras ce même Seigneur dont la main puissante embrasse le ciel et la terre, il le rendit à sa bienheureuse Mère : Marie et Joseph se tenaient à genoux, pour se remettre ainsi l'Enfant l'un à l'autre. C'était toujours avec ces marques de respect que notre très-prudente Reine le présentait ou le recevait dans ses bras, et son époux faisait de même, quand il avait le bonheur de le porter à son tour. De plus, avant de s'approcher de la majesté de l'adorable Enfant, ils faisaient trois génuflexions, en baisant la terre, avec des actes sublimes d'humilité, d'adoration et de respect : notre grande Reine et le bienheureux saint Joseph ne manquèrent jamais d'observer cette pieuse pratique, quand ils devaient recevoir dans leurs bras le divin Enfant.

SAINT JOSEPH A LA CONSOLATION D'ENTENDRE DIRE A LA
TRÈS-SAINTE VIERGE « NOTRE FILS. »

Quant aux hymnes de louange et de gloire que notre céleste Reine adressait au divin Enfant, en chantant alternativement avec les saints Anges et avec Joseph, son époux, il m'est impossible de les exprimer ; mon esprit ne saurait s'élever à une telle sublimité, et le langage humain est trop pauvre pour les rendre. Il y aurait des volumes à écrire pour cela seul ; mais la connaissance de ces merveilleux cantiques est réservée aux élus, comme un sujet particulier de joie céleste. Seul entre tous les mortels, par un heureux privilège, le fidèle époux saint Joseph souvent les entendit, et y prit part à son tour.

Outre cette faveur, il en reçut une autre singulièrement touchante et consolante que lui procura sa très-prudente Epouse : souvent en s'entretenant avec notre Saint du divin Enfant, elle le nommait *notre Fils* ; non qu'il fût le fils véritable de Joseph, car ce Fils unique

n'a point d'autre père que le Père éternel, ni d'autre mère que Marie, toujours vierge ; mais, aux yeux des hommes, il passait pour le fils de Joseph. Cette faveur, ce privilège, causait à notre Saint une joie incomparable, parce que son âme savait en apprécier toute la valeur, et c'était pour lui donner occasion d'en savourer la douceur que notre divine Dame, son épouse, s'exprimait souvent ainsi.

CHAPITRE XVI.

Préparation au mystère de la Circoncision.

SENTIMENTS DE MARIE ET DE JOSEPH A LA PENSÉE DE LA CIRCONCISION.

[Marie n'avait reçu aucun ordre de Dieu au sujet de la Circoncision, sacrement de l'ancienne Loi, institué pour purifier de la tache originelle, dont son Très-saint Fils était exempt. En attendant que la volonté divine se fût manifestée, la tendre Mère avait le cœur percé de douleur, à la pensée que son Enfant allait bientôt répandre les premières gouttes de son précieux sang. Saint Joseph partagea tous ses sentiments ; il fut le seul à qui elle parla de ce mystère, en bien peu de mots ; car, à cette pensée, d'abondantes larmes coulaient des yeux des deux époux. Avant le huitième jour qui suivit la naissance, Marie consulta le Seigneur par une prière qui exprimait ses alarmes de tendre Mère, et, en même temps, sa parfaite résignation et sa conformité à la volonté divine].

LE SEIGNEUR MANIFESTE SA VOLONTÉ. — HÉROÏQUE SOUMISSION DE MARIE.

Le Très-Haut répondit à Marie en ces termes : « Ma

Fille, ma douce colombe, que votre cœur ne s'attriste pas à la pensée de livrer votre Fils au douloureux couteau de la circoncision, car je l'ai envoyé au monde pour y donner l'exemple et pour mettre fin à la loi de Moïse, en l'accomplissant entièrement. »

Marie, comme coopératrice du salut des hommes, se conforma à cette détermination du Père éternel, et elle offrit aussitôt son Fils unique, avec une obéissance parfaite et un amour ardent : « Seigneur, dit-elle, Dieu tout-puissant, je vous offre de tout mon cœur la victime et l'hostie du sacrifice qui vous est agréable ; bien que je sois pénétrée de douleur en voyant que votre bonté immense a été tellement offensée par les hommes, que, pour vous offrir une juste satisfaction, il faut une personne qui soit Dieu. Je veux vous bénir éternellement de ce que vous regardez la créature avec un amour infini, n'épargnant pas votre propre Fils, afin de relever l'humanité. Quant à moi, puisque vous avez daigné me choisir pour sa mère, je dois, plus que tous les autres mortels et toutes les autres créatures, me montrer soumise à votre bon plaisir ; aussi, je vous offre le très-doux Agneau qui doit effacer les péchés du monde par son innocence. Mais, s'il est possible d'adoucir, pour mon cher Enfant, la rigueur de ce couteau en le tournant contre mon sein, votre bras est assez puissant pour opérer cette commutation de peine. »

MARIE PROPOSE A JOSEPH DE FAIRE CIRCONCIRE LE DIVIN
ENFANT.

En sortant de cette oraison, la très-sainte vierge Marie, sans révéler à saint Joseph ce qu'elle y avait appris, sut trouver dans sa rare prudence les motifs les plus touchants pour le disposer à la circoncision de l'Enfant-Dieu. Elle lui dit, comme en le consultant

pour avoir son avis : « Qu'ils touchaient au jour fixé par la loi pour la circoncision du divin Enfant et qu'il lui semblait nécessaire de se soumettre à ce précepte , puisqu'ils n'avaient pas reçu d'ordre contraire ; qu'ils étaient l'un et l'autre plus redevables au Très - Haut que tout le reste des créatures ensemble ; qu'ils devaient donc se montrer plus ponctuels que tous les autres dans l'accomplissement de la Loi, plus disposés à souffrir pour son amour, en retour de faveurs et de dons si extraordinaires, enfin pleins de zèle dans le service de son Très-saint Fils, en se tenant toujours dans une entière dépendance de la volonté divine. »

RÉPONSE DE SAINT JOSEPH.

A ces observations, le très-saint époux répondit avec beaucoup de respect et de sagesse : « Qu'il voulait se conformer en tout à la volonté divine manifestée par la loi commune, puisque le Seigneur n'avait rien fait connaître à ce sujet ; que le Verbe fait chair, comme Dieu n'était pas assurément soumis à la Loi, mais qu'ayant bien voulu se revêtir de l'humanité, pour agir en Maître et rédempteur très-parfait, il lui convenait de se soumettre à la règle commune dans l'accomplissement de cette loi. » Joseph demanda ensuite à sa divine Epouse comment il faudrait procéder à la Circoncision.

MARIE DÉCLARE QU'ELLE VEUT PRÉSENTER ELLE-MÊME SON DIVIN FILS AU PRÊTRE : ELLE FAIT TOUT PRÉPARER POUR RECEVOIR LE PRÉCIEUX SANG ET LES RELIQUES DE LA CIRCONCISION.

La très-sainte Vierge dit à son époux qu'il lui semblait qu'on devait accomplir la loi, quant à la substance et au mode, en suivant ce qui se pratiquait pour les

autres enfants qui étaient circoncis ; mais que , pour elle, elle ne devait pas abandonner son divin Fils, ni le confier à aucune autre personne ; qu'elle - même le porterait, et le tiendrait dans ses bras ; que la complexion parfaite de l'enfant et la sensibilité exquise de son corps rendraient la douleur plus vive pour lui qu'elle ne l'est d'ordinaire, et qu'il fallait avoir sous la main le remède dont on avait coutume de se servir pour les autres enfants.

En outre elle pria saint Joseph de se procurer au plus tôt un petit flacon de cristal ou de verre, pour y mettre la sainte relique de la circoncision de l'Enfant - Dieu , qu'elle voulait porter sur elle. De son côté, la prévoyante mère disposa des linges pour recevoir le sang qui allait commencer à être répandu comme le prix de notre rançon, ne voulant pas qu'une seule goutte se perdît ou tombât, pour lors, sur la terre. Tout étant ainsi préparé, notre divine Dame chargea saint Joseph d'avertir un prêtre, et de le prier de venir dans la grotte afin que l'enfant, sans être obligé d'en sortir , reçut la circoncision de ses mains ; le prêtre étant le ministre le plus convenable et le plus digne pour un si profond et si auguste mystère.

MARIE ET JOSEPH DÉLIBÈRENT SUR LE NOM A DONNER A
L'ENFANT.

La très-sainte Vierge Marie et saint Joseph délibérèrent ensuite sur le nom qu'ils devaient donner à l'Enfant-Dieu au moment de la circoncision. « Ma Dame, dit le saint Epoux, quand l'ange du Très-Haut me révéla le grand mystère de l'Incarnation, il m'ordonna en même temps de donner à votre très-saint Fils le nom de Jésus. »

La Vierge-Mère répondit : C'est aussi ce nom qui

m'a été révélé quand le Verbe s'incarna dans mon sein : sachant que ce nom nous vient de la bouche de Dieu, par le ministère de ses anges, il est juste que , pénétrés de respect, nous vénérions humblement les vues secrètes et impénétrables de la sagesse divine, dans le choix de ce nom sacré, et que mon Fils et mon Seigneur se nomme Jésus. Nous le dirons au prêtre pour qu'il l'écrive, ce nom divin, sur le registre où sont inscrits tous les enfants qui reçoivent la circoncision.»

LE SAINT NOM DE JÉSUS APPORTÉ DU CIEL PAR LES
ANGES.

Tandis que la grande Reine du ciel et saint Joseph s'entretenaient ainsi, on vit descendre, du haut du ciel, d'innombrables troupes d'Anges revêtus de la forme humaine, et portant des robes d'une blancheur éclatante, sur lesquelles se détachaient des ornements en reliefs de couleur incarnat, admirablement disposés. Ils portaient des palmes à la main, et, sur la tête, des couronnes si resplendissantes, que chacune surpassait en éclat plusieurs soleils réunis ; en comparaison de la beauté de ces princes du ciel, tous les charmes visibles de la nature ne paraîtraient que laideur.

Mais, ce qu'il y avait de plus ravissant dans leur parure, c'était un emblème qu'on voyait sur leur poitrine, comme s'il y eût été gravé et enfermé sous une glace ; chacun de ces emblèmes portait écrit le très-doux nom de Jésus. La lumière et l'éclat qui jaillissaient de chacun de ces noms, surpassait la splendeur de tous les anges réunis ; de la variété et de l'harmonie qui régnaient dans ces merveilleuses légions célestes, naissait un spectacle si ravissant, que la parole ne saurait le décrire, et que notre imagination même ne pourrait se le figurer.

En entrant dans la grotte, ces saints anges se partagèrent en deux chœurs, contemplant tous avec admiration leur Roi et leur Seigneur entre les chastes bras de sa bienheureuse Mère. A la tête de cette milice céleste se trouvaient les deux grands princes saint Michel et saint Gabriel ; ils brillaient d'un éclat plus vif que le reste des anges, et, en outre, ils portaient chacun à la main le très-saint nom de JÉSUS, écrit en plus grands caractères, sur une espèce de bouclier d'une splendeur et d'une beauté incomparables.

PAROLES ADRESSÉES PAR SAINT MICHEL ET SAINT GABRIEL

A NOTRE - DAME.

Ces deux princes du ciel se présentèrent à leur Reine, et lui dirent : « Ma Dame, voici le nom de votre Fils, écrit de toute éternité dans l'entendement de Dieu : la très-sainte Trinité l'a donné à votre Fils unique, notre Seigneur, avec pouvoir de sauver le genre humain. Cette auguste Trinité l'a placé sur le siège et le trône de David ; il y règnera, il châtierà ses ennemis, dont il triomphera en les humiliant, jusqu'à les réduire à lui servir de marchepied ; par ses jugements équitables, il élèvera ses amis, en leur accordant la gloire d'être placés à sa droite.

« Mais tout cela doit s'accomplir au prix de ses souffrances et de son sang, qu'il doit commencer à verser en prenant ce nom, qui signifie Sauveur et Rédempteur : ce sont les prémices de ce qu'il doit souffrir pour obéir au Père éternel.

« Nous tous, ministres et Esprits du Très - Haut ici réunis, nous sommes envoyés par la Trinité divine pour servir Celui qui est le Fils unique du Père et le vôtre, pour assister à tous les mystères et aux sacrements de la loi de grâce, pour l'accompagner et nous tenir à sa

disposition, jusqu'à ce qu'il monte triomphant à la Jérusalem céleste, afin d'en ouvrir les portes au genre humain.

« Après cette glorieuse ascension, nous jouirons de la présence de votre Fils, en y puisant un degré de gloire accidentelle tout spécial, auquel ne seront point élevés les autres bienheureux, qui n'ont point eu le bonheur de recevoir cette mission privilégiée. »

SAINT JOSEPH EST TÉMOIN DE CES MERVEILLES.

L'heureux époux saint Joseph vit et entendit tout cela, en même temps que la Reine du ciel, sans en avoir cependant une intelligence aussi parfaite ; seule, la Mère de la Sagesse comprit et sut approfondir les plus sublimes mystères de la Rédemption. Saint Joseph, il est vrai, en découvrit une grande partie, mais d'une manière moins complète que sa divine épouse. Tous deux, néanmoins, furent remplis de joie et de consolation, et par de nouveaux cantiques ils glorifièrent le Seigneur. Il se passa encore dans la grotte de Bethléem bien d'autres merveilles, que je ne saurais raconter, parce que je ne trouve pas de termes capables d'exprimer ce que j'en connais.

CHAPITRE XVII.

Ce qui s'est passé à la Circoncision du divin Enfant.

D'OU VENAIT LE PRÊTRE APPELÉ POUR LA CIRCONCISION.

Bethléem possédait, comme les autres villes d'Israël, une synagogue particulière, où le peuple se réunissait

pour prier (c'est pour cela qu'on l'appelait maison d'oraison) ; on y entendait aussi la lecture de la loi de Moïse ; cette lecture commentée était faite par un prêtre, du haut d'une chaire et à haute voix, pour enseigner au peuple les préceptes du Seigneur. Dans cette synagogue, on n'offrait point de sacrifices, car ils n'étaient permis que dans le temple de Jérusalem, à moins que le Seigneur en disposât autrement : le Seigneur n'avait point laissé au peuple la liberté de choisir le lieu pour offrir les sacrifices (comme nous l'apprend le *Deutéronome*), afin d'écarter le danger de l'idolâtrie.

Le prêtre, qui était le docteur ou le ministre de la Loi, était aussi le ministre de la circoncision ; non en vertu d'un précepte obligatoire, puisque chacun pouvait circoncire sans être prêtre ; mais c'était une pieuse pratique de la plupart des mères d'appeler le ministre du Seigneur, dans la pensée que leurs enfants couraient moins de danger, lorsqu'ils étaient circoncis par la main d'un prêtre. Quant à notre grande Reine, ce ne fut point ce sentiment de crainte, mais le respect pour la dignité de son Enfant, qui la porta à vouloir que le ministre de la circoncision fût le prêtre de Bethléem : c'est dans cette pensée qu'elle le fit appeler par son heureux époux saint Joseph.

Le prêtre se rendit à la grotte de la Nativité, où l'attendaient le Verbe incarné et sa Mère toujours vierge, qui le tenait dans ses bras : ce prêtre était accompagné de deux autres ministres qui avaient coutume de l'aider pour conférer la circoncision. Le triste et misérable aspect de la grotte surprit le prêtre et le contraria un peu. Mais notre très-prudente Reine, par son accueil et ses paroles pleines de modestie et de grâce, parvint promptement à effacer cette impression fâcheuse, qui fit place à des sentiments de dévotion et d'admiration,

inspirés par la tenue pleine de réserve et de majesté de cette admirable mère.

LE PREMIER AUTEL SUR LEQUEL JÉSUS S'OFFRE COMME
VICTIME.

Pour que la circoncision se fit avec toutes les marques de respect possibles dans ce misérable réduit, saint Joseph alluma deux cierges de cire. La divine Mère demanda au prêtre la permission de tenir elle-même l'Enfant dans ses bras pendant la mystérieuse cérémonie. Le sein de Marie devint donc l'autel sacré sur lequel les réalités figurées dans les sacrifices anciens, commencèrent à s'accomplir par l'offrande de ce nouveau sacrifice, de ce sacrifice du matin qu'elle présenta de ses propres mains, afin de le rendre, dans toutes ses circonstances, agréable au Seigneur.

DOULEURS ET SOUFFRANCES DE JÉSUS DANS L'ACTE DE LA
CIRCONCISION.

La divine Mère démaillota son très-saint Fils ; mais elle tira de son sein un linge qu'elle avait eu la précaution d'y échauffer, à cause de la rigueur du froid qui sévissait alors. Avec ce linge, elle tint l'Enfant entre ses mains, de manière à recueillir la relique et le sang de la Circoncision.

[Le prêtre s'acquitta de son office et circoncit cet Enfant-Dieu qui, étant homme parfait, ressentit une douleur naturelle, et versa des larmes ; une douleur plus vive encore affligea en ce moment son âme, qui prévoyait l'insensibilité des pécheurs, pour lesquels il commençait à répandre son sang].

COMPASSION DE LA TRÈS - SAINTE MÈRE.

La tendre et affectueuse mère unit ses larmes à

celles de son Enfant, comme une douce brebis qui mêle ses bêlements aux plaintes de son innocent agneau. Par un mouvement instinctif de leur mutuel amour et de leur compassion réciproque, l'Enfant se rejeta vers sa mère, et elle, tendrement, le pressa, en le caressant, sur son sein virginal. Notre divine Dame ayant recueilli la sainte relique avec le sang qui avait coulé de la plaie, confia ce précieux dépôt à saint Joseph pour prendre soin de l'Enfant-Dieu et l'envelopper dans ses langes.

LE SAINT NOM DE JÉSUS EST INSCRIT SUR LE REGISTRE.

Cependant le prêtre demanda quel nom les parents donnaient à l'Enfant circoncis. L'auguste Marie, toujours attentive au respect qu'elle devait à son époux, le pria de répondre. Saint Joseph, pénétré d'une juste vénération, lui fit entendre, par un regard expressif, que c'était de sa bouche que devait sortir un nom si doux. Mais, par une secrète disposition de Dieu, on entendit ces mots prononcés en même temps par Marie et Joseph : JÉSUS EST SON NOM. Le prêtre s'écria : « Les parents sont bien d'accord assurément, et grand est le nom qu'ils donnent à leur enfant. » Puis, il l'inscrivit sur le registre destiné à recevoir le nom de tous les enfants de Bethléem.

OFFRANDE PRÉSENTÉE AU PRÊTRE PAR MARIE.

La très-sainte Marie et Joseph prièrent le prêtre, avec beaucoup d'humilité, d'agréer leurs remerciements, et ils lui présentèrent, à titre d'offrande, les deux cierges et quelques petits présents : le prêtre les accepta et sortit. Dès qu'ils se trouvèrent seuls avec l'Enfant, la sainte vierge Marie et Joseph célébrèrent

de nouveau le mystère de la Circoncision, en se communiquant leurs pensées, en versant de douces larmes, et en composant de nouveaux cantiques en l'honneur du nom délicieux de JÉSUS.

LA DIVINE MÈRE DEMANDE AUX ANGES DE RÉCRÉER L'ENFANT-DIEU PAR LEURS CHANTS .

Préoccupée du désir de soulager son divin Fils dans ses douleurs, par tous les moyens possibles, l'humble Marie demanda aux anges de lui venir en aide, et de récréer, par leurs concerts, leur Dieu revêtu de la nature humaine, petit enfant et souffrant.

Toujours prompts à obéir à leur Reine, les ministres du Très-Haut, prenant une voix humaine, chantèrent avec une harmonie toute céleste, ces mêmes cantiques qu'avaient composés Marie et son Epoux à la louange du nom que l'Enfant venait de recevoir, ce nom si doux de JÉSUS.

CHAPITRE XVIII.

Ce qui se passa depuis la Circoncision jusqu'à l'arrivée des Mages.

LA TRÈS - SAINTE VIERGE ATTEND LA VISITE
DES MAGES.

Par la science infuse que notre grande Reine avait des saintes Ecritures, et par de sublimes révélations , elle savait que les Rois Mages de l'Orient viendraient reconnaître et adorer son très-saint Fils, comme Dieu véritable. Saint Joseph ignorait complètement ce mys-

tère qui ne lui avait pas été révélé, et sur lequel sa très-prudente épouse gardait le secret. Toujours pleine de sagesse et de discrétion, elle attendait que la divine volonté manifestât elle-même ses mystères, en temps opportun.

SAINT JOSEPH PROPOSE A MARIE DE QUITTER LA GROTTÉ DE
BETHLÉEM.

Le saint époux, après la Circoncision, proposa à la Reine du ciel de quitter un lieu si incommode et si pauvre, où il lui était si difficile de préserver du froid l'Enfant Dieu et elle-même : il devait y avoir alors, pensait-il, quelque logement inoccupé à Bethléem où ils pourraient se retirer, pour attendre le moment de la présentation de l'Enfant au temple de Jérusalem. Cette proposition était inspirée à ce parfait époux, par la sollicitude qui lui faisait toujours redouter que sa pauvreté ne l'empêchât de subvenir convenablement à ce que réclamait le service du Fils et de la Mère ; mais, du reste, il s'en rapportait en tout à la volonté de sa divine épouse.

RÉPONSE DE LA SAINTE VIERGE A SAINT JOSEPH.

La très-humble Reine, sans faire connaître le mystère de la venue des Mages, lui répondit : « Mon époux et mon seigneur, je suis prête à vous obéir ; partout où il vous plaira d'aller, je vous suivrai bien volontiers ; faites ce qui vous semblera le mieux. » Notre divine Dame avait déjà voué un certain attachement à la grotte de Bethléem : d'abord à cause de la chétive apparence de ce misérable réduit, ensuite parce que le Verbe incarné l'avait consacré par les mystères de sa Nativité et de sa Circoncision, enfin parce qu'elle y attendait la

venue des Rois Mages, sans savoir le moment de leur arrivée. C'était là une pieuse affection, inspirée par un juste sentiment de dévotion et de vénération ; mais , comme Marie préférait toujours l'obéissance envers son époux, à ses goûts particuliers, elle s'y résignait généreusement, afin d'offrir en tout le modèle parfait et le vrai miroir de la plus sublime perfection. Cependant, cette sainte indifférence ne faisait que mettre dans un plus grand embarras saint Joseph, qui désirait voir son épouse déterminer elle-même ce qu'ils devaient faire.

SAINT MICHEL ET SAINT GABRIEL DÉCLARENT QU'IL FAUT
ATTENDRE DANS LA GROTTÉ L'ARRIVÉE DES ROIS.

Au milieu de cet entretien, le Seigneur leva la difficulté par l'organe des princes célestes, saint Michel et saint Gabriel, revêtus d'une forme corporelle pour servir leur Dieu et Seigneur, ainsi que notre grande Reine. « La volonté divine, dirent-ils, a décidé que , dans ce lieu même, le Verbe de Dieu recevrait les adorations des trois rois de la terre qui s'avancent, cherchant le Roi du ciel dont la naissance leur a été révélée en Orient. Il y a dix jours qu'ils sont en marche, car ils ont été avertis à l'instant de la Nativité, et aussitôt ils se sont mis en route : bientôt ils arriveront, et l'on verra l'accomplissement des prédictions des prophètes qui, de loin, les ont vus et annoncés. »

PAROLES DE CONSOLATION QUE LA SAINTE VIERGE ADRESSE A
SAINT JOSEPH.

Cette révélation, qui le combla de joie, ayant instruit saint Joseph de la volonté du ciel, son épouse, la très-sainte Vierge lui dit : « Mon seigneur, c'est donc cette grotte que le Très-Haut choisit pour de si ma-

gnifiques mystères : c'est un séjour bien misérable et bien incommode aux yeux du monde, mais devant la Sagesse éternelle il est riche, précieux, digne d'être estimé plus que tout le reste de la terre, puisque le Souverain des cieux s'en est contenté, et qu'il daigne le consacrer par sa présence réelle. Par sa puissance infinie, dans ce pauvre réduit, véritable terre de promesse, nous jouissons du bonheur de le contempler. S'il le veut, il saura nous y faire trouver un abri suffisant contre les rigueurs de la saison, pendant le peu de jours que nous devons encore y passer.

RÉPONSE DE SAINT JOSEPH.

Saint Joseph se trouva consolé et fortifié par ces réflexions de notre très-prudente Reine, et il lui répondit que l'Enfant Dieu voulant accomplir les prescriptions de la loi pour la présentation au Temple, comme il l'avait fait pour la circoncision, on pouvait attendre ce jour en restant dans ce lieu sacré, sans retourner à Nazareth, vu la longueur de la route et les rigueurs de la saison. Que si l'intensité du froid venait à les forcer de se réfugier dans la ville pour y chercher un meilleur abri, ils le pourraient facilement, puisque, de Bethléem à Jérusalem, il n'y avait que deux lieues.

COMMENT LA SAINTE VIERGE ADOUCIT LES INCOMMODITÉS DE
CE SEJOUR POUR SON DIVIN FILS ET POUR SAINT JOSEPH.

La très-sainte vierge Marie se conforma, comme toujours, à la volonté de son époux. Elle prépara la grotte de son mieux pour l'arrivée des Rois Mages, prenant soin de préserver le divin Enfant des rigueurs de la saison ; elle usa, au besoin, du pouvoir qu'elle a sur les créatures, pour écarter de son Fils et de son époux

le froid, le vent ou la neige, tout en se réservant d'en souffrir elle-même.

Le saint et heureux époux, Joseph, jouissait de cette faveur et s'apercevait bien que la rigueur du froid faisait place à une douce température ; mais il ne savait pas que ce changement était le résultat des ordres de sa divine épouse et un effet de sa puissance ; elle le laissa ignorer ce privilège, parce que le Seigneur ne lui avait pas ordonné de le révéler.

ACTES D'ADORATION DE LA TRÈS-SAINTÈ MÈRE ET TENDRES
CARESSES QU'ELLE REÇOIT DE SON DIVIN FILS

Pendant qu'elle portait dans ses bras son divin Fils, la sainte Vierge, plusieurs fois par jour, se mettait à genoux pour l'adorer : lorsqu'elle était obligée de s'asseoir, elle lui en demandait toujours la permission. Elle baisait souvent les pieds de l'Enfant-Dieu, mais quand elle désirait le baiser au visage, elle le priait intérieurement d'agréer avec bonté son pieux désir, et de lui permettre de le satisfaire.

Répondant à ses caresses maternelles, son Fils si aimant témoignait combien elles lui étaient agréables, d'abord par un tendre regard qui n'enlevait rien à son air majestueux, puis par ces démonstrations gracieuses communes à tous les enfants, mais qu'il relevait par une admirable expression de sérénité et de sagesse. Ainsi, le plus souvent, il se penchait affectueusement sur le chaste sein de sa mère, ou, s'inclinant sur son épaule, il entourait son cou de ses petits bras divins. De son côté, l'auguste Marie, en recevant ces caresses, ne perdait rien de sa retenue ni de son recueillement : toute différente des autres mères qui provoquent, par des enfantillages, ces tendres embrassements, et feignent de les repousser par des semblants de menaces.

SAINT JOSEPH EST TÉMOIN DE CES CARESSES DE L'ENFANT-DIEU, ET IL EN EST LUI-MÊME FAVORISÉ.

Le bienheureux époux Joseph ne jouissait pas seulement du doux spectacle de ces faveurs et de ces caresses de l'Enfant-Dieu ; mais il fut aussi trouvé digne de les recevoir directement. Souvent, comme nous l'avons vu, sa divine Epouse remettait Jésus entre ses bras, pour vaquer à plusieurs petits travaux indispensables, qui ne lui permettaient pas de le porter elle-même : quand il fallait, par exemple, préparer le repas, ajuster les langes de l'Enfant, balayer la maison. C'était, en pareil cas, Joseph qui le portait, et il éprouvait toujours alors des effets divins dans son âme. Outre ces faveurs intérieures, l'Enfant-Jésus le regardait affectueusement, il se penchait sur la poitrine du Saint, et sans rien perdre de son expression ordinaire de dignité et de majesté vraiment royales, il lui accordait quelques-unes de ces caresses, de ces témoignages d'affection que les autres enfants ont coutume de donner à leurs pères. Toutefois ces marques de tendresse envers saint Joseph, étaient moins fréquentes et moins vives que celles dont était favorisée la véritable Mère toujours vierge.

ÉCHANGE DES RELIQUES DE LA CIRCONCISION ENTRE LA
SAINTÉ VIERGE ET SAINT JOSEPH.

Quand Marie confiait son divin Fils à Joseph elle reprenait la sainte relique de la Circoncision, qu'elle lui laissait ordinairement pour sa consolation. Ainsi nos deux divins époux portaient toujours chacun un trésor : Marie, son très-saint Fils ; Joseph, le sang sacré et la chair de l'Enfant-Dieu. Ils conservaient ces saintes

reliques dans une petite fiole de cristal que saint Joseph s'était procurée, et qu'il avait payée avec l'argent envoyé par sainte Elisabeth. Notre divine Dame y avait mis le petit morceau de chair enlevé le jour de la Circoncision, et le sang qui coula de la plaie sur un linge préparé pour le recueillir. Marie coupa les morceaux imprégnés de ce sang précieux et les fit entrer dans la fiole dont l'ouverture était garnie d'un petit couvercle d'argent : notre puissante Reine, par une simple parole, fixa et scella ce couvercle autour de l'orifice de la fiole, bien mieux que n'aurait su le faire l'artisan qui l'avait fabriquée.

CHAPITRE XIX.

Les Rois Mages viennent adorer l'Enfant Jésus.

SAINT JOSEPH PRÉSENT LORS DE L'ARRIVÉE DES ROIS.

Notre grande Reine avait été avertie par le Seigneur de l'arrivée des Rois. Quand elle sut qu'ils étaient à l'entrée de la grotte, elle en prévint son époux, non pour qu'il s'écartât, mais pour qu'il se tint auprès d'elle, comme il le fit. Le texte sacré de l'Evangile ne le dit pas, il est vrai, parce que cela n'était point nécessaire pour exposer ce mystère : il en est de même pour beaucoup d'autres choses que les évangélistes ont passées sous silence ; mais il est cependant certain que saint Joseph était présent au moment où les rois adorèrent l'Enfant Jésus. Il n'y avait point de motif pour l'écarter par prudence ; car les Mages avaient su par révélation que la mère du nouveau-né était vierge, que son enfant était vraiment Dieu et non le Fils de saint

Joseph. Dieu n'aurait pas appelé ces rois pour l'adorer, sans prendre soin de les instruire d'une chose si essentielle, et les prémunir contre l'erreur qui leur eût fait regarder l'enfant comme le fils de Joseph et d'une mère non vierge : ils arrivaient instruits de tout et pénétrés des sentiments sublimes que réclamaient de si magnifiques et de si profonds mystères.

ADMIRABLE BEAUTÉ DU DIVIN ENFANT ET DE SA TRÈS-SAINTÉ
MÈRE.

La divine Mère tenant l'Enfant-Dieu dans ses bras attendait les pieux hommages des Rois : son maintien respirait une modestie incomparable et pleine de grâce ; à travers les humbles voiles de la pauvreté, on voyait percer les marques d'une majesté surhumaine, et un éclat merveilleux jaillissait de son visage. L'Enfant était bien plus resplendissant encore : les flots de vive lumière qu'il versait autour de lui, transformaient l'horreur de cette grotte en la splendeur du ciel.

●
ENTRÉE DES ROIS MAGES ; ILS ADORENT L'ENFANT-DIEU :

C'est alors qu'entrèrent les trois Rois de l'Orient : à la première vue du Fils et de la Mère, ils demeurent longtemps interdits, immobiles d'admiration. Puis, ils se prosternent jusqu'à terre, et, dans cette humble posture, ils vénèrent, ils adorent l'Enfant, le reconnaissant comme vrai Dieu, homme véritable, et réparateur du genre humain. Par le pouvoir divin, par la vue et la présence du très-doux Jésus, ils reçurent de nouvelles lumières spirituelles. Alors ils virent cette multitude d'esprits angéliques, qui, serviteurs et ministres du grand Roi des rois, du Seigneur des seigneurs, l'environnaient, pénétrés de crainte et de respect.

HOMMAGES RENDUS PAR LES ROIS A LA DIVINE MÈRE. — RÉPONSE
DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE.

Les Mages s'étant relevés félicitèrent leur Reine et la nôtre du bonheur qu'elle avait d'être la Mère du Fils du Père éternel, et, en témoignage de leur vénération, ils se mirent à genoux devant elle. Ils lui demandèrent la permission de lui baiser la main, selon la coutume usitée dans leurs Etats, à l'égard des reines. Mais notre très-prudente Dame, retirant sa main, leur présenta celle du Rédempteur du monde, en disant : « Mon esprit se réjouit dans le Seigneur, et mon âme le bénit et le loue, de ce que, entre toutes les nations, il vous a choisis et appelés pour que vous puissiez contempler de vos yeux et connaître Celui que bien des rois et des prophètes ont désiré voir et n'ont point vu, le Verbe éternel incarné et fait homme. Glorifions et louons son saint nom, en reconnaissance de ces sublimes mystères et de ses miséricordes envers son peuple ; baisons la terre qu'il sanctifie par sa présence réelle. »

LES ROIS ADORENT DE NOUVEAU L'ENFANT JÉSUS ; ILS
FÉLICITENT SAINT JOSEPH.

Après ces paroles de la très-sainte vierge Marie, les trois rois se prosternèrent de nouveau pour adorer l'Enfant Jésus ; et ils lui rendirent de justes actions de grâces pour la faveur insigne qui avait fait briller à leurs yeux le Soleil de justice, afin de dissiper leurs ténèbres. Ils adressèrent alors la parole à saint Joseph, le félicitant du bonheur qu'il avait d'être l'époux de la Mère de Dieu, et ils contemplèrent ensuite, avec une tendre compassion, l'extrême pauvreté dont il avait plu à Dieu d'entourer les mystères les plus sublimes du ciel et de la terre.

LES ROIS MAGES SE RETIRENT. — CANTIQUES DE LOUANGES
DE LA SAINTE VIERGE ET DE SAINT JOSEPH.

Lorsqu'ils eurent ainsi passé trois heures, les Rois demandèrent à la très-sainte vierge Marie la permission de se rendre à la ville pour y chercher un logement, car il n'était pas possible de trouver place pour eux dans la grotte. Ils étaient accompagnés de plusieurs personnes; mais il n'y eut que les Mages qui participèrent aux effets de la lumière surnaturelle et de la grâce. Les gens de leur suite ne s'arrêtant et ne s'attachant qu'à l'extérieur, s'étonnaient de la pauvreté et de l'humble condition de la mère et de son époux : ce fut pour eux un spectacle étrange qui les surprit, mais ils ne connurent point le mystère. Enfin les Rois se retirèrent : la très-sainte vierge Marie et Joseph, restés seuls avec l'Enfant, rendirent gloire à Dieu par de nouveaux cantiques de louanges, de ce que son saint Nom commençait à être connu et adoré par les nations.

LES ROIS MAGES PASSENT UNE BONNE PARTIE DE LA NUIT À
S'ENTRETENIR DE JÉSUS, DE MARIE ET DE JOSEPH.

En sortant de la grotte de la Nativité, les trois rois se rendirent directement à Bethléem, où ils s'établirent dans une hôtellerie. Dès qu'ils furent seuls, ils passèrent une bonne partie de la nuit à s'entretenir de ce qu'ils avaient vu ; d'abondantes larmes et bien des soupirs se mêlèrent à leurs discours, pendant qu'ils se communiquaient ainsi ce qu'ils avaient chacun ressenti, ce qu'ils avaient particulièrement remarqué dans l'Enfant-Dieu et dans sa très-sainte Mère. Cette pieuse conversation les enflammait de plus en plus de l'amour divin ; ils pensaient avec admiration à l'air de majesté et à la splendeur de l'Enfant Jésus ; à la prudence, à

la gravité, à la modestie angélique de la Mère ; à la sainteté de Joseph, son époux ; à la pauvreté de tous les trois, à l'humble réduit qu'avait choisi pour naître le Seigneur de la terre et du ciel.

LES MAGES FONT PORTER DES PROVISIONS A LA GROTTÉ
DE BETHLÉEM. — FESTIN DES PAUVRES.

Au souvenir de l'extrême dénûment où se trouvaient Jésus, Marie et Joseph, dans la pauvre grotte, les Mages prirent la résolution de leur offrir à l'instant quelques présents, en témoignage de leur tendre affection, et de leur vif désir de leur être utiles, puisqu'ils ne pouvaient alors rien faire de plus. Ils envoyèrent donc, par leurs serviteurs, les provisions dont ils s'étaient munis, et d'autres qu'ils firent acheter. Le tout fut reçu par l'auguste Marie et Joseph avec les plus humbles actions de grâce ; ils ne se bornèrent pas à de stériles remerciements (comme on fait dans le monde), mais leurs puissantes bénédictions comblèrent de joie spirituelle les trois rois de l'Orient.

Avec ces provisions, notre grande Reine put offrir à ses convives habituels, c'est-à-dire aux pauvres, un riche festin : accoutumés à ses aumônes, et attirés encore plus par la suavité de ses discours, ils venaient la voir bien souvent. Les Mages prirent leur repos, tout remplis de l'abondance des consolations divines, et, dans un songe, ils furent avertis, par un ange, de la route qu'ils devaient prendre.

SECONDE VISITE DES ROIS ; OFFRANDE DES PRÉSENTS.

Le jour suivant, dès l'aurore, ils retournèrent à la grotte de la Nativité, pour présenter au Roi céleste les offrandes qu'ils avaient apportées. En arrivant, ils se

prosternèrent jusqu'à terre, pour l'adorer de nouveau avec la plus profonde humilité, puis, ouvrant leurs trésors, comme le rapporte l'Evangile, ils lui offrirent de l'or, de l'encens et de la myrrhe. La divine Mère reçut les dons des Rois, et, en leur nom, elles les offrit à l'Enfant Jésus. Notre-Seigneur témoigna, par un sourire, qu'il les agréait, et il donna à ces rois sa bénédiction d'une manière visible : ils sentirent qu'en retour de leurs offrandes, ils étaient comblés des dons du ciel et qu'ils recevaient au-delà du centuple.

LES ROIS OFFRENT DE FAIRE BATIR UNE MAISON AUPRÈS DE
LA GROTTE DE LA NATIVITÉ.

Ils mirent à la disposition de la mère du très - doux Jésus tous leurs biens, toutes leurs possessions, lui offrant, si elle désirait rester en ces lieux, de lui bâtir près de la grotte de la Nativité de son très - saint Fils, une maison convenable et commode. La très-prudente Mère leur témoigna sa reconnaissance pour toutes ces offres, mais elle ne voulut rien accepter.

ADIEUX DES MAGES A LA SAINTE FAMILLE.

Avant de s'éloigner de la très-sainte Vierge, les rois la supplièrent du fond du cœur de ne jamais les oublier ; elle le leur promit, et se souvint d'eux en effet. Ils adressèrent aussi la même prière à saint Joseph.

Enfin, après avoir reçu la bénédiction de toute la sainte Famille, ils lui firent des adieux si affectueux et si tendres qu'on eût dit que leurs cœurs se fondaient en larmes et s'exhalaient en soupirs pour se répandre et demeurer là tout entiers.

CANTIQUES DE LOUANGES DE LA SAINTE VIERGE ET DE SAINT
JOSEPH.

Après le départ des rois, notre divine Dame et Joseph célébrèrent dans de nouveaux cantiques de louanges, les merveilles opérées par le Très - Haut. En rapprochant ces prodiges des passages des divines Ecritures, et des prophéties des patriarches, ils admiraient comme tout ce qui était annoncé commençait à s'accomplir, dans la personne de l'Enfant Jésus.

LA SAINTE VIERGE DIT A SAINT JOSEPH DE DISPOSER DES
OFFRANDES DES ROIS.

La très - prudente Mère dit à saint Joseph : « Mon seigneur et mon époux, ces présents que les rois ont laissés à notre Dieu, notre Enfant, ne doivent pas rester sans emploi ; pour qu'ils servent à la Majesté sainte, il faut en disposer selon son bon plaisir. Pour moi, je suis indigne d'en recevoir quoi que ce soit, bien qu'il ne s'agisse que des biens temporels ; disposez donc de tout cela comme de choses qui appartiennent à mon fils et à vous.

RÉPONSE DE SAINT JOSEPH ; PAROLE ADMIRABLE DE LA SAINTE
VIERGE SUR LES DROITS DES PAUVRES.

Le très-fidèle époux répondit, avec son humilité et sa déférence ordinaires, qu'il s'en rapportait entièrement à la volonté de notre divine Dame, la priant de faire elle-même cette distribution. Mais l'auguste Reine du ciel insista en disant : « Si l'humilité vous engage, mon seigneur, à écarter ma demande, que votre charité pour les pauvres vous la fasse agréer ; ils réclament la part qui leur revient, car ils ont droit aux

choses que le Père céleste a créées pour leur entretien. »

ON FAIT TROIS PARTS DES PRÉSENTS DES MAGES.

Là-dessus, il fut convenu, entre la très-sainte vierge Marie et saint Joseph, que l'on partagerait le tout en trois parts : — une à porter au temple de Jérusalem : ce fut l'encens, la myrrhe et une partie de l'or ; — une autre à offrir au prêtre qui avait circoncis l'Enfant, afin qu'il employât ces dons pour son usage, et pour le service de la synagogue ou maison de prière qui se trouvait à Bethléem ; — enfin la troisième part devait être distribuée aux pauvres. Tout cela fut exécuté avec autant de générosité que de ferveur.

CHAPITRE XX.

Ce qui se passa depuis le départ des Rois jusqu'à l'arrivée à Jérusalem pour la Présentation.

UNE FEMME CHARITABLE MET SA PAUVRE MAISON A LA
DISPOSITION DE LA SAINTE FAMILLE.

Après l'adoration des Rois Mages, nos augustes Epoux n'avaient plus rien à attendre dans cette grotte si misérable et si sainte. Pour leur ménager l'occasion d'en sortir, le Tout-Puissant avait inspiré à une femme pauvre, honnête et pieuse, la bonne pensée d'aller visiter quelquefois notre auguste Reine dans cet humble réduit : la maison de cette femme était située près des murs de la ville, non loin de la grotte sacrée. Comme elle avait ouï parler de l'arrivée des rois et qu'elle igno-

rait ce qu'ils étaient venus faire, elle vint, le lendemain de leur départ, pour en causer avec la très-sainte vierge Marie; elle lui demanda si elle savait que certains Mages qui étaient rois, disait-on, fussent venus de loin pour chercher le Messie.

Notre divine Princesse jugeant l'occasion favorable, et connaissant d'ailleurs le bon naturel de cette femme, l'instruisit et l'éclaira sur les choses de la foi, en général; sans lui révéler en particulier le mystère renfermé en elle, et en ce tout aimable Enfant qu'elle portait dans ses bras divins. Elle donna aussi à cette voisine une partie de l'or destiné aux pauvres, pour subvenir à ses besoins. Les bienfaits spirituels et temporels dont cette heureuse femme se trouvait favorisée, l'affectionnèrent de plus en plus à celle qui était sa maîtresse et bienfaitrice. Elle lui offrit sa maison : c'était une demeure bien pauvre, mais très-convenable pour servir de logement aux maîtres et aux fondateurs de la sainte pauvreté.

TOUGHANTES INSTANCES DE CETTE VOISINE : SON OFFRE EST
ACCEPTÉE.

Cette bonne femme fit de grandes instances, en considérant combien était incommode la misérable grotte dans laquelle se trouvaient la très-sainte vierge Marie, et son heureux époux avec l'Enfant. Son offre ne fut point rejetée par notre Reine; elle en témoigna sa reconnaissance à cette charitable voisine, en ajoutant qu'elle lui ferait connaître sa résolution. Après en avoir conféré avec saint Joseph, il fut résolu qu'ils iraient habiter cette maison, en attendant le moment de la Purification et de la Présentation au Temple. Ce qui contribua le plus à faire prendre cette décision, ce fut la proximité de cette demeure si voisine de la grotte de

la Nativité, et aussi l'affluence du peuple qui commençait à accourir vers ces lieux, à cause du bruit qui s'était répandu de l'arrivée et de la visite des rois.

LA SAINTE FAMILLE AVEC LA CÉLESTE ESCORTE QUITTE LA
GROTTE DE LA NATIVITÉ.

La très-sainte vierge Marie, saint Joseph et l'Enfant quittèrent donc la sainte grotte, puisqu'il le fallait; mais ce ne fut pas sans de vifs regrets, ni sans émotion. Ils vinrent demander l'hospitalité à cette heureuse femme qui les reçut avec beaucoup de charité, et leur donna la meilleure partie de sa maison. Tous les Anges et les Ministres du Très-Haut les accompagnaient, revêtus de la forme humaine, sous laquelle ils les assistaient toujours. Chaque fois que la divine Mère et son époux sortaient de leur nouvelle demeure pour visiter le sanctuaire de la Nativité, en allant et en revenant, ils furent ainsi escortés de la multitude des princes du ciel attachés à leurs service.

LA PURIFICATION ET LA PRÉSENTATION PRESCRITES PAR LA LOI
ANCIENNE.

[Une prescription de la loi ancienne obligeait les mères à se présenter au Temple, quarante jours après la naissance de leurs fils, parce que, à cause du péché originel, il y a toujours quelque chose d'impur dans notre naissance même. Cette loi ne concernait pas la sainte Vierge, exempte et préservée de la tache du péché originel, et mère d'un Fils qui, étant la sainteté même, n'avait fait par sa naissance que la rendre plus pure et plus sainte qu'auparavant. Mais, par humilité, notre divine Reine voulut se soumettre à la loi, et passer ainsi pour une femme ordinaire.

Une autre loi ordonnait de consacrer à Dieu tous les premiers nés ; la très-sainte Vierge connut par révélation que l'auteur même de la loi voulait s'y soumettre] ; elle vit dans l'âme de son Fils le désir qu'il avait de s'offrir dès lors au Père éternel comme une hostie vivante, en reconnaissance de ce qu'il avait formé son corps très-pur et créé son âme très-sainte, afin qu'il pût offrir le sacrifice agréable pour le rachat du genre humain et le salut des mortels.

DÉPART POUR JÉRUSALEM. — VISITE A LA GROTTTE DE LA
NATIVITÉ.

Notre auguste Dame s'entretint avec son époux du voyage à entreprendre, pour se trouver à Jérusalem au jour fixé par la loi. Après avoir fait les préparatifs nécessaires, ils prirent congé de la pieuse femme qui leur avait donné l'hospitalité. Ils la laissèrent comblée des bénédictions célestes, dont elle recueillit les fruits les plus abondants, bien qu'elle ne connût pas le mystère de ses hôtes divins. Ceux-ci allèrent d'abord visiter la grotte de la Nativité, ne voulant pas se mettre en route sans avoir vénéré une dernière fois ce sanctuaire si humble, et pourtant si fortuné, mais qui n'était pas apprécié alors. La bienheureuse Mère remit à saint Joseph l'Enfant JÉSUS, afin de pouvoir se prosterner jusqu'à terre et vénérer ce sol béni, témoin de si augustes misères.

LA SAINTE VIERGE DEMANDE A SAINT JOSEPH LA PERMISSION
DE FAIRE LA ROUTE PIEDS NUS.

Après avoir ainsi satisfait sa dévotion, avec une admirable piété et une émotion profonde, s'adressant à son époux, elle lui dit : « Seigneur, donnez-moi votre

bénédiction pour ce voyage, comme vous me la donnez toutes les fois que je sors de votre maison. Je vous supplie de me permettre de faire la route à pieds et sans chaussures, puisque je dois porter entre mes bras l'Hostie qui doit être offerte au Père éternel. » Notre Reine portait, par décence, une espèce de chaussure qui lui couvrait les pieds, et lui tenait lieu de bas. Cette chaussure était faite des fibres d'une plante qu'employaient les pauvres, comme le chaume ou la mauve : c'était un tissu grossier et très-solide, mais propre cependant, bien façonné et très-convenable.

SAINT JOSEPH RÉPOND SUR LE TON DE MAÎTRE.

Saint Joseph lui dit d'abord de se relever, car elle était restée à genoux ; puis il répondit : « Le Fils adorable du Père éternel, que je tiens entre mes bras, vous donne sa bénédiction. J'approuve sans doute qu'en le portant entre les vôtres, vous alliez à pied, mais pas sans chaussures, parce que la rigueur de la saison ne le permet pas : votre désir sera agréable aux yeux du Seigneur qui vous l'a inspiré. »

Ce ton d'autorité d'un chef de maison, avec lequel il donnait des ordres à la très-sainte Vierge, saint Joseph en usait quelquefois, mais toujours avec un profond respect : il voulait seulement ne pas priver notre grande Reine, du plaisir qu'elle trouvait à s'humilier et à obéir. Mais, comme le saint époux ne faisait au fond qu'obéir à Marie, en se contraignant et en s'humiliant pour lui commander, il arrivait que tous deux, dans ces circonstances, pratiquaient réciproquement l'humilité et l'obéissance.

MARIE SE SOUMET A LA VOLONTÉ DE SAINT JOSEPH, BIEN QUE LES
CRAINTES DE SON ÉPOUX N'AIENT PAS DE FONDEMENT.

Saint Joseph ne permit pas à sa sainte épouse d'aller

nu-pieds à Jérusalem, parce qu'il appréhendait que la rigueur du froid n'altérât sa santé. Cette crainte provenait de ce qu'il ignorait l'admirable complexion et la constitution parfaite de son corps virginal, et les autres privilèges dont la droite de Dieu l'avait douée. Toujours obéissante, notre Reine, sans répliquer, se soumit à l'ordre de son époux et renonça à voyager nu-pieds.

LA SAINTE VIERGE REPREND SON DIVIN FILS.

Pour recevoir l'Enfant Jésus, elle se prosterna de nouveau, l'adora et lui rendit grâces des bienfaits que, dans cette grotte, il lui avait accordés à elle en particulier, et à tout le genre humain. Elle pria la Majesté divine de faire respecter ce sanctuaire, de le conserver aux catholiques pour qu'ils le vénérassent toujours comme il méritait de l'être; enfin, elle le recommanda de nouveau au saint Ange commis à sa garde.

Marie se couvrit alors de l'espèce de mante qu'elle portait en voyage et, prenant entre ses bras le trésor du ciel, elle l'appuya sur son sein virginal, l'enveloppant avec le plus grand soin, pour le défendre des rigueurs de l'hiver.

SORTIE DE LA GROTTÉ; MAGNIFIQUE CORTÈGE DES ANGES.

Ils partirent de la grotte, en demandant tous les deux la bénédiction à l'Enfant-Dieu, et sa divine Majesté la leur donna d'une manière sensible. Saint Joseph chargea, sur l'humble monture de Marie, la layette qui contenait les langes du divin Enfant, et la partie des dons des rois réservée pour être offerte au temple. Ce fut alors que se déploya, sur la route de Bethléem à Jérusalem, la procession la plus solennelle qui ait

jamais paru dans le temple. Avec le prince des éternités, JÉSUS, avec la Reine sa mère et Joseph son époux, la grotte de la Nativité vit s'éloigner les dix mille anges qui avaient assisté à tous les mystères, et ceux qui étaient descendus du ciel, portant le saint et si doux nom de JÉSUS, le jour de la circoncision.

Ces princes de la cour céleste s'avançaient, revêtus de la forme humaine, tous si beaux, si resplendissants qu'auprès d'eux tout ce qu'il y a de plus précieux et de plus délectable au monde, étaient comme de la boue et de la cendre comparées à l'or le plus pur. Ils éclipsaient l'éclat du soleil dans toute sa splendeur, et, suppléant à son absence, ils transformaient les nuits en jours radieux. La vue de ces esprits célestes consolait notre divine Reine et Joseph, son époux. Tous célébraient le Mystère par de nouveaux et de sublimes cantiques à la louange de l'Enfant-Dieu qui allait se présenter au Temple. C'est ainsi qu'ils firent les deux lieues que l'on compte de Bethléem à Jérusalem.

CHAPITRE XXI.

La Présentation de l'Enfant-Jésus au Temple.

L'ARRIVÉE DE LA SAINTE FAMILLE EST RÉVÉLÉE A SAINT
SIMÉON ET A LA SAINTE VEUVE ANNE.

Tandis que notre divine Dame continuait sa route avec l'Enfant-Dieu, le grand prêtre Siméon connu à Jérusalem, par une inspiration de l'Esprit-Saint, que le Verbe fait homme venait se présenter au Temple, entre les bras de sa mère. La même révélation fut faite à la

sainte veuve Anne, qui apprit les privations, les incommodités dont souffraient la mère et l'Enfant, en voyageant dans la compagnie de Joseph, l'heureux époux de la très-sainte Vierge. Nos deux saints, s'étant communiqué leurs révélations, appelèrent l'intendant du temple qui était chargé du soin du temporel, et, lui donnant le signalement de nos voyageurs, ils lui dirent d'aller à leur rencontre, par la porte du chemin de Bethléem, et de les recevoir dans sa maison, avec beaucoup de bienveillance et de charité.

L'INTENDANT DU TEMPLE LOGE LA SAINTE FAMILLE.

L'intendant s'acquitta de cette commission : notre auguste Reine et son époux en reçurent une grande consolation, parce qu'ils étaient en peine de trouver une hôtellerie convenable pour le divin Enfant. Après les avoir installés dans sa maison, leur hôte fortuné s'empressa d'aller rendre compte de sa mission au grand-prêtre.

LES DONS DES MAGES PORTÉS AU TEMPLE; ACHAT DES TOURTERELLES.

Ce soir même, avant de prendre leur repos, la très-sainte vierge Marie et Joseph arrêterent ce qu'ils avaient à faire. Notre très-prudente Dame avertit son époux qu'il fallait, dans cette soirée, porter au Temple les présents des Rois, pour les offrir sans bruit, sans éclat, comme il convient de faire quand il s'agit d'aumônes et d'offrandes. Saint Joseph fut aussi chargé d'acheter, en revenant, les tourterelles qu'ils devaient offrir publiquement le lendemain, avec l'Enfant Jésus.

Saint Joseph s'acquitta de tout ponctuellement. Etranger et peu connu, il lui fut facile de donner la

myrrhe, l'encens et l'or à celui qui était chargé de recevoir les dons dans le Temple, sans qu'on songeât à remarquer la personne qui présentait une aumône si considérable.

Il aurait pu, avec cet or, acheter l'agneau, que ceux qui avaient de la fortune offraient en présentant leurs premiers-nés : il ne le fit pas ; parce que, avec l'extérieur si humble, si pauvre de la Mère, du Fils et de Joseph lui-même, on ne pouvait pas, sans une sorte de contradiction, offrir le présent des riches, en public. D'ailleurs, il n'était pas convenable qu'ils renouçassent dans leurs actions à leur esprit de pauvreté et d'humilité, même dans un but pieux et honnête ; en toute circonstance la Mère de la sagesse nous a enseigné la pauvreté la plus parfaite, ainsi que son très-saint Fils qui voulut naître, vivre et mourir pauvre.

ENTRÉE DE LA SAINTE FAMILLE DANS LE TEMPLE.

Le jour étant arrivé où, du sein de la plus pure aurore, le soleil céleste devait se montrer au monde, notre divine Dame prépara les tourterelles et les deux cierges, enveloppa l'Enfant Jésus dans ses langes, et, avec son époux saint Joseph, elle sortit de la maison hospitalière pour se rendre au Temple. Une procession merveilleuse s'organisa de nouveau : les saints anges qui étaient venus de Bethléem, y figuraient encore, sous une forme visible, ravissants de beauté.

Arrivée à l'endroit du Temple où les autres femmes s'arrêtaient, la très-sainte Vierge se mit à genoux, adora le Seigneur en esprit et en vérité dans son saint Temple, et s'offrit à la Majesté suprême, avec son Fils entre ses bras. Aussitôt, dans une vision intellectuelle, la très-sainte Trinité se manifesta à Marie, et la voix du Père, que notre Reine seule entendit, prononça ces

mots : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui je me plais uniquement. » Le plus fortuné des hommes, saint Joseph, sentit en même temps une douce impression de l'Esprit-Saint qui le remplit de joie et de lumières divines.

JÉSUS ENTRE LES BRAS DE SAINT SIMÉON. — PARAPHRASE
DU CANTIQUE.

Cependant, le grand-prêtre Siméon, conduit par l'Esprit Saint, entra dans le Temple. S'approchant du lieu où se trouvait notre Reine, avec JÉSUS son enfant, dans ses bras, il vit le Fils et la Mère resplendissants de lumière et de gloire, mais avec un éclat inégal. Ce prêtre était chargé d'années et très-vénérable. Il en était de même d'Anne la prophétesse qui vint au Temple à la même heure, comme nous l'apprend l'Evangile : elle aperçut aussi cette admirable et divine lumière dont brillaient la Mère et le Fils.

La Reine du ciel ayant remis l'Enfant Jésus entre les mains du prêtre, celui-ci levant les yeux au ciel l'offrit au Père éternel, en prononçant ce cantique plein de mystère : « Maintenant, Seigneur, selon votre parole, vous permettrez à votre serviteur de mourir en en paix ; car mes yeux ont vu le Sauveur que vous nous donnez, et que vous avez résolu de manifester à tous les peuples : c'est la lumière qui doit éclairer les gentils, c'est la gloire d'Israël, votre peuple. »

Ces paroles signifient : Maintenant, Seigneur, vous briserez mes liens, vous me laisserez aller libre et en paix, débarrassé des chaînes de ce corps mortel, dans lesquelles me retenaient l'attente de votre promesse, et le désir de voir votre Fils unique incarné. Je jouirai d'une paix assurée et véritable, puis que j'ai vu de mes yeux mon Sauveur, votre Fils unique fait homme, uni

à notre nature pour nous donner le salut éternel ; selon que vous l'avez arrêté et décrété avant tous les siècles, dans les secrets de votre divine sagesse et de votre miséricorde infinie. Voilà, Seigneur, que vous l'offrez et le manifestez à tous les mortels, en le faisant paraître dans le monde, afin que tous puissent, s'ils le veulent, jouir de lui, en recevant le salut et cette lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde ; car il est le Soleil qui doit répandre sa lumière et sa chaleur sur les gentils, et faire la gloire d'Israël, votre peuple privilégié.

PAROLES DE SAINT SIMÉON A L'AUGUSTE MÈRE.

En entendant ce cantique de Siméon, la très-sainte vierge Marie et Joseph admirèrent la sublimité des sentiments qui lui étaient inspirés. L'Évangéliste les appelle, en cette circonstance, les parents de l'Enfant-Dieu ; il s'exprime d'après l'opinion commune, parce qu'il s'agit d'un fait public. Siméon continuant son discours, dit à la très-sainte Mère de l'Enfant Jésus, en la regardant d'une manière expressive : « Sachez, ô femme, que cet enfant est établi pour la ruine et pour le salut de plusieurs en Israël : il sera l'objet de grandes contradictions, et votre âme, qui est toute à lui, sera transpercée d'un glaive cruel, afin que les pensées de beaucoup de cœurs soient découvertes. » Telles furent les dernières paroles de Siméon. Comme prêtre, il donna sa bénédiction aux heureux parents de l'Enfant.

POURQUOI SAINT JOSEPH N'EUT QU'UNE NOTION ASSEZ VAGUE DU
SENS DOULOUREUX DE CES PAROLES.

La tendre Mère, par l'intelligence qu'elle avait de mystères si douloureux, commença à sentir, dès lors, la vérité de la prophétie de Siméon ; car son cœur fut

aussitôt comme déchiré par ce glaive, dont elle était menacée pour l'avenir. Son saint époux Joseph, en entendant ces prophéties, eut aussi l'intelligence de plusieurs points des mystères de la Rédemption et des souffrances du très-doux Jésus ; le Seigneur, toutefois, ne lui en donna point une connaissance aussi étendue ni aussi claire qu'à sa divine épouse, et cela pour diverses raisons, mais surtout parce que notre saint ne devait pas voir l'entier accomplissement de ces prophéties durant sa vie.

RETOUR DES SAINTS VOYAGEURS CHEZ LEUR HÔTE.

Après la cérémonie, la sainte Vierge retourna chez son hôte, avec l'Enfant Dieu et son époux, toujours accompagnée des quatorze mille anges attachés à son service, et qui se déployèrent encore dans une magnifique procession. Marie resta quelques jours à Jérusalem, par dévotion, jusqu'à ce que saint Joseph eût reçu l'ordre de fuir en Egypte.

LES SAINTS ÉPOUX COMMENCENT UNE NEUVAINES D'ACTIONS DE GRACES.

De retour du Temple, où ils avaient présenté l'enfant Jésus, la très-sainte vierge Marie et le glorieux saint Joseph prirent la résolution de rester neuf jours à Jérusalem, pour faire neuf visites au Temple, réitérant chaque fois l'offrande de leur très-saint Fils (Hostie sacrée dont ils étaient les dépositaires), en actions de grâces du bonheur privilégié qui leur avait été accordé, de préférence à toutes les autres créatures. Notre divine Dame avait une dévotion particulière pour le nombre neuf, en mémoires des faveurs extraordinaires qu'elle avait reçues pendant les neufs jours où elle fut toute

parée des grâces qui la préparèrent à l'Incarnation du Verbe divin ; et aussi en vue des neufs mois, pendant lesquels elle l'avait porté dans son sein virginal.

Ils commencèrent donc cette neuvaine : chaque jour ils se rendaient au Temple avant l'heure de Tierce, et ils y demeuraient en prière jusqu'au soir, choisissant la dernière place, avec l'Enfant Jésus.

LA FUITE EN EGYPTÉ EST RÉVÉLÉE A LA SAINTE VIERGE.

Le cinquième jour, tandis que notre auguste Souveraine sa trouvait dans le Temple, tenant son divin Fils entre ses bras, la Divinité se manifesta à elle, dans une vision, par laquelle le Seigneur voulut préparer encore son incomparable Epouse aux afflictions et aux peines qui l'attendaient. Pour l'encourager et la fortifier, il lui dit :

« Mon épouse et ma colombe, vos intentions et vos désirs sont agréables à mes yeux, et j'y trouve toujours mes délices. Mais vous ne pouvez achever la pieuse neuvaine que vous avez commencée, parce que je veux vous imposer un autre exercice, où vous aurez à souffrir pour mon amour ; afin de pouvoir élever votre Fils et lui sauver la vie, il faudra quitter votre maison et votre patrie ; vous retirer avec lui et Joseph, votre époux ; gagner l'Egypte, et y rester jusqu'à ce que j'en ordonne autrement ; car Hérode médite la mort de l'Enfant. Le voyage est long, pénible, rempli d'incommodités ; endurez-les pour moi, qui suis et serai toujours avec vous. »

RÉSIGNATION ET CHARITÉ DE L'AUGUSTE MÈRE. — ELLE REÇOIT
L'ORDRE DE S'EN RAPPORTER EN TOUT A SAINT JOSEPH.

Toute autre sainteté, toute autre foi que celle de

Marie auraient pu ressentir ici quelque trouble. Car, pour les incrédules, c'est un sujet de scandale que de voir un Dieu tout-puissant fuir devant un misérable mortel, et pour sauver sa vie humaine s'éloigner, s'expatrier ; comme s'il eût été capable de crainte, ou qu'il n'eût point été Dieu et homme tout ensemble. Mais, parfait modèle de prudence et d'obéissance, cette tendre Mère ne répliqua point un seul mot et ne conçut aucun doute : calme et tranquille en recevant cette nouvelle si étrange, si inattendue, elle répondit :

« Mon Seigneur et souverain Maître, voici votre servante dont le cœur est tout disposé à mourir, s'il le faut, pour votre amour. Disposez de moi selon votre bon plaisir. Je demande seulement que, dans votre immense bonté, sans égard à mon peu de mérite, ni à mes ingratitude, vous ne permettiez pas que les afflictions atteignent mon Fils et mon Seigneur ; faites que toutes les peines ne tombent que sur moi qui mérite de les souffrir. » Le Seigneur lui dit de s'en rapporter à saint Joseph pour tout ce qui concernait ce voyage.

TRISTESSE DE LA SAINTE MÈRE. INQUIÉTUDE DE SAINT JOSEPH.

Marie sortit alors de la vision qu'elle avait eue sans perdre l'usage des sens, parce qu'elle tenait dans ses bras l'enfant Jésus ; cette extase n'avait ravi que la partie supérieure de son âme ; mais il en rejaillit pourtant sur les sens des dons particuliers qui les spiritualisèrent, comme pour montrer que l'âme est plutôt là où elle aime que dans le corps qu'elle anime.

Cependant l'amour incomparable de notre grande Reine pour son très-saint Fils, attendrit son cœur maternel et compatissant, à la pensée des souffrances que la vision lui faisait redouter pour l'Enfant-Dieu. Elle

fondit en larmes, quand elle sortit du Temple pour retourner à la maison où ils logaient ; mais elle ne découvrit pas à son époux la cause de sa douleur : notre Saint l'attribua seulement à la prophétie de saint Siméon qu'il avait entendue. Pourtant, Joseph, vrai modèle des époux, à cause de la vivacité de son amour, de sa sensibilité et de sa bonté naturelles, ne put s'empêcher de ressentir un certain trouble, en voyant son épouse si désolée, si affligée, sans qu'elle lui fit connaître la cause de sa tristesse, sans lui dire si elle avait quelque nouveau sujet d'alarmes.

UN ANGE ORDONNE A SAINT JOSEPH DE FUIR EN EGYPTE.

Ce trouble fut un des motifs de l'apparition de l'ange qui parla en songe à saint Joseph, comme à l'époque de ses chagrins, quand il ignorait encore le mystère de l'Incarnation. En effet, cette nuit même, pendant son sommeil, saint Joseph vit cet ange de Dieu lui apparaître de nouveau en songe, pour lui dire, comme le rapporte saint Mathieu : « Levez-vous, avec l'Enfant et sa Mère, fuyez en Egypte où vous resterez jusqu'à ce que je vous donne un ordre nouveau : car Hérode doit chercher l'Enfant pour le faire mourir. »

ENTRETIEN DE SAINT JOSEPH AVEC SA DIVINE ÉPOUSE.

A l'instant, le saint Epoux se leva, le cœur plein de soucis et de tristesse, à la pensée de l'affliction de son épouse si tendrement aimée. Il vint la trouver dans sa retraite, et lui dit : « Ma Dame, c'est la volonté du Très-Haut que nous soyons dans les afflictions ; car son saint Ange vient de me parler, pour m'annoncer que la divine Majesté trouve bon et ordonne qu'avec l'Enfant nous fuyions en Egypte, parce que Hérode a

conçu le projet de lui ôter la vie. Résignons-nous, ma Dame, aux souffrances de cette épreuve, et dites-moi ce que je puis faire pour les adoucir; car, vous le savez, je n'existe et ne respire que pour protéger et servir notre cher Enfant et vous. »

« Cher époux et mon Seigneur, répondit notre auguste Reine, puisque nous avons reçu de la main libérale du Très-Haut, tant de biens dans l'ordre de la grâce, il est juste que nous acceptions avec joie les peines et les afflictions temporelles. Nous porterons avec nous le Créateur du ciel et de la terre, et puisqu'il nous a placés si près de lui, quel bras serait assez puissant pour nous atteindre, fut-ce celui du roi Hérode? En quelque lieu que nous allions, emportant avec nous toutes nos richesses, le souverain Bien, le trésor du ciel, notre Maître, notre guide, notre véritable lumière, nous ne saurions être exilés, car il est notre repos, notre héritage et notre patrie. Nous possédons tout, en l'ayant avec nous, allons donc accomplir sa sainte volonté. »

CHAPITRE XXII.

Récit de la fuite en Egypte.

L'ENFANT JÉSUS RÉVEILLÉ, VERSE DES PLEURS.

La très-sainte vierge Marie et Joseph s'approchèrent du berceau de l'Enfant Jésus, dont le sommeil ne fut pas alors sans quelque mystère. La divine Mère le découvrit, et il ne s'éveilla point, parce qu'il attendait ces tendres et douloureuses paroles de celle qui l'aimait :

« Fuyez, mon Bien-Aimé, comme le jeune faon, comme un chevreau, vers les montagnes des parfums. Venez, mon Bien-Aimé, sortons d'ici, allons vivre dans les campagnes (1). Mon unique amour, ajouta la tendre Mère, très-doux Agneau, votre puissance ne saurait être limitée par celle des rois de la terre ; mais dans votre sagesse infinie, vous voulez bien cacher votre pouvoir à cause de votre amour pour les hommes. Qui, d'entre les mortels, pourrait se promettre, ô mon trésor, de vous ôter la vie, puisque devant votre puissance la leur n'est que néant ? C'est vous qui donnez à tous la vie, comment pourrait-on vous la ravir ? Vous les cherchez pour leur procurer la vie éternelle, et ils veulent vous donner la mort ! Oh ! qui pourrait comprendre les secrets insipénérables de votre providence ? Allons, Seigneur, lumière de mon âme, permettez-moi de vous éveiller ; car quoique vous dormiez, votre cœur veille. »

Saint Joseph de son côté, parla à peu près de la même manière, et la divine Mère, s'étant mise à genoux, éveilla son très-cher Enfant et le prit dans ses bras. Pour l'attendrir encore, et montrer qu'il était homme véritable, il commença à pleurer ; (ô merveilles du Très-Haut en des choses qui paraissent si petites à notre faible jugement !) mais l'Enfant-Dieu se tut presque aussitôt. La très-sainte vierge Marie et saint Joseph lui demandèrent alors sa bénédiction, qu'il leur accorda d'une manière sensible. Puis, réunissant ses pauvres langes dans la layette qui avait servi pour les apporter, ils partirent sans aucun délai, un peu après minuit, se servant de l'humble monture sur laquelle notre Reine

(1) Paroles extraites du livre saint intitulé : *le Cantique des Cantiques*.

était venu de Nazareth, et ils se dirigèrent en toute hâte du côté de l'Égypte.

SOLLICITUDE LÉGITIME ET CÉLESTES CONSOLATIONS.

Nos divins voyageurs partirent de Jérusalem pour le lieu de leur exil, protégés par le silence et l'obscurité de la nuit ; mais plein cependant d'une légitime sollicitude pour le Gage céleste qu'ils emmenaient vers une terre étrangère, où ils ne connaissaient personne. Sans doute ils étaient soutenus par la foi et l'espérance (car on ne saurait posséder ces vertus plus parfaitement que notre Reine et son très-fidèle Époux) ; néanmoins le Seigneur permit qu'ils fussent éprouvés par de pénibles angoisses, conséquence naturelle de leur tendresse pour l'enfant Jésus : ils ne savaient point, dans le détail, tout ce qui leur arriverait durant un si long voyage, ni quand il finirait, ni comment ils seraient reçus en Égypte, avec leur titre d'étrangers, ni les facilités qu'ils auraient pour élever l'Enfant, ni ce qu'ils pouvaient faire pour lui adoucir les fatigues de la route.

Ce qui accrut encore les embarras et les soucis des très-saints parents de Jésus, ce fut la précipitation forcée de leur départ ; leur douleur, toutefois, fut singulièrement adoucie par la présence des courtisans célestes qui se montrèrent aussitôt au nombre de dix mille, revêtus de la forme humaine, dans toute leur beauté et leur splendeur ordinaires, si bien que les ténèbres de la nuit se changèrent en un jour radieux pour nos divins voyageurs.

Dès qu'on eut franchi les portes de la ville, tous ces esprits célestes, s'humiliant devant le Verbe incarné, l'adorèrent dans les bras de sa Mère toujours vierge ; puis, pour la consoler, ils lui offrirent de nouveau leurs services et l'hommage de leur obéissance, promettant

de l'accompagner, de la guider pendant ce long voyage, partout où l'appellerait la volonté du Seigneur.

A un cœur affligé le moindre soulagement paraît bien précieux ; on conçoit donc qu'une si grande consolation ranima beaucoup notre Reine et Joseph son époux ; remplis d'ardeur ils se mirent en route, sortant de Jérusalem par la porte et le chemin qui mènent à Nazareth.

MARIE DÉSIRE REVOIR LA GROTTÉ DE LA NATIVITÉ ET VISITER SA COUSINE. — LES ANGES ET SAINT JOSEPH L'EN DISSUADENT.

La divine Mère eut quelque envie de revoir la grotte de la Nativité ; mais les Anges, répondant à sa pensée, lui représentèrent qu'il n'était pas prudent de s'arrêter, ni de perdre un seul instant. Elle eut aussi le désir de passer par Hébron : c'était un faible détour, et elle aurait eu la consolation de voir sa cousine Elisabeth, qui s'y trouvait alors avec son fils, saint Jean. Mais, dans sa sollicitude, saint Joseph, plus effrayé que sa divine Epouse, crut devoir empêcher ce détour et ce retard, en lui disant : « Ma Dame, je crois qu'il nous importe beaucoup de ne point perdre un seul instant dans ce voyage, mais de nous hâter autant que possible, afin de nous éloigner au plus vite du danger. Il n'est donc pas convenable que nous allions à Hébron, où, vraisemblablement, on nous cherchera plutôt qu'ailleurs. » — « Que votre volonté soit faite, répondit l'humble Reine, mais, si vous le permettez, j'enverrai un de ces Esprits célestes pour informer ma cousine de la cause de notre voyage, afin qu'elle mette son fils en sûreté, car la colère d'Hérode s'étendra sans doute jusqu'à eux. »

La Reine du ciel pénétrait l'intention d'Hérode au sujet du massacre des enfants, bien qu'il ne l'eût pas

encore manifestée. Ce qui excite ici mon admiration, c'est l'humilité et l'obéissance de la très-sainte vierge Marie. Comme elle est toujours empressée, comme elle excelle à pratiquer ces vertus ! Non seulement elle obéit à saint Joseph, en ce qu'il lui ordonne ; mais même pour ce qui dépend de sa seule volonté, pour envoyer un ange à sainte Elisabeth, elle ne veut pas le faire sans l'agrément et le bon plaisir de son époux, bien qu'elle ait pu tout exécuter par elle-même, par un seul acte de son intelligence. Après avoir pris les ordres de saint Joseph, notre auguste Souveraine envoya un des principaux anges de sa garde pour informer sainte Elisabeth de ce qui se passait : comme supérieure aux anges, elle instruisit mentalement son envoyé de ce qu'il devait dire à la sainte dame et à Jean, son fils.

PROVISIONS ENVOYÉES PAR SAINTE ÉLISABETH.

Sainte Elisabeth se hâta de faire partir un exprès chargé de quelques provisions pour nos divins voyageurs, des vivres, de l'argent, des langes pour l'Enfant ; prévoyant bien qu'ils devaient manquer de tout dans ce voyage vers une terre étrangère. L'exprès les rencontra dans la ville de Gaza, qui est à environ vingt heures de marche de Jérusalem : Gaza est située sur les bords de la rivière de Bezor, et sur la route de Palestine en Egypte, non loin de la Méditerranée.

Ils se reposèrent deux jours dans cette ville, parce que saint Joseph était fatigué : il fallait aussi donner un peu de répit à la pauvre monture qui portait notre Reine. En congédiant le messenger de sainte Elisabeth, le prudent époux eut soin de recommander à cet homme de ne dire à personne l'endroit où il les avait trouvés. Mais le Seigneur prévint tout danger d'indiscrétion d'une manière plus sûre, en effaçant de la mé-

moire de ce messager ce que saint Joseph lui avait dit de ne pas révéler : il ne se souvint que de la réponse qu'il était chargé de rapporter à sa maîtresse, sainte Elisabeth.

Quant aux provisions reçues, la très-sainte vierge Marie les partagea avec les pauvres, qu'elle ne pouvait oublier, puisqu'elle est leur mère ; les étoffes lui servirent à faire une sorte de manteau destiné à mieux envelopper l'Enfant Dieu ; elle en fit aussi, à saint Joseph, un autre manteau commode pour la marche et capable de le préserver des injures de l'air. Elle prépara encore diverses choses qu'on pouvait emporter avec leur chétif bagage ; car, autant que possible, notre très-prudente Dame pourvoyait à tout par son activité et son travail, sans recourir aux miracles pour subvenir aux besoins de son Fils et de saint Joseph ; elle agissait suivant l'ordre naturel et commun, autant que ses forces le lui permettaient.

SAINTES OCCUPATIONS DE MARIE ET DE JOSEPH.

L'auguste Mère se livrait à des entretiens sublimes avec son adorable Fils ; elle recevait d'admirables lumières sur les opérations des trois personnes divines ; puis, descendant de la divinité à l'humanité, elle contemplait les actes sublimes de l'âme de son divin Fils, et les imitait avec toute la perfection possible ; enfin elle composait des cantiques de louanges et de reconnaissance, et exprimait sa tendre compassion à Jésus, pleurant et gémissant avec lui sur l'aveuglement et l'ingratitude des hommes.

L'heureux Joseph était souvent témoin de ces mystères divins, et il en recevait quelques lumières intérieures qui lui adoucissaient les peines du voyage. De temps en temps il s'entretenait avec sa sainte Epouse,

lui demandant comment elle se trouvait, si elle désirait quelque chose pour elle ou pour l'Enfant ; il s'en approchait et l'adorait, lui baisait les pieds et demandait sa bénédiction ; quelquefois il le prenait dans ses bras. Soutenu par ces consolations, le saint patriarche supportait avec joie les fatigues de la route : sa divine Epouse, d'ailleurs, l'encourageait et l'animait sans cesse ; elle prévoyait tout, elle pensait à tout avec un cœur magnanime, sans que son recueillement intérieur l'empêcha de prendre soin des choses extérieures, et sans que cette sollicitude fût capable de l'arracher à la sublimité de ses pensées et de ses pieuses affections. Marie s'acquittait de tout de la manière la plus parfaite.

JÉSUS, MARIE ET JOSEPH VONT DE GAZA A HÉLIOPOLIS.

Trois jours après leur arrivée à Gaza, nos voyageurs partirent de cette ville pour l'Egypte. Quittant bientôt les contrées habitées de la Palestine, ils entrèrent dans les déserts de sables, nommés déserts de Bersabée, et firent soixante lieues et plus dans des pays inhabités, avant d'arriver à la ville d'Héliopolis, appelée maintenant le Caire, en Egypte. Ils furent longtemps à traverser ce désert, parce qu'ils allaient à petites journées à cause de la difficulté de la marche dans un chemin si sablonneux, et des souffrances qu'ils éprouvaient par suite du manque d'abri et de vivres. De nombreuses aventures survinrent dans cette solitude ; j'en citerai seulement quelques-unes qui pourront donner une idée du reste ; car il serait superflu de les rapporter toutes.

INCOMMODITÉS DU VOYAGE.

Pour comprendre ce que souffrirent Marie, Joseph et même l'enfant Jésus, durant ce voyage, on doit d'a-

bord admettre que, par une permission du Très-Haut, son Fils unique incarné, sa très-sainte Mère et saint Joseph ressentirent les incommodités et les souffrances inévitables dans ce désert. Bien que notre divine Dame les endurât avec calme, et en conservant toute la paix de son âme, elle en fut cependant très-affligée ainsi que son fidèle époux. Ils eurent personnellement à essuyer de grandes peines et de vives douleurs ; mais ce qui était le plus pénible pour le cœur de la divine Mère, c'était de voir souffrir son Fils et Joseph, et pour celui-ci, de contempler ce qu'endurait l'Enfant et son Epouse, sans réussir à y remédier, quels que fussent ses soins et ses efforts.

LA PREMIÈRE NUIT AU DÉSERT.

Il fallait nécessairement, dans cette solitude, passer les nuits en plein air, sans aucun abri et cela pendant une marche de soixante lieues ; or c'était au cœur de l'hiver, puisqu'ils se mirent en route au mois de février, six jours après la Purification. La première nuit qui les surprit seuls dans ces vastes déserts, ils s'établirent au pied d'une colline, unique abri qui se présentât devant eux. La Reine du ciel, tenant son Fils dans ses bras, s'assit à terre ; là, après avoir repris haleine, ils soupèrent avec les provisions apportées de Gaza. Notre céleste Souveraine donna ensuite le sein à son Fils Jésus, et cet adorable Enfant, par son aimable sourire, consola la tendre Mère et son Epoux. Celui-ci s'empressa de dresser, à l'aide de son manteau et de quelques bâtons, une sorte de petite tente pour préserver le Verbe divin et sa très sainte Mère de l'air de la nuit, en les abritant un peu sous cet étroit et chétif pavillou. Dans cette nuit, les dix mille anges qui, ravis d'admiration, accompagnaient sur la terre nos saints voyageurs,

formèrent une garde d'honneur à leur Roi et à leur Reine, les enfermant au milieu de l'enceinte vivante qu'ils firent en se plaçant en cercle, revêtus de la forme humaine.

Notre Dame s'aperçut que son très-saint Fils offrait au Père éternel ce dénûment et ses peines, avec celle de sa Mere et de saint Joseph. Attentive à cette oraison et aux autres actes de cette âme déifiée, notre Reine s'y associa pendant la majeure partie de la nuit. L'Enfant-Dieu dormit ensuite quelques temps entre ses bras, mais elle continua à veiller, conversant d'une manière céleste avec le Très-Haut et avec les anges. Saint Joseph se coucha sur la terre, appuyant sa tête sur le petit coffre qui renfermait les langes et les autres pauvres hardes.

SECONDE JOURNÉE DANS LES DÉSERTS. — DISETTE EXTRÊME.

Ils continuèrent leur route le jour suivant ; mais déjà leur provision de pain et de fruits était épuisée , aussi la Souveraine du ciel et de la terre se vit réduite, ainsi que son époux, à une extrême nécessité, et ils commencèrent à sentir l'aiguillon de la faim. Ce fut saint Joseph qui en souffrit le plus ; cependant tous deux en furent très-tourmentés. Un jour, au début de leur voyage, ils restèrent jusqu'à neuf heures du soir sans prendre aucune nourriture, pas même ces pauvres et chétifs aliments dont ils avaient fait usage depuis leur pénible marche, quand la nature les contraignait de réparer leurs forces épuisées. Comme, pour les secourir dans cette nécessité urgente, tous les efforts humains eussent été impuissants, notre divine Dame s'adressant au Très-Haut lui dit : « Dieu éternel, très-grand et tout-puissant, je vous rends grâces et je vous bénis, pour les œuvres magnifiques qu'il vous a plu

d'accomplir, et de ce que, sans le moindre mérite de ma part, par votre bonté toute gratuite, après m'avoir donné l'être et la vie, vous m'avez conservée et élevée, bien que je ne sois que poussière et une créature inutile. Je ne vous ai pas payé d'un juste retour jusqu'ici ; comment donc oserais-je vous demander encore quelque chose pour moi, quand je me vois si incapable de reconnaître vos bienfaits ? Mais, Seigneur, vous qui êtes mon Père, regardez votre Fils unique, et accordez-moi les moyens d'entretenir sa vie humaine et de sauver les jours de mon époux, afin qu'il les emploie au service de Votre Majesté, et que je serve avec lui votre Verbe fait chair pour le salut du genre humain. »

HORRIBLE TEMPÊTE.

Ces cristouchants de la tendre Mère devaient être excités par de plus grandes tribulations encore : le Très Haut permit, en effet, que les rigueurs des éléments vinssent joindre leurs tortures aux souffrances de la faim, de la lassitude et du délaissement. Un ouragan furieux amena une pluie torrentielle qui, chassée par un vent violent, aveuglait nos voyageurs et les fatiguait beaucoup. Ce mauvais temps affligea cruellement la tendre Mère, à cause de l'Enfant-Dieu, si délicat, si faible encore, car il n'avait pas cinquante jours. Quoiqu'elle le couvrît et le préservât de son mieux elle ne pouvait empêcher que, dans sa chair véritable il ne ressentît les pénibles effets de la tempête, et l'Enfant le témoignait d'ailleurs en pleurant et en frissonnant de froid comme l'eût fait un enfant ordinaire.

LA SAINTE VIERGE COMMANDE AUX ÉLÉMENTS.

Alors la vigilante Mère, usant de son pouvoir de

Reine et de Maîtresse des créatures, commanda impérieusement aux éléments de cesser de tourmenter leur Créateur, mais, au contraire, de lui servir d'abri et de le soulager, réservant pour elle seule toutes leurs rigueurs. Il arriva alors la même chose que dans les circonstances semblables dont j'ai parlé, en racontant la naissance et le voyage de Jérusalem : les vents s'apaisèrent, et la tempête cessa tout autour du Fils et de la Mère. En reconnaissance de cette sollicitude affectueuse, l'enfant Jésus ordonna à ses Anges qui formaient la garde de sa Mère bien-aimée, de la mettre eux-mêmes à l'abri des injures de l'air. Ils obéirent à l'instant, et formant un globe lumineux impénétrable, ils y enfermèrent leur Dieu fait homme et sa Mère avec son Epoux ; tous les trois se trouvèrent plus magnifiquement et plus sûrement logés qu'ils ne l'eussent été dans les palais et au milieu des riches tentures des puissants de la terre. Cette faveur se renouvela plusieurs fois dans ce désert.

NOS VOYAGEURS SONT SERVIS PAR LES ANGES.

Cependant les vivres leur manquaient, et ils étaient réduits à une disette à laquelle, humainement parlant, il n'y avait aucun remède. Après les avoir laissés arriver à cette extrémité, le Seigneur acquiesça aux justes demandes de son Epouse, et envoya des aliments par les mains de ses anges : ils apportèrent un pain délicieux, des fruits de toute beauté et savoureux, enfin une liqueur très-agréable. Ces princes du ciel disposèrent tout eux-mêmes, et servirent nos voyageurs. Puis, tous ensemble, ils entonnèrent des Cantiques d'actions de grâces et de louanges, pour remercier le Seigneur qui donne à tout ce qui respire la nourriture en temps convenable, de sorte que les pauvres sont nour-

ris et rassasiés, pourvu que, tournant sur lui leurs regards pleins d'espérance, ils se reposent avec confiance sur les soins de la Providence et sur sa libéralité.

RÉFLEXIONS SUR LES PRODIGES DE MÊME NATURE RAPPORTÉS
DANS LES LIVRES SAINTS.

Tel fut le repas exquis que le Seigneur fit servir à nos trois voyageurs errant dans ce même désert de Bersabée, où Elie, fuyant Jézabel, fut fortifié par le pain cuit sous la cendre qu'il reçut des mains de l'Ange de Dieu, afin de pouvoir aller jusqu'au mont Horeb. Mais ni ce pain, ni celui que les corbeaux lui apportèrent miraculeusement avec de la viande, afin qu'il mangeât matin et soir, près du torrent de Carith; ni la manne que le ciel envoya aux Israélites (quoiqu'elle fût appelée le pain des Anges, le pain venu du Ciel); ni les caillies que le vent du midi poussa vers eux; ni la nuée qui préservait le peuple des ardeurs du soleil; non, ni ces aliments, ni cet ombrage miraculeux ne sauraient être comparés à ce que le Seigneur fit dans ce voyage pour son fils unique incarné, pour la divine mère et son époux. Ces prodiges ne s'accomplissaient point pour nourrir un prophète ou un peuple ingrat, mais pour entretenir l'existence du Dieu fait homme et de sa véritable Mère, pour soutenir cette vie naturelle d'où dépendait la vie éternelle de tout le genre humain. Cette divine nourriture répondait à l'excellence des conviés, dont la reconnaissance aussi était dans un juste rapport avec la grandeur des bienfaits reçus.

EXHORTATION AUX PAUVRES ET AUX RICHES.

Que les pauvres se réjouissent à la vue de cet exemple; que les affamés ne se laissent point abattre; que

l'espérance rentre au cœur de ceux que tout le monde abandonne ; qu'aucun malheureux ne se plaigne de la divine Providence, en quelque affliction, en quelque nécessité qu'ils se trouvent. Le Seigneur a-t-il jamais manqué de secourir ceux qui placent en lui leur confiance ? A-t-il jamais détourné ses regards paternels de ses enfants dans leurs afflictions ou leur dénûment ? Nous sommes les frères de son Fils incarné, fils adoptifs, héritiers de ses biens, enfants de sa tendre Mère. Comment donc, ô enfants de Dieu et de l'auguste Marie, comment pouvez-vous douter de la tendresse d'un tel père et d'une telle mère, dans votre pauvreté ? Pourquoi leur ravir leur gloire et renoncer à vos droits, en ne vous reposant pas sur eux du soin de vous nourrir et de vous défendre ? Venez, ô venez, avec humilité et confiance : les yeux de vos divins parents sont tout ouverts sur vous, et leurs oreilles entendent le cri de votre détresse ; la Reine du ciel tend les bras au pauvre, et sa main libérale s'ouvre pour l'indigent.

Et vous, riches du siècle, pourquoi mettre toute votre confiance dans vos biens si fragiles, au risque de perdre la foi ? Pourquoi vous plonger certainement dans de grands soucis et beaucoup de chagrins suivant la parole terrible de l'apôtre ? Tout entiers à la cupidité, vous ne faites pas profession d'être les enfants de Dieu et de sa mère ; vous les reniez par vos œuvres, vous vous regardez comme des intrus dans leur famille ; car c'est le propre du fils légitime, de s'abandonner avec confiance aux soins, à la tendresse de ses parents ; il les contristerait en plaçant son espérance en des gens qu'il saurait être non-seulement des étrangers, mais même des ennemis. Voilà les vérités que la divine lumière m'a révélées, et que la charité me porte à publier.

RÉCRÉATIONS MÉNAGÉES AUX SAINTS VOYAGEURS PAR LA BONTÉ
DU PÈRE CÉLESTE.

Le Père céleste n'était pas seulement attentif à nourrir nos voyageurs, mais même il prenait soin de leur ménager quelques récréations sensibles, pour alléger le poids de leurs fatigues et les ennuis de cette solitude. Plusieurs fois, quand la divine Mère s'arrêtait pour se reposer en s'asseyant sur le sable, tenant le divin Enfant dans ses bras, on vit venir des montagnes, un grand nombre d'oiseaux divers, comme je l'ai raconté ailleurs: par la douceur de leurs chants et les brillantes couleurs de leur plumage, ils procuraient à notre Reine une douce et innocente distraction; ils sautillaient sur ses épaules, sur ses mains, témoignant par leurs ébats le charme qu'ils trouvaient à rester auprès d'elle.

Notre Reine, dans sa sagesse, les accueillait avec bonté et leur ordonnait de témoigner leur reconnaissance à leur Créateur et de chanter ses louanges, en le remerciant de les avoir créés si beaux, tout parés de plumes brillantes, capables de jouir à la fois des vastes espaces de l'air et de la terre dont les fruits soutenaient et entretenaient leur vie, en leur offrant la nourriture dont ils avaient besoin. Les oiseaux s'empressaient d'obéir, en redoublant leurs ébats et leurs doux concerts. Mais c'était par des chants bien plus harmonieux encore que la tendre mère charmaient l'enfant Jésus, le louant, le bénissant, le reconnaissant pour son Dieu et pour son Fils, et adorant en lui l'Auteur de toutes ces merveilles. A ces entretiens délicieux se joignait la voix des Anges, qui répondaient aux cantiques de notre auguste Reine et aux chants des oiseaux. Tout cela formait un chœur sublime dont l'harmonie, plus spirituelle que sensible, était capable de ravir d'admiration toute créature raisonnable.

DOUX ENTRETIENS DE JÉSUS ET DE MARIE. — ILS NE SONT POINT
ENTENDUS PAR SAINT JOSEPH, TÉMOIN D'AILLEURS DE LA PLUPART
DES PRODIGES.

D'autres fois la Reine du ciel s'entretenant avec le divin Enfant, lui disait : « Mon amour, lumière de mon âme. comment pourrai-je vous soulager dans vos peines ? Comment vous épargner toute fatigue ? Que ferai-je pour adoucir du moins les rigueurs d'un chemin si rude ? Oh ! que ne puis-je vous porter non sur mes bras, mais dans mon cœur, et vous y offrir une couche bien douce où vous reposiez sans fatigue. » Le très-doux Jésus répondait : « Ma Mère bien-aimée, je me trouve parfaitement entre vos bras, et je goûte un repos plein de charmes sur votre sein ; votre tendresse fait mes délices et vos paroles sont pour moi plus douces que le miel. » De temps en temps le Fils et la Mère s'entretenaient intérieurement, mais ces entretiens étaient si sublimes, si divins qu'il n'y a pas de parole humaine capable de les exprimer.

Le saint époux Joseph était admis à jouir de la plupart de ces prodiges et de ces consolations ; la route alors cessait de lui paraître pénible, et il oubliait toutes ses fatigues pour ne sentir que la douceur d'une si heureuse compagnie. Toutefois il ignorait que l'Enfant parlât d'une manière sensible à sa Mère, et jamais il n'entendait ses paroles ; c'était une faveur réservée à Marie toute seule.

CHAPITRE XXIII.

Arrivée et établissement de la sainte Famille en Egypte.

MOTIFS MISÉRICORDIEUX DES DÉTOURS QUI PROLONGENT
LE VOYAGE.

Continuant leur voyage au milieu de cette succession de tourments et de prodiges, Jésus, Marie et Joseph arrivèrent, après plusieurs jours de marche, aux contrées habitées de l'Egypte. Mais pour se rendre à Héliopolis, où ils devaient demeurer, ils s'abandonnèrent à la conduite des Anges qui, par ordre du Seigneur, leur firent faire un détour, afin qu'ils passassent d'abord dans plusieurs autres lieux, où sa divine Majesté voulait opérer diverses merveilles, et répandre ses bienfaits en faveur de l'Egypte. C'est pour cela qu'ils employèrent plus de cinquante jours à accomplir leur voyage, et qu'ils firent, depuis leur départ de Bethléem et de Jérusalem, plus de deux cents lieues : en prenant le chemin direct ils auraient pu arriver plus promptement au lieu où ils devaient s'arrêter et s'établir.

PUISSANCE DE L'EMPIRE DU DÉMON EN ÉGYPTÉ, A CETTE
ÉPOQUE.

Les Egyptiens étaient plongés dans l'idolâtrie, et esclaves des superstitions qui l'accompagnent d'ordinaire, de sorte que les moindres localités étaient remplies d'idoles. Presque partout on voyait des temples où plusieurs démons s'étaient fixés; ils y recevaient les adorations des malheureux habitants qui venaient offrir les sacrifices prescrits par ces démons eux-mêmes : ces

esprits de mensonge répondaient aux questions par des oracles tronpeurs, auxquels un peuple insensé et superstitieux se soumettait aveuglément.

LA PRÉSENCE DE JÉSUS FAIT GROULER LES TEMPLES ET BRISE
LES STATUES.

Tel était l'état des provinces d'Égypte quand l'enfant Jésus y arriva avec sa Mère et saint Joseph. En entrant dans chaque bourgade, le divin Enfant dans les bras de sa mère, levait les yeux au ciel, et, les mains jointes, il adressait à son Père ses prières et ses supplications pour le salut des malheureux habitants, esclaves du démon. Puis, usant contre les malins esprits cachés dans les idoles, de sa toute-puissance divine, il les chassait et les précipitait dans l'abîme : rapides comme la foudre qui jaillit des noirs nuages, ils tombaient au plus profond des ténébreux cachots de l'enfer. Au même instant, avec un grand fracas, les idoles se brisaient, les temples s'écroulaient et les autels de l'idolâtrie tombaient en ruine. La cause de ces prodigieux effets était connue de notre divine Dame, qui s'associait aux prières de son divin Fils, comme coopératrice constante de l'œuvre du salut du genre humain. Saint Joseph voyait aussi que tout cela était l'œuvre du Verbe incarné, et rempli d'une sainte admiration, il louait et bénissait ce divin Sauveur. Mais pour les démons, bien qu'ils sentissent la force irrésistible du pouvoir de Dieu, ils ignoraient d'où venait cette vertu mystérieuse qui les écrasait.

ÉMOTION CAUSÉE EN ÉGYPTÉ PAR CES PRODIGES.

Les peuples d'Égypte s'étonnaient de ces prodiges inouïs, quoique parmi les plus savants d'entre eux,

on en trouvât quelque explication dans une tradition fort ancienne qui remontait au temps du séjour de Jérémie en Egypte : cette tradition annonçait qu'un roi des Juifs viendrait dans ce royaume, et qu'alors les temples des idoles de l'Egypte seraient détruits. La masse du peuple n'avait pas connaissance de cette prophétie, et les savants, de leur côté, ignoraient comment elle devait s'accomplir. Tous furent donc également épouvantés et confondus : le trouble et l'effroi étaient dans tous les cœurs, comme Isaïe l'avait prédit.

PLUSIEURS ÉGYPTIENS VIENNENT S'ENTRETENIR AVEC MARIE
ET JOSEPH.

L'esprit agité, ils se demandaient les uns aux autres l'explication de ces prodiges : il y en eut qui s'adressèrent à notre auguste Reine et à Saint Joseph ; poussés vers les étrangers par la curiosité, ils venaient causer avec eux de la ruine de leurs temples et de la chute des dieux qu'ils adoraient. Prenant occasion des questions qu'ils lui adressaient, la Mère de la Sagesse commença à désabuser les Egyptiens en leur donnant la notion du vrai Dieu. Elle leur apprit qu'il n'y a qu'un Dieu, créateur du ciel et de la terre, et que c'est lui seul qu'il faut adorer ; qu'on ne peut pas admettre d'autre Dieu que lui, mais que les autres prétendues divinités sont fausses et mensongères, nullement distinctes du bois de la terre, ou du métal dont elles sont faites ; — qu'elles n'avaient réellement ni œil, ni oreille, ni aucun pouvoir ; — que les artisans qui avaient fabriqué ces images pouvaient les détruire aussi aisément qu'ils les avaient faites ; — que tous les hommes avaient aussi le pouvoir de les anéantir, parce que les hommes sont des créatures plus nobles et plus puissantes que ces vaines idoles ; — enfin que les réponses qu'ils en

obtenaient venaient des démons qui résidaient dans ces statues pour les tromper et les séduire, incapables de toute vertu véritable, parce que Dieu seul est vérité.

COMMENT MARIE ATTIRE ET CONVERTIT LES HABITANTS. — SAINT
JOSEPH ENSEIGNE AVEC ELLE.

Notre divine Dame se montrait si aimable, si douce dans ses entretiens; ses paroles étaient si vives, si persuasives; il y avait dans tout son extérieur tant de sérénité et de grâce; enfin ses discours produisaient de si heureux fruits, que le bruit de l'arrivée de ces voyageurs étrangers se répandait promptement dans tous les lieux où ils passaient, et une foule de gens accouraient pour les voir et les entendre. Or, comme la prière efficace du Verbe incarné, en faveur des Egyptiens, leur obtenait de grandes grâces au moment même où leur esprit était ébranlé par la chute des idoles, on ne saurait s'imaginer l'émotion produite parmi ces populations et le changement opéré dans les cœurs de ces idolâtres qui se convertissaient et faisaient pénitence de leurs péchés, sans savoir toutefois ni d'où, ni comment leur venaient ces dons spirituels.

Jésus et Marie visitèrent ainsi un grand nombre de bourgs d'Egypte, produisant partout ces effets merveilleux et beaucoup d'autres; ils chassèrent les démons non-seulement des idoles, mais aussi du corps de plusieurs possédés; ils guérèrent beaucoup d'infirmes affligés de maladies graves et dangereuses; enfin les cœurs d'une foule de gens furent éclairés par les instructions de notre divine Dame et de saint Joseph, qui enseignaient à tous la vraie voie qui mène à la vie éternelle. Grâce à l'attrait des bienfaits temporels (qui font toujours un si grand effet sur les peuples ignorants, préoccupés des

choses de la terre) on venait avec empressement entendre la doctrine de la vie spirituelle et du salut.

DIVERS LIEUX VISITÉS PAR NOS DIVINS VOYAGEURS. — POURQUOI
ILS SE FIXENT A HÉLIOPOLIS.

Le pieux souvenir qu'on a gardé en diverses localités de l'Égypte, touchant certains prodiges opérés par le Verbe incarné, a porté quelques saints, et différents auteurs, à affirmer que nos divins voyageurs demeurèrent dans telle ou telle ville. Ces écrivains, quoique citant des lieux différents, sont tous exacts, et leurs témoignages peuvent se concilier, en admettant qu'ils se rapportent à des époques différentes; car la sainte Famille passa par Hermopolis, Memphis, appelée aussi Babylone d'Égypte. Matarich; non-seulement elle séjourna dans ces villes, mais dans beaucoup d'autres encore. Ce qui m'a été spécialement révélé, c'est qu'après avoir passé par tous ces lieux, elle arriva à Héliopolis et s'y fixa; parce que les saints anges, leurs guides, dirent à notre divine Reine et à saint Joseph de s'établir dans cette ville. Indépendamment de la chute des idoles et de la ruine des temples, que la présence de la sainte Famille renversait là comme ailleurs, le Seigneur voulait y opérer encore d'autres merveilles pour sa gloire et le salut de beaucoup d'âmes; afin que (selon l'heureux sens prophétique du nom de cette ville, qui signifie *Cité du soleil*) ses habitants vissent se lever sur eux le Soleil de justice et de grâce, et reçussent avec abondance ses clartés fécondes.

Sur cet avis, nos divins voyageurs songèrent à trouver un logement: saint Joseph se mit aussitôt à le chercher, en offrant un prix raisonnable, et le Seigneur lui fit rencontrer une maison simple et pauvre, mais

suffisante pour les loger, et située à quelque distance de la ville, comme le désirait la Reine du ciel.

SAINT JOSEPH EST RÉDUIT A MENDIER.

Marie et Joseph s'estimaient convenablement logés, entre les tristes murailles de cette maison ; cependant tout leur manquait : la nourriture et le mobilier indispensable. Comme ils se trouvaient dans un pays habité, ils ne reçurent plus ces mets miraculeux que la main des anges leur servait dans le désert. Le Seigneur les remit à l'ordinaire des plus pauvres, c'est-à-dire qu'il les réduisit à mendier leur pain. Quand le besoin de manger se fit sentir, quand ils commencèrent à souffrir de la faim, saint Joseph alla demander l'aumône pour l'amour de Dieu. Que cet exemple apprenne aux pauvres à ne point murmurer dans leur détresse; qu'ils ne rougissent pas d'y remédier en mendiant ; quand il ne leur reste aucune autre ressource, puisqu'il fallut mendier de si bonne heure pour soutenir la vie du Seigneur de tout ce qui est créé, et que ce même Dieu a bien voulu s'engager à rendre le centuple à ceux qui feraient l'aumône.

SAINT JOSEPH COMMENCE A AVOIR DU TRAVAIL. — IL FAIT UN LIT POUR LA MÈRE ET UN BERCEAU POUR L'ENFANT.

Les trois premiers jours après leur arrivée à Héliopolis, il fallut, comme dans quelques autres localités d'Egypte que la Reine du ciel, pour se soutenir elle et son Fils unique, se contentât des seuls aliments reçus en aumône par Joseph, le père putatif de l'enfant, en attendant que le travail de notre Saint commençât à fournir quelques ressources. Dès que Joseph eut gagné un peu d'argent, il fit, avec quelques planches, une pe-

tite estrade sans garniture, pour servir de lit à la divine Mère, et un berceau pour son Fils : quant au saint Epoux, il n'avait point d'autre couche que la terre nue. Aucun meuble ne garnissait la maison, jusqu'à ce qu'à la sueur de son front, il eut acquis les moyens d'acheter ce qui était le plus indispensable pour eux trois.

ADMIRABLE RÉSIGNATION DES SAINTS ÉPOUX.

Je ne puis passer sous silence ce qui m'a été révélé à ce sujet. Plongés dans une si extrême pauvreté, manquant de tout, ces très-saints époux, Marie et Joseph, ne reportèrent point leur pensée sur la maison de Nazareth, sur leurs parents, leurs amis, ni sur les présents des rois qu'ils avaient distribués, quand ils pouvaient s'aisément les conserver. Ils ne firent pas le moindre retour sur tout cela et n'exprimèrent aucune plainte : au milieu de tels embarras et dans un si grand dénuelement, ils étaient sans regret pour le passé, sans appréhensions pour l'avenir. Au contraire, ils surent conserver toujours une parfaite égalité d'âme, la joie et la paix intérieure, parce qu'ils se confiaient à la divine Providence dans leur délaissement et leurs plus pressantes nécessités.

RÉFLEXIONS SUR NOS VAINES LAMENTATIONS DANS LES INFORTUNES.

O que de petitesse dans nos cœurs sans foi, qui se tourmentent, se troublent et gémissent, dès qu'il faut souffrir quelque embarras ou quelques privations ! Aussitôt on se lamente : — ah ! j'ai perdu une bonne occasion ; je pouvais prévoir ceci, gagner cela, prendre tel moyen ; en faisant de telle et telle manière, j'aurais évité telle et telle difficulté. — Toutes ces plaintes sont

vaines et insensées, car elles ne remédient à rien. Sans doute il eût été bon de ne pas donner lieu à nos afflictions par nos péchés, qui, trop souvent, en sont la cause ; mais, d'ordinaire, nous sentons très-vivement les maux temporels que nous nous sommes attirés, sans penser au péché dont ils sont le juste salaire. Nos cœurs sont trop insensés, trop appesantis pour s'élever à la contemplation des choses spirituelles capables de produire ou d'accroître en nous la vie de la grâce : tout sensuels, tout terrestres, nous nous attachons aveuglément aux choses de la terre et à tous les vains soucis qu'elles entraînent. Quelle leçon sévère pour notre bassesse de sentiment et notre préoccupation des biens sensibles, dans la conduite de nos saints voyageurs !

DISTRIBUTION DU LOGEMENT DE LA SAINTE FAMILLE A
HÉLIOPOLIS.

Suivant les lumières de la vraie sagesse, notre Dame et son époux, malgré leur isolement et la privation de tous les biens temporels, s'établirent avec joie dans la pauvre petite maison qu'ils avaient louée. Une des trois chambres qui la composaient fut consacrée à devenir le temple, le sanctuaire où résiderait l'enfant Jésus, et avec lui sa très-sainte Mère : on y plaça le berceau et le lit de planches ; il fallut attendre plusieurs jours pour que le travail du saint Epoux et la compassion de quelques pieuses femmes qui s'affectionnèrent à notre Reine, fournissent les moyens d'acheter l'étoffe nécessaire pour garnir ces pauvres couchettes et couvrir un peu les trois voyageurs. Une autre chambre fut affectée au saint Epoux, qui s'y retirait pour y prendre son repos et vaquer à l'oraison ; la troisième, enfin,

lui servait d'atelier et de boutique pour exercer son métier.

LA SAINTE VIERGE AIDE SAINT JOSEPH PAR SON TRAVAIL:

En voyant cette extrême misère, et l'impossibilité où se trouvait saint Joseph de suffire à tout, dans un pays où ils n'avaient point de relations, notre auguste Dame résolut de venir en aide à son Epoux, autant qu'elle le pourrait. Et se mettant tout de suite à l'œuvre, elle se procura des travaux d'aiguille, par l'intermédiaire de ces charitables femmes qui commençaient à la fréquenter, attirées par sa modestie et sa douceur. Comme tout ce qu'elle faisait, tout ce qu'elle touchait, sortait de ses mains avec un cachet de perfection incomparable, le bruit de son habileté et de la délicatesse de ses ouvrages se répandit aussitôt, de sorte qu'elle ne manqua jamais de travail pour nourrir son Fils réellement Homme, et Dieu véritable.

LE DIVIN ENFANT DONNE A SA MÈRE UN RÉGLEMENT DE VIE.

Afin de gagner ce qui était nécessaire pour la nourriture, pour vêtir saint Joseph, garnir la maison du plus pauvre mobilier et payer le loyer, notre Reine jugea qu'elle ferait bien de travailler le jour, et de consacrer toute la nuit à ses exercices spirituels. Cette prudence de sa Mère, et sa résignation dans une si extrême pauvreté, furent très-agréables à l'Enfant-Dieu, qui, pour adoucir un peu ce régime si austère qu'elle s'était imposé, voulut régler lui-même l'emploi de son temps. « Ma Mère bien-aimée, lui dit-il, au commencement de la nuit (c'est à-dire vers neuf heures, selon notre manière de compter), vous prendrez un peu de sommeil et de repos. De minuit à la pointe du

jour, vous vous livrez avec moi aux exercices de la contemplation, et nous louerons ensemble mon Père éternel. Ensuite vous préparerez ce qu'il faut pour votre nourriture et celle de Joseph ; après quoi, vous me donnerez la mienne. Vous me tiendrez dans vos bras jusqu'à l'heure de tierce (vers neuf heures du matin), et vous me remettrez alors entre ceux de votre Epoux, pour le délasser de son travail ; puis vous vous retirerez dans votre appartement, jusqu'à ce qu'il soit temps de lui servir à manger, après quoi vous reprendrez votre travail. Comme vous n'avez pas ici les saintes Ecritures dont la lecture faisait votre consolation, vous lirez en ma science la doctrine de la vie éternelle, afin de m'imiter en tout parfaitement. Enfin vous offrirez toujours à mon Père éternel des prières en faveur des pécheurs. »

Tel fut le règlement auquel la très-sainte vierge Marie se conforma pendant toute la durée de son séjour en Egypte.

COMMENT LA SAINTE VIERGE TRAVAILLAIT SOUS LES YEUX DE
L'ENFANT JÉSUS.

Quand cette divine Mère faisait quelque ouvrage, elle se tenait toujours sous les yeux de l'enfant Jésus, et à genoux. Ces colloques, ces entretiens spirituels entre l'Enfant couché dans son berceau, et la Mère appliquée à son travail, étaient ordinairement entremêlés de mystérieux cantiques de louanges. S'ils eussent été conservés par écrit, on verrait qu'ils surpassent tous les psaumes, tous les cantiques que répète l'Eglise, et tous les livres qu'elle possède ; car on ne saurait douter que Dieu n'ait parlé d'une manière plus sublime et plus admirable, par l'organe de son humanité et par

sa très-sainte Mère, que par la bouche de David, de Moïse, et de tous les prophètes.

DE QUELLE MANIÈRE MARIE REMETTAIT LE DIVIN FILS ENTRE LES
BRAS DE SAINT JOSEPH.

Lorsqu'il était temps de remettre l'enfant Jésus entre les bras de saint Joseph, pour le délasser et le consoler, la divine Mère disait : « Mon Fils et mon Seigneur, regardez votre fidèle serviteur avec un amour de Fils et de Père, et prenez vos délices en la pureté de son âme si caudide et si agréable à vos yeux. » Puis, s'adressant à notre saint, elle lui disait : « Mon cher époux, recevez dans vos bras le Seigneur dont la main porte tous les cieux et la terre, qui n'existent que par sa bonté infinie ; délassiez-vous de vos fatigues avec Celui qui est la gloire de toute la création. » Notre saint recevait cette faveur insigne avec une profonde humilité : il demandait à sa divine épouse, s'il pouvait se permettre de faire quelques caresses à l'Enfant. Encouragé par la réponse favorable de la prudente Mère, saint Joseph se donnait cette consolation qui lui faisait oublier les ennuis de son travail, et lui rendait tout facile et plein de douceur.

LA SAINTE VIERGE PREND SES REPAS EN PORTANT L'ENFANT JÉSUS.

Pendant les repas, c'était toujours la sainte Vierge qui tenait l'Enfant : aussitôt la table servie, elle le recevait dans ses bras et elle prenait sa nourriture avec une admirable modestie, en le tenant sur son sein. Elle donnait en même temps à son âme une nourriture plus délicieuse et bien plus abondante que celle qu'elle accordait à son corps ; car elle vénérât, elle adorait, elle aimait comme son Dieu éternel, celui-là même

qu'elle portait dans ses bras comme son Fils, le caressant comme la mère la plus tendre caresse son enfant chéri. Je ne puis entrer dans le détail de toutes les autres actions de nos divins époux ; je me bornerai à dire qu'ils étaient constamment l'objet de l'admiration des anges, qui les voyaient agir en tout de la manière la plus conforme à la sainteté et au bon plaisir du Seigneur.

COMMENT LES HABITANTS D'HÉLIOPOLIS FURENT ATTIRÉS VERS LA
SAINTÉ FAMILLE.

Quand l'Enfant-Dieu était entré dans Héliopolis, les idoles, si nombreuses dans cette ville, les temples, les autels du démon, tout avait été renversé avec un grand fracas, et en jetant l'épouvante dans le voisinage. La ville entière s'était donc vue bientôt dans le trouble et dans l'agitation, au bruit de ce prodige inouï. Les habitants allaient et venaient éperdus, inquiets. Cette disposition des esprits, jointe à la curiosité de voir des étrangers récemment arrivés, fit que, dès lors, beaucoup d'hommes et de femmes vinrent causer avec notre auguste Reine et le glorieux saint Joseph.

La divine Mère, en leur répondant avec une bonté et une sagesse surhumaines, commença à leur parler du vrai Dieu, et à les instruire sur la manière de l'adorer et de le servir. Comme les miracles se joignaient à la grâce toute céleste de ses discours, et qu'elle guérissait les malades qu'on lui présentait, des visiteurs de plus en plus nombreux accouraient chaque jour auprès de la très-sainte Vierge. Pour obéir aux désirs de son très-saint Fils, elle enseigna à ces pauvres gens les commandements du Seigneur, et les désabusa des erreurs dans lesquelles les entretenait le démon, à l'aide des idoles et des faux oracles ; enfin, elle leur apprit que le

Rédempteur des hommes, qui devait renverser l'empire du démon, était déjà sur la terre, sans leur révéler cependant que ce divin Sauveur c'était l'enfant qu'elle portait dans ses bras.

LA PESTE RAVAGE HÉLIOPOLIS. — SAINT JOSEPH PARTICIPE A LA CHARGE D'ENSEIGNER ET DE GUÉRIR LES MALHEUREUX ÉGYPTIENS.

Les chaleurs excessives et les grands désordres de ce misérable peuple, amenaient ordinairement des maladies très-dangereuses dans cette contrée. Quelque temps après l'arrivée de l'enfant Jésus et de sa très-sainte Mère, la peste exerça ses ravages dans Héliopolis et dans plusieurs autres lieux. Ces calamités et le bruit des merveilles opérées par les étrangers, amenèrent un grand concours de gens qui s'en retournaient avec la santé du corps et de l'âme.

Afin que la grâce du Seigneur se répandît sur ces malheureux avec plus d'abondance, cette Mère si compatissante obtint un auxiliaire dans ses œuvres de miséricorde, qu'elle opérait comme instrument vivant de son Fils unique. La Majesté divine décida, sur la demande de notre auguste Souveraine, que saint Joseph serait associé à cette charge sublime d'enseigner et de guérir les infirmes, et Marie lui fit obtenir à cet effet une nouvelle lumière intérieure et une grâce spéciale de sainteté.

Ce fut trois ans après son arrivée en Egypte que saint Joseph commença à être le dispensateur de ces dons du ciel. Depuis lors, ce fut lui qui ordinairement eut la charge d'instruire, de guérir, de catéchiser les hommes, et notre auguste Dame en faisait autant pour les femmes.

De tous côtés on apportait de riches présents, mais

notre Reine ne voulait rien recevoir, rien conserver ; car elle sut suffire à tout pour leur entretien, par le travail de ses mains et celui de saint Joseph. Si parfois cette auguste Souveraine jugeait qu'il était bon ou convenable d'accepter quelque cadeau, elle le distribuait entièrement aux pauvres et aux nécessiteux. D'après ces œuvres merveilleuses, on pourra se faire une idée du nombre et de la grandeur des prodiges qu'ils opérèrent en Egypte, pendant les sept années qu'ils passèrent à Héliopolis : il serait impossible de les raconter toutes en détail.

L'ENFANT JÉSUS PARLE A SAINT JOSEPH UN AN APRÈS SA NAISSANCE.

Pendant un des pieux entretiens de la très-sainte vierge Marie avec Joseph son époux, sur les mystères du Seigneur, il arriva un jour que l'Enfant Jésus, âgé alors d'un an, se détermina à rompre le silence devant le très-fidèle Joseph, qui remplissait près de lui la charge d'un père plein de zèle ; il daigna lui parler clairement et distinctement, comme il l'avait fait avec sa divine mère, dans la grotte de Bethléem, dès le moment de sa naissance. Les deux saints époux s'entretenaient donc de l'Etre infini de Dieu et de sa bonté qui l'avait porté à un tel excès d'amour, qu'il avait envoyé du ciel son Fils unique pour être le docteur et le Rédempteur des hommes, se revêtant de la forme humaine afin de converser avec eux et d'endurer les peines méritées par la nature dépravée. Ces considérations excitaient de plus en plus l'admiration de saint Joseph pour les œuvres du Seigneur, et son désir ardent de reconnaître et de louer dignement l'amour de Dieu envers sa créature.

En ce moment l'Enfant-Dieu, qui se trouvait entre les bras de sa mère, s'en servant comme de sa première

chaire de docteur, s'adressa à saint Joseph, d'une voix distincte, et lui dit : « Mon père, je suis venu du ciel sur la terre pour être la lumière du monde et le délivrer des ténèbres du péché ; pour chercher et connaître mes brebis comme un bon pasteur, leur donner la nourriture de la vie éternelle, leur enseigner le chemin qui y conduit, et leur en ouvrir les portes que leurs péchés avaient fermées : je veux que vous soyez tous deux enfants de la lumière, puisque vous la possédez si près de vous »

JOIE ET RECONNAISSANCE DE SAINT JOSEPH.

Ces paroles de l'Enfant Jésus, pleines de vie et d'une efficacité toute divine, remplirent le cœur du saint patriarche Joseph de nouveaux sentiments d'amour, de vénération et de joie. Il se mit à genoux aux pieds de l'Enfant-Dieu avec la plus profonde humilité, et lui rendit grâces de ce que la première parole qu'il lui eût entendu prononcer, c'était ce doux nom de Père qu'il daignait lui accorder. Il pria, avec beaucoup de larmes, la divine Majesté de l'éclairer de sa céleste lumière, de le porter à accomplir en tout sa très-sainte volonté, et de lui enseigner à se montrer reconnaissant pour tant et de si incomparables bienfaits reçus de sa main libérale.

Les parents, qui aiment tendrement leurs enfants, sont pleins de joie et tout glorieux quand ils aperçoivent en eux quelque indice qui fait espérer qu'ils se distingueront un jour par leur sagesse et l'éclat de leurs vertus : en attendant, père et mère, aveuglés par leur tendresse naturelle, ne cessent de vanter, d'exalter, dans leurs éloges hyperboliques, de petites manières et des réparties qui ne sont qu'enfantillages ; mais tout

cela s'excuse par leur tendre affection pour ces chers tout petits enfants.

Or, saint Joseph, bien qu'il ne fût pas le père réel de l'Enfant-Dieu, mais seulement son père putatif, avait néanmoins pour lui une tendresse qui surpassait, sans comparaison, celle que les pères ordinaires ont pour leurs enfants : par l'effet des dons de la grâce et même par la seule perfection de ses sentiments naturels, il aimait plus et mieux que tout autre père et que tous les pères ensemble. Qu'on juge donc, d'après la vivacité de son amour, et d'après l'estime qu'il faisait de sa qualité de père putatif de l'Enfant Jésus, qu'on mesure, d'après cela, la joie dont fut inondée son âme si pure, lorsqu'il s'entendit donner le nom de père par le Fils de Dieu même, par le Fils du Père éternel, Enfant qu'il voyait si beau, si plein de grâce, et commençant à parler avec une science et une sagesse si sublimes !

L'ENFANT JÉSUS EST REVÊTU DE LA TUNIQUE.

[Pendant la première année de l'Enfant Jésus, sa tendre Mère l'avait tenu enveloppé dans le maillot et les langes, comme on a coutume de faire pour les autres enfants ; mais alors, après l'avoir consulté, elle le revêtit d'une tunique de laine, sans couture, faite par elle-même et qui devait grandir avec l'Homme-Dieu ; elle lui mit aussi une sorte de caleçon ou vêtement de dessous, et des sandales formées d'un gros fil tordu et fort solide. Rien ne s'usa ni ne vieillit pendant trente-deux ans ; la tunique conserva même tout son lustre et sa couleur première, qui consistait en une nuance indécise où le violet se fondait avec des reflets d'un gris argentin.]

MARIE ET JOSEPH SONT RAVIS D'ADMIRATION EN VOYANT MARCHER
LE DIVIN ENFANT.

On vit donc se tenir debout cet enfant, Prince des siècles éternels, qui, depuis sa naissance, avait été enveloppé de langes, et ordinairement dans les bras de sa très-sainte Mère. Sa beauté effaçait tout ce qu'on peut voir chez les enfants des hommes. Les Anges admiraient la simplicité, la pauvreté du vêtement qu'avait choisi Celui qui revêt les cieux de lumière et qui donne aux champs leur brillante parure.

Il marcha aussitôt d'un pas ferme, en présence de ses parents ; mais ce prodige fut caché pendant quelque temps aux gens du dehors, parce que notre Reine le prenait dans ses bras, quand des étrangers venaient les voir et quand elle sortait. On ne saurait exprimer la joie que ressentirent notre divine Dame et son saint époux Joseph en voyant ainsi leur Enfant debout et marchant, dans tout l'éclat de son incomparable beauté.

L'ENFANT JÉSUS DEVIENT PLUS GRAVE DANS SES RAPPORTS AVEC
SES PARENTS.

Dans ses manières, dans ses relations avec ses parents, dès qu'il commença à grandir et à marcher, l'admirable et ravissant Enfant conserva quelque chose de plus grave que dans sa première année. Il n'y eut plus de ces tendres caresses, qui avaient d'ailleurs toujours été accompagnées d'une certaine retenue, comme je l'ai dit.

A travers ses traits gracieux, on voyait transparaître un tel éclat de la majesté divine que, s'il ne l'eût tempéré par une admirable expression de douceur et de

bienveillance, souvent ses parents, saisis d'une crainte respectueuse, n'auraient osé lui parler.

Mais, en le contemplant, la divine Mère et saint Joseph sentaient l'efficacité des faveurs célestes par lesquelles la divinité manifestait sa force et sa puissance, et ils reconnaissaient qu'ils avaient en Jésus un père tendre et tout miséricordieux.

ADMIRABLE CONCILIATION DE LA MAJESTÉ DIVINE, ET DE L'HUMBLE
OBÉISSANCE D'UN ENFANT.

Avec cette expression pleine de majesté et de grandeur, il se montrait cependant vrai Fils envers sa divine Mère, et il traitait saint Joseph avec toute la déférence convenable pour celui qui avait le titre et la charge de Père : en un mot, il leur était soumis comme le plus humble des fils à ses parents. Ainsi, dans ses diverses actions, on voyait briller tour à tour la majesté divine et l'affabilité humaine ; mais tout cela était observé et ménagé par le Verbe incarné avec une sagesse infinie, qui réglait tout avec une précision si admirable, que, sans confusion, sans embarras, la grandeur d'un Dieu se conciliait en lui avec la simplicité d'un enfant.

ADMIRATION EXCITÉE PAR LES VERTUS DU DIVIN ENFANT. — FÉLICI-
TATIONS QU'ON ADRESSE A SES PARENTS.

Plus il grandissait, plus l'Enfant Jésus se faisait admirer et aimer de tous ceux qui le connaissaient. Quand il atteignit sa sixième année, il commença à sortir quelquefois pour aller auprès des infirmes : il entra dans les hôpitaux, visitait les malheureux qui s'y trouvaient, et, d'une manière toute mystérieuse, il les consolait et les fortifiait au milieu de leurs afflictions. Il était fort

connu dans Héliopolis. Par l'attrait puissant de sa divinité et la sainteté de sa vie, il attirait à lui tous les cœurs, et beaucoup de personnes venaient lui offrir des présents ; suivant les raisons et les motifs qu'il pesait dans sa science divine, il les refusait ou il les acceptait, mais c'était toujours pour les distribuer aux pauvres. Grâce à l'admiration qu'il inspirait par la sagesse de ses discours, et par son extérieur si modeste et si majestueux tout ensemble, une foule de visiteurs venaient louer et féliciter ses parents d'avoir un tel Fils,

Beaucoup d'enfants d'Héliopolis s'attachèrent à l'Enfant Jésus, par cet attrait ordinaire qui réunit les enfants de même âge et de même condition. Comme il n'y avait en eux ni assez de discernement pour reconnaître qu'il était plus qu'un homme, ni assez de malice pour empêcher la lumière d'arriver à leur âme, le Docteur de la vérité la versait dans le cœur de chacun, selon la mesure de sa sagesse. Il leur enseignait à se faire une juste idée de la Divinité et des vertus ; il leur apprenait le chemin de la vie éternelle, et leur prodiguait plus de soins qu'aux personnes âgées. Ses paroles étaient si vives, si efficaces, qu'il se rendait maître des esprits et des cœurs, où ses enseignements se gravèrent si bien, que tous ces enfants qui eurent alors le bonheur d'être ses disciples, devinrent dans la suite des hommes remarquables et de grands saints : avec le temps ils produisirent les fruits de vertu qu'on devait attendre de cette semence céleste répandue de si bonne heure dans leurs âmes,

CHAPITRE XXIV.

Retour de la sainte Famille à Nazareth.

LA VOLONTÉ DU PÈRE ÉTERNEL SE MANIFESTE A JÉSUS
ET A MARIE.

L'enfant Jésus accomplit sa septième année en Egypte : c'était la durée fixée pour cet exil mystérieux, selon les décrets de la sagesse éternelle ; l'accomplissement des prophéties exigeait alors que la sainte Famille retournât à Nazareth. Le Père Éternel manifesta sa volonté à l'humanité de son très-saint Fils, en présence de sa divine Mère ; un jour qu'ils étaient réunis pour leurs exercices spirituels, Marie aperçut la volonté du Père dans le miroir très-pur de l'âme déifiée de son Fils, et en même temps elle connut avec quelle parfaite obéissance l'âme de Jésus recevait cet ordre et se disposait à l'exécuter. Notre auguste Souveraine imita cette soumission, bien qu'elle eût déjà plus de relations et plus d'amis dévoués en Egypte qu'à Nazareth.

UN ANGE ORDONNE A SAINT JOSEPH DE RETOURNER AU PAYS
D'ISRAËL.

Ni le Fils, ni la Mère ne découvrirent à saint Joseph le nouvel ordre du ciel : mais cette nuit même, l'ange du Seigneur lui apparut, comme le rapporte saint Matthieu, et lui dit de prendre l'Enfant et la Mère, et de retourner au pays d'Israël, parce que Hérode et ceux qui, avec lui, voulaient faire périr l'Enfant-Dieu, étaient morts. Ah ! que le Très-Haut aime l'ordre dans toutes les choses créées ! Bien que l'enfant fût Dieu véritable,

et que sa Mère l'emportât d'une manière si éminente en sainteté sur saint Joseph, malgré cela, Dieu ne veut pas que l'ordre du départ pour la Galilée vienne du Fils ni de la Mère ; mais tout est remis à la décision de saint Joseph, qui, dans cette Famille si divine, avait le rang de chef de maison.

SAINT JOSEPH COMMUNIQUE A JÉSUS ET A MARIE L'ORDRE DU CIEL.

— LE PAUVRE MOBILIER EST DISTRIBUÉ AUX INDIGENTS. — TÉMOIGNAGES TOUCHANTS DE L'AFFECTION DES ÉGYPTIENS.

Saint Joseph se hâta d'aller rendre compte à l'enfant Jésus et à sa très-sainte Mère de l'ordre du Seigneur. Tous deux lui répondirent : « Que la volonté du Père céleste s'accomplisse. » Le voyage fut donc arrêté sans délai, et ils donnèrent aux pauvres le peu de meubles qu'ils avaient dans leur maison. Cette libéralité se fit par les mains de l'Enfant-Dieu, car sa divine Mère, le plus souvent, lui laissait le soin de distribuer les aumônes qu'elle destinait aux nécessiteux ; elle savait que cet Enfant, étant le Dieu de miséricorde, aimait à l'exercer lui-même, de ses propres mains.

La séparation fut bien pénible pour leurs connaissances et leurs amis, qui ne pouvaient se consoler de perdre de si admirables bienfaiteurs. Ce ne fut que larmes et sanglots quand il fallut se séparer ; tous s'écriaient qu'ils perdaient leur plus douce consolation, leur plus ferme appui, et le secours assuré dans tous leurs besoins. Enfin, l'affection des Egyptiens pour ces trois étrangers était si vive, qu'il paraissait bien difficile qu'ils laissassent la sainte Famille sortir d'Héliopolis, si la toute-puissance divine ne lui venait en aide.

COMMENCEMENT DU VOYAGE.

La sainte Famille partit d'Héliopolis pour la Palesti-

ne, escortée par les mêmes anges qui l'avaient accompagnée dans le voyage précédent. Notre auguste Reine, assise encore sur la plus humble des montures, tenait l'Enfant-Dieu sur ses genoux, et saint Joseph allait à pied, tout près du Fils et de sa Mère. Avant d'arriver au désert, ils traversèrent plusieurs localités d'Egypte, laissant partout des traces de leur charité : il avait inspiré quelque chose des merveilles opérées par ces saints étrangers, et de tous les côtés, les infirmes, les affligés, les nécessiteux venaient implorer le remède à leurs maux, et tous recevaient des secours abondants pour l'âme comme pour le corps. Beaucoup de malades furent guéris, et un grand nombre de démons furent chassés des corps qu'ils possédaient : ces esprits mauvais ne surent pas quel était Celui qui les replongeait dans l'abîme, quoiqu'ils sentissent la vertu divine qui les chassait, et qui comblait en même temps les hommes de tant de bienfaits.

SOUFFRANCES ET PRODIGES PENDANT CE VOYAGE.

Je ne m'arrêterai pas aux particularités de ce retour dans la patrie ; nos saints voyageurs souffrirent dans le désert des incommodités semblables à celles qu'ils avaient essuyées en le traversant pour la première fois. Le Seigneur les secourait toujours en temps opportun dans leur détresse, par la main des anges : quelquefois l'Enfant Jésus commandait lui-même à ces purs esprits d'apporter la nourriture nécessaire à sa très-sainte Mère ainsi qu'à son époux ; pour donner plus de douceur à cette consolation, Jésus permettait que ses parents entendissent l'ordre qu'il donnait à ses serviteurs célestes, et qu'ils fussent témoins de la promptitude de leur obéissance et de leur zèle. Ce spectacle relevait le courage du saint patriarche, et il se consolait alors de la peine

qu'il éprouvait de ne pouvoir subvenir à tous les besoins du Roi et de la Reine du ciel. D'autres fois l'Enfant-Dieu, usant de sa puissance divine, multipliait un morceau de pain autant qu'il le fallait pour les nourrir tous. Le reste de ce qui arriva dans ce voyage ressemble à ce qu'on a déjà vu dans le récit du premier, je n'en dis rien, parce que ce serait une répétition inutile.

LA PRUDENCE DE JOSEPH L'ÉCARTE DE JÉRUSALEM.

Comme ils approchaient des frontières de la Palestine, le saint époux, toujours plein de sollicitude et de prudence, apprit qu'Archélaüs avait succédé sur le trône de Judée à Hérode, son père. Craignant que ce prince n'eût hérité aussi de la haine cruelle d'Hérode contre l'Enfant Jésus, Joseph changea de direction. Sans passer à Jérusalem, sans même entrer dans la Judée, il traversa les territoires de la tribu de Dan et d'Issachar, jusqu'à la Galilée inférieure, en longeant les côtes de la Méditerranée et laissant Jérusalem à main droite.

ARRIVÉE A NAZARETH. — ILS RENTRENT DANS LEUR ANCIENNE MAISON.

Ils se rendirent à Nazareth, leur patrie, parce que l'Enfant devait être appelé Nazaréen. Ils retrouvèrent leur ancienne et pauvre maison sous la garde de cette sainte femme, parente de Joseph au troisième degré, qui était venue le servir, comme on l'a vu, pendant le séjour de notre Reine chez sainte Elisabeth. Avant de quitter la Judée, quand ils partirent pour l'Égypte, Joseph avait écrit à cette femme de prendre soin de leur maison et de ce qu'ils y laissaient. Ils trouvèrent tout en très-bon état, et leur parente les reçut avec beaucoup de joie et de consolation; car elle aimait ten-

drement notre grande Reine, bien qu'elle ignorât encore sa dignité.

Notre Dame entra dans l'humble demeure avec son très-saint Fils et Joseph son époux : son premier soin fut de se prosterner jusqu'à terre pour adorer le Seigneur et lui rendre grâces de ce qu'il les avait conduits jusqu'à ce lieu de repos, après les avoir délivrés de la cruauté d'Hérode et protégés contre tous les dangers durant leur exil et pendant des voyages si longs, si pénibles, enfin de ce qu'elle se retrouvait chez elle avec son très-saint Fils déjà si grand, si plein de grâce et de vertu. La bienheureuse mère arrêta aussitôt son règlement de vie et l'ordre de ses exercices spirituels, suivant les instructions de l'Enfant-Dieu.

SAINT JOSEPH REPREND SES TRAVAUX. — RÉFLEXIONS SUR SON
BONHEUR.

Le saint époux Joseph régla de son côté ce qui concernait ses occupations et son travail, afin de s'assurer un gain suffisant pour suffire à l'entretien de l'Enfant-Dieu, de sa Mère et de lui-même. Admironz ici le bonheur singulier de ce saint patriarche. Pour le reste des enfants d'Adam, c'est un châtiment et une peine d'être réduits à gagner, par le travail de leurs mains et à la sueur de leurs fronts, la nourriture nécessaire pour soutenir leur existence ; mais saint Joseph, au contraire, regardait comme une bénédiction, une faveur, une consolation incomparable d'avoir été choisi pour nourrir, par son travail et ses sueurs, l'Enfant-Dieu et sa Mère, ce même Dieu, maître absolu du ciel et de la terre et de tout ce qu'ils renferment.

COMMENT LA SAINTE VIERGE TÉMOIGNA A SON ÉPOUX SA RECONNAISSANCE.

La Reine des Anges voulut témoigner sa reconnaissance à saint Joseph pour son dévouement et son travail assidu : elle le servait elle-même, elle préparait son frugal repas et apprêtait les mets avec un soin merveilleux, relevant tout ce qu'elle faisait par les attentions les plus propres à exprimer sa tendresse et son désir d'être agréable à son époux. Elle lui obéissait en tout, se regardant, dans sa profonde humilité, comme sa servante et non comme son épouse et, qui plus est, la mère de celui qui est le Créateur et le souverain Maître de l'univers.

L'ENFANT JÉSUS CONSOLE ET AIDE SAINT JOSEPH DANS SES TRAVAUX.

La sainte Vierge veillait aussi à ce que l'Enfant Jésus consolât par sa présence son père putatif, comme s'il eût été réellement son fils. L'Enfant-Dieu, obéissant au désir de sa mère, passait beaucoup de temps auprès de saint Joseph, pendant le travail auquel il se livrait sans relâche pour nourrir, à la sueur de son front, le Fils du Père éternel et sa mère. Autant qu'il le pouvait, le divin Enfant, selon le développement de ses forces, aidait de temps en temps saint Joseph, dans ce qui paraissait proportionné à son âge ; quelquefois il avait recours aux miracles, pour faire ce qui surpassait ses forces naturelles, afin de soulager davantage le saint époux dans ses travaux ; mais ces prodiges n'avaient point d'autres témoins que les trois membres de la sainte Famille.

CHAPITRE XXV.

Les voyages annuels de la sainte Famille à Jérusalem.**LES TROIS VOYAGES ANNUELS.**

Quelques jours après que notre Reine fut de retour à Nazareth avec son très-saint Fils et son époux saint Joseph, on arriva à l'une des époques où les Israélites devaient, d'après une prescription de la loi de Moïse, se rendre à Jérusalem et se présenter devant le Seigneur.

Ce précepte obligeait trois fois dans l'année, comme on le voit dans l'Exode et le Deutéronome ; mais il ne concernait que les hommes : les femmes n'y étaient pas soumises ; elles étaient libres de suivre là-dessus leur dévotion pour se présenter au Temple, ou de n'y point aller, puisqu'il n'y avait pour elles ni précepte, ni défense.

**DÉLIBÉRATIONS ENTRE LES SAINTS ÉPOUX A CE SUJET. — DÉCISION
DONNÉE PAR JÉSUS.**

Notre divine Dame et son saint Epoux délibérèrent sur ce qu'ils devaient faire en cette circonstance. Joseph inclinait à emmener avec lui la Reine son épouse et son très-saint Fils, pour l'offrir de nouveau au Père éternel, ce qu'il faisait toujours quand il allait au Temple.

Marie, de son côté, se sentait attirée à Jérusalem par son esprit de piété et son désir d'honorer le Seigneur ; mais comme dans tous les cas semblables, elle ne se déterminait pas facilement, avant d'avoir écouté-les

conseils et les leçons de son divin Maître, le Verbe incarné, elle le consulta sur le parti qu'il convenait de prendre. La décision fut que, chaque année, saint Joseph irait deux fois seul à Jérusalem, mais que, la troisième fois, ils iraient tous ensemble.

Ces trois solemnités qui appelaient tous les Israélites au Temple, étaient la fête des Tabernacles, celle des Semaines, qui correspond à la Pentecôte, et celle des Azymes (ou pains sans levain) qui était la préparation de la Pâque. C'est pour cette troisième fête que le très-doux Jésus se rendait à Jérusalem, avec sa sainte Mère et saint Joseph.

CE QUE FAISAIT SAINT JOSEPH QUAND IL ALLAIT SEUL A
JÉRUSALEM.

Les deux fois qu'il allait seul à Jérusalem chaque année, le saint époux Joseph faisait ce voyage non seulement pour s'acquitter de son obligation personnelle, mais encore comme représentant sa divine Épouse et au nom du Verbe incarné. Soutenu par les lumières et les faveurs qu'il devait à Marie, notre Saint, plein de dévotion, comblé de grâces et de dons célestes, venait présenter au Père éternel l'offrande de l'Hostie, dont le dépôt sacré lui était confié jusqu'au moment fixé par sa suprême sagesse. En attendant, Joseph, représentant le Fils et la Mère (qui priaient pour lui), faisait dans le Temple de Jérusalem des prières mystérieuses, et il offrait le sacrifice de ses lèvres, c'est-à-dire qu'il présentait au Père éternel l'offrande de ce qu'il y a de plus saint, Jésus et Marie; aussi son oblation était-elle plus agréable à la Majesté divine que tout ce qui pouvait être offert par le reste du peuple d'Israël.

SOLENNITÉ DU VOYAGE DE PAQUE.

Lorsque le Verbe incarné et la Vierge mère, à l'époque de la fête de Pâque, se mettaient en route avec saint Joseph, le voyage offrait des circonstances beaucoup plus merveilleuses, et plus agréables pour lui et pour la milice du ciel; car alors on voyait toujours se dérouler sur le chemin cette procession solennelle déjà décrite.

Les trois voyageurs, Jésus, Marie et Joseph, s'avançaient précédés et escortés par les dix mille anges revêtus de la forme humaine, tous d'une éclatante beauté et dans l'attitude du plus profond respect, empressés, comme en tout temps, à montrer leur zèle dans le service de leur Créateur et de leur Reine.

Ce voyage de Nazareth à Jérusalem était d'environ trente lieues : en allant comme au retour, la sainte Famille était toujours ainsi accompagnée, et servie par les saints Anges, selon les circonstances et le bon plaisir du Verbe incarné.

LA SAINTE FAMILLE FAIT CETTE LONGUE ROUTE A PIED.

Ils faisaient ces voyages à plus petites journées que les autres, parce que, depuis leur retour d'Egypte, l'Enfant-Jésus voulait aller toujours à pied; c'est ainsi qu'ils voyageaient tous trois, le Fils et ses très-saints parents. Il devenait donc nécessaire de prolonger les temps de halte; car l'Enfant-Jésus se soumit dès lors à la fatigue, pour honorer son Père éternel et pour notre salut.

Il ne voulut point user de son pouvoir infini pour s'exempter des souffrances de la marche; au contraire, il cheminait en homme passible, permettant aux causes

naturelles de produire les effets qui leur sont propres : la lassitude, l'ennui, et toutes les incommodités des voyages.

La première année qu'ils firent cette route, la divine Mère et son époux eurent soin de soulager un peu l'Enfant-Jésus en le portant quelquefois entre leurs bras, mais pendant quelques moments bien courts : dans la suite, il fit toujours la route entière à pied. La tendre Mère ne s'opposait pas à tant de fatigue, parce qu'elle connaissait que son Fils voulait souffrir; elle se bornait à lui donner ordinairement la main ; parfois, c'était le saint patriarche Joseph qui avait cette consolation.

CHAPITRE XXVI.

L'Enfant Jésus, à l'âge de douze ans, commence à manifester sa sagesse infinie.

LA SAINTE FAMILLE RESTE SEPT JOURS A JÉRUSALEM.

Persévérant dans leur sainte pratique, chaque année, Jésus, Marie et Joseph continuaient de se rendre au Temple à l'époque de la Pâque des pains sans levain. Quand l'Enfant-Jésus eut atteint sa douzième année, il jugea convenable de commencer à laisser paraître quelques rayons de sa divine et inaccessible lumière.

La sainte Famille s'était rendue à Jérusalem à l'époque accoutumée. La solennité des pains sans levain, à laquelle ils venaient assister, durait sept jours, selon les prescriptions de la loi ; mais les plus solennels étaient le premier et le dernier. C'est pour cela que nos divins et célestes voyageurs passaient toute la semaine à Jérusalem.

salem, célébrant la fête par le culte qu'ils rendaient au Seigneur et par des prières, confondus avec le reste des Israélites; mais leur grandeur mystérieuse les distinguait singulièrement de tous les autres. La bienheureuse Mère et son saint époux, chacun de leur côté, recevaient de la main du Seigneur, dans ces saints jours, des faveurs et des grâces supérieures à tout ce que nous saurions imaginer.

COMMENT L'ENFANT JÉSUS PUT DEMEURER DANS JÉRUSALEM A
L'INSU DE SES PARENTS.

Le septième jour de la solennité étant passé, ils reprirent le chemin de Nazareth. Au sortir de la ville de Jérusalem, l'Enfant-Dieu quitta ses parents sans qu'ils pussent s'en apercevoir, et il demeura caché pendant qu'ils poursuivaient leur voyage, ne se doutant pas de ce qui se passait; car le Seigneur profita d'une coutume des pèlerins, et de la confusion qu'entraîne la marche d'une si grande foule.

L'affluence des voyageurs à ces solennités était en effet si considérable, qu'ils se partageaient en plusieurs groupes, et par bienséance, par modestie, les femmes se séparaient des hommes. Quant aux enfants, ils allaient indifféremment avec leur père ou avec leur mère, parce qu'il n'y avait pour eux rien à craindre.

Saint Joseph put donc penser que l'Enfant-Jésus accompagnait sa très-sainte Mère, auprès de laquelle il restait d'ordinaire, et il n'aurait su s'imaginer qu'elle fût partie sans lui; puisque cette divine Reine l'emportait sur toutes les créatures angéliques ou humaines par son tendre amour pour son trésor dont, mieux que tous, elle connaissait le prix.

Notre auguste Dame n'avait point de raisons aussi solides pour se persuader que son très saint Fils se

trouvait avec le patriarche saint Joseph ; mais le Seigneur lui-même prit soin de distraire son attention, en ravissant son esprit par de sublimes et divines considérations qui l'absorbèrent au moment du départ, si bien qu'elle ne prit pas garde à l'absence de l'Enfant-Jésus. Lorsqu'ensuite elle s'aperçut qu'elle n'avait plus auprès d'elle son Fils bien-aimé, elle supposa que saint Joseph l'avait emmené avec lui, et que, pour la consolation de son serviteur, le souverain Maître voulait bien demeurer dans sa compagnie.

Rassurés l'un et l'autre par leurs suppositions, nos très-saints époux Marie et Joseph marchèrent tout le jour, ainsi que le rapporte saint Luc. Comme on sortait de la ville par des points différents, les groupes suivaient d'abord divers chemins, mais ensuite chacun rejoignait sa femme ou sa famille. La très-sainte vierge Marie et son Epoux se rencontrèrent au lieu où ils devaient passer la première nuit depuis leur départ de Jérusalem.

SURPRISE ET DOULEUR DES SAINTS ÉPOUX EN VOYANT QU'ILS AVAIENT
PERDU JÉSUS.

Quand notre Dame vit que l'Enfant-Dieu n'était pas avec son Epoux, comme elle l'avait cru, et que de son côté le saint Patriarche ne le trouva point auprès de sa Mère, tous deux restèrent muets, interdits, stupéfaits ; et ils furent longtemps sans pouvoir prononcer une parole. Les très-saints époux, n'écoutant que leur profonde humilité, se croyaient chacun coupables de négligence, chacun se reprochait d'avoir perdu de vue, par sa faute, le divin Enfant ; car ils ignoraient le motif mystérieux de cette disparition, et par quels moyens le Seigneur l'avait ménagée.

MARIE ET JOSEPH SE METTENT A LA RECHERCHE DU DIVIN ENFANT.

Revenus un peu de leur première émotion, Marie et Joseph, accablés de tristesse, délibérèrent sur le parti qu'ils devaient prendre. La tendre Mère dit au saint Patriarche : « Mon époux et mon seigneur, mon cœur n'aura aucun repos si nous n'allons au plus tôt à la recherche de mon très-saint Fils. » C'est ce qu'ils firent à l'instant, en commençant par interroger leurs parents et les personnes de leur connaissance, espérant que l'un ou l'autre pourrait leur donner quelques renseignements et alléger le poids de leur douleur ; mais elle ne fit que s'accroître par les réponses qu'ils reçurent, tout le monde s'accordant à dire qu'on ne l'avait pas vu depuis le départ de Jérusalem.

(Dans sa profonde affliction, la tendre Mère s'adressa en vain aux anges de sa garde ; car ils voyaient que la volonté du Seigneur était de fournir à sa très-sainte Mère une occasion d'augmenter ses mérites. Ils s'efforcèrent de la consoler, mais ils ne lui dirent point où était celui dont elle pleurait l'absence ni ce qu'il faisait. Pendant trois jours elle continua ses recherches. Dans les rues, sur les places publiques, elle interrogeait et questionnait les personnes qu'elle rencontrait, leur demandant si elles n'avaient pas vu son Fils bien-aimé.

Enfin il se trouva une femme qui lui dit : « Un enfant, qui avait l'extérieur que vous me dépeignez, s'est présenté hier à ma porte pour demander l'aumône, et je la lui ai donnée : sa grâce et sa bonté ont ravi mon cœur. En lui remettant mon aumône, j'ai ressenti dans mon âme une forte impression pleine de douceur, et en même temps une vive compassion à la vue de la pauvreté et du dénûment d'un enfant si aimable. »

La tendre Mère. commença à respirer un peu, et elle se rendit à l'hospice de la ville, croyant qu'elle y trouverait parmi les pauvres l'Époux et le Maître de la pauvreté, qui voyait dans les malheureux ses frères véritables et ses amis naturels. Aux questions de la mère désolée, on répondit que l'enfant dont elle faisait le portrait avait visité cet hospice pendant ces trois derniers jours, apportant à ses infortunés habitants quelques aumônes et les laissant fort consolés dans leurs afflictions.

Voyant qu'il n'était pas au milieu des pauvres, elle pensa qu'il se trouvait certainement dans le Temple, qui est la maison de Dieu et de la prière; les saints auges la confirmèrent dans cette pensée.)

RENCONTRE DE MARIE ET DE SON ÉPOUX.

Le glorieux Patriarche saint Joseph rencontra en ce moment son Epouse : afin de multiplier les chances de succès, il avait pris une autre direction, pour aller à la recherche de l'Enfant-Dieu, et un ange venait aussi de l'avertir de se rendre au Temple.

Pendant ces trois jours, accablé de chagrin, en proie à une affliction qu'on ne saurait imaginer, il avait couru d'un côté à l'autre de la ville, tantôt avec sa divine Epouse, tantôt seul; et sa vie aurait été certainement en danger, si la main du Seigneur ne l'eût soutenu, et si, dans son admirable prudence, notre Dame ne se fût empressée de le consoler et de veiller à lui faire prendre un peu de nourriture et quelques instants de repos, afin qu'il se remit de ses fatigues excessives : son tendre et sincère amour pour l'Enfant-Dieu l'absorbait tout entier; préoccupé de ses recherches, il oubliait d'accorder à son corps les aliments nécessaires et le repos que la nature exige.

CE QUE FIT L'ENFANT JÉSUS PENDANT CES TROIS JOURS.

(L'Enfant Jésus demanda l'aumône pendant ces trois jours, pour ennoblir dès lors l'humble Mendicité, cette fille aînée de la sainte Pauvreté. Il visita les hospices des pauvres, apportant à tous des consolations, et partageant avec eux les aumônes qu'on lui avait accordées. Après avoir accompli ces œuvres et plusieurs autres, selon la volonté de son Père éternel, il se rendit au Temple, au jour indiqué par l'évangéliste saint Luc. Les rabbins ou docteurs de la Loi s'étaient réunis pour discuter sur la venue du Messie, parce que les merveilles qui avaient suivi la naissance de Jean-Baptiste, et l'arrivée des rois de l'Orient, avaient accrédité parmi les Juifs l'opinion de la venue du Messie, bien qu'il fût encore inconnu.

Les avis étaient partagés parmi les docteurs : les uns reconnaissaient, d'après les prophéties, que les temps marqués étaient accomplis; les autres, prenant dans un sens grossier ce qui est dit des triomphes et du règne du Christ, soutenaient qu'il devait apparaître avec une majesté toute royale, et donner la liberté à son peuple; or, comme il n'y avait alors aucune apparence de pouvoir secouer le joug des Romains, ces docteurs refusaient de croire à la venue du Messie. Ce dernier sentiment fut le plus goûté.

L'Enfant-Jésus, s'avancant avec une modestie et une grâce incomparable, comme pour proposer un doute, résuma la discussion, opposant les textes qui parlent des souffrances et des humiliations du Christ, aux passages où les prophètes annoncent son triomphe et sa gloire. Il montra que ces différents passages méritant une égale croyance, il fallait les appliquer séparément aux deux avènements du Christ : le premier, destiné à sa-

tisfaire à Dieu pour tout le genre humain, et à enseigner aux hommes le chemin de la vie éternelle, en leur fournissant les moyens de vaincre les ennemis de leur salut, et leur apprenant comment ils doivent servir et adorer leur Créateur et Rédempteur, reconnaître ses bienfaits, en faire un bon usage ; — le second avènement, arrêté pour faire rendre compte à tous les hommes de leur conduite au grand jour du jugement universel, afin que chacun reçoive le juste salaire de ses œuvres, bonnes ou mauvaises, et qu'alors les ennemis du Christ soient écrasés sous le poids de sa juste colère.

Le divin Eufant montra que le sceptre était sorti de Juda, puisqu'on était sous la domination des Romains, et que les semaines de *Daniel* étaient accomplies ; enfin, il parla de l'apparition des anges, annonçant aux bergers que le Rédempteur était né à Bethléem ; de la venue des rois de l'Orient ; des craintes du roi Hérode, et du massacre ordonné par lui, dans l'espérance d'atteindre le Roi qui venait de naître.)

ÉTONNEMENT DES SCRIBES ET DES DOCTEURS.

L'Enfant-Jésus ajouta encore d'autres raisons à celles-ci, et il y avait dans sa parole l'autorité convenable à Celui qui, tout en interrogeant, enseignait avec un pouvoir divin. Les scribes et les docteurs qui l'écoutaient furent tous réduits au silence ; convaincus par son discours, ils se regardaient les uns les autres, et, pleins d'admiration, ils se disaient : « Que signifie cette merveille ? Quel est cet enfant si prodigieux ? D'où vient-il ? De qui est-il fils ? » Mais tout se borna pour eux à une admiration stérile : ils ne connurent point, ils ne soupçonnèrent même pas quel était Celui qui les instruisait et qui les éclairait au sujet d'une vérité si importante.

MARIE ET JOSEPH RETROUVENT JÉSUS.

Sur ces entrefaites, tandis que l'Enfant-Dieu achevait son discours, sa très-sainte Mère et son chaste époux saint Joseph arrivèrent en temps pour entendre ses derniers raisonnements. Dès qu'il eut cessé de parler, tous les docteurs de la loi se levèrent, frappés d'étonnement et d'admiration. Notre divine Dame, tout entière à la joie de l'avoir retrouvé, s'approcha de son Fils bien-aimé, et, en présence de tous ceux qui l'entouraient, elle lui dit, comme le rapporte saint Luc : « Mon Fils, pourquoi avez-vous agi ainsi ? Voici que votre père et moi, accablés de douleur, nous étions à votre recherche. » Cette plainte fut exprimée par la divine Mère avec autant de respect que de tendresse, parce qu'elle adorait, comme Dieu, Celui auquel elle exposait son affliction, comme à son Fils. Jésus répondit à sa Mère : « Pourquoi me cherchiez-vous ? Ne saviez-vous pas qu'il faut que je m'occupe, avant tout, des choses qui regardent le service de mon Père ? »

POURQUOI MARIE ET JOSEPH NE COMPRIRENT PAS LES PAROLES DU
DIVIN ENFANT.

Ils ne comprirent pas le sens mystérieux de ces paroles, dit l'Evangile, parce qu'il fut alors caché à la très-sainte vierge Marie comme à saint Joseph. Cela s'explique par deux motifs : le premier, c'est que, moissonnant dans la joie après avoir semé dans les larmes, ils étaient tout absorbés par le bonheur de revoir leur riche Trésor, qu'ils venaient de retrouver ; — le second, c'est qu'arrivés trop tard, ils n'avaient pu se mettre au courant de la matière qu'on venait de traiter dans cette conférence.

VIE CACHÉE DE JÉSUS. — LES ANGES ADMIRENT SON OBÉISSANCE.

Cependant, ils reprirent le chemin de Nazareth, où ils arrivèrent bientôt. L'Évangéliste saint Luc a renfermé en peu de mots les mystères de la vie cachée du Sauveur en disant que l'Enfant Jésus « était soumis à ses parents » (c'est à-dire à la très-sainte vierge Marie et à Joseph son époux); et que « sa divine Mère conservait et repassait toutes ces choses dans son cœur; » enfin, que « Jésus croissait en sagesse, en âge et en grâce devant Dieu et devant les hommes. »

L'humilité et l'obéissance de notre Dieu et souverain Maître envers ses parents, fut un nouveau sujet d'admiration pour les anges. Ces esprits célestes contemplaient, avec non moins d'étonnement, la dignité et l'excellence de sa très-sainte Mère, qui mérita de voir, soumis à ses ordres et confié à ses soins, ce Dieu fait homme, de telle sorte qu'avec l'aide de saint Joseph elle dut lui commander et en disposer comme d'une chose qui lui appartenait.

LA GRACE SPÉCIALE ACCORDÉE A MARIE POUR POUVOIR COMMANDER
A SON DIVIN FILS REJAILLIT SUR SAINT JOSEPH.

Cette soumission et cette obéissance étaient une conséquence naturelle de la maternité : mais, pour user de ses droits de mère en exerçant son autorité sur son Fils, comme supérieur en cette qualité, elle eut besoin d'une grâce spéciale différente de celle qu'elle avait reçue pour le concevoir et le mettre au monde ; cette grâce particulière et proportionnée à la sublimité de son ministère, Marie la reçut avec toute la plénitude nécessaire pour la rendre capable de remplir tous ses devoirs ; elle en fut même comblée avec tant de surabondance, que cette grâce rejaillit sur l'âme de son

heureux époux saint Joseph, de façon à le rendre le digne père putatif de l'aimable Enfant Jésus et le chef de la sainte Famille.

CHAPITRE XXVII.

Affaiblissement de la santé de saint Joseph.

QUAND ET COMMENT SAINT JOSEPH COMMENÇA A SE TROUVER
TROP FAIBLE POUR TRAVAILLER.

[Notre aimable Sauveur avait accompli sa dix-huitième année, et sa bienheureuse Mère avait par conséquent trente-trois ans, c'est-à-dire l'âge parfait; car notre nature corruptible, après avoir atteint toute sa perfection à cette époque de la vie, commence dès lors à décroître. La Reine du ciel se trouvait donc à l'apogée de la beauté physique, elle annonçait ce que serait la très-sainte humanité de son Fils quand il atteindrait cet âge qu'il avait choisi pour s'immoler, afin de s'offrir en sacrifice pour nous, dans toute sa perfection naturelle. C'était comme une ressemblance anticipée, car, pour les traits comme pour le teint, il y avait un rapport frappant entre le Fils et la Mère, avec cette différence que le Christ était le plus beau, le plus parfait des hommes, et Marie, tout en restant inférieure comme créature, était, de son côté, la femme la plus belle, la plus parfaite. Or, par un privilège qui lui fut révélé, Marie devait conserver sans la moindre altération la beauté et la vigueur de cet âge jusqu'à sa soixante-dixième année, qui fut le terme de sa vie sur la terre].

Saint Joseph n'était pas encore bien vieux quand la Souveraine de l'univers parvint à sa trente-troisième

année ; mais ses forces étaient déjà bien épuisées : les soucis, les voyages, le travail assidu auquel il s'était livré pour soutenir son Épouse et le Maître du monde, avaient contribué, plus que le poids des ans, à briser son corps. D'un autre côté, le Seigneur, qui voulait le faire croître en mérite par l'exercice de la patience et des autres vertus, permit qu'il fût incommodé par des infirmités et des douleurs qui le gênaient beaucoup pour son travail,

LA TRÈS-SAINTE VIERGE PRIE SAINT JOSEPH DE RENONCER A SES TRAVAUX.

L'affaiblissement de notre Saint ne put échapper à la sollicitude de son admirable Epouse, qui l'avait toujours estimé, aimé et servi d'une manière si parfaite, que jamais femme au monde n'en fera autant pour son mari. Elle résolut de lui en parler et lui dit : « Cher époux et mon seigneur, je me sens pénétrée de reconnaissance pour votre fidélité, et je sais tout ce que je dois à vos travaux, à vos fatigues, à vos soins assidus : jusqu'ici, vous avez nourri à la sueur de votre front, votre servante et Celui qui est en même temps mon très-saint Fils et Dieu véritable. Pour suffire à tous nos besoins, vous avez usé vos forces, vous avez sacrifié votre santé et la meilleure partie de votre vie pour ménager et soutenir la mienne. C'est de la main du Très-Haut que vous recevrez la récompense d'un dévouement si généreux et les délicieuses bénédictions que vous méritez. Mais, je vous en supplie, mon seigneur, reposez-vous enfin ; renoncez à un travail auquel se refusent vos forces épuisées. Laissez-moi vous payer de retour ; c'est à moi maintenant de travailler pour vous, tant que le Seigneur vous laissera la vie. »

LES INSTRUMENTS DE TRAVAIL DE SAINT JOSEPH SONT DISTRIBUÉS
AUX PAUVRES.

En écoutant ce discours de sa tendre Epouse, notre Saint versa des larmes abondantes, touchant témoignage de sa reconnaissance et de la consolation dont son cœur était inondé. Il fit quelques instances pour qu'il lui fût permis de travailler encore; mais il finit par se rendre aux prières de Marie : il se soumit à la volonté de son Épouse, la Reine de l'univers. Il renouça donc, à partir de ce moment, au travail manuel dont le produit payait la nourriture de tous les trois, et ses instruments de charpentier furent donnés en aumônes, afin qu'il ne restât rien d'inutile, rien de superflu dans la maison de la sainte Famille.

SAINT JOSEPH S'ADONNE EXCLUSIVEMENT AUX EXERCICES
SPIRITUELS.

Débarrassé de toutes ses occupations, saint Joseph s'appliqua entièrement à la contemplation des mystères dont le dépôt lui était confié, et à la recherche de la perfection dans la pratique des vertus. Comme il avait le bonheur, l'avantage incomparable de vivre en la présence et dans l'intimité de la Sagesse divine incarnée, et de Celle qui en était la mère, cet homme de Dieu parvint à un si haut degré de sainteté que, tout en restant inférieur à sa divine Epouse, il s'éleva au dessus de ceux qui l'avaient précédé et ne sera surpassé par personne. La Reine du ciel et son très-saint Fils assistaient et servaient, dans ses infirmités, ce bienheureux mortel, déployant, pour le consoler et le soulager, un zèle, une sollicitude admirables. Les termes me manquent pour exprimer les sentiments d'humilité, de respect et d'amour que tant de bontés faisaient naître dans

le cœur simple et reconnaissant de saint Joseph. Il fut alors, sans doute, un sujet d'admiration et de joie pour les anges, et l'objet des complaisances du Très-Haut.

COMMENT LA TRÈS-SAINTÉ VIERGE TRAVAILLE POUR NOURRIR SON
TRÈS-SAINT FILS ET SON ÉPOUX.

Dès lors, la Maîtresse du monde se chargea d'entretenir par son travail son très-saint Fils et son époux : la Sagesse éternelle le voulant ainsi pour donner à Marie l'occasion de mettre le comble à toutes ses vertus et à tous ses mérites, et aussi pour l'exemple et la confusion de toutes les filles et de tous les fils d'Adam et d'Eve. Le Seigneur nous propose pour modèle cette femme forte, revêtue de beauté et d'énergie : à l'âge où elle était parvenue, il l'avait ceinte de vigueur, il avait fortifié ses bras, afin qu'elle pût étendre ses mains vers les pauvres, acheter le champ et y planter la vigne, grâce au fruit du travail de ses mains. Le cœur de son mari, suivant la parole du livre des Proverbes, mit en elle sa confiance; non-seulement son époux saint Joseph, mais son Fils Dieu et homme véritable, docteur de la pauvreté et le pauvre des pauvres, se confia aussi en elle, et ils ne furent point trompés dans leur attente.

Notre grande Reine commença à travailler plus que jamais, filant et tissant le lin et la laine, et exécutant mystérieusement tout ce que Salomon avait écrit d'elle dans le chapitre trente et unième des Proverbes.

POURQUOI DIEU NE VOULUT PAS SOUTENIR PAR DES MOYENS
MIRACULEUX LA SAINTE FAMILLE.

Le Seigneur ne manquait pas de moyens pour entretenir la vie humaine de sa très-sainte Mère et de saint Joseph, puisque l'homme ne vit pas seulement de pain,

et qu'il pouvait les soutenir par sa parole, ainsi qu'il le dit lui-même. Il aurait pu assurément leur fournir d'une façon miraculeuse la nourriture de chaque jour; mais le monde alors eût été privé de cet admirable exemple que lui donne la très-sainte Mère de Dieu, la souveraine de toutes les créatures, travaillant pour gagner son pain ; d'un autre côté, cette Vierge incomparable se serait vue privée d'une récompense précieuse, si elle n'eût pas acquis ces mérites. Tout cela fut disposé, par l'Auteur de notre salut, avec une sagesse merveilleuse, pour la gloire de notre grande Reine et pour notre instruction.

On ne saurait exprimer avec quelle activité et quel soin cette Vierge prudente pourvoyait à tout. Elle travaillait beaucoup, et comme elle ne sortait pas de sa solitude et de sa retraite, c'était cette trop heureuse femme, sa voisine, dont j'ai parlé ailleurs, qui allait placer les ouvrages exécutés par notre grande Reine et qui lui apportait le nécessaire de chaque jour. Quand la très-sainte vierge Marie chargeait cette voisine de ses commissions, ce n'était jamais avec le ton du commandement, mais par forme de prière, et de la manière la plus humble, après avoir eu la précaution de sonder ses dispositions, lui demandant d'abord si elle jugeait à propos de faire telle ou telle chose.

MARIE, A L'EXEMPLE DE JÉSUS, NE MANGE PAS DE VIANDE, MAIS
ELLE EN APPRÊTE POUR SAINT JOSEPH.

Comme son très-saint Fils, la divine Mère ne mangeait point de viande : leur nourriture se composait seulement de poisson, de fruits et de légumes ; encore n'en usaient-ils qu'avec une tempérance admirable et la plus grande sobriété ; mais pour saint Joseph, elle apprêtait de la viande, et bien que l'on vît briller en tout

la plus exacte pauvreté, les mets devenaient appétissants, grâce à l'exquise propreté et à la manière habile dont ils étaient préparés par notre divine Reine, qui en rehaussait encore le prix par son zèle affectueux et par les attentions délicates avec lesquelles elle servait son époux.

MARIE TRAVAILLE JOUR ET NUIT POUR SUBVENIR AUX BESOINS DE JOSEPH. — MIRACLES QUI SUPPLÉENT A L'INSUFFISANCE DE SON TRAVAIL.

Elle dormait bien peu, cette auguste Reine si active, et souvent elle consacrait une bonne partie de la nuit au travail ; car le Seigneur le lui permettait alors. Parfois, malgré tous les ouvrages qu'elle faisait, malgré ses fatigues, elle ne parvenait pas à suffire pour tout ce qui était nécessaire ; parce que saint Joseph avait besoin d'une meilleure nourriture et de plus de vêtements que par le passé. Alors, usant de son pouvoir divin, Notre Seigneur multipliait ce qui était dans la maison, ou bien il ordonnait aux anges d'apporter ce qui manquait ; mais c'était surtout pour aider directement sa très-sainte Mère qu'il opérait des prodiges, soit en douant ses doigts d'une agilité merveilleuse, soit en faisant que les ouvrages se multipliasent entre ses mains.

COMMENT LES SOUFFRANCES DE SAINT JOSEPH SERVENT A NOTRE INSTRUCTION.

Il y a une erreur commune chez nous tous qui avons été appelés à jouir de la vraie lumière, à faire profession de la sainte foi, et à nous montrer les disciples de Jésus-Christ, en marchant à sa suite : nous cherchons en lui le Rédempteur qui nous délivre de nos

péchés, bien plutôt que le Maître qui enseigne à souffrir. N'ayons point la témérité de dire que s'il a souffert comme homme, il était en même temps Dieu tout-puissant, et qu'il sied bien plus à la faiblesse humaine de l'admirer que de songer à l'imiter. La divine Majesté a été au-devant de cette excuse par l'exemple que nous offre sa Mère, notre Reine toute pure, toute innocente, son très-saint époux, et tant d'hommes et de femmes qui, faibles et fragiles comme nous, mais bien moins coupables, ont su imiter Jésus et le suivre dans le chemin de la croix.

Non, le Seigneur n'a pas souffert seulement pour exciter notre admiration, mais pour nous offrir un sublime modèle auquel nous devons nous conformer ; sa divinité ne l'a pas empêché de souffrir et dans son cœur et dans sa chair ; au contraire, plus il était exempt de faute et parfaitement innocent, plus il ressentit vivement les douleurs de l'âme et les souffrances du corps.

DOULEURS PHYSIQUES DE SAINT JOSEPH.

C'est par ce chemin royal de la Croix que le Seigneur conduisit l'époux de sa très-sainte Mère, Joseph, qu'il aimait au-dessus de tous les autres enfants des hommes. Pour accroître ses mérites et embellir sa couronne pendant le temps qui lui restait encore pour s'en rendre digne, Dieu lui envoya, dans les dernières années de sa vie, plusieurs maladies : des fièvres, de violents maux de tête, des rhumatismes aigus, qui le tourmentèrent et l'affaiblirent beaucoup.

SOUFFRANCES SPIRITUELLES.

Outre ces infirmités, il éprouvait un autre genre de souffrances moins cruelles mais bien plus vives, par

suite de la violence de l'amour divin dont il était embrasé : cet amour était si ardent que souvent le Saint entraînait dans de tels transports que son âme très pure eût rompu les liens du corps, si ce même Seigneur qui causait ces admirables ravissements ne l'eût assisté, en lui donnant la force de ne point succomber à l'excès de sa douleur.

La majesté divine le laissa dans ces deux tourments jusqu'à l'heure fixée par sa sagesse ; et dans l'état de faiblesse où il se trouvait, le corps exténué par le travail, affaibli par les infirmités, cet heureux époux recueillait, dans cet exercice de l'amour divin, des mérites extraordinaires qui naissaient non-seulement de ses souffrances en elles mêmes, mais de leur cause, c'est-à-dire de cet amour même qui les produisait.

LA TRÈS-SAINTÉ VIERGE JOUIT DE LA VUE DES ACTES INTÉRIEURS DE SON ÉPOUX.

Notre grande Reine, son épouse, était témoin de tous ces effets mystérieux : comme je l'ai dit ailleurs, elle connaissait l'intérieur de saint Joseph, afin qu'elle ne fût point privée du bonheur de se voir unie à un époux si vertueux, si chéri du Seigneur. Elle admirait, elle contemplait la candeur et la pureté de cette âme, ses brûlants transports d'amour, la sublimité de ses pensées toutes divines, cette patience, cette douceur de la colombe que le cœur de Joseph gardait au milieu des infirmités et de ses douleurs ; elle voyait l'intensité, la violence de ces souffrances qui ne pouvaient, non plus que les autres tourments, arracher au Saint une plainte, un soupir, ni le porter à demander quelque soulagement, malgré l'état de faiblesse où il était réduit, et les privations dont il souffrait : ce grand Patriarche supportait tout avec une résignation et une magnanimité incomparables.

VÉNÉRATION DE MARIE POUR SAINT JOSEPH. — MERVEILLEUSE
SAVEUR QU'ELLE DONNE AUX ALIMENTS PRÉPARÉS POUR LUI.

Or, comme cette Épouse remarqua tous ces mérites, et les apprécia à leur juste valeur, elle conçut une telle vénération pour saint Joseph, qu'il n'y a point de termes capables de l'exprimer. Elle trouvait un charme ineffable à travailler pour le soutenir et lui procurer quelques douceurs ; mais le plus délicieux régal pour notre Saint, c'était de la voir lui servir elle-même les mets qu'elle avait apprêtés de ses mains virginales.

Cependant, tout ce qu'elle faisait paraissait bien peu de chose à notre divine Dame, eu égard aux besoins de son époux et surtout à sa tendresse pour lui ; aussi avait-elle recours à son pouvoir de Reine et de Maîtresse de toutes les créatures : usant de cette puissance, elle commandait quelquefois aux aliments qu'elle apprêtait pour son saint et cher malade, de prendre des propriétés particulières, afin de lui rendre des forces et d'exciter son appétit par leur saveur, puisqu'ils étaient destinés à conserver la vie d'un saint, d'un juste, d'un élu du Très-Haut.

Les ordres de notre auguste Dame étaient exécutés, car toutes les créatures lui sont soumises : aussi, quand saint Joseph prenait son repas, il ressentait les effets des bénédictions données par notre Reine aux aliments. Charmé de leur saveur et de la force qu'ils lui communiquaient, il s'écriait : « Ma Dame et chère Épouse, quels sont donc ces mets, vrais fruits de vie, qui réchauffent mon sang, charment mon palais, rétablissent mes forces et remplissent d'une nouvelle joie mon cœur et mon esprit ? »

ADMIRABLE ET TOUCHANTE SOLLICITUDE DE NOTRE AUGUSTE
INFIRMIÈRE POUR SON CHER MALADE.

Pour lui servir à manger, la Souveraine des cieux se tenait à genoux ; quand il se trouvait plus incommodé et plus souffrant, c'est dans cette humble posture qu'elle le déchaussait ; enfin, pour l'aider à marcher dans son extrême faiblesse, elle le soutenait en lui donnant le bras. En vain, dans son humilité, notre Saint faisait-il tous ses efforts pour éviter à son Épouse quelques-uns de ces embarras ; il ne réussissait pas à tromper son zèle, parce que, grâce à sa science surnaturelle, elle connaissait toutes les douleurs, toutes les défaillances de cet homme privilégié ; elle savait l'heure, le moment, l'occasion précise où elle pouvait lui venir en aide, et aussitôt, cette divine Infirmière se hâtait d'accourir pour assisier son cher infirme, selon le mal dont il souffrait. Elle accompagnait ses soins des discours les plus propres à fortifier l'âme de son époux et à le consoler, comme il convenait à Celle qui a la doctrine de la vraie sagesse et de toutes les vertus.

LE DIVIN SAUVEUR SE JOINT A SA TRÈS-SAINTE MÈRE POUR
VEILLER AUPRÈS DE SAINT JOSEPH.

Dans les trois dernières années de la vie du Saint, quand ses infirmités devinrent beaucoup plus graves, notre Reine resta près de lui jour et nuit, ne le quittant que pour servir son très-saint Fils : ce divin Seigneur se joignait d'ailleurs à elle, et l'assistait dans les soins à donner au saint Époux, excepté dans les moments réclamés par les autres œuvres auxquelles il s'employait. Jamais il n'y eut, jamais il n'y aura de malade comblé de tant de soins, de douceurs et de secours. O Joseph, homme de Dieu, d'où vous vient ce bonheur inouï ? ces

mérites incomparables ? C'est que seul entre tous vous avez été trouvé digne d'avoir pour épouse, l'Épouse même du Saint-Esprit !

SENTIMENTS ADMIRABLES DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE AU SUJET
DES SOUFFRANCES DE SAINT JOSEPH.

Notre divine Dame, dans sa tendresse pour saint Joseph, trouvait que c'était trop peu encore que de le servir, comme on vient de le voir, et elle eut recours à d'autres moyens pour le soulager et le consoler. Parfois, suivant l'impulsion de son ardente charité, elle suppliait le Seigneur de l'accabler elle-même des douleurs que souffrait son époux, afin qu'il en fût délivré ; se regardant comme la dernière de toutes les créatures, et digne de souffrir les maux dont elles étaient affligées.

Elle alléguait aussi la sainteté de Joseph, sa pureté, sa candeur, les délices que le Seigneur prenait dans ce cœur formé sur le divin modèle de celui du Sauveur. Puis, elle implorait pour son époux les plus abondantes bénédictions, et elle rendait grâce à Dieu d'avoir créé un homme si digne de toutes ses faveurs, si plein de sainteté et de droiture. Enfin, elle invitait les anges à louer et à remercier Dieu en son nom ; et admirant la gloire et la sagesse du Très-Haut dans tout ce qu'il avait fait pour saint Joseph, elle bénissait le Seigneur par de nouveaux cantiques.

Si, d'un côté, la vue des peines et des douleurs de son époux bien-aimé la remplissait de compassion et la faisait gémir ; d'un autre côté, considérant ses mérites, et combien il était agréable au Seigneur en les acquérant, elle se réjouissait de la patience de notre Saint et en louait le Seigneur. Ainsi, parmi toutes ces épreuves, notre Dame, pénétrant les secrets de la Sagesse divine et du cœur de son époux, pratiquait les actes des

différentes vertus qui correspondaient à chacun de ses sentiments et aux lumières qu'elle recevait ; tout cela, avec tant de perfection et d'une manière si sublime qu'elle était un objet d'admiration pour les Esprits angéliques.

LA TRÈS-SAINTE VIERGE SUSPEND MIRACULEUSEMENT LES
DOULEURS DE SAINT JOSEPH.

Il y avait aussi certaines circonstances où notre Reine si pleine de douceur, à la vue de tout ce qu'il y avait d'aigu et de violent dans les grandes douleurs de son époux saint Joseph, cédait à sa tendre compassion, et demandait humblement à son très-saint Fils la permission de les calmer. Après en avoir reçu l'autorisation, elle commandait à toutes ces douleurs et à leurs causes naturelles de suspendre leur intensité et de ne point tourmenter si cruellement ce juste, ce bien aimé du Seigneur. Alors, comme toutes les créatures obéissent à leur auguste Souveraine, les douleurs quittaient le saint époux, qui jouissait du calme et du repos, parfois pendant un jour, d'autres fois plus longtemps ; en attendant le retour de ses tourments, quand il plairait au Très-Haut.

LES ANGES, PAR LEURS APPARITIONS, LEURS ENTRETIENS ET LEURS
CÉLESTES CONCERTS, ADOUCISSENT LES SOUFFRANCES DE NOTRE
SAINT.

En d'autres rencontres, elle s'adressait aux anges en qualité de Reine mais cependant plutôt par forme de prière, que sur le ton du commandement : elle leur disait de consoler saint Joseph, de l'encourager au milieu de ses douleurs et de ses peines, et de venir en aide à la faiblesse de notre nature. Sur cet ordre, les anges

se manifestaient au fortuné malade : revêtus de la forme humaine, resplendissants de beauté et de lumière, ces esprits célestes l'entretenaient de Dieu et de ses perfections infinies. D'autres fois, formant un chœur harmonieux, ils le récréaient par des accords divins ; leurs hymnes et leurs sublimes cantiques, en soulageant les douleurs du corps de notre Saint, embrassaient de plus en plus du feu de l'amour divin son âme si pure, si caudide.

GRACES ET LUMIÈRES EXTRAORDINAIRES ACCORDÉES A SAINT JOSEPH POUR SA CONSOLATION ET L'ACCROISSEMENT DE SES MÉRITES.

Pour mettre le comble à la sainteté et à la joie de ce mortel, le plus heureux entre tous, Dieu lui accordait des lumières extraordinaires, à l'aide desquelles il pouvait apprécier non seulement le prix de ces grâces et de ces faveurs toutes divines, mais aussi la sainteté de l'auguste Vierge, son épouse, sa tendresse pour lui, l'esprit de charité avec lequel elle le soignait et le servait, les autres vertus éminentes et les prérogatives de cette grande Reine du monde. Toutes ces choses réunies produisaient de tels effets dans l'âme de saint Joseph, et le comblaient de tant de mérites, que la langue ne pourrait les exprimer, et que l'intelligence humaine (pendant cette vie mortelle) ne saurait même ni les connaître ni les comprendre.

INDICES DE L'APPROCHE DE LA MORT DE SAINT JOSEPH.

Il y avait déjà huit ans que les infirmités et les douleurs qui affligeaient le bienheureux Joseph, purifiaient de plus en plus sa belle âme dans le creuset de la patience et de l'amour divin ; ses maux croissaient avec

les années, et, par conséquent, ses forces épuisées allaient toujours en déclinant : la défaillance de son corps annonçait qu'il approchait de ce terme inévitable de la vie où nous devons payer le tribut de la mort, auquel sont condamnés tous les enfants d'Adam. De son côté, sa divine épouse, notre Reine, redoublait de soins et de sollicitude pour le soulager et le servir avec un zèle infatigable.

TOUGHANT DISCOURS DE MARIE A SON DIVIN FILS EN FAVEUR DE
SAINT JOSEPH.

Notre Dame, si tendrement affectionnée à notre Saint, comprit, par l'effet des lumières extraordinaires dont elle était favorisée, que l'heure suprême approchait et que son très-chaste époux allait quitter ce triste lieu d'exil. Elle se rendit alors auprès de son divin Fils, et lui adressa la parole en ces termes : « Mon Seigneur, Dieu tout-puissant, Fils du Père éternel, et Sauveur du monde, le moment que vous avez fixé, dans votre volonté éternelle, pour la mort de votre serviteur Joseph est arrivé, comme je le vois, grâce à vos divines lumières. Je vous en supplie, par vos anciennes miséricordes et votre bonté infinie, que votre divine Majesté daigne, à cette heure, le soutenir de son bras puissant, afin que sa mort soit précieuse à vos yeux, comme sa vie vous a été agréable par sa pureté et sa droiture ; qu'il s'en aille en paix, avec l'espérance certaine de jouir des récompenses éternelles le jour où il vous plaira d'ouvrir les portes du ciel à tous les fidèles. Souvenez-vous, mon Fils, de l'amour et de l'humilité de votre serviteur, de la sublimité de ses mérites et de ses vertus, de sa fidélité et de sa sollicitude envers moi ; souvenez-vous que votre suprême Majesté et moi, votre humble servante, nous avons été nourris par ce juste, à la sueur de son front. »

RÉPONSE DE NOTRE-SEIGNEUR, GLOIRE INCOMPARABLE QU'IL PROMET
D'ACCORDER A SAINT JOSEPH.

Notre divin Sauveur répondit : « Ma Mère, vous serez exaucée; votre demande m'est agréable, et les mérites de Joseph sont présents à mes yeux. Je l'assisterai maintenant, et, quand le moment sera venu, je le ferai asseoir, parmi les princes de mon peuple, sur un trône si éminent, que sa gloire sera un objet d'admiration pour les anges et un motif de louanges auxquelles les hommes s'associeront; enfin, dans la suite des âges, je ne ferai pour aucun autre ce que je réserve à votre Epoux. »

NEUVAINES QUI PRÉCÈDE LA MORT. — VEILLÉES DE JÉSUS ET DE MARIE.
— CONCERTS RÉGULIERS DES ANGES.

Notre auguste Dame rendit grâces à son Fils de la promesse qu'il venait de lui faire dans son immense bonté. Pendant les neuf jours qui précédèrent la mort de saint Joseph, le divin Fils et sa très sainte Mère veillèrent près de lui jour et nuit, ensemble ou séparément, de sorte qu'il ne resta jamais seul.

Durant cette neuvaine aussi, par ordre de Notre-Seigneur, les saints anges, trois fois par jour, récréaient le bienheureux malade par des accords célestes, dont ils s'accompagnaient en chantant des cantiques remplis de louanges pour le Très-Haut et de bénédictions pour le saint lui-même. En même temps, on respirait, dans cette pauvre mais vénérable demeure, un air embaumé de parfums admirables qui réparaient les forces, non-seulement du saint patriarche Joseph, mais de tous ceux qui venaient à les sentir : il y en eut beaucoup qui, sans entrer dans la maison, éprouvèrent ces effets bienfaisants, car ils s'étendaient jusqu'au dehors.

MERVEILLEUX RAVISSEMENT DE SAINT JOSEPH LA VEILLE DE SA MORT. — IL EST CHOISI POUR LE PRÉCURSEUR DU CHRIST DANS LES LIMBES.

La veille de sa mort, tout embrasé de l'amour divin à la vue de tant de bienfaits, il entra dans une extase sublime qui dura vingt-quatre heures, le Seigneur lui conservant alors les forces et la vie par des moyens miraculeux. Dans ce ravissement admirable, il vit clairement l'Essence divine, et en Elle, il contempla sans voile et sans nuage ce que la foi lui avait appris à croire touchant la divinité incompréhensible du Christ, le mystère de l'Incarnation et de la Rédemption du genre humain, l'Eglise militante et tous les sacrements dont elle est enrichie.

La très-sainte Trinité le choisit pour être le précurseur du Christ, notre Sauveur, auprès des saints patriarches et des prophètes retenus dans les limbes : il fut chargé de leur annoncer de nouveau leur rédemption, et de les préparer à l'arrivée du Seigneur, qui allait bientôt venir à eux, pour les retirer de ce sein d'Abraham, et les faire entrer dans la félicité et le repos éternel.

Toutes ces merveilles furent manifestées à la très-sainte vierge Marie, dans l'âme de son divin Fils, de la même manière qu'elle y avait déjà connu d'autres mystères. A la vue des faveurs accordées à son époux bien-aimé, notre Reine rendit au Seigneur de dignes actions de grâces.

Saint Joseph sortit de cette extase le visage tout radieux de splendeur et de beauté, et l'intelligence toute divinisée par la vue de l'Etre de Dieu. S'adressant aussitôt à sa très-sainte épouse, il lui demanda sa bénédiction ; mais l'humble Vierge pria son adorable Fils de le bénir lui-même, et sa divine Majesté y consentit.

SAINT JOSEPH BÉNIT SA DIVINE ÉPOUSE ET LUI DEMANDE PARDON DE
CE QU'ELLE POURRAIT AVOIR A LUI REPROCHER,

Alors, notre grande Reine, modèle parfait d'humilité, se mit à genoux et demanda à saint Joseph de lui accorder sa bénédiction comme son époux et chef de la famille. Obeissant à une impulsion divine, l'homme de Dieu, pour consoler son admirable épouse, lui donna sa bénédiction avant de s'en séparer. Elle baisa cette main qui venait de la bénir, et le pria de saluer de sa part les saints patriarches dans les limbes.

Le très-humble Joseph, voulant sceller le testament de sa vie du sceau même de l'humilité, demanda pardon à sa divine épouse des fautes et des manques d'égards qu'il pourrait avoir à se reprocher pendant le temps qu'il avait eu le bonheur de la servir, la priant de l'excuser, en considérant qu'il n'était qu'un homme bien faible et fragile; enfin il la supplia de ne point lui refuser, à cette heure, son assistance et le secours de ses prières.

S'adressant ensuite au divin Fils de Marie, le saint époux le remercia des bienfaits que sa main libérale lui avait prodigués pendant sa vie tout entière, et spécialement pendant cette maladie.

DERNIÈRES PAROLES DE SAINT JOSEPH. — IL EXPIRE DANS LES BRAS
DE JÉSUS.

Les dernières paroles de saint Joseph à son incomparable épouse furent celles-ci : « Vous êtes bénie entre toutes les femmes et choisie entre toutes les créatures. Que les anges et les hommes redisent vos louanges, que toutes les générations apprennent à connaître, à célébrer, à exalter votre dignité; que par vous les peuples arrivent à confesser, à adorer, à glorifier le nom du

Très-Haut pendant tous les siècles à venir, et que tous les Esprits bienheureux louent éternellement le Seigneur de vous avoir créée si parfaite, si agréable à ses yeux. J'espère jouir du bonheur de vous contempler dans la céleste patrie. »

Se tournant alors vers Notre-Seigneur Jésus-Christ, l'homme de Dieu (pour parler à sa divine Majesté avec un plus profond respect à cette heure suprême), voulut se mettre à genoux sur le sol; mais Jésus, dans sa bonté admirable, s'avança vers lui et le reçut dans ses bras. La tête inclinée sur les bras du Seigneur, notre saint lui dit : « Mon Seigneur, Dieu tout-puissant, Fils du Père éternel, Créateur et Rédempteur du monde, donnez votre bénédiction à votre serviteur qui est l'ouvrage de vos mains. Pardonnez-moi, ô Roi très-clément, les fautes que, misérable, j'ai eu le malheur de commettre en étant à votre service et en votre compagnie. Je vous reconnais pour mon Dieu, je vous glorifie, et, le cœur contrit et humilié, je vous rends des actions de grâces éternelles de ce que vous m'avez choisi entre tous les hommes, dans votre bonté ineffable, pour être l'époux de Celle qui est vraiment votre mère. Que votre grandeur et votre gloire suppléent à ma reconnaissance pendant toute l'éternité. »

Le Rédempteur du monde lui donna sa bénédiction et lui dit : « Mon père, reposez en paix, avec la grâce de mon Père céleste et la mienne : mes prophètes et mes saints vous attendent dans les Limbes, allez leur porter la bonne nouvelle de l'approche de leur Rédemption. »

Ce fut en entendant ces paroles de Jésus et dans ses bras qu'expira le juste, le bienheureux Joseph, et Notre-Seigneur lui ferma les yeux.

CANTIQUES DES ANGES ; ILS CONDUISENT L'ÂME DE SAINT JOSEPH
AUX LIMBES.

En même temps toutes les troupes d'anges qui se trouvaient là avec leur Roi et leur Reine, entonnèrent des cantiques de louanges d'une voix toute céleste et éclatantes. Ensuite, sur l'ordre du Seigneur, ils conduisirent cette âme très-sainte dans les Limbes des patriarches et des prophètes : tous, en la voyant resplendissante de l'éclat d'une grâce incomparable, reconnurent le père putatif du Rédempteur du monde, son ami privilégié, digne d'une vénération toute particulière. Saint Joseph, se conformant à la volonté et à l'ordre du Seigneur, combla d'une joie nouvelle cette innombrable assemblée de saints, par la bonne nouvelle de leur prochaine délivrance.

COMMENT LA MORT DE SAINT JOSEPH FUT PRODUITE PAR L'ARDEUR
DE SA CHARITÉ.

Nous devons ajouter ici que la précieuse mort de saint Joseph, bien que précédée de si longues infirmités et de tant de douleurs, ne fut pas cependant le simple résultat de la maladie et des souffrances. Malgré toutes ces infirmités, il aurait pu, selon le cours de la nature, arriver bien plus tard au terme de son existence, si, aux maux physiques, ne s'étaient joints l'épuisement, les secousses causées par le feu de la charité ardente qui embrasait le cœur de ce Juste par excellence.

Le Seigneur voulut que cette heureuse mort fût plutôt un triomphe de l'amour divin, qu'une peine du péché et, dans ce but, il suspendit l'assistance spéciale et miraculeuse par laquelle il soutenait les forces de son serviteur, afin de les empêcher de succomber sous

la violence de son amour. Cet appui secret venant à manquer, la nature céda, les liens qui retenaient cette âme si sainte dans la prison d'un corps mortel, se rompirent, et alors s'opéra la séparation dans laquelle consiste notre mort. Ainsi ce fut l'amour divin qui causa la suprême souffrance dans cette longue suite d'infirmités que je viens de raconter. Cette douleur finale fut tout à la fois la plus violente et la plus glorieuse, puis, que, grâce à elle, on ne peut plus voir dans la mort que le sommeil du corps et le commencement d'une vie bienheureuse.

La durée complète de la vie du plus heureux des hommes, saint Joseph, fut de soixante ans et quelques jours ; car il avait trente-trois ans quand il épousa la très-sainte vierge Marie, et il en passa un peu plus de vingt-sept dans son heureuse compagnie.

CHAPITRE XXVIII.

Ce qui suivit la mort de saint Joseph.

LA SAINTE VIERGE AIDÉE DES ANGES ENSEVELIT LE CORPS DE SON ÉPOUX.

L'auguste Reine du ciel, voyant que son époux était mort, arrangea son corps pour la sépulture et l'ensevelit selon la coutume du pays, sans laisser ce soin à d'autres mains qu'aux siennes et à celles des saints anges, qui l'aidèrent sous la forme humaine. Pour ménager l'incomparable modestie de la Vierge Mère, le Seigneur revêtit la dépouille mortelle de saint Joseph d'une splendeur merveilleuse, qui le voilait si bien

qu'on n'apercevait à découvert que le visage ; ainsi sa très-chaste épouse ne vit point le reste du corps, bien qu'elle l'ensevelit pour l'enterrement. L'odeur délicieuse que ce saint corps exhalait, atira quelques personnes dans la maison, et tous, en le voyant si beau, et flexible comme s'il eût été vivant, demeurèrent frappés d'admiration.

FUNÉRAILLES DE SAINT JOSEPH. — MAGNANIMITÉ DE SA TRÈS-SAINTE ÉPOUSE.

Accompagné de ses parents, de ses connaissances et d'une foule nombreuse, sous la conduite du Rédempteur du monde, de sa bienheureuse Mère et d'une grande multitude d'anges, le corps vénérable du glorieux saint Joseph fut porté à la sépulture commune.

Dans ces circonstances et dans ces cérémonies, notre Reine, toujours modèle de sagesse, conserva une sérénité, une gravité inaltérables, sans que sa physionomie fût altérée un seul instant par l'expression de cette douleur désordonnée naturelle à la faiblesse des femmes. La peine qu'elle éprouvait ne l'empêcha pas de pourvoir à tout ce qui était nécessaire pour les obsèques de son époux, et pour le service de son très-saint Fils. Ni la multiplicité des soins, ni l'excès des afflictions, rien ne pouvait déconcerter le cœur magnanime de la Souveraine du monde.

Néanmoins, elle ne fut pas sans ressentir la peine et la douleur que devait lui causer naturellement la mort de saint Joseph; elle l'aimait comme son époux, comme un saint parvenu à une perfection sublime, comme son protecteur et son bienfaiteur. Mais, si par l'effet de son éminente sagesse, notre Dame savait régler et modérer d'une manière parfaite les mouvements de son cœur, il

ne faut pas croire, pour cela, que son affliction fut moins profonde ; sa tendresse pour son époux était d'autant plus vive qu'elle connaissait le degré de sainteté auquel il était élevé entre les plus grands saints, dont les noms sont écrits au livre de vie et dans l'entendement du Très-Haut. Or, comme le cœur ne peut sans souffrir perdre ce qu'il aime, plus l'affection est profonde, plus vive aussi doit être la douleur de la séparation.

RÉSURRECTION DE SAINT JOSEPH. — IL EST AU NOMBRE DE CEUX QUI ACCOMPAGNENT LE SEIGNEUR EN CORPS ET EN ÂME AU JOUR DE L'ASCENSION.

Au jour de la résurrection du Sauveur, saint Joseph fut un des patriarches dont les âmes, par ordre du Seigneur et comme gage de la résurrection universelle, se réunirent dès ce moment à leurs corps pour leur communiquer une vie immortelle. Il accompagna le Sauveur ressuscité, lors de sa première apparition à sa très-sainte Mère, et il s'entretint avec cette divine épouse à laquelle il devait son bonheur. Quand le Sauveur monta vers les cieux, il fut aussi l'un de ceux qui s'élevèrent en corps et en âme à la suite du Roi de gloire.

LA SAINTE VIERGE EST LA PREMIÈRE À CÉLÉBRER LA FÊTE DE SAINT JOSEPH. — PRODIGES AU JOUR DE CETTE FÊTE.

(La Reine du ciel fut la première à célébrer sur cette terre d'exil les fêtes anniversaires, pour remercier Dieu de ses principaux bienfaits. Elle imitait en cela l'Eglise triomphante, et donnait l'exemple des pratiques que les apôtres instruits par elle, devaient établir dans l'Eglise militante). Au jour de la fête de son très-chaste et

très-saint époux, elle célébrait les épousailles par lesquelles le Seigneur lui avait donné le bienheureux Joseph pour fidèle protecteur; afin de cacher le mystère de l'Incarnation et d'exécuter, avec la plus profonde sagesse, l'œuvre de la Rédemption du genre humain. En ce jour, le très-saint époux Joseph descendait du ciel, tout resplendissant de gloire et accompagné de plusieurs milliers d'anges; leurs accords joyeux célébraient avec pompe cette solennité; ils chantaient des hymnes et des cantiques nouveaux, composés par leur divine Reine, pour rendre grâces des bienfaits que son saint époux et elle-même avaient reçus de la main du Très-Haut.

Après avoir donné plusieurs heures à ces chants de louange, elle consacrait une partie du jour à s'entretenir des perfections et des attributs de Dieu, avec son glorieux époux Joseph; car, en l'absence du Seigneur, c'était là la conversation et les discours qui faisaient les délices de la tendre Mère de Jésus. Au moment du départ de son époux, elle le suppliait de prier pour elle en la présence de la Divinité, et de La louer en son nom; elle lui représentait aussi les besoins de l'Eglise et des Apôtres, afin qu'il intercédât pour tous; puis, elle lui demandait sa bénédiction, et le saint la lui donnait en s'élevant vers les cieux.

ACTIONS DE GRACES DE SAINT JOSEPH A LA RÉSURRECTION ET
A L'ASSOMPTION DE SA TRÈS-SAINTÉ ÉPOUSE.

[Lorsque, le troisième jour après la mort de sa très-sainte Mère, le divin Sauveur Jésus-Christ descendit auprès de son sépulcre pour la ressusciter, saint Joseph fut un des saints qui offrirent au Seigneur les actions de grâces les plus vives. Il eut la joie de contempler sa céleste Épouse élevée jusqu'au trône de la sainte Tri-

nité, solennellement couronnée Reine des séraphins, de tous les anges, des hommes et de toutes les créatures ; il la vit, à ce titre, recevoir les hommages des esprits célestes ; il vit les saints, qui se trouvaient en corps et en âme dans le ciel, se prosterner devant elle. En ce grand jour de fête pour la Jérusalem céleste, une nouvelle gloire accidentelle fut accordée à tous ses habitants. Mais ceux qui y participèrent le plus abondamment furent d'abord le très-chaste époux saint Joseph, puis saint Joachim, sainte Anne, les autres membres de la famille de notre auguste Reine, et aussi, d'une manière toute spéciale, les dix mille anges de sa garde.]

ÉPILOGUE.

Conclusion de la vénérable Marie de Jésus d'Agréda.

Béni soit l'auteur de si grandes merveilles, et béni soit aussi le plus heureux de tous les mortels, Joseph, qui en fut trouvé digne : il mérite que toutes les générations et tous les peuples le connaissent et le bénissent, car le Seigneur n'a fait pour aucun autre d'aussi grandes choses, il n'a montré pour personne autant d'amour.

De combien de visions sublimes, de combien de révélations ne fut-il pas favorisé ? J'ai parlé de quelques-unes dans le cours de cette histoire, mais il en eut bien d'autres, et il serait impossible de tout rapporter. On pourra s'en faire une idée en considérant qu'il eut une profonde connaissance des mystères de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de sa très-sainte Mère, et qu'il vécut dans leur compagnie pendant de si longues an-

nées, passant pour le père de ce divin Sauveur, et comme véritable époux de notre auguste Reine.

LES SEPT PRIVILÈGES DE SAINT JOSEPH.

Il m'a été révélé que, en récompense de sa grande sainteté, le Très-Haut a daigné accorder au digne époux de Marie plusieurs privilèges, en faveur de ceux qui se mettraient sous son patronage et qui l'invoqueraient avec une vraie dévotion.

Par le premier de ces privilèges, saint Joseph fait obtenir à ceux qui l'invoquent comme il faut, la vertu de chasteté et le triomphe sur les dangereuses tentations de la chair.

Par le second, notre Saint procure de puissants secours pour sortir du péché et recouvrer l'amitié de Dieu.

Le troisième privilège, c'est de nous faire obtenir les faveurs de la très-sainte Vierge Marie et de la dévotion envers elle.

Le quatrième assure à ses serviteurs une bonne mort et une assistance particulière contre le démon à cette dernière heure.

Le cinquième consiste dans la terreur qu'inspire aux démons le nom seul de saint Joseph.

Le sixième privilège fait obtenir la santé du corps et un soulagement dans les divers maux de la vie.

Enfin, l'effet du septième, c'est d'empêcher les familles de s'éteindre, en leur obtenant des héritiers.

Dieu accorde toutes ces faveurs, et bien d'autres encore, à ceux qui les demandent comme il faut, par l'intercession de l'époux de notre Reine, le glorieux saint Joseph. Je prie tous les fidèles enfants de la sainte Eglise d'être bien dévots à ce grand Saint, et ils feront la douce expérience de ses faveurs, pourvu qu'ils se dis-

posent convenablement à les recevoir, en s'efforçant de s'en rendre dignes.

INSTRUCTION DICTÉE A L'AUTEUR PAR LA REINE DU CIEL LA TRÈS-SAINTE VIERGE MARIE.

Ma fille, c'est avec raison que vous avez écrit que mon époux Joseph est le plus illustre, parmi les saints et les princes de la Jérusalem céleste; mais c'est en vain que vous tenteriez de dépeindre maintenant son éminente sainteté, car les mortels ne sauraient l'apprécier avant d'être arrivés à jouir de la vue de la Divinité; c'est en Elle qu'ils contempleront avec admiration, et en louant le Seigneur, cette grandeur mystérieuse de mon époux.

Au dernier jour, quand tous les hommes seront jugés, les réprouvés pleureront amèrement le malheur d'avoir méconnu, à cause de leurs péchés, ce moyen de salut si puissant, si efficace: ils regretteront d'avoir négligé de s'en servir, comme ils le pouvaient, pour se concilier l'amitié du juste Juge.

Le monde a trop ignoré jusqu'ici les privilèges, les prérogatives accordées par le Très-Haut à mon époux, et combien son intercession est puissante auprès de la Majesté divine, ainsi qu'auprès de moi; car je vous assure, ma très chère fille, qu'en présence de la justice suprême, parmi les premiers favoris du Seigneur, mon époux est un de ceux qui peuvent le plus efficacement détourner son bras de la tête des pécheurs.

Pour vous, qui venez de recevoir des révélations et des lumières sur les grandeurs incompréhensibles de saint Joseph, ayez soin de faire éclater votre reconnaissance pour cette faveur que le Seigneur a daigné vous accorder, efforcez-vous d'en profiter, en vous excitant à une plus grande dévotion et à une plus tendre affec-

tion envers mon saint époux. Bénissez le Seigneur de ce qu'il l'a favorisé de dons si magnifiques et de la joie que j'éprouve à les contempler.

Dans tous vos embarras, ayez soin de recourir à son intercession, répandez la dévotion envers lui, et que vos religieuses en donnent l'exemple ; car, ce que mon époux demande dans le ciel, le Très Haut l'accorde aux habitants de la terre ; chacune de ses prières, chacune de ses paroles, est pour les hommes une source de faveurs précieuses et extraordinaires, pourvu qu'ils ne se rendent pas indignes de les recevoir.

Tous ces privilèges découlent de la parfaite innocence de cet admirable Saint et de ses vertus si héroïques : c'est là ce qui lui a valu les faveurs de la bonté divine, qui veut déployer à son égard toute sa magnificence, en répandant les trésors de sa miséricorde sur lui et sur ceux qui auront recours à son intercession.

AVIS

AUX LECTEURS QUI DÉSIRERAIENT DES NOTES ET DES
COMMENTAIRES.

Nous nous sommes borné à traduire le texte de la vénérable Marie de Jésus, parce que notre unique intention est de fournir un aliment à la dévotion envers le glorieux saint Joseph ; or, comme dans tout le cours du récit, il n'y a rien que n'admette volontiers un chrétien fervent et instruit, il nous a semblé que des notes et des dissertations n'étaient propres qu'à enlever à cette touchante histoire quelque chose de son charme et de son onction.

Cependant, nous ne blâmons point ceux qui voudraient s'assurer si tout ce que dit la vénérable Marie de Jésus, à la louange de notre grand saint, s'accorde avec l'enseignement des Pères, la tradition et le sentiment de l'Eglise.

Les lecteurs pour lesquels cette étude aurait de l'attrait, trouveront tout ce qu'ils peuvent désirer dans un savant et pieux ouvrage que vient de publier un profond théologien, le R. P. Séraphin, de l'Ordre des Passionistes.

Ce beau travail, qui a paru sous le haut patronage de S. E. le cardinal de Reisach, avec les approbations laudatives des savants évêques d'Arras et de B.uges, offre, pour tous les points difficiles, des notes et des dissertations dans lesquelles la parfaite orthodoxie de la *Cité mystique* se trouve parfaitement démontrée.

L'ouvrage du R. P. Séraphin (dans lequel sont reproduits tous les faits de la vie de saint Joseph) justifie son titre que voici : *GRANDEURS ET APOSTOLAT DE MARIE, ou la Cité mystique de la Vénérable Marie de Jésus, religieuse Franciscaine et abbesse du couvent de l'Immaculée Conception d'Agréda, révélation justifiée par de nombreuses annotations basées sur l'Ecriture sainte, les Pères de l'Eglise, la théologie, l'histoire et la science.* — Cinq volumes in-8° très compacts. — Paris, 1863. — Prix : 25 fr.

Les lecteurs qui désireront voir appuyée par de graves autorités la doctrine de la Vénérable Marie de Jésus sur les grandeurs de saint Joseph, liront aussi avec intérêt une dissertation latine de Benoît XIV, publiée tout récemment à Paris sous ce titre : *Dissertation sur l'Excellence de saint Joseph à l'occasion du rétablissement du nom de ce grand Saint dans les litanies*, réimprimée d'après l'exemplaire unique conservé à Rome et tirée à trois cents exemplaires. Prix : 80 c.

Enfin, ceux qui voudraient étudier à fond l'affaire de la Cité Mystique, devraient consulter le dossier Romain imprimé à ce sujet, par ordre de Benoît XIV, pour la cause de la béatification et de la canonisation de la vénérable servante de Dieu Marie d'Agreda. Nous avons été assez heureux pour nous procurer un exemplaire de cet in-folio de plus de 500 pages, excessivement rare, et dont voici le titre :

Sacra Rituum congregatione particulari Emorum et Rmorum D. P. Card. etc, ac Rmorum P. D. Consultorum, etc, a S^o D^b N^o BENEDICTO XIV deputata in causa Tirasonen. Beatificationis et Canonizationis Ven. Ancillæ Dei Sor. Mariæ A Jesu de Agreda, Super examine Operis cui titulus. — Mistica Citta di Dio, e miracolo della divina Omnipotenza, etc, ab eadem Ven. Ancilla Dei conscripti. — Rom MDCCXLVII — Ex. Typographia Rev. Cameræ Apostolicæ.

TABLE DES CHAPITRES.

	Pages.
AVANT-PROPOS.	5
QUELQUES MOTS sur la vie et les vertus de Marie d'Agréda.	7
CHAPITRE PREMIER. — Ce qui précéda le mariage de saint Joseph avec la Très-sainte Vierge.	33
CHAPITRE II. — Le mariage de saint Joseph et ce qui se passa jusqu'à l'Incarnation.	40
CHAPITRE III. — Depuis l'Incarnation jusqu'à la naissance de saint Jean-Baptiste.	50
CHAPITRE IV. — Depuis la naissance de saint Jean-Baptiste jusqu'à l'époque des inquiétudes de saint Joseph.	59
CHAPITRE V. — Récit des tourments de saint Joseph jusqu'au moment où le mystère de l'Incarnation lui est révélé.	65
CHAPITRE VI. — Admirables sentiments de saint Joseph dès qu'il connaît le mystère de l'Incarnation. — Son entretien sublime avec la sainte Vierge. — Il voit et adore le Verbe incarné.	78
CHAPITRE VII. — Comment saint Joseph, malgré toute son humilité, fut contraint de se laisser servir par la Mère de Dieu.	87
CHAPITRE VIII. — Avec quelle humilité admirable la sainte Vierge donne des leçons à son Époux	92
CHAPITRE IX. — Indigence de nos saints Époux et secours merveilleux qu'ils reçoivent.	98

	Pages.
CHAPITRE X. — On prépare les langes du divin Enfant.	101
CHAPITRE XI. — Saint Joseph apprend qu'il doit faire avec sa divine Epouse le voyage de Bethléem.	105
CHAPITRE XII. — Préparatifs du voyage à Bethléem.	110
CHAPITRE XIII. — Ce qui arriva de plus remarquable sur la route de Nazareth à Bethléem.	113
CHAPITRE XIV. — Naissance de Notre-Seigneur Jésus-Christ.	120
CHAPITRE XV. — Ce qui suivit la Nativité de Notre-Seigneur jusqu'à la Circoncision.	126
CHAPITRE XVI. — Préparation au mystère de la Circoncision.	134
CHAPITRE XVII. — Ce qui s'est passé à la Circoncision du divin Enfant.	140
CHAPITRE XVIII. — Ce qui se passa depuis la Circoncision jusqu'à l'arrivée des Mages.	144
CHAPITRE XIX. — Les rois Mages viennent adorer l'Enfant Jésus.	150
CHAPITRE XX. — Ce qui se passa depuis le départ des rois jusqu'à l'arrivée à Jérusalem pour la Présentation.	157
CHAPITRE XXI. — La Présentation de l'Enfant Jésus au Temple	163
CHAPITRE XXII. — Récit de la fuite en Égypte.	172
CHAPITRE XXIII. — Arrivée et établissement de la sainte Famille en Égypte.	187
CHAPITRE XXIV. — Retour de la sainte Famille à Nazareth.	206

Pages.

CHAPITRE XXV. — Les voyages annuels de la sainte Famille à Jérusalem.	212
CHAPITRE XXVI. — L'Enfant Jésus, à l'âge de douze ans, commence à manifester sa sagesse infinie.	215
CHAPITRE XXVII. — Affaiblissement de la santé de saint Joseph.	224
CHAPITRE XXVIII. — Ce qui suivit la mort de saint Joseph.	243
EPILOGUE. — Conclusion de la vénérable Marie de Jésus d'Agréda.	247
AVIS AUX LECTEURS qui désirent des notes et des commentaires.	250



OUVRAGES DU MÊME AUTEUR :

La Dévotion des Gens du Monde, lectures pour chaque jour du mois du Sacré-Cœur, ouvrage honoré d'un Bref de Sa Sainteté Pie IX. 1 volume in-32, prix : 60 cent.

La Logique, ou l'Art de penser appliqué à la littérature et à la conduite de la vie, par M. l'abbé Auguste CARION. 4^e édition. 1 vol. in-12 de 160 pages 1 50

Ce petit traité, loué sans aucune restriction par la *Revue catholique de Louvain* et par la *Bibliographie catholique*, convient parfaitement à trois classes de personnes : 1^o aux gens du monde qui sentent le besoin de combler une lacune laissée trop souvent dans l'enseignement ; — 2^o aux étudiants des cours de Troisième et de Seconde, que la Logique doit préparer à la Rhétorique ; — 3^o aux jeunes personnes qui terminant leur cours d'étude pendant lequel on a cultivé beaucoup (trop peut-être) leur mémoire et leur imagination, sans se préoccuper de développer et de rectifier le jugement, ce qui devrait être le but principal de l'instruction.

L'auteur a donné à son ouvrage une forme très attrayante ; sans rien retrancher à la solidité de la doctrine, il a fait disparaître les aridités ordinaires de l'enseignement.

Versification française (Enseignement méthodique de la), avec des sujets d'exercices gradués, par M. l'abbé Auguste CARION. 4^e édition. 1 volume in-12 de 120 pages 1 25

Cet ouvrage justifie son titre ; il enseigne réellement et d'une façon très-méthodique l'art d'exprimer la pensée en vers corrects et élégants.

Toutes les règles sont clairement exposées et rendues sensibles par des exemples analysés avec soin.

Ce petit traité de versification rendra service à tous ceux qui éprouvent le besoin ou le désir de savoir, à l'occasion, rimer d'une façon correcte.

Il offre, de plus, l'avantage d'apprendre à mieux goûter nos bons poètes, en faisant apprécier chez eux tout le mérite de la forme ; il n'y a que les connaisseurs qui sentent le prix des finesses de l'art et les difficultés vaincues.

Rédactions corrigées des Exercices gradués de versification française. Petite broch. in-18. 80

Cette charmante petite brochure est le complément du *Traité de versification* pour les professeurs et pour les personnes du monde qui veulent compléter elles-mêmes leurs études sur ce point.

Les exercices indiqués dans le *Traité de versification* se trouvent ici complètement rédigés : ce sont les modèles du *devoir* qu'on a dû faire sur chaque matière donnée dans les exercices.